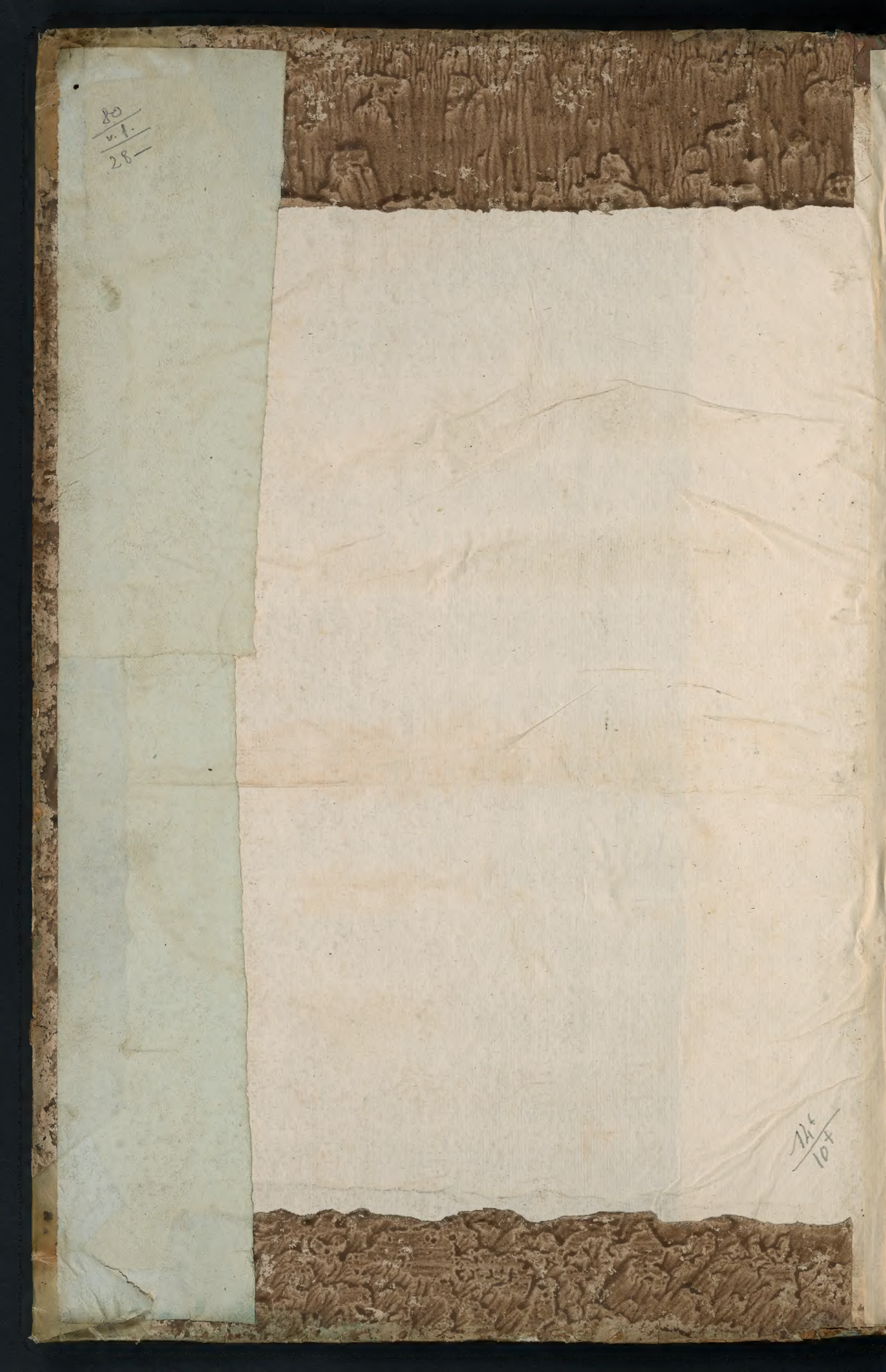
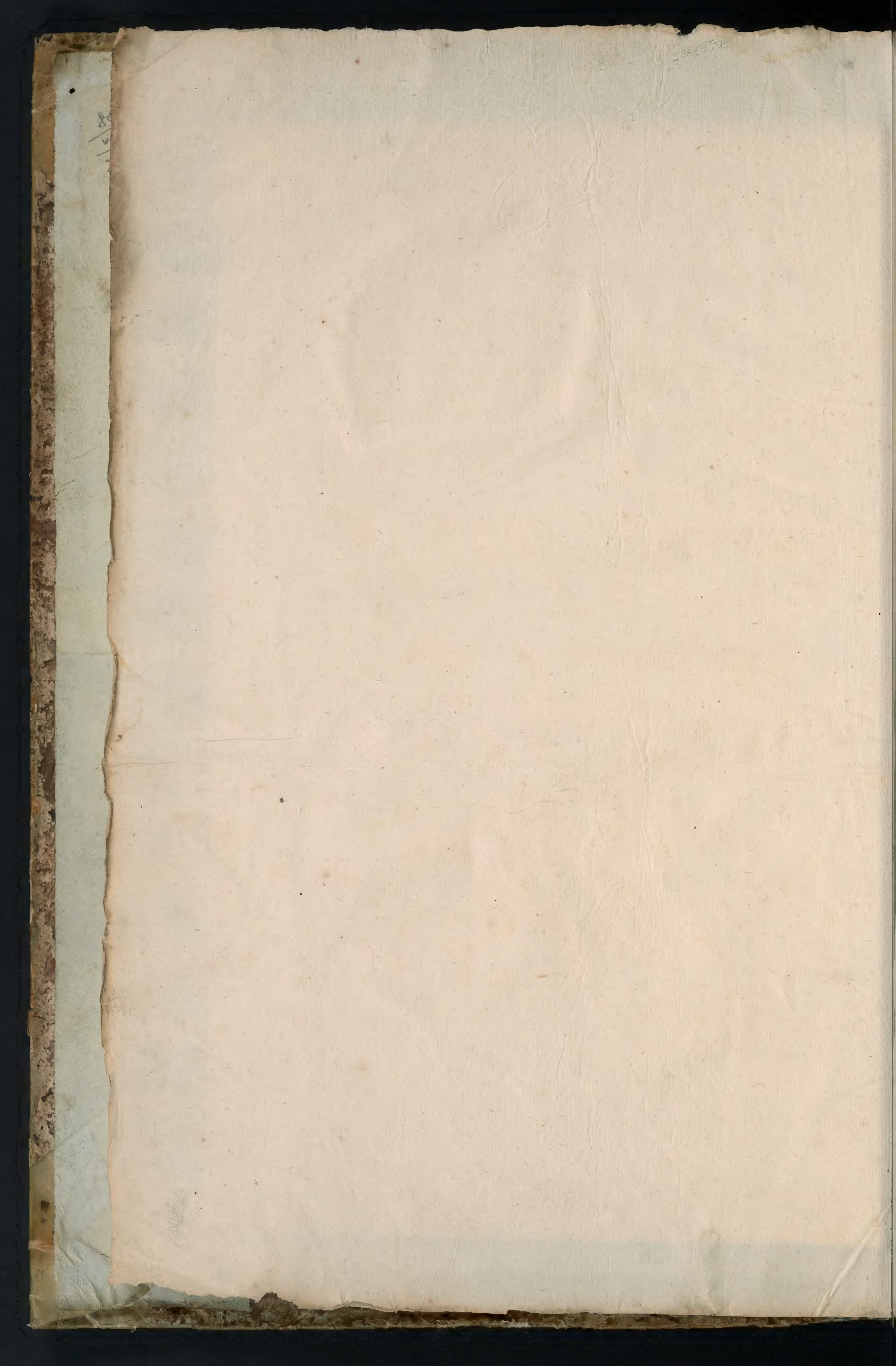



80
v.1.
28—



MONUMENS
ÉRIGÉS EN FRANCE
A LA GLOIRE
DE LOUIS XV,

Précédés d'un TABLEAU du progrès des Arts & des Sciences sous ce règne, ainsi que d'une DESCRIPTION des Honneurs & des Monumens de gloire accordés aux grands Hommes, tant chez les Anciens que chez les Modernes;

Et suivis d'un choix des principaux Projets qui ont été proposés, pour placer la STATUE *du ROI dans les différens quartiers de Paris:*

Par M. PATTE, Architecte de S. A. S. Mgr. le Prince PALATIN, Duc-règnant DE DEUX-PONTS.

Ouvrage enrichi des Places du Roi, gravées en taille-douce.

Præsenti tibi maturos largimur honores. *Hor. lib. II, ep. I.*



A PARIS,

Chez L'AUTEUR, rue des Noyers, la sixième porte cochère, à droite, en entrant par la rue Saint Jacques.
DESAINT, SAILLANT, Libraires, rue Saint-Jean de Beauvais.

M. DCC. LXV.

AVEC APPROBATION ET PRIVILÉGE DU ROI.

AVANT-PROPOS.

J'ÉPROUVE une ſatisfaction délicieuſe, quand je penſe que je vais jouir du bonheur ſi précieux & ſi rare, de célébrer un bon Prince, un vrai héros de l'humanité ; que je vais montrer à tout l'Univers les marques éclatantes de l'allégreſſe de ſes peuples, les monumens de leur amour & de leur reconnoiſſance. Pline le jeune eut autrefois cet avantage : mais les louanges méritées qu'il donna à Trajan au nom du peuple Romain, ſemblèrent interrompues par le bruit des chaînes & les gémiſſemens des captifs ; il ne put préconiſer cet Empereur qu'aux dépens des malheureuſes victimes qu'il avoit immolées à ſa gloire. Les trophées érigés au contraire à LOUIS XV ſont dignes des beaux jours de l'âge d'or. Ils ont pour baſe la bonté, la bienfaiſance, le triomphe des arts & des vertus civiles, un peuple rendu plus heureux & meilleur.

Non ſeulement j'ai compris ſous le terme *Monument*, toutes les ſtatues qui ont été élevées à notre auguſte Monarque, tant à Paris que dans les provinces, mais encore tout ce qui eſt capable de faire paſſer à la poſtérité le ſouvenir de ſon règne. Conſidéré ſous ce double aſpect, aucun ouvrage ne ſçauroit autant intéreſſer la Nation. Ce ſont les merveilles d'un ſiècle heureux que nous allons décrire : c'eſt la véritable gloire de la France que nous nous propoſons d'expoſer dans tout ſon jour : enfin, c'eſt le plus beau recueil qu'il ait été poſſible de faire en l'honneur d'aucun Souverain.

Ce livre eſt diviſé en deux parties. A la tête de la première, eſt un Tableau des accroiſſemens que les arts, les ſciences & la littérature ont reçus de nos jours ; leurs progrès ſont autant de traits de lumière qui réfléchiſſent de toutes parts ſur S. M. Enſuite eſt une Introduction ſur la manière d'honorer les grands Hommes, tant chez les anciens que chez les modernes, avec une deſcription des trophées qu'on leur a érigés dans tous les temps. C'eſt comme une magnifique avenue qui conduit aux monumens élevés à LOUIS XV, & où l'on rencontre tous les Héros qui ont été l'honneur du monde, avec les tributs d'hommage & de reconnoiſſance qu'ils ont obtenus du genre humain.

On trouve, après cette Introduction, l'Hiſtoire détaillée & particu-

lière de chacun des monumens érigés en France à la gloire du Roi, à *Paris*, à *Bordeaux*, à *Valenciennes*, à *Rennes*, à *Nancy*, à *Reims* & à *Rouen*, laquelle eſt terminée par une énumération des Médailles frappées à l'occaſion des événemens mémorables qui illuſtrent ce règne.

Enfin, la ſeconde partie contient les Projets & les efforts de génie de pluſieurs de nos principaux Artiſtes, pour embellir cette Capitale, & placer dignement la ſtatue de SA MAJESTÉ dans ſes différens quartiers.

Quelques difficultés qui ſe ſoient rencontrées dans l'exécution d'un auſſi vaſte projet, elles ne m'ont point découragé. Il s'en ſeroit peut-être trouvé d'invincibles, ſi nos Intendans de province & les Miniſtres étrangers réſidant en cette Cour, n'avoient bien voulu favoriſer mon entrepriſe; les uns en me fourniſſant des deſſeins & d'excellens mémoires ſur les monumens érigés à nos Rois dans leurs départemens; les autres, des notices relatives aux différens trophées élevés dans leurs pays, & qui font partie de mon Introduction. C'eſt avec plaiſir que je leur en marque publiquement ma reconnoiſſance. Tout le reſte eſt le fruit de mon travail & de mes études. Rien n'a été négligé pour parvenir à donner à cet ouvrage la perfection & la magnificence dont il pouvoit être ſuſceptible. Puiſſe-t-il être un nouveau monument, digne à la fois de mon Prince & de ma Nation!



TABLEAU



Dessiné par Boucher. *Gravé par Cochin, Et le Portrait du Roi fait par le Mire.*

TABLEAU
DU PROGRÈS
DES
ARTS ET DES SCIENCES
SOUS LE REGNE DE LOUIS XV.

AVANT le règne de LOUIS XIV, l'Italie ſeule étoit regardée comme la patrie des arts & des belles-lettres. L'éclat que le ſiècle des MÉDICIS y avoit répandu, attiroit l'admiration de toute l'Europe. Les chefs-d'œuvre de l'Arioſte, du Taſſe, du Bramante, de Michel-Ange, de Raphaël, du Titien, *&c*; cette prodigieuſe quantité de ſtatues antiques, jointe à tous ces reſtes précieux de temples, de termes & d'amphithéâtres, firent long-temps la gloire de cette nation. On y accouroit de tous côtés pour puiſer, comme dans leur ſource, les vrais principes des beaux arts & du bon goût.

Sous le règne de FRANÇOIS Ier, la France avoit eſſayé de partager cette gloire avec l'Italie. Ce Prince fit venir nombre d'artiſtes de ce Pays, & les encouragea par des récompenſes. Malheureuſement, ſon règne ne fut ni aſſez long, ni aſſez tranquille pour faire proſpérer les arts. Les temps de troubles & de guerres civiles, qui déſolèrent le royaume ſous ſes ſucceſſeurs, les firent languir juſqu'au règne de LOUIS XIII. Il ne fut conſtruit pendant cet intervalle aucun

édifice recommandable que les Tuilleries : mais, par ce que les François exécutèrent alors, ils annoncèrent ce qu'on en devoit attendre dans des temps plus heureux. Le palais des Tuilleries, joint au château du Louvre, & à cette vaste gallerie qui les réunit, est encore aujourd'hui le plus grand monument en ce genre ; &, s'il étoit fini, il seroit assurément le plus beau.

Pendant la régence de MARIE DE MÉDICIS, les arts commencèrent à sortir de la léthargie où ils étoient comme ensévelis. De Brosses construisit le portail de saint Gervais, & le palais du Luxembourg, où Rubens peignit cette admirable gallerie qui fait un des ornemens de cette Capitale. Le Mercier, pendant le ministère du cardinal de Richelieu, fit l'église de la Sorbonne & le bâtiment du Palais-Royal.

Par ordre d'ANNE D'AUTRICHE, François Mansard donna le dessein du dôme du Val-de-Grace. Des sculpteurs, des peintres commençoient à se montrer ; le Poussin se faisoit déjà remarquer : tous les talens sembloient n'attendre qu'un Mécène pour les encourager. Colbert parut : à sa voix, les arts reprirent, en quelque sorte, un nouvel être. Ce ministre, en secondant les grandes vues de LOUIS XIV, les fit servir à la grandeur de son règne & à la gloire de la nation. Par des récompenses & des gratifications, il excita de toutes parts les talens naissans. On prétend qu'il avoit jusqu'à des espions du mérite caché, lesquels le prenoient, pour ainsi dire, sur le fait, afin de le produire & de l'encourager : aussi les arts firent-ils en peu de temps les progrès les plus rapides. Pleins d'une noble émulation, tous les artistes cherchoient, comme à l'envi, à se surpasser. Le Sueur, par les peintures du cloître des Chartreux ; le Brun, par les batailles d'Alexandre, & le plafond de la grande gallerie de Versailles ; Jouvenet, la Fosse, le Bon-Boulogne, par les chefs-d'œuvre admirables qui ornent l'intérieur du dôme des Invalides ; Girardon, par le tombeau du cardinal de Richelieu & par les bains d'Apollon ; Puget, par le Milon qu'on voit dans les jardins de Versailles ; Desjardins, par le monument de la place des Victoires ; Perrault, par la colonade du Louvre ; François Blondel, par la porte Saint-Denis ; Jules-Hardouin Mansard, par la façade du château de Versailles, du côté des jardins, celle du château de Clagni, & l'architecture de la coupole des Invalides ; le Nautre, par l'art du jardinage qu'il créa & perfectionna en même temps, & une infinité d'autres artistes en toutes sortes de genres, fixèrent en France la réputation des beaux arts.

La poësie, les belles-lettres & les sciences concoururent, avec les beaux arts, à la gloire de ce règne. Les Corneille, les Racine, les Despréaux, les la Fontaine, les Molière, les Quinault, les Pascal, les Arnaud, les Bossuet, les Fenelon, *&c.* produisirent des ouvrages qui immortaliseront à jamais le siècle où ils ont vécu.

On entreprend de faire voir ici que nos arts libéraux & méchaniques, nos

ſciences & notre littérature, ſont non ſeulement dignes du ſiècle dernier, mais qu'ils ont encore reçu de nouveaux accroiſſemens; que les anciennes manufactures ont été ranimées, qu'il s'eſt formé les établiſſemens les plus conſidérables, & que ce règne fournit toutes ſortes de nouvelles inventions & de productions de génie vraiment originales, telles qu'il en a paru dans les ſiècles les plus mémorables. Par-tout on remarquera que l'on a l'obligation de tous ces progrès à l'attention paternelle de LOUIS XV, qui porte ſans ceſſe ſes regards ſur tout ce qui peut intéreſſer le bonheur de ſes états, ainſi qu'à cette multitude de bienfaits qu'il répand continuellement ſur les talens & ſur l'induſtrie; & qu'enfin, *ſi les enfans proſpèrent*, pour me ſervir d'une expreſſion de HENRI LE GRAND, c'eſt *que le père de famille en a ſoin & les encourage* (*a*).

Rien ne ſçauroit autant intéreſſer la nation que le précis des avantages que ce règne nous a procurés. Ils ſervent d'époque à la vraie gloire de la France, & conſtatent la baſe des monumens que notre reconnoiſſance a érigés à notre auguſte Monarque.

Il eſt à obſerver qu'ayant continuellement à parler dans cet ouvrage de beaucoup de contemporains, on a cru devoir être très-réſervé ſur les éloges. Ce ſeroit mal connoître le ſiècle éclairé où nous vivons (& qu'on pourroit appeller, à juſte titre, le ſiècle appréciateur des choſes & des perſonnes), que d'entaſſer, comme on faiſoit autrefois, toutes ſortes d'épithètes emphatiques à deſſein d'honorer ceux dont on parle. Aujourd'hui, ce ſont les faits qui louent; les mots n'en impoſent plus à perſonne. Quiconque n'aura pas fait de grandes choſes, ne paſſera plus, quoi qu'on en diſe, ni pour plus habile, ni pour plus grand. Par une ſuite de cette façon de penſer, on a affecté de n'employer que le ſtile le plus ſimple, & l'on a ſupprimé toutes ces réflexions qui ne font qu'allonger les ouvrages ſans les rendre plus intéreſſans.

Une autre attention, qui n'eſt pas moins importante, eſt qu'on ne s'eſt pas cru obligé de parler généralement de tous les hommes célèbres qui illuſtrent ce règne: on auroit donné à ce précis l'air d'un catalogue, & c'eſt ce que l'on a voulu éviter. Conſéquemment on s'eſt borné à tirer de la foule un petit nombre de faits remarquables & d'ouvrages connus, comme autant d'échantillons, pour donner une idée des progrès dans les différens genres. On n'a excepté que nos miniſtres & nos guerriers: leurs actions ſont au-deſſus de nos éloges.

(*a*) Eſſai ſur l'Hiſtoire générale, &c. Chap. CXLIII.



DES ARTS LIBÉRAUX.

ARTICLE PREMIER.

DE L'ARCHITECTURE.

LE commencement de ce règne s'eſt manifeſté par la protection immédiate dont SA MAJESTÉ a honoré l'Académie d'architecture. Elle étoit auparavant ſous la protection du ſur-Intendant de ſes bâtimens. Ce fut en 1717 que le Roi lui accorda des lettres-patentes, & voulut bien en être le protecteur, comme il l'eſt des autres académies.

Pour ſe convaincre des progrès de l'architecture, il ne faut que jetter les yeux ſur cette quantité de bâtimens en tout genre, dont Paris s'eſt embelli ſous ce règne. Jamais le vrai goût de l'architecture antique n'a été auſſi général; il a répandu ſon influence ſur toutes les parties de cet art. Les maiſons des ſimples particuliers ſont aujourd'hui décorées avec une nobleſſe, que n'avoient pas toujours autrefois les palais des grands. Combien d'édifices publics de la plus grande ſomptuoſité n'a-t-on pas vu s'élever! Le bâtiment de l'Ecole-Militaire, du deſſein de M. Gabriel, premier architecte du Roi, lorſqu'il ſera terminé ſuivant le modèle, ſurpaſſera celui des Invalides, tant par l'étendue que par la beauté de la compoſition. La place de LOUIS XV, au Pont-Tournant, avec toutes ſes dépendances, eſt le monument le plus magnifique & le plus vaſte que l'on ait encore entrepris en ce genre. L'égliſe de S[te]. Geneviève, de M. Soufflot; celle de la Magdeleine, de M. Contant, vont bientôt orner cette Capitale de deux édifices, uniques par la beauté, la légèreté & la nobleſſe de leur architecture. Tous ces hôtels admirables qui décorent les fauxbourgs S. Germain, S. Honoré & le Marais; la fontaine de la rue de Grenelle, le bâtiment des Enfans-Trouvés, celui du Tréſor de Notre-Dame, le portail de Saint Sulpice, les nouveaux bâtimens du Palais-Royal, la continuation du Louvre dont on eſt redevable au zèle de M. le marquis de Marigny, ainſi que de pouvoir admirer ſans obſtacles ſa colonade, qui eſt le triomphe de l'architecture Françoiſe : enfin, mille autres édifices atteſtent la magnificence de nos idées, & ſont autant de témoins qui dépoſeront aux yeux de l'avenir la perfection où cet art a été porté de nos jours (*a*).

(*a*) Pour avoir une énumération de tous les grands bâtimens élevés ſeulement depuis vingt ans à Paris, on peut ajouter l'Abbaye Royale de Panthemont, l'Hôtel de la Ferme du Tabac, les Egliſes de Saint Roch & de Saint Louis du Louvre, les Portails de Saint Euſtache & de l'Oratoire, la Salle de l'Opéra, le Bâtiment des Quinze-vingt, la nouvelle Halle au bled avec tous ſes environs, le

Si

Si l'on entreprenoit de développer nos meilleurs édifices, comme l'on a fait le siècle dernier les monumens de l'ancienne Rome, & depuis quelques années les ruines de la Grèce (*a*), on seroit étonné, par la comparaison, que l'on aille chercher si loin des exemples, tandis que nous en avons sous les yeux d'aussi beaux, d'aussi parfaits que ceux des Grecs & des Romains. Les anciens, à force de nous servir de modèles, ont formé des élèves qui ont égalé leurs maîtres, & qui les ont même quelquefois surpassés.

A l'exemple de la Capitale, nos villes de province ont signalé leur goût pour les embellissemens. Les unes font élever, dans leurs enceintes, des places & des statues au Roi; les autres, des temples, des fontaines, des salles de spectacles, des académies, des aqueducs, des hôtels-de-ville, *&c.*

A peine comptoit-on, le siècle dernier, quelques villes dignes de la curiosité des étrangers; aujourd'hui il y en a un très-grand nombre ornées d'édifices les plus somptueux.

La ville de Lyon n'a-t-elle pas été décorée de tous ces quais admirables le long du Rhône & de la Saone, & de quantité de monumens, parmi lesquels on remarque la façade de l'Hôtel-Dieu, qui a près de neuf cent pieds de long, & qui passe pour un des plus beaux édifices qui aient été élevés de ce siècle? M. de Tourni s'est fait beaucoup d'honneur par les bâtimens publics, les promenades & les embellissemens dont il a orné, pendant son intendance, la ville de Bordeaux. Celle de Nantes, par les soins de M. le duc d'Aiguillon, est devenue en quelque sorte une ville nouvelle : on a entrepris la plus grande partie de sa réconstruction sur un nouveau plan. Nancy, Lunéville, Commercy, enfin, toute la Lorraine, est à peine reconnoissable depuis qu'elle est sous le gouvernement d'un Prince, ami des hommes, qui n'a pas moins à cœur de faire fleurir les arts que les vertus dans ses états. Que de villes ne faudroit-il pas décrire, si on vouloit s'étendre sur toutes celles que l'on s'est attaché à décorer? Il suffit de nommer les principales, telles que Besançon, Metz, la Rochelle, Rennes, Alençon, Tours, Caën, Rouen, Dijon, Nîmes, Montpellier, Marseille, Aix, Lille, Valenciennes, Reims, Versailles, *&c.*, qui ont, pour ainsi dire, changé de face. On voit, par cette énumération, que d'un bout de la France à l'autre, tout annonce la gloire de nos arts, & que tout concourt à rendre ce royaume le plus beau de l'univers.

Ce qui caractérise principalement l'accroissement que l'architecture a reçu sous ce règne, c'est l'art de la distribution des bâtimens. Rien ne nous a

grand Egoût de Paris, entrepris en 1737, de cinq mille cinq cent toises de long, la Garre pour les batteaux de l'approvisionnement de Paris, & les nouveaux Boulevards.

(*a*) J'ai déjà donné, il y a quelques années, de cette manière, tous les détails de la Colonade du Louvre, dans un ouvrage intitulé : *Etudes d'Architecture, contenant les entre-colonnemens, portes, niches, croisées & profils des plus beaux édifices de France & d'Italie.* On peut juger, par cet échantillon, quel profit l'architecture pourroit retirer de nos meilleurs édifices ainsi developpés.

fait plus d'honneur que cette invention. Avant ce temps, on pouvoit dire, avec raiſon, de l'architecture, que ce n'étoit que le maſque embelli d'un de nos plus importans beſoins : on donnoit tout à l'extérieur & à la magnificence. A l'exemple des bâtimens antiques & de ceux d'Italie que l'on prenoit pour modèles, les intérieurs étoient vaſtes & ſans aucune commodité. C'étoient des ſallons à double étage, de ſpacieuſes ſalles de compagnie, des ſalles de feſtin immenſes, des galleries à perte de vue, des eſcaliers d'une grandeur extraordinaire; toutes ces pièces étoient placées ſans dégagement au bout les unes des autres : on étoit logé uniquement pour repréſenter, & l'on ignoroit l'art de ſe loger commodément & pour ſoi. Toutes ces diſtributions agréables que l'on admire aujourd'hui dans nos hôtels modernes, qui dégagent les appartemens avec tant d'art; ces eſcaliers dérobés, toutes ces commodités recherchées qui rendent le ſervice des domeſtiques ſi aiſé, & qui font de nos demeures des ſéjours délicieux & enchantés, n'ont été inventés que de nos jours : ce fut au palais de Bourbon en 1722, qu'on en fit le premier eſſai, qui a été imité depuis en tant de manières.

Ce changement dans nos intérieurs fit auſſi ſubſtituer à la gravité des ornemens dont on les ſurchargeoit, toutes ſortes de décorations de menuiſerie, légères, pleines de goût, variées de mille façons diverſes : on fit dans les garde-robes ces lieux à ſoupape, auxquels on a donné improprement le nom de lieux à l'Angloiſe : on ſupprima les ſolives apparentes des planchers, & on les revêtit de ces plafonds qui donnent tant de grace aux appartemens, & que l'on décore de friſes & de toutes ſortes d'ornemens agréables : au-lieu de ces tableaux, ou de ces énormes bas-reliefs, que l'on plaçoit ſur les cheminées, on les a décorées de glaces, qui, par leurs répétitions avec celles qu'on leur oppoſe, forment des tableaux mouvans qui grandiſſent & animent les appartemens, & leur donnent un air de gaieté & de magnificence qu'ils n'avoient pas. On a obligation à feu M. de Cotte de cette nouveauté (*a*).

Les étrangers ſont dans la plus grande admiration, en voyant nos hôtels modernes diſtribués avec tant d'intelligence, décorés avec tant d'agrémens, & meublés avec tant de goût & d'élégance (*b*) : toutes ces inventions heureuſes valurent la réputation la plus brillante à l'architecture Françoiſe. La plupart des Souverains, pour en profiter, ſe ſont empreſſés d'attirer dans

(*a*) On a vu juſqu'à des cheminées, dont les foyers ſe mouvant ſur un pivot, pouvoient alternativement échauffer deux chambres adoſſées; de ſorte qu'à volonté, & dans un clin d'œil, on fait paſſer le feu tout allumé d'une cheminée dans l'autre.

(*b*) Le Pavillon du Roi à Croix-Fontaine, celui de M. de la Boiſſière à la Barrière-Blanche du fauxbourg Saint Honoré, les Hôtels de la Guiche & de Beuvron, par M. le Carpentier; les nouveaux appartemens du Palais-Royal, & la maiſon dite de Saucour, appartenante à M. le Prince de Soubiſe, derrière la Magdeleine de la Ville-l'Evêque, par M. Contant, ſont entre autres des modèles de diſtributions & de décorations intérieures, auſſi bien que la maiſon de M. de Janvry, rue de Varennes, du deſſein de M. Cartaud, &c.

leurs états des architectes de notre nation. Parcourez (*a*) la Russie, la Prusse, le Dannemarck, le Wirtemberg, le Palatinat, la Bavière, l'Espagne, le Portugal & l'Italie, vous trouverez par-tout des architectes François qui occupent les premières places, indépendamment de nos peintres & de nos sculpteurs. Paris est à l'Europe ce qu'étoit la Grèce, lorsque les arts y triomphoient : elle fournit des artistes à tout le reste du monde.

Il ne seroit pas impossible d'élever en France des édifices aussi recommandables par la matière, que ceux des Grecs & des Romains. On a découvert depuis quelque temps dans nos provinces des carrières de très-beau marbre : près de Fontainebleau, des marbres dont le fond est jaune ; dans le Bourbonnois, des marbres dont le fond est blancheâtre : dans le Limosin, du granit & du porphyre : dans la Guienne, du marbre statuaire, équivalant à celui de Carare. Ce royaume semble une mine où l'on découvre tous les jours de nouvelles richesses (*b*).

Toutes les parties de l'architecture se sont perfectionnées avec elle. L'art de la construction s'est soutenu avec le plus grand succès. On en peut juger par la hardiesse de la bâtisse de l'église de l'Abbaye Royale de Panthemont, par la beauté de l'appareil de la fontaine de la rue de Grenelle, de la tribune de l'église de Saint Sulpice & de la nouvelle église de Sainte Geneviève. Les précautions sur-tout que l'on apporte pour la parfaite exécution de ce dernier monument, doivent le rendre éternel.

On a adopté l'usage fort ancien dans le Roussillon, de former les planchers en briques, que l'on a employées avec succès à l'abbaye Royale de Panthemont, dont nous venons de parler, & au trésor de Notre-Dame, aussi bien qu'aux bâtimens du bureau de la guerre & des affaires étrangères à Versailles. Dans ces deux derniers édifices, il a été construit cinq planchers en briques, les

(*a*) A Pétersbourg, M. la Mothe est le premier architecte : à Berlin, M. le Geay : à Coppenhague, M. Jardin : à Munich, M. Cuvilliers, à Stutgard ; M. la Guepière : à Manheim, M. Pigage : à Madrid, M. Marquet : à Parme, M. Petitot : & l'auteur de cet ouvrage a l'honneur d'être attaché en cette qualité à un Prince souverain d'Allemagne, qui n'est pas moins connu par son goût pour les beaux arts, que par sa générosité à récompenser les talens.

Nos sculpteurs sont également répandus par-tout : M. Sally, à Coppenhague : M. Hutin ; à Dresde : M. Larchevêque, à Stockholm : M. Gillet, à Péterbourg : M. Slotz, qui est à présent à Paris, a fait l'ornement de Rome pendant près de vingt ans. MM. le Lorrain, Tocqué ; Lagrenée, peintres de notre académie, ont été successivement appellés en Russie.

Le Roi de Dannemarck a pour premier peintre M. Leclerc, & vient d'attirer dans ses états M. Marmillaud, ainsi que plusieurs autres Ingénieurs François, pour leur confier la direction des ponts & chaussées de son royaume, à dessein de les faire administrer comme ils le sont en France. Enfin, le Roi d'Espagne pensionne à Paris successivement nombre de ses sujets, pour les perfectionner, chez les plus habiles maîtres, dans toutes sortes d'arts & de métiers. Que de témoignages honorables des talens de notre nation !

(*b*) M. Guettard a découvert, dans plusieurs cantons de la France, des bancs de granit, dont on pourroit tirer des blocs propres à faire des obélisques encore plus considérables que ceux des Égyptiens. (*Mémoires de l'académie des Sciences ; ann. 1751.*)

uns au-deſſus des autres. Comme le bois n'a qu'un période, & qu'il eſt d'ailleurs ſujet aux incendies, il ſeroit à ſouhaiter qu'on le ſupprimât, ſurtout dans les monumens publics, & qu'on employât davantage ces voûtes plattes, dont la conſtruction eſt excellente (*a*).

Il a paru quelques bons ouvrages ſur l'architecture, entre autres l'immenſe recueil de l'architecture Françoiſe, qui contient les plans, profils & élévations de nos plus beaux édifices, accompagnés de diſſertations & de deſcriptions, par M. Blondel, habile profeſſeur de l'académie Royale d'architecture. Cette collection eſt un témoignage évident de la quantité de bâtimens conſidérables en tout genre que la France renferme.

M. d'Argenville, maître des comptes, nous a donné un excellent traité ſur la théorie & la pratique du jardinage, où il développe admirablement les préceptes de cet art, dont le Nautre nous a laiſſé de ſi beaux exemples.

Le livre de M. Boffrand, qui contient la plupart des édifices qu'il a fait exécuter, ſoit en France, ſoit dans les pays étrangers, eſt un des meilleurs ouvrages & un des plus capables pour former d'habiles architectes. On y trouve l'application ingénieuſe des règles de l'art poëtique d'Horace à l'architecture; ce qui prouve que tous les arts, dont le goût eſt la baſe, ont des principes généraux qui leur ſont communs.

Enfin, M. Frezier a fait un traité ſçavant & profond ſur la coupe des pierres, où il développe toute la théorie de cet art, à l'aide du flambeau de la géométrie, dont il éclaire les routines de nos conſtructeurs.

(*a*) Il y a encore d'autres arts ſubordonnés à l'architecture, qui ont fait quelques progrès.

La ſerrurerie a beaucoup acquis : les grilles que Deſtriches a exécutées à Paris pour le Portugal; celles que Damour a faites pour la place du Roi à Nancy, la rampe de la chaire de l'égliſe de Saint Roch, & autres ouvrages en ce genre, montrent à quel degré de perfection cet art eſt parvenu.

La plomberie a éprouvé quelques changemens avantageux. Au plomb coulé en tables, qui eſt fort inégal dans ſon épaiſſeur, on a ajouté le plomb laminé, qui fait une économie réelle, & donne au plomb une conſiſtance égale qu'il n'avoit pas.

On a trouvé le ſecret de dorer ſur le bois & ſur le plâtre, & d'y appliquer le mat & le bruni directement ſans aucun eſpèce de blanc d'apprêt; de ſorte que, par ce moyen, la beauté des profils, la fineſſe & l'eſprit de la ſculpture ne ſont aucunement altérés, comme ils l'étoient de toute néceſſité auparavant par une douzaine de couches de blanc d'apprêt, pour mettre l'or en état de recevoir le bruni. Ce qui ajoute à la bonté de cette pratique, c'eſt de n'être point ſujette à s'écailler; & de rendre la dorure ſur le bois auſſi belle que l'or moulu appliqué ſur les métaux.

On a inventé une eſpèce de détrempe ou peinture à murailles, qui exempte de regratter les anciens bâtimens, pour leur donner la même couleur que s'ils étoient neufs : en l'appliquant ſur une pierre quelque griſe qu'elle ſoit, elle la rend comme ſi elle ſortoit de la carrière, ſans craindre que cette nouvelle couleur ſoit momentanée, & qu'elle puiſſe produire d'autre effet que ce qui arrive à la longue ſur des pierres nouvellement employées & taillées. Un autre avantage de cette peinture ſur le regrattage, c'eſt qu'elle n'a aucune épaiſſeur, & ne ſçauroit altérer ni les profils, ni les ornemens.

Il a été découvert auſſi un nouveau maſtic impénétrable à l'eau : ſi on en met une couche de cinq ou ſix lignes d'épaiſſeur ſur une terraſſe bien carrelée, ou que l'on en faſſe ſeulement les joints des dalles de pierre, lorſqu'elle eſt ainſi couverte, il n'y a pas à craindre que les eaux endommagent ſoit les voûtes, ſoit les planchers qui ſont au-deſſous.

ARTICLE

ARTICLE II.

DES PONTS ET CHAUSSÉES.

JAMAIS les grands chemins n'ont été si magnifiques, si commodes, si bien entretenus : leur perfection est un monument de ce règne, dont on est redevable au zèle infatigable de M. Trudaine pour le bien public. Que de chemins nouveaux n'a-t-on pas entrepris? que de montagnes & de rochers immenses n'a-t-on pas coupés avec la plus grande dépense, pour les rendre plus doux, plus faciles pour les voitures? Il n'y avoit pas, au commencement de ce siècle, quatre grandes routes bien pavées, d'une certaine étendue; aujourd'hui on va d'une ville à l'autre, on fait des cinquante lieues entre des avenues d'arbres, au milieu desquelles est une belle chaussée solidement pavée : on traverse la France de tous les sens dans les plus beaux chemins du monde. Il n'y a rien de comparable en Europe.

Il a été construit, sur nos fleuves & sur nos rivières, un grand nombre de ponts du premier & du second ordre. Le pont d'Orléans sur la Loire, exécuté sous la conduite de M. Hupeau, qui a neuf arches, & environ douze cent pieds de long (a), est peut-être le plus bel ouvrage que l'on ait fait en ce genre. Toutes ces levées, portées jusqu'à près de cinquante pieds de hauteur dans une étendue très-considérable le long des bords de cette rivière, sont des ouvrages dignes des Romains; & le pont de Tours, que l'on exécute, égalera tous ces travaux.

Plusieurs changemens avantageux, introduits dans la construction des ponts, sont des preuves authentiques des efforts que l'on fait pour perfectionner cette partie.

M. Pitrou, habile ingénieur des ponts & chaussées, a imaginé de supprimer les crèches, qui sont des espèces d'empattemens que l'on donnoit ci-devant aux piles des ponts au niveau des basses eaux : il fit voir qu'elles étoient inutiles & contraires au bien de l'ouvrage, tant parce qu'elles occasionnent des affouillemens, que parce qu'elles diminuent la voie des arches pour le passage de l'eau : & depuis on n'en a plus fait usage.

On peut compter parmi ces nouveautés, la méthode dont M. de Regemorte s'est servi pour vaincre les difficultés qui s'opposoient à l'exécution du pont de Moulins sur l'Allier. Après que le bâtardeau d'enceinte fut établi, on reconnut, lorsqu'on entreprit d'en épuiser les eaux, qu'il y avoit au moins, en cet endroit, trente pieds de sable, par-dessous lequel elles sourcilloient continuellement; de sorte que non-seulement

(a) La maîtresse arche a cent quatre pieds, & celle du pont de Mante, que l'on bâtit, en a cent vingt.

l'épuiſement paroiſſoit impoſſible, mais qu'il étoit encore impraticable d'enfoncer, avec ſolidité, les pieux convenables pour aſſeoir les piles. Le moyen qu'employa cet ingénieur, pour applanir ces obſtacles, eſt tout-à-fait induſtrieux. Il prit ſuffiſamment de claies pour remplir la ſuperficie de l'eſpace compris entre les batardeaux; il les fit couvrir de ſix pouces de terre-glaiſe. Pendant que les pompes jouoient avec la plus grande vivacité, il fit deſcendre ces claies ainſi chargées bien quarrément, & toutes enſemble, ſur le ſable. Il fit mettre enſuite par-deſſus cette terre-glaiſe un fort plancher de madriers, ſur lequel on éleva un maſſif de pierre de taille en forme de radier de ſept à huit pieds d'épaiſſeur, lequel comprima ce ſable mouvant, & s'enfonça juſqu'à ſon niveau. Par cette opération, il empêcha l'eau de ſourciller davantage; les épuiſemens purent s'exécuter comme à l'ordinaire: & ce radier, qui fut continué ſous toute la traverſée de la rivière, à l'endroit du pont, ſervit de fondation aux piles, qui ſe trouvèrent conſtruites auſſi ſolidement que ſur un fond excellent.

Mais la nouvelle manière de conſtruire les ponts ſur les grandes rivières, ſans batardeaux ni épuiſemens, eſt une invention bien plus recommandable. Pour en ſentir l'importance, il faut ſe rappeller que, lorſqu'il s'agit de fonder un pont, l'uſage ordinaire eſt de faire un batardeau d'enceinte qui enveloppe l'emplacement d'une ou de deux piles, & qui coupe toute communication avec l'eau de la rivière. On ſçait avec combien de dépenſes & de peines on parvient à faire les épuiſemens de l'eau compriſe dans ce batardeau à force de pompes. Une multitude d'ouvriers eſt employée jour & nuit à cette opération, qu'il faut le plus ſouvent continuer juſqu'à ce que la maçonnerie ſoit hors de l'eau. Une crue inopinée; des eaux qui ſourcillent, dérangent la plupart du temps tous ces travaux: à chaque pas on ſe trouve arrêté par des difficultés. Ainſi, un nouveau procédé de conſtruction, capable d'obvier à ces inconvéniens à la fois longs & diſpendieux, ne pouvoit qu'être extrêmement utile.

Ce fut à l'occaſion de la conſtruction du pont de Saumur, que M. de Voglie, ingénieur des ponts & chauſſées, employa en 1758, avec le plus grand ſuccès, cette nouvelle méthode. Comme la Loire a en cet endroit trois cent toiſes de largeur, & depuis huit juſqu'à vingt pieds de profondeur, l'expérience qui a été faite de cette conſtruction, ne doit laiſſer aucun doute ſur ſa ſolidité.

Cet Ingénieur, après avoir reconnu l'endroit où il vouloit fonder les piles de ſon pont, commença par en entreprendre une. Pour cet effet, il entoura ſon emplacement par un échaffaudage d'enceinte; il fit enſuite enfoncer, ſuivant la méthode uſitée, les pilotis convenables pour fonder ſa pile juſqu'au refus du mouton. La grande difficulté étoit de couper bien de niveau ces

pilotis enfoncés au fond de l'eau. Il y parvint, à l'aide d'une ſcie très-induſtrieuſe (*a*), inventée par M. Perronet, premier ingénieur des ponts & chauſſées, laquelle eſt conſtruite de façon que, de deſſus l'échaffaud d'enceinte, elle peut aller couper les pieux de niveau juſqu'à douze pieds ſous l'eau. Ce qu'il y a d'admirable, c'eſt qu'à cette profondeur, elle manœuvre avec une telle préciſion, qu'il n'y a pas trois lignes de différence du niveau entre les pieux des deux extrémités de la pile.

Pendant que l'opération du pilotage s'exécutoit auſſi ſimplement, M. de Voglie faiſoit conſtruire, ſur les rives de la rivière, un caiſſon ou batteau avec des bords fort élevés, & à peu près de la grandeur de la pile. Après qu'il fut achevé, il fut mis à flot, & conduit dans l'endroit piloté. En le chargeant, on le fit échouer dans la direction convenable, & on aſſujettit le fond de ce batteau, composé à deſſein d'un fort grillage de charpente, ſur la tête de ces pieux préparés de niveau exprès pour le recevoir. Dans ce batteau, on éleva à ſec la maçonnerie de cette pile, ſuivant l'art. Quand elle fut hors de l'eau, & que l'on jugea que les mortiers avoient pris corps, on démonta les bords de ce batteau qui avoient été diſpoſés à cet effet, leſquels ſe mirent à flot en deux parties. La même méthode fut employée ſucceſſivement pour toutes les autres piles. C'eſt l'opération la plus avantageuſe par ſes ſuites, que l'on ait imaginée depuis long-temps. Elle évite les frais conſidérables & l'embarras des épuiſemens : au lieu de quatre cent hommes qu'ils exigent, neuf ou dix hommes font toute la manœuvre. Ce qui n'eſt pas moins utile, c'eſt qu'on peut prévoir par cette méthode la dépenſe de ces ſortes d'ouvrages, qui eſt près de moitié moindre que par les procédés ordinaires. Enfin, le peu d'embarras de cette conſtruction met à même de fonder, en une campagne, un pont quelque conſidérable qu'il ſoit (*b*).

(*a*) On trouve la deſcription de cette ſcie dans l'architecture hydraulique de M. Belidor.

(*b*) En Angleterre, il avoit été fait une ſemblable tentative, de fonder un pont ſans épuiſemens : un nommé Labellie, architecte Italien, en fit l'eſſai au pont de Weſtminſter ſur la Tamiſe; mais il s'en faut bien que ſa méthode ſoit auſſi ſolide que celle employée au pont de Saumur. Il conſtruiſit ſes piles dans des caiſſons qu'il fit enſuite échouer dans les emplacemens qui leur étoient deſtinés, ſans les arrêter ſur un fond ſolidement préparé : auſſi s'eſt-il fait, autour de ces piles, quantité d'affouillemens qui ont occaſionné depuis des réparations conſidérables, & beaucoup de déſagrément à l'auteur.



ARTICLE III.

DE L'ARCHITECTURE NAVALE.

DEPUIS environ vingt ans, nous ſommes les maîtres de l'Europe dans l'art de conſtruire les vaiſſeaux. On peut en rapporter l'époque à la naiſſance du livre de M. Bouguer, intitulé le *Navire.* Il réuſſit le premier, dans cet ouvrage, à appliquer la géométrie à ces ſortes de conſtructions. Avant ce temps, tous les conſtructeurs de France, ainſi que le pratiquent encore ceux des pays étrangers, & même de l'Angleterre, ne ſuivoient que des routines qu'ils ſe tranſmettoient les uns aux autres. Le haſard décidoit ordinairement de la bonté d'un vaiſſeau.

M. Duhamel du Monceau, inſpecteur-général de la Marine, ne contribua pas moins au degré de perfection où cet art eſt parvenu. Il fit venir à Paris les principaux élèves qui ſe deſtinoient à devenir conſtructeurs. Il leur apprit à raiſonner leurs travaux. Par d'excellentes leçons fondées ſur les mathématiques, il leur démontra la manière de calculer les capacités d'un vaiſſeau, & les dimenſions qu'il convenoit de donner à ſes différentes parties, afin de lui procurer les bonnes qualités qu'il doit avoir. Il leur enſeigna comment il faut s'y prendre pour qu'un navire porte mieux la voile, ou gouverne mieux dans un voyage qu'il ne faiſoit auparavant; quelle hauteur il faut donner aux batteries, comment on diminue le roulis & le tangage; enfin, comment on empêche la trop grande dérive d'un vaiſſeau. Ces leçons formèrent d'habiles conſtructeurs: MM. des Laurier, Gautier, Grognard, Coulon & Olivier exécutèrent des bâtimens qui leur donnèrent beaucoup de réputation. Les Anglois avouent eux-mêmes que nous les ſurpaſſons dans la conſtruction des vaiſſeaux. Tout le monde ſçait que, lorſqu'ils nous eurent pris, au commencement de la dernière guerre, l'Invincible de ſoixante & quatorze canons, ils le trouvèrent d'un ſi beau modèle, & ſi excellent voilier, qu'ils le copièrent & en ordonnèrent ſucceſſivement trente-ſix ſemblables dans leurs chantiers, & abſolument dans les mêmes dimenſions. Ils en firent encore exécuter ſept pareils au Magnanime, qu'ils nous prirent enſuite. Rien ne fait mieux l'éloge de la perfection que cet art a acquis parmi nous, que l'adoption que les Anglois ont faite de nôtre conſtruction.

(a) Les Elémens de l'architecture navale, ou le Traité-pratique de la conſtruction des vaiſſeaux, par M. Duhamel, eſt le meilleur livre que l'on ait écrit ſur cette matière.

ARTICLE IV.

DE LA PEINTURE.

Notre académie royale de peinture jouit actuellement de la première réputation. Aucune ne possède des artistes aussi célèbres ; aucune ne produit des chefs-d'œuvre aussi multipliés. M. Lemoine a été un des excellens peintres qui aient illustré la France. Son plafond de l'apothéose d'Hercule à Versailles, est un des plus grands ouvrages de peinture qui soit exécuté ; & peut-être n'y en a-t-il pas de plus beau. Les compositions des tableaux de l'histoire d'Esther & de celle de Jason ont fait aussi beaucoup d'honneur à de M. Troys.

M. Carlo - Wanloo, par tous les ouvrages que nous voyons sortir successivement de son pinceau, & qui lui ont mérité la place de premier peintre du Roi, nous dédommage de la perte de ces habiles gens. Ses tableaux de l'histoire de S. Augustin, celui du sacrifice d'Iphigénie pour le Roi de Prusse, ainsi que ses ouvrages de chevalet, feront, dans tous les temps, la gloire de notre école Françoise. On admirera toujours sa manière de draper, de bien lier ses plis, sa netteté singulière de pinceau, sa fermeté de touche ; enfin, la force & la beauté de son coloris.

Si l'on vouloit parcourir les nombreux ouvrages de tous les peintres qui se sont signalés sous ce règne, on remarqueroit une foule de productions mémorables en tout genre. De ce nombre, seroient les tableaux d'église de M. Restout, si recommandables par leur vaste composition, ainsi que par les effets piquans de la perspective : le plafond de la chapelle de la Vierge à Saint Roch, par M. Pierre ; les ouvrages de M. Boucher, si connu par son génie poëtique, galant & voluptueux. On y verroit encore célébrer les productions de MM. Deshays, Vien, Doyen & autres, qui annoncent, par leurs talens marqués, les plus grands succès dans le genre de l'histoire.

Pour les portraits à l'huile, MM. Rigault & Michel Vanloo en ont fait de comparables à ceux de Van-Dyck ; & pour les portraits en pastel, personne n'a égalé M. de la Tour.

Les animaux ont eu des peintres supérieurs dans MM. Desportes & Oudry. M. Parocel a été unique pour représenter les batailles. La peinture même d'architecture a fait un nom à M. Machy : les vues perspectives des intérieurs des églises de Sainte Geneviève & de la Magdeleine, sont des tableaux achevés.

Nous avons principalement deux peintres qui se distinguent chacun dans un genre qui leur est propre : l'un est M. Greuse, fidèle imitateur de la nature ; il s'est fait de la réputation par la vérité de ses tableaux ; le Père de

famille lisant la bible à ses enfans, le Contrat de mariage, & autres, lui ont valu beaucoup d'éloges : l'autre, est M. Vernet, qui est incomparable pour les marines, les soleils levant ou couchant, les tempêtes & les naufrages; il a sur-tout un talent singulier pour imiter cette perspective aërienne qui fait le charme inestimable de la peinture. Toutes ces vues des ports de mer de Marseille, de Toulon, de la Rochelle, & de la pêche du thon, sont des tableaux du premier mérite : tout le monde convient qu'on ne sçauroit pousser plus loin ce genre de peinture.

Rien n'annonce mieux combien cet art se soutient en France avec éclat, que ce grand nombre de peintres supérieurs; & il s'en faut bien que je les aie tous nommés.

Seroit-il possible, je ne dis pas seulement en Italie, mais dans le monde entier, de se procurer ailleurs qu'à Paris, un spectacle dont nous jouissons depuis 1735; je veux parler de ce sallon où l'on expose, tous les deux ans, ces chefs-d'œuvre réunis de nos Phidias & de nos Appelles? Que de modèles sans nombre, la peinture, la sculpture & la gravure, n'y étalent-elles pas? Est-il rien de comparable à ce triomphe de nos arts, & qui doive donner aux étrangers une plus grande idée de leurs progrès? L'école Françoise a l'avantage de réunir tous les genres qui caractérisent séparément les écoles Romaines, Vénitiennes & Flamandes; composition, dessein, coloris. Lorsqu'elle sera plus ancienne, peut-être n'hésitera-t-on pas à lui donner la préférence sur toutes les autres. Les réputations ont un point de maturité.

La peinture réussit, il n'y a pas longtemps, à donner à notre auguste Monarque un de ces éloges qui saisissent l'ame par la vérité de leur application. M. Amedée Vanloo, peintre de notre académie, attaché à S. M. Prussienne, avoit représenté, sur un tableau de chevalet, toutes les Vertus qui servent à former un grand Prince, avec leurs attributs. Rien n'étoit mieux composé & plus agréable que cette peinture : elle paroissoit faite sans dessein; mais, en la regardant au travers d'un verre à facettes, toutes les têtes de ces figures se réunissoient pour former le portrait du Roi parfaitement ressemblant; & le reste des Vertus concouroit à achever son buste. Quoique ce méchanisme d'optique ne soit pas nouveau, l'application en parut neuve & heureuse. Jamais louange ne fut plus ingénieuse ni plus délicate.

Quelques autres peintres se sont encore fait remarquer dans différens genres moins importans. M. Massé a excellé dans la peinture en mignature; de même que MM. Rouquette & Durand dans la peinture en émail (*).

(*) Il y a un nouveau procédé de peinture en mignature qu'a donné M. de Montpetit, & qu'il a nommé *Peinture éludorique*, dans laquelle il dépouille cette peinture de son huile, & attache les couleurs sur le tableau en traversant l'eau avec le pinceau : ensuite il met un mordant très-transparent, sans couleur, pour fixer solidement un cryſtal sur la peinture, lorsqu'elle est finie.

La propriété que l'essence de thérébentine a de dissoudre la cire, de manière qu'elle pourroit être employée au lieu d'huile, pour délayer les couleurs, donna occasion de tenter, il y a une douzaine d'années, de retrouver la peinture à l'encaustique des anciens, qui étoit une espèce de peinture en cire que l'on passoit au feu, & dont Pline parle dans ses ouvrages. M. le comte de Caylus, & M. Bachelier peintre du Roi, firent à ce sujet, séparément, diverses tentatives. Mais il paroît que la gloire d'avoir plus heureusement rencontré, est due à M. Bachelier. Ce peintre fit différens tableaux opérés par inustion (comme le dit cet auteur ancien), entre autres un cheval de grandeur naturelle, qui fut admiré, & qui fit voir que ce genre de peinture n'est pas moins agréable que celui à l'huile.

On a fait, sous ce règne, deux découvertes importantes pour conserver les tableaux : la première est celle de M. Picaut, qui a trouvé le moyen de donner un nouvel être aux tableaux usés de nos grands maîtres, en les transportant sur une nouvelle toile, sans rien leur ôter de leur coloris. C'est ce même artiste qui a trouvé le secret de transporter sur une toile les tableaux à fresque de dessus les murailles, aussi bien que les peintures sur bois, sans les altérer en aucune manière (*a*).

La seconde est celle de M. Loriot, qui a imaginé de fixer la peinture au pastel, sans lui ôter ni la fleur, ni la fraîcheur des couleurs ; ce qui donne à ces sortes d'ouvrages la solidité de ceux qui sont peints à l'huile, les met à l'abri de l'humidité qui les détruisoit, & perpétue la durée des ouvrages en ce genre, qui sont dignes de passer à la postérité. L'académie de peinture a accordé à ce secret les certificats les plus authentiques. (*b*).

(*a*) On prétend que, pour changer de toile un tableau, toute l'opération consiste à appliquer sur sa peinture une toile collée, pour entretenir solidement toutes ses parties : on le renverse ensuite sur une table où on l'arrête. Par derrière ce tableau, on verse, sur toute sa surface, de l'eau-seconde qui mange la vieille toile & la sépare de la peinture. Après cela, on substitue, à la toile usée que l'on a enlevée, une toile neuve qu'on applique sur le corps de peinture avec de la colle-forte ordinaire. Lorsqu'elle est suffisamment sèche, on retourne le tableau entre les deux toiles; on imbibe la première que l'on a placée sur la face de la peinture : aussitôt qu'elle est détachée, on lave tout doucement le dessus du tableau pour en faire disparoître les marques de la colle, & l'opération est faite.

(*b*) Lorsqu'on veut fixer le pastel, il faut prendre une certaine quantité d'alun bien broyé ; le faire dissoudre dans deux verres d'eau commune très-claire ; y jetter ensuite pour quatre ou cinq sols de colle de poisson coupée fort menue, que l'on laisse tremper pendant vingt - quatre heures : alors on retire l'alun, & on fait bouillir ce mélange d'eau & de colle; imprégnée d'alun, sur un réchaud, pour obliger la colle à se fondre entièrement. La liqueur étant encore bien chaude, on la passe à travers un linge blanc, & on la verse dans une grande bouteille de verre, où l'on a mis auparavant trois chopines de bonne eau - de - vie non colorée, mais au contraire bien pure & bien claire : enfin, l'on y ajoute un bon verre d'esprit de vin. On finit par verser le tout dans un bassin plus grand que le tableau ; on y plonge un moment la superficie de sa peinture, que l'on tient bien horisontalement, afin qu'elle touche la liqueur au même instant dans toutes ses parties, en prenant bien garde qu'elle n'approche le fond du vase. Le tableau retiré, toujours bien horisontalement, on le laisse égouter & sécher dans cette position, en le suspendant par ses extrémités. Rien n'étant dérangé, à l'aide de ces précautions, le pastel acquiert toute la solidité possible ; il n'a plus à craindre l'humidité ; il a un lustre qui lui tient lieu de glace, dont on peut se passer sans aucun risque. (*Journal économique*, nov. 1763.)

On a vu, avec ſurpriſe, M. Lyen trouver le moyen de reſſuſciter le tableau de la Léda du Corrège, acheté à l'inventaire de M. Coypel, premier peintre du Roi, 16000 livres, dont la tête avoit été coupée & jettée au feu par ordre de feu M. le duc d'Orléans. Il attrapa, avec une telle perfection, la manière du Corrège & l'expreſſion de cette tête, qu'on ne peut ſe perſuader qu'il y ſoit arrivé d'accident.

Enfin, un ouvrage excellent qui a paru ſur la peinture, eſt celui de M. Watelet, de l'académie Françoiſe, ſi connu par ſon goût pour les beaux arts. Il a fait pour les peintres, ce que Boileau a exécuté pour les poëtes. On trouve, dans ſon livre intitulé l'*Art de peindre, poëme en quatre chants*, les réflexions les plus judicieuſes, qui ſont comme autant de leçons ſur toutes les parties de cet art.

ARTICLE V.

DE LA SCULPTURE.

Les progrès de la ſculpture, au jugement des connoiſſeurs, paſſent pour être ſupérieurs à ceux de la peinture. Nous avons en effet des artiſtes en ce genre qui méritent d'être mis en parallèle, non-ſeulement avec ceux du ſiècle dernier, mais encore avec les plus habiles ſtatuaires de l'antiquité. Citer leurs ouvrages, c'eſt faire l'énumération d'autant de chefs-d'œuvre : tels ſont les chevaux que l'on voit à l'abbreuvoir de Marly, exécutés par M. Couſtou; les ſculptures de la fontaine de la rue de Grenelle, & la ſtatue équeſtre de Louis XV à Paris, par M. Bouchardon ; les monumens que les villes de Rennes & de Bordeaux ont érigés au Roi; & le mauſolée du cardinal de Fleury, par M. Lemoyne, ſculpteur de l'académie ; le tombeau de M. Languet de Gergy, dans l'égliſe de Saint Sulpice, & celui du cardinal d'Auvergne, par M. Slotz ; toutes ces ſtatues pleines de vie, de M. Falconet, ce ſculpteur des Graces; le Mercure dont Sa Majeſté a fait préſent au Roi de Pruſſe ; la ſtatue pédeſtre de Louis XV à Reims; enfin, le mauſolée du maréchal de Saxe (*a*) par M. Pigalle. Tous ces morceaux précieux annoncent

(*a*) Ce monument de la magnificence & de la reconnoiſſance de notre auguſte Monarque, pour les ſervices ſignalés de ce grand Général, doit être érigé à Straſbourg en marbre blanc, dans l'égliſe Luthérienne de Saint Thomas où il eſt inhumé. C'eſt un des plus grands ouvrages qui ait été exécuté en ſculpture ; il a vingt pieds de face ſur vingt-cinq de hauteur. La penſée en eſt ſublime. Ce héros eſt repréſenté debout, cuiraſſé, avec un bâton de commandement à la main. Derrière lui, eſt une pyramide accompagnée de différens trophées. Sur le devant, on voit un tombeau que la Mort entre-ouvre d'une main, & de l'autre, elle montre une horloge de ſable au Maréchal. Ce guerrier eſt repréſenté dans l'action d'avoir déjà fait un pas pour deſcendre dans le tombeau : la France éplorée, aſſiſe ſur un des degrés qui y conduiſent, arrête ce Général, & repouſſe la Mort. A droite de ce mauſolée, on voit un aigle renverſé ſur le dos, les aîles dé-

annoncent que cet art est porté au plus haut degré, & que nous sommes parvenus aux jours les plus florissans de la sculpture.

On voit, par ce coup d'œil, que nos arts libéraux concourent à l'envi à illustrer ce règne. Pour contribuer de plus en plus à leur progrès, le Roi a fait des fondations dans plusieurs des principales villes du royaume. Il a établi à Bordeaux en 1744, & à Reims en 1760, une école de dessein, aussi-bien que des académies de peinture, sculpture & architecture dans les villes de Toulouse, de Marseille & de Rouen. A chacune de ces deux dernières académies, Sa Majesté a affecté une somme de 3000 livres par an, pour son entretien, les gages des professeurs, les modèles & les prix distribués annuellement aux élèves.

Il faut encore ajouter l'école particulière que le Roi a établie à Paris sous la direction de son premier peintre, où nos jeunes artistes, qui remportent les prix de peinture & de sculpture de l'académie, sont entretenus à ses dépens, pendant quelques années, avant de les envoyer en Italie, pays qui a la réputation d'être classique pour ceux qui cultivent les beaux arts. Le but de ce dernier établissement est de perfectionner les élèves & de les fortifier, afin qu'ils soient en état de tirer plus de profit des études qu'ils doivent faire ensuite à Rome, d'après les beaux ouvrages qu'on y admire. Peut-être, relativement à la gloire actuelle de nos arts, ne devroit-il point y avoir d'autre école que la Françoise, pour former le goût de nos jeunes artistes. Des échaffauds ne doivent subsister qu'autant de temps qu'ils sont nécessaires pour construire un édifice; mais ils cessent d'être utiles, dès qu'il est entièrement fini. La France est à présent assez riche de son propre fonds, pour pouvoir se passer de tous les secours étrangers.

Jettons les yeux sur tous les beaux édifices qui embellissent ce royaume; sur cette immense collection de tableaux de tous les grands maîtres des différentes écoles que le Roi possède; sur celle de M. le duc d'Orléans; sur la foule d'excellens modèles qui décorent nos églises, nos palais, nos cabinets particuliers, les salles de notre académie de peinture; sur cette quantité de statues qui ornent nos places, nos jardins Royaux, nos monumens publics: & rendons cette justice à tant de chefs-d'œuvre, de croire que leurs études pourroient suffire pour développer les talens de nos jeunes artistes, & pour nous dispenser de rendre à l'Italie un hommage devenu superflu.

Faisons encore réflexion que la France offre aujourd'hui un spectacle bien différent de l'Italie. On ne rencontre plus, dans cette ancienne patrie des arts, que des modèles inanimés : en voyant ce qu'ont été les Raphaël, les

ployées, un léopard terrassé qui expire, un lion qui paroît agité de frayeur; animaux qui sont les symboles de l'Allemagne, de l'Angleterre & de la Hollande, dont ce grand homme a triomphé. Vers le bas, est une figure allégorique de la Force, qui a le coude sur une massue, & la tête appuyée sur sa main, paroissant abymée dans la plus profonde douleur.

Michel-Ange, les Palladio, & tous ces artiſtes du ſiècle des Médicis, on regrettte de n'en plus retrouver aucun qui leur reſſemble. Nous avons pris la place de ces hommes célèbres ; les bienfaits de nos Rois ont naturaliſé leur génie dans ces climats : oſons jouir de nos avantages ; & montrons que le temps eſt enfin arrivé où notre nation doit, à ſon tour, ſervir de modèle aux autres (*a*).

ARTICLE VI.

DE LA GRAVURE.

Un des arts, dont la perfection ſemble perſonnelle à la France, eſt l'art de la gravure en taille-douce. Depuis ſon invention, on n'a point encore vu d'auſſi habiles artiſtes, & en auſſi grand nombre, qu'aujourd'hui. Que de modèles n'ont-ils pas produit ! L'eſtampe d'Hercule filant auprès d'Omphale, par M. Cars, eſt miſe en parallèle avec ce qu'on a de mieux gravé dans le genre de l'hiſtoire. M. Balechou, par ſon portrait du Roi de Pologne, père de Madame la Dauphine, & ſur-tout par cette Tempête d'après M. Vernet, ſi eſtimée des connoiſſeurs, où le burin imite avec tant de vérité l'écume de la mer agitée, mérite de tenir un rang diſtingué parmi les François qui ſe font honneur dans cet art. Les portraits de M. Boſſuet, évêque de Meaux, & de M. Samuël Bernard, par M. Drevet le fils, ſont des ouvrages ſupérieurs ; ainſi que ceux de M. le comte de Saint-Florentin, & de M. le marquis de Marigny, par M. Wille : enfin, les eſtampes gravées par M. Dupuis, repréſentant les monumens que les villes de Rennes & de Bordeaux ont fait élever en l'honneur de Louis XV ; les fêtes données par le Roi, gravées & deſſinées par M. Cochin ; & toutes les vues des ports de mer du royaume, exécutées par ce même artiſte, conjointement avec M. le Bas, convainquent que ce ſiècle eſt celui des plus excellens graveurs en tout genre.

Une des plus grandes entrepriſes que l'on ait vues, eſt le recueil de toutes les peintures dont le Brun a décoré la grande gallerie de Verſailles, & les deux ſallons qui l'accompagnent, gravées par nos premiers Artiſtes, avec la plus grande ſupériorité, d'après les deſſeins de M. Maſſé, peintre du Roi. On prétend que cet ouvrage a coûté trente années de travail à cet auteur.

Les gravures des peintures qui embelliſſent le dôme des Invalides, exécutées par M. Cochin père, ſont auſſi des travaux conſidérables. La fameuſe gallerie de Dreſde, que le feu Roi de Pologne, Electeur de Saxe, a fait

(*a*) Jouvenet & le Sueur n'ont jamais paſſé les Alpes, & ſont parvenus à être d'excellens peintres. Perrault & Boffrand ont été de très-habiles architectes, ſans avoir vu l'Italie. M. Lemoyne, un de nos ſculpteurs de réputation, n'a jamais été à Rome. Tous ces habiles gens prouvent qu'il pourroit s'en former d'autres ſans ce ſecours.

graver à Paris, & qui a occupé tant d'années nos meilleurs graveurs, est encore un de ces ouvrages où nos gens à talens se sont distingués.

Le goût de la nation pour la gravure s'est si considérablement étendu & multiplié, qu'on en a décoré nos principaux ouvrages de littérature. On leur a, en quelque sorte, donné une nouvelle vie, en les embellissant de vignettes & de frontispices agréables, qui réunissent, aux compositions les plus ingénieuses, tout ce que l'art de la gravure a de plus séduisant & de plus recherché. M. Cochin, émule des Calot, des le Clerc, des la Belle, & leur supérieur pour le dessein, s'est signalé dans ce genre. Les vignettes de la traduction de Virgile par l'abbé des Fontaines, celles des œuvres de Boileau, de Piron, de Lucrèce, de l'abbrégé chronologique de l'histoire de France, *&c.*, ne font pas moins d'honneur à son crayon qu'à son burin. On doit encore à cet artiste la perfection de la gravure des deux cent soixante & seize planches qui composent la magnifique édition des Fables de la Fontaine, lesquelles ont été exécutées sous sa direction, d'après les desseins de M. Oudri, par nos meilleurs graveurs; ouvrage que l'on peut mettre au rang des plus importans que ce siècle ait produit.

Sans vouloir parcourir tous les livres qui ont été ornés de nos chefs-d'œuvre, nous nous bornerons à citer l'édition des œuvres de Corneille, que M. de Voltaire vient de nous donner, au profit de la nièce de ce grand homme: les frontispices de M. Gravelot, qui précèdent chacune de ces pièces, ne sont pas moins recommandables par leurs desseins, que par leurs gravures, qui ont été exécutées, en grande partie, par M. le Mire, que nous avons cru devoir préférer pour graver les différens Monumens en l'honneur du Roi, qui décorent notre ouvrage.

Dans le genre de la gravure d'architecture, MM. Blondel, l'oncle & le neveu, architectes du Roi, ont beaucoup excellé. Nos plus beaux édifices de France, qui ornent le recueil de l'architecture Françoise, ont, pour la plupart, été gravés sous leurs yeux & par leurs soins. L'intelligence qu'ils y ont répandue, prouve que, pour bien graver l'architecture, il faut la bien dessiner.

Cet art s'est enrichi de quelques découvertes. On a trouvé le moyen d'imiter en gravure le grain du crayon de Sanguine, de manière à tromper les yeux; invention qui rend ces sortes d'estampes équivalentes à des desseins pour ceux qui veulent apprendre à dessiner : on a encore imaginé d'imiter le lavis de l'encre de la Chine; procédé qui ne sera pas aussi adopté, à cause de son peu de solidité.

Le secret de graver des planches en couleur, à l'aide de différens cuivres, fut apporté en France en 1735, par un peintre Allemand, nommé le Blond. Il grava de cette manière des tableaux d'histoire, des portraits, & des détails d'anatomie si bien représentés, qu'ils imitoient la peinture.

Le gouvernement, qui ne néglige rien de tout ce qui peut concourir au progrès des arts, le fixa à Paris par une pension & par les bienfaits du Roi, à condition qu'il formeroit des élèves, & qu'il donneroit son secret (*a*) : on est instruit qu'il consiste dans trois couleurs, qui produisent, par leur mêlange, autant de teintes qu'il en puisse naître de la palette d'un habile peintre. Chacune de ces couleurs est distribuée à l'aide d'une planche particulière, la planche jaune, la planche bleue, la planche rouge.

La gravure en bois, par les talens de M. Papillon, a été portée aussi loin qu'elle peut aller. Les culs-de-lampe, dont on a orné la grande édition des Fables de la Fontaine dont nous avons parlé précédemment, ont été gravés de cette manière, & ne déparent point cet ouvrage.

M. Duvivier père a égalé, & peut-être surpassé tous ceux qui l'ont précédé pour la gravure des médailles; il l'a emporté sur ses prédécesseurs, par la hardiesse de son exécution & le fini de ses ouvrages. Pour voir des chefs-d'œuvre peut-être inimitables en ce genre, il n'y a qu'à considérer le revers de la médaille de la paix en 1738, & celui de la médaille qui a été gravée cette même année à l'occasion des guerres intestines de Genève, appaisées par le secours de la France; ou bien enfin, le revers de la médaille que la ville de Bordeaux a fait frapper à l'occasion du monument qu'elle a élevé en l'honneur du Roi. Tous les bâtimens de cette place, malgré leur extrême petitesse, sont représentés avec un art, une précision & un fini qu'on ne croyoit pas pouvoir atteindre.

Pour la gravure en pierre précieuse, il n'y a personne qui ne connoisse les talens de M. Guai; il est en ce genre ce que M. Duvivier a été pour les médailles.

On a inventé en 1758 un nouveau procédé pour graver en pierre, qui passe pour abbréger les trois quarts du travail, & met en état de faire en ce genre des travaux supérieurs à ceux des anciens, soit en bas-reliefs, soit en creux, soit en ronde-bosse, sur les pierres les plus dures, & par conséquent les plus capables de résister aux injures des temps : c'est M. Rivaz à qui on en a l'obligation (*b*). Nous avons vu graver par cet artiste le triomphe de LOUIS XV à la bataille de Fontenoy, imité d'après la médaille frappée à cette occasion, sur une pierre de jade, qui est, comme l'on sçait, une pierre verdâtre tirant sur la couleur olive, beaucoup plus dure que le porphyre, & qu'on ne peut parvenir à tailler qu'à l'aide de la poudre & de la pointe de diamant. Rien n'est plus propre à éterniser les faits mémorables que cette invention; & cette victoire méritoit d'être célébrée d'une manière aussi immortelle.

(*a*) Ce secret a été publié en 1756, dans un volume *in*-8°.
(*b*) *Année littéraire* 1758, page 311, première partie.

ARTICLE

ARTICLE VII.

DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE.

LA MUSIQUE est un des arts qui a éprouvé les plus grands changemens. M. Rameau, musicien de génie, toujours fécond, toujours varié, a découvert, dans la base fondamentale, les vrais principes de la mélodie & de l'harmonie : par ce moyen, il a assujetti à des règles sûres un art qui ne paroissoit en avoir que d'arbitraires. Le caractère de sa musique est de peindre les différentes passions avec une vérité & une énergie admirables.

Hyppolite & *Aricie*, en 1733, est la première époque de la révolution de la musique en France. Les *Indes galantes* qui suivirent cet opéra, ainsi que *les Talens lyriques*, *Pygmalion*, *Castor & Pollux*, *Platée*, *Zoroastre*, *Dardanus*, *&c.*, méritèrent à M. Rameau la réputation du premier musicien de la nation. La plupart de ses symphonies & de ses airs de danse se jouent dans les pays étrangers avec les opéra Italiens : c'est le plus bel éloge que l'on puisse faire de sa musique.

D'autres musiciens ont aussi composé des opéra qui ont eu du succès. M. Destouches, *les Elémens*; M. Mouret, *les Fêtes de Thalie*, & *les Amours des Dieux*; MM. Rebel & Francœur, *Pyrame & Thisbé*, & *Zélindor*, petit acte charmant; enfin, M. Rousseau de Genêve, *le Devin du Village*, qui est une des plus agréables productions, pour les paroles & la musique, qui aient paru sur notre théâtre.

Dans la musique instrumentale, nombre de musiciens se sont signalés par leur exécution. C'est à M. le Clair que les violons François ont le plus d'obligation. Il leur a montré la manière de vaincre les difficultés de cet instrument, par les ouvrages sçavans & corrects qu'il a composés. MM. Guignon, Guillemain & Cupis passent pour d'excellens violons, aussi-bien que MM. Pagin & Gaviniès.

Tous les autres genres ont eu des hommes supérieurs : M. Danguy, pour la vielle; M. Blavet, pour la flûte; M. Charpentier, pour la musette; MM. Couperin, Calvière, Clairambaut & Balbatre, pour l'orgue.

Les concerts spirituels n'ont été établis qu'en 1725, par M. Philidor, de la musique du Roi, père de celui qui compose aujourd'hui de si agréables opéra dans le genre Italien. Ces concerts ont été, comme l'on sçait, longtemps dirigés par M. de Mondonville, maître de la chapelle du Roi, dont nous avons quelques opéra agréables, & qui s'est fait un nom par la beauté de ses motets. Ses ouvrages sont remplis d'images & de tableaux dignes des plus grands maîtres. Il a surpassé Lalande dans ses motets *Venite*

exultemus; *Dominus regnavit*; *Cœli enarrant*; *In exitu Israël*, & son *De profundis*.

Des voix admirables ont également ravi nos oreilles. On se souviendra long-temps de M[lle]. le Maure, qui, par l'étendue de sa voix, par la beauté de son organe, a peut-être surpassé toutes celles qui ont jamais chanté sur nos théâtres. M[lle]. Fel, par ses sons enchanteurs, a fait, dans un autre genre, les charmes de notre spectacle. Personne n'a poussé aussi loin que M. Gelyotte les talens & le goût du chant François : avant M. Legros, qui a une si belle haute-contre, & qui donne tant d'espérances, il sembloit impossible de le remplacer. M. Benoist de la musique du Roi, aussi-bien que MM. Thevenard & Chassé, ont passé pour de très-belles basses-taille.

La révolution que M. Rameau a opérée dans la musique Françoise, nous a rapproché insensiblement du goût de la musique Italienne, dont celle de Lully est si opposée : elle nous a mis à portée de la sentir, de la goûter; tous les jours elle acquiert de nouveaux partisans, & elle fait de plus en plus les délices de notre nation. Quelques-uns de nos musiciens ont essayé d'approprier les plus agréables airs des Italiens, les plus jolies ariettes de leurs intermèdes & de leurs opéra bouffons, à des paroles Françoises. Le succès prodigieux de la *Servante Maîtresse* de M. Baurans, a prouvé, malgré les assertions de M. Rousseau de Genêve, que l'on pouvoit réussir. D'autres, au contraire, ont composé de vraie musique Italienne, dont ils ont embelli quantité de petits opéra François (*a*), qui sont journellement goûtés du public. Les *Troqueurs*, le *Peintre amoureux de son modèle*, *On ne s'avise jamais de tout*, *le Roi & le Fermier*, *le Maréchal*, ainsi que plusieurs autres opéra comiques dans ce genre, multiplient & renouvellent tous les jours nos plaisirs, & font, par le grand concours des spectateurs, la gloire & la fortune du théâtre où ils sont représentés. MM. Dauvergne, Duni & Philidor, &c., se sont sur-tout fait remarquer dans cette nouvelle carrière.

LA DANSE est la partie la plus brillante de notre Opéra. Il y a un genre, qu'on nomme opéra-ballet, qui n'a pas peu contribué à la perfection où cet art est parvenu depuis quarante ans. L'*Europe galante* de M. de la Mothe avoit donné la première idée de ce spectacle, que les *Amours des Dieux*, les *Elémens*, les *Fêtes de Thalie*, les *Talens lyriques*, &c., développèrent ensuite avec tant d'applaudissemens. » C'est, de tous les ouvrages » du théâtre lyrique, le plus agréable aux François; la variété qui y règne, » le mêlange aimable du chant & de la danse, les fêtes galantes qui se succèdent avec rapidité, une foule d'objets piquans qui paroissent dans ces

(*a*) En Allemagne & en Italie, ces peuples, prévenus contre nos drames en musique, sont revenus de leur prévention en faveur du nouveau genre de nos pièces en ariettes. Je les ai entendues applaudir sur le théâtre de Manheim, autant qu'à Paris.

» ſpectacles, forment un enſemble charmant qui plaît univerſellement (*a*) «.

Depuis ce temps principalement, on a fait uſage de la chorégraphie (*b*), ou de l'art de noter la danſe à l'aide de caractères & de figures démonſtratives, qui expriment toutes les poſitions & tous les mouvemens que l'on peut faire en danſant; de ſorte que l'on peut dire préſentement, ainſi que l'a remarqué un de nos auteurs, que l'on danſe à livre ouvert, de même que l'on dit que l'on chante à livre ouvert.

M. Lani, compoſiteur des ballets de l'Opéra, & lui-même excellent danſeur pantomime, ſe diſtingue beaucoup dans la compoſition des danſes, par le deſſein, l'invention, les figures toujours nouvelles, toujours intéreſſantes. Ses ballets font la réputation de ce ſpectacle : celui des Bacchantes dans *Enée & Lavinie*, avec la paſſe-à-caille, ainſi que les ballets de *Pyrame & Thiſbe*, ſont très-eſtimés.

M. Dupré a été le plus grand danſeur de ſon ſiècle, & qui peut-être ait exiſté; il ſembloit que les Graces l'avoient doué à plaiſir pour la danſe. Les applaudiſſemens ne finiſſoient point toutes les fois qu'il paroiſſoit ſur le théâtre, & qu'il exécutoit ces belles chaconnes des *Indes Galantes*, des *Fêtes de Polymnie*, de *Naïs* : le public l'avoit ſurnommé le grand Dupré, à cauſe de l'excellence de ſon talent. M. Veſtris aujourd'hui, malgré la ſupériorité du ſien, ne le fait pas encore oublier.

Aucune danſeuſe n'a égalé Mlle. Lani pour la légèreté & la préciſion; elle fait, pour ainſi dire, autant de pas que de notes : &, pour les danſes gracieuſes, Mlles. Salé & Puvignée ont été incomparables.

Il faudroit donner une liſte de tous nos danſeurs & de toutes nos danſeuſes, ſi on vouloit détailler les différens talens qui ont brillé dans ce genre. Le petit nombre qu'on vient de nommer, ſuffit pour convaincre que la danſe s'eſt ſoutenue avec le plus grand éclat. L'eſtime ſingulière que les étrangers font de nos ballets, & l'empreſſement qu'ils témoignent pour attirer nos danſeurs, fait mieux leur éloge que tout ce qu'on pourroit dire.

Enfin, M. Noverre, par les ballets qu'il a fait exécuter ſur le théâtre de Stutgard en Allemagne, avec tant de ſuccès, auſſi-bien que par le *ballet Chinois*, & celui de la *Fontaine de Jouvence*, que nous avons vu ſur le théâtre de la Comédie Italienne, s'eſt acquis une grande réputation : leurs figures ſont poëtiques, piquantes & variées : Il a de plus couronné ce talent par des écrits très-eſtimés ſur la danſe.

Il n'y a pas juſqu'aux décorations de notre Opéra, entre les mains du chevalier Servandoni, qui n'aient mérité la plus grande célèbrité. Le Palais du Soleil dans l'opéra de *Phaëton*, celui de Ninus dans *Pyrame &*

(*a*) *Encyclopédie*, au mot *Ballet*.
(*b*) L'art étoit plus ancien; mais on ne s'en ſervoit pas, à cauſe de la grande ſimplicité des danſes.

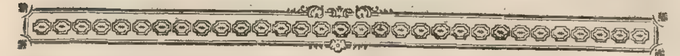
Thisbé, la mosquée de *Scanderberg*, &c., formèrent les plus agréables spectacles, & donnèrent des idées de l'architecture la plus noble & la plus séduisante (*a*). Ce fut ce même artiste qui représenta, sur le théâtre de la salle des machines aux Tuileries, cette belle *Descente d'Enée aux enfers*, que l'on se rappellera toujours avec plaisir, où tout Paris crut voir réaliser le sixième livre de l'Enéide de Virgile, tant l'illusion étoit parfaite, tant cet artiste avoit sçu répandre de vérité dans la composition de ses machines & de ses tableaux.

C'est ainsi que tous les genres de talens se sont déployés de nos jours : on peut même dire qu'ils ont formé sur le théâtre lyrique un espèce d'enchantement. Ces temps resteront dans la mémoire des hommes, où un Rameau composoit ces admirables opéra ; où une le Maure faisoit entendre la plus belle voix du monde ; où un Gelyotte, par le goût de son chant, donnoit un charme inimitable à la musique Françoise ; où un Dupré déployoit ces graces qui n'étoient qu'à lui ; où une Lani enchantoit les regards par sa légèreté surprenante ; où son frère faisoit exécuter ces ballets si bien dessinés ; où enfin un Servandoni animoit tous ces talens extraordinaires par les plus belles décorations qu'on vît jamais.

(*a*) Il y a quelques machines de l'Opéra, que l'on a jugées dignes d'être conservées. Dans l'Opéra des *Fêtes de l'Hymen*, la machine des cataractes du Nil, avec le vol rapide & surprenant du dieu, qui, partant du haut des cataractes, se précipitoit, en maître suprême de tous ces torrens, dans les flots irrités, excita la surprise des spectateurs, & ne fit pas moins d'honneur à M. Arnoult, machiniste du Roi, pour l'invention, que le foudroiement des Titans, & la machine pour escalader le ciel dans l'opéra de Naïs. M. Girault, qui a fait la décoration de la salle de la Comédie Italienne, & la méchanique de la nouvelle salle de l'Opéra dans le château des Tuileries, depuis qu'il dirige les machines de ce théâtre, nous donne aussi de temps en temps des nouveautés ingénieuses. Le public a beaucoup applaudi, entre autres, à la destruction du palais d'Armide, dont toute l'architecture étoit exécutée en relief, de même qu'aux changemens qu'il a introduits dans l'imitation des tempêtes, en substituant, au ciel fixe qui étoit d'usage pour terminer l'horizon, un ciel mobile qui représente les changemens successifs & les variations de l'air pendant les orages : invention qui augmente beaucoup l'illusion de ces sortes de spectacles.



DES



DES PRINCIPAUX ARTS MECHANIQUES.

ARTICLE PREMIER.

DE L'AGRICULTURE.

Le gouvernement ne s'eſt jamais davantage occupé des moyens de perfectionner & d'encourager l'agriculture. Il eſt de plus en plus pénétré du grand principe de M. de Sully, que les revenus de la nation ne ſont aſſurés qu'autant que les campagnes ſont peuplées de riches laboureurs; que les dons de la terre ſont les ſeuls biens inépuiſables; & qu'un état ne fleurit qu'autant que l'agriculture y eſt en vigueur.

Le grand Colbert n'avoit pas aſſez tourné ſes regards vers cet art; & ſembloit l'avoir ſacrifié aux manufactures. D'excellens écrits ont éclairé la France ſur ſes vrais intérêts; la nature a été épiée & ſaiſie de tous les côtés où elle pouvoit être utile. Il s'eſt formé pluſieurs ſociétés d'agriculture, en Bretagne, en Normandie, en Flandres, dans le Limoſin & à Paris, dont quelques-unes ont déjà produit des obſervations très-intéreſſantes & d'une utilité générale. Les meilleurs procédés des étrangers, & ſur-tout des Anglois, ces premiers cultivateurs du monde, ont été appropriés à la culture de nos terres. Enfin, nous avons publié les recherches les plus importantes ſur les différentes parties de cet art, le nourricier de tous les autres. On ne peut trop annoncer ces découvertes précieuſes; elles méritent qu'on y inſiſte de préférence, à raiſon de leur plus grande utilité, pour le bonheur de la nation.

M. Duhamel du Monceau, ſi connu par ſon zèle patriotique pour les progrès de nos arts utiles, eſt le premier qui nous ait éclairés ſur les avantages de la culture des terres. Il a célébré le ſyſtême de M. Tull (*a*), dont il a démontré l'excellence des principes, qui conſiſtent principalement à cultiver les plantes quand elles ſont ſorties de terre, & à augmenter la fertilité du terrein, non pas uniquement par les fumiers, mais encore par les labours fréquens, qui, briſant & diviſant la terre, favoriſent puiſſamment ſa végétation. Afin que la ſemence ſe répande plus uniformément ſur la terre, cet Anglois propoſe auſſi un nouveau ſemoir (*b*) qui forme des rigoles à la pro-

(*a*) Cet ouvrage eſt intitulé: *Traité de la culture des terres, ſuivant le ſyſtême de M. Tull*, phyſicien Anglois, qui a auſſi imaginé la manière de châtrer le poiſſon dans les étangs; ce qui le rend plus gros & d'un meilleur goût.

(*b*) Ce ſemoir a été l'origine de quantité d'autres ſemoirs nouveaux.

fondeur & à la diſtance qu'on deſire, dans leſquelles le grain, en tombant, eſt enterré auſſitôt.

Ce qu'il y a de plus intéreſſant dans ce ſyſtême, c'eſt la diviſion des champs en planches & en plates-bandes. M. Tull veut que, ſur chaque planche, on sème deux ou trois rangées de grains; qu'entre chaque rangée, il y ait une ſéparation de ſept à huit pouces; & que les plates-bandes, c'eſt-à-dire, l'eſpace vuide qui ſépare les planches, aient encore quatre ou cinq pieds de largeur. Plus de deux cent expériences faites en différens endroits du royaume, démontrent que le terrein de ces plates-bandes, que l'on pourroit regarder comme perdu, contribue au contraire à augmenter la récolte; & que c'eſt un moyen sûr pour les poſſeſſeurs de terre de doubler leur revenu, ſans augmenter leurs dépenſes. Chaque grain de froment, au lieu de deux ou trois tuyaux qu'il auroit ſuivant la culture ordinaire, en produit vingt & trente; de ſorte que, ſi on pouvoit répandre ces trente tuyaux dans les plates-bandes, la terre ſeroit auſſi couverte que ſi on l'avoit enſemencée à l'ordinaire, avec la différence que les épics ſont beaucoup plus gros, ſuivant la nouvelle méthode; d'où il s'enſuit qu'une récolte eſt plus abondante.

M. Patulo nous a développé un autre procédé pour l'amélioration des terres, qui conſiſte à les rectifier par leur mêlange & la juſte application de divers engrais connus; la marne, le ſable, la craie, *&c.* Il propoſe d'enclorre les terres à la manière d'Angleterre; c'eſt-à-dire, d'en former des enclos de quinze à trente arpens, bordés de foſſés de cinq à ſix pieds de large, & de trois ou quatre de profondeur, avec une haie vive d'épines, où il veut qu'on plante, de vingt en vingt pieds, ſur la même ligne, un chêne, un orme, un hêtre, ou autres arbres qui ſervent à fortifier cette haie, & fourniſſent des bois utiles. Ces haies produiroient des avantages très-conſidérables: elles garantiroient les grains de toute eſpèce de beſtiaux & de bêtes fauves qui peuvent y venir paître, & faire dans l'hyver, quand la terre eſt molle, plus de dégât encore avec leurs pieds: elles empêcheroient l'entrée aux payſans qui vont, dans l'automne, dépouiller les chaumes au grand détriment de la terre pour laquelle ils ſont un excellent engrais naturel: de plus, ces haies échaufferoient & changeroient en quelque ſorte le climat; elles garantiroient les grains, & les troupeaux que l'on pourroit faire parquer toute l'année, des rigueurs de l'hyver, & des vents froids & deſtructeurs du printemps; par-là, les récoltes ſeroient moins tardives & plus abondantes. Enfin, ces foſſés ſerviroient à deſſécher & à égouter les terres des pluies, & les tiendroient en état d'être labourées preſque en tout temps.

Cet auteur veut encore qu'on sème la moitié des terres en herbages artificiels pour les beſtiaux, & le reſte en froment, en orge, excluant les ſeigles, les jachères, les avoines employées pour la nourriture des chevaux; & re-

commandant de les nourrir de préférence avec de l'orge, ainſi qu'on le pratique avec ſuccès en Angleterre, en Eſpagne & en Barbarie, où ces animaux ſont les meilleurs & les plus courageux du monde.

Avant ce ſyſtême, il avoit paru un ouvrage excellent au ſujet des prairies artificielles (*a*), où l'on apprend le moyen de fertiliſer les terreins ſecs & ſtériles des différentes provinces du royaume. L'auteur ayant obſervé que tout le ſecret de l'agriculture conſiſte à proportionner les amendemens au beſoin des terres, & que les plus mauvaiſes pourroient, par ce moyen, devenir fertiles, a imaginé de les rendre toutes fécondes les unes par les autres. Il propoſe d'abord de mettre en prairies de ſainfoin les terreins les plus maigres pour avoir de quoi nourrir les beſtiaux, & de tirer enſuite de ces beſtiaux les engrais propres à fertiliſer les autres terres. C'eſt à peu près la quatrième partie d'une ferme qu'il veut qu'on emploie en prairies artificielles ; elle produira de quoi nourrir la quantité de beſtiaux néceſſaire pour procurer les amendemens. Le profit que le fermier retirera des beſtiaux qu'il élèvera en plus grand nombre, le dédommagera avec uſure du produit des bleds & autres grains que cette quatrième partie lui rapporteroit. Comme il eſt néceſſaire de renouveller le ſainfoin tous les cinq ou ſix ans, il conviendra de faire ce renouvellement dans un autre quart de la ferme, & d'aller ainſi en continuant juſqu'à ce qu'on ſoit parvenu au dernier quart ; de ſorte qu'en une vingtaine d'années environ, la prairie artificielle ſe ſera promenée dans toute l'étendue des terres qu'on voudra mettre en bonne culture. Rien ne pourroit davantage peupler les campagnes & les enrichir, que l'agriculture pratiquée ſuivant cette méthode.

M. le marquis de Turbilly a donné des mémoires ſur les défrichemens, qui ont excité l'attention du miniſtère. Le Roi a donné un arrêt pour les encourager dans tout ſon royaume, par lequel il exempte de toute taille & impoſition, pendant l'eſpace de dix ans, tous ceux qui entreprendront à l'avenir de défricher les terres incultes, & les mettront en valeur, de quelque manière que ce ſoit. Il s'eſt déjà formé pluſieurs compagnies pour entreprendre des défrichemens conſidérables ; de ſorte qu'à l'aide des encouragemens qu'on ne ceſſe de prodiguer à l'agriculture pour lui donner une nouvelle activité, avec le temps, on verra diſparoître cette quantité de terres ſtériles & incultes que l'on remarque dans quantité d'endroits de la France.

M. Tillet ayant découvert la cauſe qui noircit & corrompt les grains de bled dans les épics, & trouvé le moyen de prévenir ces accidens funeſtes à nos moiſſons, S. M., à laquelle il préſenta ſa diſſertation, voulut elle-même être témoin des expériences qui y ſont rapportées, & chargea

(*a*) Cet ouvrage eſt intitulé : *Les Prairies artificielles, ou Lettres à M. de *** ſur les moyens de fertiliſer les terreins ſecs & ſtériles dans la Champagne & dans les autres provinces du royaume.*

l'auteur de les exécuter en grand, ſous ſes yeux, à Trianon.

Ces expériences ayant eu tout le ſuccès qu'on pouvoit deſirer, le Roi ordonna qu'elles fuſſent imprimées & diſtribuées dans les campagnes à tous les laboureurs, afin qu'ils en en fiſſent leur profit. Leur réſultat eſt que la vraie cauſe des bleds cariés réſide dans la pouſſière des grains corrompus, & non dans les brouillards auxquels on les attribuoit auparavant; que le grain le plus ſain qu'on a noirci de cette pouſſière, reçoit, par une contagion rapide & une communication très-intime, le venin qu'elle renferme; lequel venin s'incorpore dans les grains, qui, une fois infectés, ſe convertiſſent en une pouſſière noire; & qu'enfin, pour en préſerver le bled, le remède eſt le plus ſimple (*a*) & le moins coûteux; de ſorte qu'en l'employant, on peut s'aſſurer qu'aucune maladie ne pourra infecter l'eſpérance de la moiſſon.

Il n'eſt pas douteux que toutes ces expériences & ces nouveaux procédés ſont très-propres à rendre la France plus riche en bled par la ſuite, ſûr-tout quand on y joindra la nouvelle méthode de conſerver les grains de M. Duhamel, qui conſiſte principalement à étuver le bled avant de le ſerrer, de manière qu'il caſſe ſous la dent net comme un grain de ritz; & enſuite à entretenir ce deſsèchement par un ventillateur (*b*). Ce procédé non ſeulement fait perdre toute humidité au grain, mais encore détruit toute ſemence d'inſectes.

Au ſurplus, quelques découvertes que l'on faſſe dans cet art, il eſt à craindre que ſes progrès dans l'exécution ne ſoient toujours très-lents. En tout pays, les cultivateurs tiennent ſingulièrement aux uſages de leurs ancêtres; ils ſont tous à peu près auſſi entêtés que l'étoient autrefois les Irlandois, qu'on ne put jamais perſuader, par aucun raiſonnement, de faire tirer les charrues

(*a*) Ce remède, qui a été publié par ordre du Roi, conſiſte à prendre de l'eau de leſſive de cendres communes de bois neuf & dur. La doſe eſt deux pintes d'eau contre une livre de cendre dans un cuvier. On les remue de temps en temps avec un bâton; on fait chauffer cette eau à tel degré que l'on veut, en la mettant par partie ſur le feu; à l'aide d'une chaudière, dont on verſe ſucceſſivement l'eau bouillante ſur celle qui eſt froide. Au bout de trois jours, quand les cendres ſont bien précipitées, & l'eau devenue bien claire, on la ſoûtire au-deſſus du niveau des cendres dans un autre cuvier; enſuite, ſur cette eau de leſſive, on jette un peu de chaux vive, dans la proportion à peu près de deux onces par pinte d'eau. On fait encore chauffer cette eau pour bien diſſoudre cette chaux. Pendant qu'elle eſt encore tiède, on met, dans un panier d'oſier bien ſerré, un ou deux boiſſeaux de grains à la fois; on le plonge dans le cuvier, de manière que l'eau de leſſive pénètre cette ſemence que l'on remue légèrement avec la main. Quand on juge le grain bien imbibé de cette eau, on retire la corbeille; on la laiſſe bien égouter au-deſſus du cuvier; on fait sècher le grain ſur une table ou ſur un drap. Alors il eſt en état d'être ſemé quand on le veut; & on continue la même opération pour d'autres grains.

(*b*) De pareils greniers établis dans nos provinces ſeroient de la plus grande utilité. On y pourroit conſerver une très-grande quantité de bled auſſi long-temps que l'on voudroit, dans un très-petit eſpace, & ſans frais d'entretien; d'autant que le ventillateur, pour raffraîchir les grains, peut être mû, ſoit par un moulin à eau, ſoit par un moulin à vent. En 1756, je fus appellé en Dauphiné pour conſtruire à Grenoble un ſemblable édifice. J'en fis tous les deſſeins & les développemens, dont quelques circonſtances imprévues arrêtèrent l'exécution. Mais il eſt à croire que, ſi l'eſſai de ces greniers, avec des ventillateurs, avoit été fait une fois en grand, leur avantage eſt ſi ſenſible, qu'ils ſeroient bientôt imités par-tout.

charrues avec des harnois, parce que leurs pères avoient eu de tout temps l'habitude de les attacher à la queue des chevaux : on ne put les y contraindre que par la force.

Une nouvelle perfection que l'on vient de donner à la manière de moudre le bled, contribuera à augmenter la quantité de farine que l'on a coutume d'en tirer. M. Maliſſet, boulanger de Paris, vient d'inventer une nouvelle méthode de moudre le bled & de le blutter, qui cauſe au grain un déchet moins conſidérable, & détache la farine de ſa petite enveloppe plus parfaitement que par la méthode ordinaire. On a éprouvé que huit muids de ſon, acheté au marché, & qui ne pouvoit plus être bon que pour les beſtiaux, en ſe ſervant de ſon procédé, il en avoit été tiré encore trois muids de bonne farine. Enfin, il eſt d'expérience qu'à l'aide de la manière de moudre & de blutter de ce boulanger, la quantité de bled ſuffiſante pour nourrir ſix cent perſonnes, produit de quoi en nourrir ſept cent, ſans rien diminuer au pain de ſa qualité. L'eſſai qu'il en fait en grand à notre hôpital-général depuis quelques années, ne laiſſe aucun doute ſur cette nouvelle richeſſe que nous procure une invention ſi intéreſſante pour le peuple, puiſqu'elle eſt capable d'augmenter par-tout le royaume la quantité de farine d'un ſixième.

On tiroit ci-devant de l'étranger la garence, qui eſt une eſpèce de plante dont les teinturiers font une grande conſommation pour les teintures en rouge vif : le Roi a accordé toutes ſortes de privilèges & d'exemptions à ceux qui, s'occupant à deſſécher des marais, rendront ces terreins propres à produire de la garence ; & depuis on en a fait en différens endroits des plantations conſidérables.

Tous ces accroiſſemens de l'agriculture, joints aux encouragemens qu'on lui prodigue, & ſur-tout à la permiſſion que le Roi vient d'accorder pour le libre commerce des grains ; non ſeulement de province à province, mais encore chez l'étranger, annoncent les plus grands avantages, & ne ſçauroient manquer de mettre bientôt le comble à la proſpérité du premier de tous les arts & au bonheur des cultivateurs. Tout ſemble nous promettre ces jours heureux, après leſquels ſoupiroit le grand Henri (*a*).

(*a*) On ſçait que, quelque temps avant que de mourir, ce bon Prince diſoit à M. le duc de Sully : *Je veux, avant qu'il ſoit un an ou dix-huit mois, qu'il n'y ait pas un payſan dans mon royaume qui ne puiſſe mettre une poule dans ſon pot le dimanche.* Paroles remarquables, qui devroient être gravées dans le cœur de tous les Souverains.



ARTICLE II.

DE L'HORLOGERIE.

IL s'en falloit beaucoup que l'horlogerie fût, le siècle dernier, dans l'état florissant où elle est aujourd'hui; à peine y avoit-il quelques horlogers passables. On fut obligé, sous la régence de M. le duc d'Orléans, d'envoyer chercher à Londres d'habiles ouvriers, à dessein d'établir à Versailles & à Saint-Germain des manufactures d'horlogerie. Quoique ces établissemens n'aient pas subsisté longtemps, ils servirent à exciter la plus grande émulation parmi les horlogers de Paris. M. Gaudron se distingua particulièrement, par une pendule ingénieuse, dont le poids est remonté par un ressort, & que l'on a imitée depuis en diverses manières.

M. Sully ne laissa pas de contribuer encore au progrès de l'horlogerie à peu près dans le même temps: ce fut lui qui inventa cette machine qui sert pour fendre les dents des roues des horloges, & qui a retenu son nom; à cause de la précision qu'elle apporte dans ces sortes d'opérations.

Mais c'est principalement à M. Julien le Roy que l'horlogerie Françoise doit sa réputation, par les soins qu'il s'est donnés de former d'habiles ouvriers, qui étoient fort rares avant lui. Il introduisit les changemens les plus avantageux dans les pendules à répétition. (*a*) Pour rendre les pièces de leur quadrature plus grandes & plus solides, & pour pouvoir plus facilement en appercevoir les défauts, s'il s'y en trouvoit, il augmenta la place de la quadrature, & en transposa les pièces de dessous le cadran, où elles étoient gênées & cachées, sur la platine du nom, où elles sont en vue, & à l'aise. Par cet arrangement, toutes les pièces sont devenues plus grandes, plus faciles à exécuter; & leur effet est infiniment plus sûr. Cette rectification est si avantageuse qu'elle a été imitée par tous les horlogers, & qu'elle a fait oublier les répétitions d'Angleterre; ce qui a fait dire agréablement à M. de Voltaire, à cette occasion, après la bataille de Fontenoi: *Le maréchal de Saxe & Julien le Roy ont battu les Anglois.*

La batte-levée des montres (élévation que l'on remarque au-dessus de la fermeture de la boëte, qui étoit auparavant de niveau avec le cadran) est de l'invention de ce célèbre horloger; l'adoption générale que l'on a faite de cet arrangement en fait l'éloge. On n'a plus exécuté depuis de montre sans batte-levée.

M. Julien le Roy est encore le premier qui a trouvé le moyen de construire les grosses horloges d'une manière bien plus simple. A la place des onze pièces dont la cage de ces sortes d'ouvrages étoit composée ci-devant, il en

(*a*) Extrait d'une lettre de M. le Roy l'aîné, fils, insérée dans l'*Année littéraire*, année 1757.

a ſeulement conſervé le chaſſis horizontal inférieur ; ce qui a rendu ces horloges moins diſpendieuſes, & beaucoup plus faciles à exécuter (*a*).

Indépendamment de cet horloger, cette capitale a produit pluſieurs très-habiles maîtres, qui joignent à beaucoup de théorie une très-grande dextérité de main. MM. Thiouſt, Bertoud & le Paute, ont fait d'excellens traités ſur cet art. Ce dernier, ſur-tout, a inventé une conſtruction de verges de pendule, qui corrige plus exactement que toutes les autres l'allongement ou le raccourciſſement cauſé par le chaud & par le froid.

De tous les morceaux d'horlogerie, celui qu'on regarde comme ſupérieur pour l'induſtrie & le talent qu'il a fallu pour en diriger les différens mouvemens, c'eſt la pendule que l'on remarque dans les appartemens du Roi à Verſailles; laquelle a été exécutée ſous la conduite de M. Paſſement, par M. Dauthiau. Elle fait mouvoir une ſphère armillaire d'un pied de diamètre, qui repréſente, avec la plus grande exactitude, tout le ſyſtême de l'univers ſuivant Copernic. On y voit le Soleil au centre; les planettes attachées à leur orbe, faiſant leurs révolutions au tour de lui, ſuivant l'ordre des ſignes, c'eſt-à-dire d'Occident en Orient, dans leurs temps périodiques connus. Mercure eſt le plus proche du Soleil ; enſuite Venus ; puis la Terre avec la Lune, qui tourne au tour d'elle ; après Mars ; puis Jupiter, & enfin Saturne. Le Zodiaque avec ſes douze ſignes, l'Ecliptique, l'Equateur; rien n'y eſt oublié. Toutes ces révolutions de planettes ſont aſſez préciſes, ſuivant le jugement de l'académie des Sciences, pour ne pouvoir s'écarter d'un degré en deux ou trois mille ans, ſuivant les calculs de M. Paſſement (*b*). De plus, cette pendule eſt à répétition & à ſonnerie; elle marque le temps vrai & le temps moyen, l'année, le quantième du mois, celui de la Lune, ſes phaſes; elle renferme même un baromettre. En un mot, elle exécute tout ce que pourroit faire une bonne pendule qui n'auroit pas un ſyſtême de planettes à faire mouvoir. C'eſt un chef-d'œuvre admirable d'induſtrie.

ARTICLE III.

DE L'ORPHÉVRERIE.

AUCUN orfévre n'a encore autant excellé que MM. Germain père & fils : tous leurs ouvrages ſont regardés comme des morceaux précieux, où l'élégance & le

(*a*) On a trouvé, en dernier lieu, le moyen de perfectionner encore plus cette partie de la groſſe horlogerie, par l'application d'un énorme pendule par ſa longueur & ſa peſanteur, qui fait aller ces horloges avec la plus grande juſteſſe. M. la Rocque vient d'en exécuter une à l'hôtel-de-ville de Bordeaux, dont le pendule a cinquante-quatre pieds de longueur, & pèſe ſept cent livres; laquelle horloge eſt très-bien entretenue dans ſon mouvement, par un poids de ſix livres.

(*b*) *Extrait des regîtres de l'académie Royale des Sciences*, année 1759.

fini ne le disputent qu'au génie de la composition & à l'art de rendre les objets toujours nouveaux & agréables. La plupart des tables des Souverains de l'Europe sont ornées de leurs chefs-d'œuvre, & manifestent jusqu'à quel point ils ont poussé cette partie de l'industrie Françoise.

Ils ont trouvé le moyen de dorer l'argent d'une manière supérieure à toutes celles qui sont connues, laquelle imite l'or avec une telle perfection, qu'à la seule vue on ne sçauroit distinguer les pièces d'or d'avec celles qu'ils ont dorées. Leur dorure s'applique sur l'argent de Paris, au lieu que la dorure de Strasbourg n'a pu s'appliquer jusqu'à présent que sur de l'argent à bas titre.

En 1756, on introduisit un changement très-considérable dans la manière de travailler les ouvrages d'orfévrerie. La méthode usitée, lorsque les pièces d'argenterie n'étoient pas rondes, & qu'on y vouloit des filets ou des moulures sur leurs arrêtes, étoit de les faire de deux parties; & d'ajouter après coup à la pièce d'argent, préparée au marteau, plat ou assiette, &c., une bordure fondue & moulée qu'on y joignoit en la soudant; ce qui étoit sujet à toutes sortes d'inconvéniens. La vaisselle étoit moins pure & moins solide: de plus, les bordures fondues n'étant point toujours portées à la marque ordonnée pour la police de l'orfévrerie, se trouvoient assez souvent d'un titre inférieur à celui de la pièce: enfin, la soudure occasionnoit du verd-de-gris. M. Balzac, orfévre de Paris, trouva le moyen de travailler les bordures & les filets, quelque forme qu'ait la pièce, sur la pièce même, à l'aide d'un tour qu'il inventa. Il fixe le plateau d'argent, préparé au marteau à l'ordinaire, sur une platine perpendiculaire à l'arbre du tour, & il le contient par une rosette, dont la figure règle & détermine celle qu'on veut donner à la bordure de la pièce, quelle que soit sa forme (*a*).

Cette invention ingénieuse a contribué beaucoup au progrès de notre orfévrerie. Il en résulte, non-seulement une grande promptitude dans l'opération, mais encore une grande perfection dans l'ouvrage.

ARTICLE IV.

DE LA FONDERIE.

Il y a apparence que la méthode dont on se servoit le siècle dernier pour fondre les statues équestres colossales d'un seul jet, n'étoit rien moins qu'infaillible. Le dessous du ventre du cheval de la statue équestre de Louis XIV, à Paris, avoit manqué à la fonte: on fut obligé de rétablir ensuite cette partie, & d'ajouter plusieurs pièces en différens endroits de ce monument. Lorsqu'on voulut se servir, il y a une vingtaine d'années, de ce procédé

(*a*) *Extrait des regîtres de l'académie des Sciences*, 29 mai 1756.

à

à l'occaſion de la fonte de la ſtatue équeſtre de Louis XV, pour la ville de Bordeaux, la bronze ne remplit que la moitié de l'ouvrage : à l'exception des parties inférieures, telles que les pieds, le ventre du cheval, & les jambes du Roi, tout le reſte avoit manqué ; la matière s'étoit échappée du moule, & s'étoit frayé un chemin au travers des terres. Sans la hardieſſe incroyable du fondeur Varin, qui oſa entreprendre de réparer cet accident par ſon habileté à fondre après coup cette partie ſupérieure, en ſorte que l'une & l'autre ſe joignent parfaitement, & comme ſi elles avoient été coulées d'un même jet, il auroit fallu de toute néceſſité recommencer un ouvrage auſſi diſpendieux.

M. Gor, commiſſaire des fontes de l'Arſenal (*a*), au ſujet de la fonte de la ſtatue de Louis XV, à Paris, imagina un procédé plus heureux pour aſſurer ſes opérations. Au lieu de faire couler le métal du haut en bas du moule, comme dans un pot, ainſi qu'on le pratiquoit précédemment, ce qui rendoit toujours la fonte mal-propre & terreuſe, il la fit refluer du bas en haut ; c'eſt-à-dire, qu'il fit paſſer ſa matière par toutes les parties inférieures de la ſtatue, pour la faire arriver dans toutes les parties ſupérieures. Par ce moyen, il aſſura le ſuccès de ſa fonte : &, en ſuivant cette méthode, il eſt preſque impoſſible de manquer aujourd'hui ces ouvrages, quelques conſidérables qu'ils ſoient. La ſtatue de Louis XV, à Rheims, a été fondue de cette manière, & a confirmé la ſupériorité de cette invention. Ainſi on ſe ſouviendra à jamais que le monument érigé au Roi, par la ville de Paris, eſt l'époque de la perfection de cet art.

On peut ajouter, pour ce qui regarde la main-d'œuvre de cette ſtatue, qu'il n'y en a peut-être jamais eu aucune, ſoit ancienne, ſoit moderne, qui ait été réparée avec autant de ſoin ; on diroit, en l'examinant de près, que c'eſt un morceau d'orfévrerie. Le célèbre Bouchardon a porté l'attention juſqu'au point que tous les coups de lime, pour perfectionner le cheval, ont été donnés ſuivant le ſens des poils. Rien n'a été négligé pour procurer à cet ouvrage une ſupériorité ſur tout ce qui avoit été fait en ce genre ; juſqu'à prévoir la couleur que la bronze pourroit acquérir, lorſque les injures de l'air, par la ſuite, y auront fait impreſſion, afin d'éviter les couleurs peu agréables que l'on remarque dans la plupart de nos ſtatues en bronze. En effet, celle de Louis XIV, à la place dite de Vendôme, eſt devenue noire, parce qu'on a trop mis de cuivre dans ſon alliage ; celle de Henri IV, ſur le Pont-Neuf, eſt devenue blanchâtre, parce qu'il y avoit au contraire trop d'étain. On s'eſt aſſuré, par des expériences ſur la proportion de l'alliage des différens métaux qui compoſent la bronze, que ce monument acquerra

(*a*) Ce fondeur vient d'être appellé à Coppenhague pour couler en bronze, ſuivant ſa nouvelle méthode, la ſtatue équeſtre de Frédéric V, que les états de Norwege font élever à ce Prince dans cette capitale.

avec le temps, le ton d'une olive pochetée, qui est la vraie couleur que doit avoir la bronze.

La fonte des canons a de même reçu une nouvelle perfection. On n'avoit autrefois d'autre méthode, pour former l'ame d'un canon, que de le couler à l'aide d'un noyau, à peu près comme on fond une cloche. Cette pratique étoit sujette à bien des inconvéniens. Les particules d'air, qui se trouvoient dans la place que la bronze ou le fer devoit occuper entre le moule & le noyau, causoient dans son intérieur quantité d'inégalités, de soufflures & de chambres, qui ôtoient la solidité des canons, & les rendoient sujets à crever; accident qui tuoit souvent bien du monde, sur-tout lorsque ce malheur arrivoit dans un vaisseau. On doit à M. Maritz, il y a 15 à 16 ans, d'avoir réussi à remédier à tous ces défauts. Il imagina de couler les canons pleins & massifs sans noyau; ensuite, à l'aide d'une nouvelle machine, qu'il inventa, en forme d'alezoir, il parvint à forer l'ame des canons, & à égaliser leurs surfaces intérieures parfaitement, de sorte qu'il leur donna la forme polie & cylindrique qui leur convient, & par conséquent une solidité qu'ils n'avoient pas. Cette machine en vingt-quatre heures peut forer un canon (*a*).

ARTICLE V.

DE LA TYPOGRAPHIE.

NOTRE typographie a acquis un degré de supériorité qui n'a point d'exemple en aucun pays: non pas que nos fondeurs aient fait de plus beaux caractères que précédemment; mais parce que nous avons ajouté à cet art un goût & des graces, soit dans la justification des pages, soit dans l'ordonnance & la disposition des matières des livres, que les Robert Etienne & les Elzevirs ne connurent jamais. On regrette que leurs éditions, si vantées pour la netteté des caractères, pèchent presque toujours par l'agrément du coup d'œil; les pages en sont trop longues, les lignes trop serrées, les titres mal distribués. On ne fera pas certainement ce reproche à la grande édition de *Molière* in-4°. imprimée chez Quillau; à la magnifique édition *des Fables de la Fontaine*, ornée de 276 planches gravées sur les desseins de M. Oudry, imprimée chez Jombert; au *Dictionnaire Italien d'Antonini*, si recommandable par son exécution, & imprimé chez Vincent; ainsi qu'à plusieurs autres ouvrages semblables, qui font honneur à nos imprimeurs.

Est-il rien de plus agréable, en fait d'éditions, pour la beauté & la netteté des caractères, le choix du papier, la supériorité des vignettes, que toutes

(*a*) On avoit déjà auparavant fait quelques tentatives à ce sujet, mais sans succès, ainsi qu'on le voit dans les *Mémoires sur l'Artillerie*, de M. de Saint-Remy.

ces petites éditions que Coutelier & Barbou nous ont données dans un format plus agréable que celui des Elzevirs; telles que la nouvelle édition de *Plaute* par M. Capperonnier, & les ouvrages de *Catulle*, de *Tibulle*, de *Properce*, de *Cornelius-Gallus*, de *Martial*, de *Juvenal*, de *Sallufte*, &c. Ajoutons encore les éditions d'*Horace* & de *Phèdre* en caractères de parifienne (*a*), de l'imprimerie Royale, lefquelles font dignes de la réputation dont jouit depuis long-temps cette célèbre imprimerie.

Cet art s'eft enrichi auffi de plufieurs nouveaux caractères. Fournier le jeune, excellent graveur & fondeur, a employé l'art typographique pour rendre les notes de mufique telles qu'on les imprime en taille-douce. Il a fait des caractères en ce genre d'une netteté qui ne laiffe rien à defirer. C'eft ce même fondeur qui a inventé les nouveaux caractères italiques qu'on a adoptés par-tout; auffi-bien qu'un nouveau caractère de finance qui imite très-bien l'écriture à la main, ce qui le rend très-propre pour les lettres de change, lettres circulaires & autres, que l'on veut qui reffemblent à l'écriture.

ARTICLE VI.

DES MANUFACTURES ET DES NOUVELLES INVENTIONS.

LE P. Sébaftien avoit imaginé, au commencement de ce fiècle, des tableaux mouvans qui exécutoient plufieurs changemens de décorations, tels que des repréfentations d'opéra, des chaffes, &c. Ces petits ouvrages étoient regardés comme des chefs-d'œuvre de méchanique. Mais il s'en falloit bien que toutes ces inventions approchaffent de celle du *Flûteur automate* de M. de Vaucanfon, de cinq pieds & demi de hauteur, que nous avons vu, en 1738, exécuter différens airs de flûte-traverfière avec la plus grande précifion. Ce n'étoit pas, comme on pourroit le croire, une ferinette ou un jeu d'orgue caché dans le piedeftal de la figure, qui exécutoit des airs : c'étoit un vrai flûteur, foufflant avec la bouche dans une vraie flûte ; faifant les différens mouvemens des lèvres ; donnant des coups de langue à propos, qui font, comme l'on fçait, le délicat de cet art ; variant fes tons à l'aide de fes doigts avec la plus grande exactitude.

Cette merveille fut encore furpaffée par fon *Canard automate* en 1741, que tout le monde vit avec une furprife mêlée d'admiration : il marchoit, mangeoit, digéroit du grain, buvoit à la manière de ces fortes d'oifeaux, barbotoit dans l'eau, & croaffoit comme le canard naturel en battant des aîles.

(*a*) La *Parifienne* ou *Sédanoife* eft le plus petit caractère dont on ait fait des éditions; car la *Perle*, qui a été gravée depuis, n'a jamais fervi qu'à imprimer deux fables de la Fontaine.

Les talens ſupérieurs de cet académicien lui ayant mérité une penſion de SA MAJESTÉ, il appliqua depuis ſon induſtrie à perfectionner nos manufactures, qui ſe reſſentirent des influences de ſon génie créateur. Il inventa de nouveaux moulins à organſiner ou à tordre la ſoie pour faire la chaîne des étoffes. Les Piémontois étoient depuis longtemps en poſſeſſion de faire l'organſin ; ce qui leur procuroit un commerce immenſe. En vain tous nos fabricans ſe plaignoient que leurs ſoies étoient très-inégalement torſes, & que cette inégalité produiſoit dans le travail des étoffes beaucoup de déchet ; perſonne ne trouvant rien de mieux, il falloit bien s'en contenter. Cet académicien, excité par la difficulté & par l'avantage qui pouvoit réſulter d'un meilleur procédé, parvint à inventer de nouveaux moulins, qu'il fit exécuter dans une manufacture royale érigée exprès à Aubenas du côté de Lyon ; leſquels réuſſiſſent à tordre la ſoie très-également d'un bout à l'autre de l'écheveau ; de ſorte que cet organſin procurant un plus grand profit dans la fabrique des étoffes, le fait préférer à celui des étrangers, & leur a enlevé cette branche de commerce.

On vit, en 1745, à l'hôtel de Longueville un nouveau métier en ſoie de ſon invention, propre à fabriquer du taffetas, du ſatin, ou d'autres étoffes unies. M. de Vaucanſon avoit tellement ſimplifié les opérations, qu'un Savoyard, en tournant ſimplement un cabeſtan, faiſoit travailler ce métier, mouvoir les liſſes, jouer la navette, & agir le battant ; la main n'y étoit employée, que lorſqu'il falloit renouer un fil caſſé.

Il fit encore un autre métier auſſi ſimple pour fabriquer des étoffes à fleurs, lequel fut tranſporté à la Meute. SA MAJESTÉ vint le voir travailler, & voulut bien porter un habit de l'étoffe qui y fut fabriquée. C'étoit un droguet de ſoie de couleur griſe, doublé d'un taffetas blanc qui avoit été fait ſur le premier métier.

De nouveaux deſſeins raniment ſans ceſſe le goût de la nation dans nos manufactures de Lyon & de Tours, que les étrangers ont tant de fois eſſayé d'imiter. Depuis vingt ans, on a introduit les velours de trois couleurs, qui ſont ſi fort à la mode : on ne les connoiſſoit pas auparavant. Les étoffes d'or & d'argent ſont toujours nuancées avec un art admirable. Sans rien leur ôter de leur éclat, M. de Vaucanſon a trouvé le ſecret, en les cylindrant, de diminuer le prix de leur matière, & de leur conſerver une apparence que nos pères ne ſçavoient donner à ces étoffes, qu'en prodiguant les métaux les plus précieux ; de ſorte qu'on ſe vêtit aujourd'hui tout auſſi magnifiquement, & à infiniment meilleur marché que le ſiècle dernier (a).

(a) On remarquoit depuis long-temps que la partie huileuſe du ſavon que l'on emploie dans le décreuſement de la ſoie, ôte la ſolidité du blanc de nos étoffes, & qu'il devient jaune en peu de temps. La comparaiſon avec le blanc ſolide des étoffes de la Chine, qui n'a point cet inconvé-

M.

M. la Rouvière a eu l'induſtrie de rendre une plante, connue ſous le nom d'*apocynum* par les botaniſtes, & qui produit une eſpèce d'ouate ſoyeuſe, propre à être filée; il fabrique, avec cette ſoie végétale, des velours, des moltons, des flanelles & des bas, dont la qualité eſt excellente, & à meilleur prix que les autres.

La culture des mûriers a été encouragée par des récompenſes, pour augmenter la ſoie du royaume, & diminuer l'introduction des ſoies étrangères. On commence auſſi à faire parquer nos moutons, à l'exemple des Anglois & des Eſpagnols (*a*), pendant toute l'année, dans pluſieurs cantons de la Normandie, afin de parvenir à donner à nos laines la qualité ſoyeuſe qui leur manque. Ainſi, avec le temps, par l'attention continuelle du miniſtère à ſuivre ces deux vues fondamentales, nous réuſſirons à tirer de notre crû les matières premières, & nous ne ſerons plus obligés d'acheter de l'étranger la ſoie & la laine néceſſaires pour le travail de nos manufactures; ce qui augmentera la véritable richeſſe de la France.

Notre manufacture des Gobelins ſe ſoutient avec les plus grands ſuccès. On y a exécuté des pièces de tapiſſerie admirables d'après MM. de Troys, Vanloo, Pierre & Boucher. Nous avons vu depuis peu au ſallon, avec les plus grands applaudiſſemens, le portrait du Roi d'après M. Michel Vanloo, exécuté par M. Audran en tapiſſerie, avec une telle vérité & une ſi grande préciſion, que ceux qui n'étoient pas prévenus, prenoient cette tapiſſerie pour le tableau même. Rien ne fut mieux appliqué que les vers que l'on fit à cette occaſion :

» Il n'étoit réſervé qu'au portrait de LOUIS
» De réunir tous les ſuffrages.
» L'éguille & le pinceau s'y diſputent le prix :
» Et leur ſublime effort tranſmet à tous les âges
» Que ce divin modèle offre aux yeux, à la fois,
» Le chef-d'œuvre des arts, & le meilleur des Rois.

Si l'on vouloit approfondir les progrès de cette manufacture, il n'y auroit qu'à comparer ce portrait avec celui de M. le duc d'Antin, qui fut exécuté au commencement de ce ſiècle, par les plus habiles ouvriers des Gobelins;

nient, frappoit tout le monde. En 1762, l'académie des ſciences, belles-lettres & arts de Lyon, ayant propoſé pour prix de trouver un meilleur procédé qui n'altère ni la qualité, ni le luſtre de la ſoie, M. Poivre, qui a ſéjourné long-temps dans les Indes, voulut bien communiquer le procédé des Chinois (qui eſt, à ce que l'on prétend, d'employer une décoction de ſel armoniac dans le décreuſement, au lieu de ſavon). C'eſt une nouvelle perfection ajoutée à nos ſoieries, dont on lui eſt redevable.

(*a*) On attribue principalement la beauté des laines de l'Eſpagne à l'uſage, non ſeulement de faire parquer les moutons toute l'année, mais encore de leur procurer du ſel en abondance. Les propriétaires donnent par an vingt-cinq quintaux de ſel pour mille moutons. On leur met ce ſel ſur des pierres plates; les bergers les conduiſent au travers de ces pierres, où le mouton prend du ſel à ſon gré, & autant qu'il en veut manger.

on remarqueroit beaucoup de différence à l'avantage du tableau de LOUIS XV. Il paroît que nos ouvriers entendent mieux à fondre les couleurs ſur les extrémités des contours, & qu'auſſi nos peintres ſe ſont plus attaché, en général, à diſpoſer leurs tableaux de manière à favoriſer le travail du tapiſſier.

Ce qui s'eſt ſur-tout perfectionné, c'eſt la tapiſſerie de baſſe-lice. On ne faiſoit anciennement, ſur ces ſortes de métiers, que les ouvrages les plus communs ; les actions venoient à rebours du tableau ; il falloit découper le modèle par bandes, pour le placer ſous la tapiſſerie ; & par ſurcroît, comme on travaille à l'envers, la difficulté de comparer le coloris du tableau avec l'ouvrage, paroiſſoit un obſtacle invincible pour pouvoir rien exécuter en ce genre d'une certaine perfection. M. de Vaucanſon ayant été invité par M. le marquis de Marigny, à chercher le moyen de rectifier ces inconvéniens, fit un nouveau métier, qui, au lieu d'être immobile comme auparavant, peut ſe mouvoir ſur des pivots comme les petits métiers dont les femmes ſe ſervent, qui s'inclinent à volonté : par-là, il mit l'ouvrier à portée de voir ſon modèle, quand il le veut, & de le comparer auſſi ſouvent qu'il le deſire. Depuis ce temps, & par les ſoins de M. Neilſon, qui avoit imaginé précédemment de ſubſtituer ſous la chaîne un trait des objets ſur des papiers tranſparens, afin que, ces papiers étant retournés, les objets vinſſent ſur la tapiſſerie du même ſens que ſur le tableau, ces ouvrages ſont devenus ſuſceptibles de la même perfection & correction que ceux de haute-lice. Tous les connoiſſeurs ont beaucoup admiré la tenture des fragmens d'opéra d'après M. Coypel, exécutée pour M. le duc de Deux-Ponts. Dans le ſallon de M. le marquis de Marigny, il y a pluſieurs très-belles tapiſſeries de haute-lice, parmi leſquelles il y en a une de baſſe-lice, qui repréſente Neptune & Amimone d'après M. Carlo-Vanloo, & qui ne le cède point aux autres : on n'y remarque aucune différence.

La manufacture de porcelaine de Sévres, qui eſt un établiſſement de nos jours, ſurpaſſe de beaucoup celle de Saxe & de Franckendal en Allemagne, pour le goût. On a le ſecret d'y appliquer l'or comme ſur la porcelaine du Japon. Ornée par les compoſitions ingénieuſes de M. Boucher, par les formes agréables de M. Falconnet, par les fleurs & les animaux de M. Bachelier, chaque pièce que l'on exécute dans cette manufacture eſt un morceau précieux. Quand la pâte de cette porcelaine aura acquis le degré de ſolidité néceſſaire, aucune ne pourra lui être comparée (*a*).

Nos manufactures de tapiſſeries de Beauvais, de tapis de pieds de la Savonerie & d'Aubuſſon, ont reçu également des accroiſſemens, comme

(*a*) La permiſſion que M. le duc de Deux-Ponts vient d'accorder à cette manufacture, de tirer de ſes états de la terre pareille à celle dont on ſe ſert pour la manufacture de Franckendal, dont la porcelaine ſoutient l'épreuve du plomb fondu, lui donnera toute la perfection qu'on peut deſirer à ce ſujet.

celle des Gobelins, par l'attention qu'ont aussi apportée les peintres à dispo-ser leurs tableaux pour favoriser le travail de l'ouvrier. Nos manufactures de draps d'Abbeville, de Sedan, d'Elbeuf & de Carcassone, font d'aussi bonnes étoffes que jamais. Dans tout le Levant, ces derniers ont la préférence sur tous les autres de même qualité, dans la concurrence avec ceux des étrangers. Les draps chinés, les draps de Silésie, & sur-tout les draps ratinés, qui passent pour être de Hollande, se fabriquent tous en France depuis une douzaine d'années, avec une perfection qui donne le change à la nation.

Les gazes & les crêpes sont des fabriques nouvelles en France, de même que les manufactures de velours de coton, qui n'ont été établies à Rouen qu'en 1752.

A la Charité-sur-Loire, il s'est élevé une manufacture de fer battu & blanchi, en 1759, aussi-bien qu'une manufacture de boutons pinchebèque.

Près de Limoges, il a été établi une manufacture de laiton ou de cuivre jaune; métal de composition qu'il falloit toujours tirer précédemment d'Allemagne.

Il s'est formé une manufacture de cuivre à Essonne, où l'on n'exploite que le cuivre provenant des mines de Saint-Bel & de Chessi, qui ont été découvertes depuis trente ans dans le Lyonnois, & qui produisent de la rosette d'aussi bonne qualité que celle des mines de Suède, d'où il falloit toujours la faire venir auparavant.

Sans vouloir m'étendre davantage sur tous les nouveaux établissemens qui ont été faits sous ce règne, travail d'ailleurs qui seroit au-dessus de mes forces, je me bornerai seulement à parcourir encore quelques-unes des inventions qui ont le plus frappé dans nos arts.

L'art de la cizelure est un de ceux qui s'est le plus perfectionné. On a donné une nouvelle richesse à nos bijoux d'or, en variant leurs ornemens extérieurs par des desseins du goût le plus recherché, en fruits, fleurs, groupes, trophées, que l'on a relevés par des ors de différentes couleurs, jaune, rouge, bleu, verd, gris, *&c.*; de sorte que souvent on double le prix de la matière par la main-d'œuvre. Notre bijouterie s'est acquis tant de réputation, que c'est à Paris que se fabrique la plupart de ces sortes d'ouvrages pour toute l'Europe : ce n'est pas qu'on ne trouve chez les autres nations d'habiles ouvriers pour tous les arts qui ne demandent que de la main; mais aucun ne peut l'emporter sur nous pour le goût, la grace du dessein, l'art de rendre les objets toujours variés & intéressans.

Il en est de même de la jouaillerie qui est devenue un art nouveau. C'est depuis la découverte des mines du Bresil en 1724, qu'on a entouré de diamans de karats nos brillans : auparavant, on les entouroit de petites sertis-

ſures ou feuilles d'argent; ce qui ne leur donnoit pas, à beaucoup près, autant de jeu & de grace.

Pendant la guerre dernière, il s'eſt rencontré un particulier, qui, en cherchant une nouvelle compoſition pour faire des diamans faux, retrouva le feu-grégois, ou du moins un feu dévorant aſſez ſemblable, auquel l'eau, au lieu de l'éteindre, donnoit une nouvelle activité. On en fit des eſſais prodigieux dans une des cours de l'Arſenal de Paris. Notre Auguſte Monarque, qui eut pu ſe ſervir, avec avantage, de cette découverte déſaſtreuſe ſur mer contre ſes ennemis, par une façon de penſer qui lui eſt ordinaire, ne voulut pas qu'on en fit uſage ; on récompenſa l'auteur, à condition qu'il ne publieroit pas ſon ſecret. Il n'y a déjà que trop de fléaux pour détruire les hommes.

Nos artificiers ont inventé des fuſées qui peuvent s'élever à deux mille toiſes perpendiculaires, pour donner, dans l'occaſion, des ſignaux à des diſtances très-éloignées.

Tous ces artifices Chinois & Italiens ont fait l'ornement d'un de nos ſpectacles pendant un temps, & font encore tous les jours les amuſemens de nos ſociétés. Rien n'eſt plus agréable que de jouir ſur ſa table d'un petit feu d'artifice, qui, quoiqu'en mignature, ne laiſſe pas d'avoir l'agrément du coup-d'œil comme les autres.

On a imaginé de nouveaux fuſils plus légers que ceux qui ſont en uſage, leſquels ſe chargent ſans baguette d'une façon très-induſtrieuſe, en ſéparant le canon qui ſe réunit à l'aide d'une vis, ſans rien diminuer de ſa ſolidité ; ce qui s'exécute avec tant de facilité, qu'on peut tirer deux cent coups en vingt minutes. Le maréchal de Saxe en a auſſi propoſé, dans ſes *Rêveries* (*a*), qu'il nomme des amuſettes, & qui ont été exécutées : ce ſont des eſpèces

(*a*) Cet ouvrage, dont j'ai eu part à l'exécution de l'édition *in*-4°., eſt rempli de quantité de vues nouvelles pour perfectionner l'art militaire. La réforme de l'habillement des troupes eſt ſur-tout un article intéreſſant. Comme, ſuivant ce général, les cheveux ſont un ornement très-ſale pour le ſoldat, il vouloit qu'il eût la tête raſée, avec une petite perruque ronde de peau d'agneau, de couleur griſaille. Au lieu de chapeau qui perd en peu de temps de ſa forme, & qui s'enlève ſi facilement de deſſus la tête, il lui ſubſtituoit un caſque qui ne peſeroit pas davantage, & qui ſeroit capable de garantir des coups de ſabre. L'habit qui couvre ſi mal le ſoldat, & qui lui sèche ſur le corps quand il eſt mouillé, ce qui lui cauſe des maladies, étoit remplacé par une veſte un peu ample, avec une ſoubreveſte de petit buſle, & un manteau à la turque, avec un capuchon. Dans le mauvais temps, le ſoldat ſe feroit couvert de ſon manteau ; au premier rayon de ſoleil, il l'auroit fait sècher ; la nuit, il ſe feroit enveloppé dedans, & auroit été chaudement. Ce manteau devoit être aſſez léger pour pouvoir ſe rouler & s'attacher le long de la giberne. La chauſſure entroit dans le projet de réforme de ce maréchal. Il vouloit que le ſoldat eût des talons très-bas, qu'il fût chauſſé à nud, les pieds graiſſés avec du ſuif ou autre graiſſe, excluant abſolument les bas de laine que l'expérience démontre être ennemie de la peau. A ces eſcarpins, il joignoit des guêtres d'un cuir délié, qui montoient juſqu'au milieu de la cuiſſe, où elles s'attachoient à la culotte avec des boutonnières, ſans jarretière quelconque, afin de laiſſer le jarret plus libre. Enfin, il ajoutoit, pour les temps humides & de pluie, des ſandales de bois qui auroient empêché les eſcarpins de ſe mouiller. Le ſoldat ne les auroit quittées que dans les jours ſecs, les temps d'exercice ou de combat. Il y a encore dans cet ouvrage quantité d'inventions très-intéreſſantes ; mais, comme elles n'ont pas été adoptées, il eſt inutile de s'y arrêter.

de

de petites coulevrines qui se chargent par la culasse, & qui peuvent envoyer à quatre mille pas des balles d'une demi-livre.

L'art merveilleux de faire parler les sourds & les muets de naissance, est dû à M. Péreire. Le Roi en a vu les succès surprenans, & a récompensé d'une pension son inventeur. Il faut sçavoir que la plupart des sourds & des muets de naissance ont l'organe de la parole très-bien conformé, & ne sont muets que par l'impossibilité où ils se trouvent de se procurer par l'ouie aucune idée des sons. M. Péreire leur a donné, avec la parole, la faculté d'acquérir les idées les plus abstraites. Il se sert, pour communiquer ses pensées à ses élèves, de l'écriture, ou de signes qu'il leur fait avec la main. Il est même parvenu à les faire entendre par le seul mouvement des lèvres & du visage de ceux qui leur parlent habituellement. » Cette invention rend nombre de sujets utiles à la » société. C'est en quelque sorte (*disent les mémoires de l'académie Royale des* » *Sciences*) les tirer, par une heureuse métamorphose, de l'état de simples » animaux, pour en faire des hommes (*a*) «.

Nous avons vu M. Laurent, qui a inventé la belle machine pour élever les eaux de la cascade de Brunoi par le moyen de roues ovales très-ingénieuses, faire un bras artificiel à un invalide qui avoit eu les bras emportés en chargeant un canon. Il ne lui restoit du bras gauche qu'un moignon de quatre à cinq doigts : il parvint à lui ajuster un bras, à l'aide duquel il put manger, boire, prendre du tabac ; &, ce qui est le plus extraordinaire, écrire si lisiblement, qu'il a copié un placet qu'il a eu l'honneur de présenter au Roi, sur lequel S. M. a eu la bonté de mettre elle-même son *bon*.

La facture d'orgue, qui est de tous les instrumens de musique le plus imparfait, a reçu, par les soins d'un de nos Bénédictins, un degré de perfection auquel elle ne sembloit pas pouvoir atteindre. Ce religieux a exécuté, dans l'église de Sainte-Croix à Bordeaux, un orgue qui imite la voix humaine, & que l'on va entendre par curiosité. On s'imagine assister à un concert de voix des plus harmonieux. Il n'y a personne qui ne s'y méprenne, tant l'imitation est parfaite.

Une découverte des plus mémorables qui ait été faite sous ce règne, est le dessalement de l'eau de la mer. On est instruit combien l'eau douce, que l'on est obligé de transporter dans les vaisseaux, entraîne avec elle d'inconvéniens : outre qu'elle y cause beaucoup d'embarras, & qu'elle allonge souvent les voyages pour la renouveller, elle se corrompt au bout de quelques jours, & occasionne, par son goût infect, la plupart des maladies qui affligent les équipages. Boyle, Leibnitz, le comte de Marsigli, & nombre de sçavans, dans tous les temps, avoient fait beaucoup d'expériences infructueuses à ce sujet. M. Poissonnier, plus heureux, est enfin parvenu à inventer une

(*a*) Extrait *des Mémoires de l'académie Royale des Sciences*, année 1749.

machine diſtillatoire très-ſimple, à l'aide de laquelle, & d'une poudre abſorbante, il a réuſſi à ôter le goût à l'eau de la mer, & à lui procurer une parfaite ſalubrité. Cette machine eſt d'autant plus avantageuſe, qu'elle peut ſe placer dans un endroit du vaiſſeau où elle ne ſçauroit incommoder ; & que, comme on ne ſe ſert, pour opérer la diſtillation, que d'une petite quantité de charbon de terre qui ne craint point l'humidité, on peut facilement en amariner le vaiſſeau. L'eſſai que l'on vient de faire en grand de ce deſſalement à bord du vaiſſeau de guerre le *Brillant*, dont tous les officiers & l'équipage n'ont point bu d'autre eau pendant un voyage de deux mois, ſans que qui que ce ſoit en ait été aucunement incommodé, eſt une preuve évidente de l'efficacité de cette méthode. Les rapports que l'on a faits à Sa Majesté de ſes excellens effets, l'ont déterminée à donner ordre que cette machine diſtillatoire fût à l'avenir établie ſur tous ſes vaiſſeaux & autres bâtimens qui ſortiront des ports, pour des voyages de long cours.

Tous ces vernis de Martin & de Giros, qui égalent les plus beaux vernis de la Chine, ſi même ils ne les ſurpaſſent, ſont des productions modernes. Y a-t-il rien de comparable à la magnificence, au goût & à l'élégance de nos équipages, ſur leſquels on prodigue tout ce que la peinture, la ſculpture & la dorure ont de plus recherché, & que les nouveaux reſſorts à la Dalême rendent ſi doux & ſi lians ? On a retrouvé la peinture ſur verre, & cette encre d'or ductile en uſage chez nos ancêtres, dont le ſecret étoit oublié. Les lampes à reverbère de M. Rabiquau, qui éclairent à des diſtances ſi éloignées ; les balances d'une juſteſſe incroyable qu'a exécutées M. Galonde, leſquelles peuvent apprécier la millième partie d'un grain, méritent encore d'être remarquées. Chaque mois, chaque ſemaine produit de nouvelles découvertes dans les arts ; l'induſtrie Françoiſe ſemble inépuiſable.

Avec quel empreſſement les étrangers ne ſaiſiſſent-ils point nos modes & nos inventions ! S'il arrive qu'à leur tour ils produiſent des nouveautés qui méritent que nous les adoptions, nous y ajoutons des perfections, qui leur communiquent, en quelque ſorte, un nouvel être, & font oublier les originaux. Nous en avons ſous les yeux un exemple récent.

M. Dolonde avoit perfectionné en Angleterre les téleſcopes, au point qu'une lunette de dix pieds peut faire l'effet d'une lunette ordinaire de cent pieds. M. Clairaut, les ayant examinés, en développa tout le ſyſtême ; & M. Antheaume, en faiſant uſage de cette théorie, vient d'exécuter des téleſcopes qui ſurpaſſent ceux des Anglois.

Je ne m'arrêterai pas davantage ſur toutes les découvertes que l'on a faites dans nos arts ; il me ſuffit d'avoir parcouru celles qui intéreſſent les principaux.

Si l'on veut connoître en détail toutes leurs perfections, on peut conſulter le grand ouvrage de la *Deſcription des arts & métiers de la France*, que

l'académie Royale des Sciences s'applique à nous donner ſucceſſivement. Quand il ſera terminé, ce ſera, à coup sûr; un monument immortel de l'induſtrie Françoiſe, qui fera voir à quel point elle a été portée de nos jours. Tous les procédés des ouvriers, & la théorie de chaque art; y ſont développés avec une intelligence ſupérieure, par les premiers ſçavans de la nation. Une heureuſe culture nous a mis en état de recueillir les fruits de ces arbres, dont le ſiècle dernier n'avoit vu naître que les fleurs.

DES SCIENCES.

ARTICLE PREMIER.

DE LA GÉOMETRIE ET DE L'ASTRONOMIE.

Les ſoins que l'on prend pour perfectionner les arts, ne font point négliger les ſciences, qui ajoutent tant de luſtre aux règnes les plus glorieux. L'étude des mathématiques eſt devenue preſque auſſi générale que celle de la langue Latine: nous poſſédons des ſçavans de la plus grande réputation. MM. Clairaut, d'Alembert & Fontaine, ont peu de géomètres, chez les étrangers, qu'on puiſſe leur comparer. *Les mémoires de l'académie Royale des Sciences*, joints aux *Eloges* admirables de M. de Fontenelle, cet auteur ingénieux du livre *des Mondes*, ſont un dépôt immortel, qui conſtate combien les ſciences ont continué à faire de progrès ſous ce règne.

Un des membres de cette académie, qui s'eſt le plus diſtingué, eſt M. Bouguer: il trouva une nouvelle ſcience relative à l'optique: on lui a l'obligation d'avoir, le premier, démontré les loix de la gradation de la lumière, & fait voir de combien un corps eſt plus ou moins éclairé qu'un autre, ſuivant ſa poſition. On doit auſſi à ce même académicien l'application heureuſe de la géométrie, comme nous l'avons dit précédemment, à l'art de la conſtruction des vaiſſeaux; dans ſon livre intitulé le *Navire* (*a*). Enfin, l'inſtrument, nommé *Héliomètre*, qui ſert pour meſurer les diamètres apparens des planètes, & qui augmente conſidérablement la préciſion dans les obſervations aſtronomiques, eſt de ſon invention & lui a fait beaucoup d'honneur parmi les ſçavans.

(*a*) Il y a environ quarante ans que M. Rouillé de Meſlay a fondé un prix annuel à l'académie des Sciences de 2000 & de 2400 livres alternativement, qui a occaſionné les plus belles pièces que l'on ait faites ſur la navigation, leſquelles ont été l'origine de cet ouvrage, *&c.* On n'ignore pas auſſi que ce prix a donné lieu aux trois célèbres mémoires ſur le flux & le reflux de la mer, de MM. Bernoulli, Euler & Maclaurin, les ſeuls où l'on ait montré la manière dont le ſoleil & la lune cauſent les mouvemens de la mer, dont la variété & la complication ſont immenſes.

L'aſtronomie, cette ſcience ſi néceſſaire pour perfectionner la navigation, s'eſt extrêmement enrichie. Tous les phénomènes céleſtes, & ſur-tout les comètes, ont été obſervés avec un ſoin & une intelligence particulière. M. Maraldi a donné une ſuite d'obſervations qu'il a faites pendant trente ans ſur les ſatellites de Jupiter, qui ont ſervi à perfectionner cette théorie. M. de Liſle, par une multitude d'obſervations qu'il a faites à Péterſbourg & à Paris, a beaucoup contribué à déterminer, avec plus de préciſion, le mouvement des planètes.

Peu d'aſtronômes ont rendu d'auſſi grands ſervices à cette ſcience, que M. l'abbé de la Caille; il a donné les tables les plus exactes du cours du Soleil. Ayant été envoyé au cap de Bonne-Eſpérance pour faire des obſervations relativement à la diſtance de la Lune à la Terre, pendant que M. de la Lande en faiſoit de correſpondantes à Berlin; il rapporta de ſon voyage un catalogue de 9800 étoiles inconnues, qu'il avoit obſervées entre le pôle auſtral & le tropique du Capricorne, & de plus un degré du méridien meſuré avec exactitude dans cette extrémité de l'Afrique. La réputation de nos aſtronômes s'eſt tellement étendue, qu'elle a pénétré juſques dans le ſerrail du Grand-Seigneur, qui a envoyé chercher, il y a quelques années, un recueil de tous leurs ouvrages.

Toutes les fois qu'il ſe trouve quelques phénomènes céleſtes à obſerver dont les ſciences peuvent tirer avantage, on ne néglige ni ſoins ni dépenſes pour contribuer à leur avancement. Lors de la conjonction de Venus avec le Soleil, le 6 juin 1761, opération qui devoit déterminer avec la plus grande préciſion la diſtance du Soleil à la Terre, nous avons vu envoyer, aux dépens du Roi, des obſervateurs dans toutes les parties du monde: M. le Gentil, à Pondicheri; M. l'abbé Chappe, à Tobolsck en Sibérie; M. Pingré, Chanoine régulier de Sainte Geneviève, à l'iſle Rodrigue près l'iſle de Bourbon: Et précédemment, en 1748, M. le Monnier avoit déjà été en Ecoſſe pour y faire l'obſervation d'une éclipſe annulaire. Ce fut à cette occaſion que ce ſçavant eut la ſatisfaction de meſurer le diſque de la Lune ſur celui du Soleil, & de démontrer, par expérience, que les corps obſcurs ne diminuent pas ſenſiblement en grandeur, lorſqu'ils ſont vus eux-mêmes ſur un fond lumineux.

Au bruit de la découverte faite en Angleterre, par M. Harriſſon, d'une machine propre à déterminer les longitudes en mer, & éprouvée par deux voyages conſécutifs à la Jamaïque, SA MAJESTÉ fit partir MM. Camus & & de la Lande avec un de nos habiles horlogers, qui avoit déjà travaillé ſur cet objet, pour en prendre connoiſſance & nous en procurer une ſemblable.

Mais le témoignage le plus éclatant du zèle de notre Auguſte Monarque pour le progrès des ſciences, ce ſont ces voyages entrepris pour déterminer avec la plus grande préciſion, la figure de la Terre. En 1735, MM. Godin, Bouguer

Bouguer & de la Condamine partirent pour mesurer le premier degré du méridien à Quito sous l'équateur : & en 1736, MM. de Maupertuis, Clairaut, Camus & le Monnier furent envoyés pour mesurer le degré le plus près du pôle qu'il se pourroit dans la Laponie. Ces voyages, supérieurs à tous ceux qui ont jamais été faits pour l'avancement des sciences, immortaliseront le règne de Louis XV, par les bienfaits & les ordres duquel ils ont été exécutés. Il résulte, de la comparaison entre les mesures des degrés de l'équateur & du Nord, que la Terre n'est ni ronde ni allongée, comme on le croyoit, mais qu'elle est applatie par ses pôles ; c'est-à-dire, qu'elle a la forme d'une orange.

La théorie du mouvement de la lune, la moins régulière des planètes, a été parfaitement développée par M. Clairaut, cet académicien qui, dès l'âge de douze ans, donna un *Traité sur les courbes à double courbure*, aussi admirable en cela que notre fameux Pascal, qui, à pareil âge, avoit donné un ouvrage sur les sons. C'est ce même sçavant qui a soumis au calcul le retour des comètes, ces astres si irréguliers qui se meuvent en tant de sens contraires. La comète qui parut en 1759 en fut l'occasion. M. Halley, astronôme Anglois, en comparant au commencement de ce siècle les orbites de plusieurs comètes, en remarqua trois qui paroissoient être la même, par les circonstances de leurs mouvemens, par la position & la grandeur de leurs orbites, & par le temps de leur révolution : c'étoit les comètes de 1531, 1607 & 1682. Il crut en conséquence pouvoir annoncer que sa période moyenne pourroit bien être de soixante-quinze ans & demi, & qu'on la reverroit vraisemblablement au bout de ce temps. Comme M. Halley n'avoit donné cette observation que par conjecture, & avoit laissé un an ou deux d'incertitude, à cause de l'attraction que Jupiter & Saturne pouvoient exercer sur cet astre, M. Clairaut essaya de lui donner toute la précision possible, en entreprenant de calculer l'effet que les planètes pouvoient opérer sur cette comète. Il appliqua, à ce sujet, la solution qu'il avoit trouvée précédemment du fameux problême des trois corps, où il avoit fait voir quel seroit le mouvement de trois corps qui s'attireroient en raison directe des masses, & en raison inverse du quarré de leur distance ; & démontra que cette comète devoit être retardée de plus d'un an, par l'action de Jupiter & même de Saturne, dans l'orbe desquels elle avoit passé ; de sorte qu'elle ne parviendroit que vers le 15 avril 1759 à sa plus petite distance du Soleil. Quoique cette comète y soit arrivée, comme l'on sçait, le 13 mars 1759, cet excès de trente-trois jours sur cent cinquante-un ans que cet astre met à faire sa révolution, n'empêcha pas que ce calcul ne fût regardé comme une très-grande approximation. Le travail prodigieux qu'il fallut entreprendre pour y parvenir, fit un honneur infini à cet académicien dans toute l'Europe sçavante, & apprendra à jamais

M

la régularité du mouvement des comètes, & le pouvoir de l'attraction des corps céleſtes entre eux.

M. d'Alembert, dont nous avons un *Traité de l'équilibre & du mouvement des fluides*, des recherches ſçavantes ſur les *vents*, & un excellent *Traité de dynamique*, où il réduit tous les problêmes du mouvement des corps à la conſidération la plus ſimple, qui eſt celle de l'équilibre, publia en 1749 une théorie extrêmement ſçavante ſur *la préceſſion des équinoxes* & la *nutation de l'axe de la terre* : il démontra qu'en dix-huit ans cet axe fait une petite révolution dans un cercle qui auroit dix-huit ſecondes de diamètre. Ce mouvement apparent qu'on obſerve dans les étoiles fixes, avoit déjà été remarqué dès 1737 par M. Bradley en Angleterre : mais il n'eſt pas moins vrai qu'on doit à cet académicien d'en avoir démontré la cauſe, à l'aide de la plus ſublime géométrie. Dans l'aſtronomie, il n'y a guère qu'un cercle de connoiſſances à parcourir. La plupart des grandes découvertes ſont indiquées ; il ne reſte aux vrais ſçavans qu'à ſaiſir les faits plus exactement, & à en démontrer les cauſes (*a*).

Il s'eſt trouvé une dame célèbre par ſes profondes connoiſſances, qui a exécuté ce que les plus ſçavans hommes de l'Europe auroient dû entreprendre. Madame la marquiſe du Châtelet a traduit & commenté les *Principes mathématiques de la philoſophie naturelle de Newton*. Non-ſeulement elle ne s'eſt pas aſſujettie à la lettre ; mais, pleine du génie de ce grand philoſophe, elle a tranſpoſé quelquefois ſes idées, les a éclaircies & placées dans le jour le plus favorable pour mettre à portée d'en ſaiſir le véritable eſprit. Newton étoit ſûrement bien éloigné de penſer, lorſqu'il produiſit ſon ouvrage, qu'une dame Françoiſe ſeroit un jour digne d'être ſon interprête.

Tant d'accroiſſemens dans nos ſciences, une application ſi ſoutenue de la part du gouvernement à les encourager & à les protéger, ont néceſſairement procuré la plus grande réputation à nos ſçavans. Différens Souverains en ont attiré pluſieurs dans leurs états, & leur ont accordé les places les plus honorables & les diſtinctions les plus flatteuſes. On a vu M. Godin, de notre académie des Sciences, à la tête de la marine d'Eſpagne ; M. l'abbé de Condillac, appellé pour être précepteur de l'Infant fils du duc de Parme ; M. de Maupertuis, attiré en Pruſſe pour être directeur de l'académie de Berlin, place qui depuis a été offerte à M. d'Alembert (ſans parler de M. de Voltaire & de M. le marquis d'Argens, *&c.*). M. de Liſle, célèbre aſtronôme, qui fut attiré en 1724 par le Czar Pierre le Grand, a joui en Ruſſie pendant trente ans de la plus

(*a*) Outre les ouvrages des différens membres de l'académie des Sciences, que nous avons cités, il y en a pluſieurs autres excellens, tels que *le Traité du Calcul intégral de M. Fontaine*.

L'ouvrage *ſur la figure de la terre*, de M. Bouguer.

L'Architecture hydraulique, de M. Bélidor.

Les *Traités d'Aſtronomie* de MM. le Monnier, de la Caille & de la Lande. L'ouvrage ſur-tout de ce dernier académicien, eſt le plus complet & le plus étendu qui ait encore paru ſur cette matière.

haute considération. Il n'y a pas long-temps qu'une grande Princesse, qui veut le bonheur de ses peuples, écrivoit * du fond du Nord à un de nos philosophes, pour l'inviter à se charger de l'éducation de son fils, héritier du plus grand des empires. Ce haut degré d'estime où sont parvenus nos sçavans chez les étrangers, est une marque éternelle de la véritable grandeur de notre nation.

ARTICLE II.

DE LA GÉOGRAPHIE.

Du côté de l'Asie, on ne connoissoit qu'imparfaitement la partie méridionale, qui comprend les Indes & la Chine. La Compagnie des Indes a fait construire, d'après des détails levés par ses Ingénieurs sur les lieux, ces belles cartes qui ont été rédigées par M. d'Anville, célèbre géographe. Par les travaux de nos missionnaires Jésuites, on est aussi parvenu à faire un Atlas très-détaillé de l'empire de la Chine. Le voyage entrepris aux dépens du Roi sous l'équateur, dont il a été question ci-devant, n'a pas peu contribué aux progrès que la géographie a faits dans l'Amérique méridionale. La méridienne de Quito, exécutée par les académiciens François, pour déterminer la figure de la terre; la grande rivière des Amazones, ou du Maragnon, descendue & levée par M. de la Condamine, en sont une preuve incontestable.

Les deux dernières guerres ont beaucoup servi à nous faire connoître l'Amérique septentrionale, sur-tout pour ce qui a rapport au Canada & aux possessions Angloises, tant sur l'océan occidental, que dans les baies d'Hudson & de Baffin.

* Cette lettre étoit en François, & conçue en ces termes :

Monsieur d'Alembert, je viens de lire la réponse que vous avez écrite au sieur Odar, par laquelle vous refusez de vous transplanter pour contribuer à l'éducation de mon fils. Philosophe comme vous l'êtes, je comprends qu'il ne vous coûte rien de mépriser ce qu'on nomme grandeurs & honneurs dans le monde : à vos yeux, tout cela est peu de chose ; & aisément je me range de votre avis. A envisager les choses sur ce pied, je regarderois comme un très-petit sacrifice la conduite de la Reine CHRISTINE, *qu'on a tant louée & si souvent blâmée à plus juste titre. Mais être né ou appellé pour contribuer au bonheur & même à l'éducation d'un peuple entier, & y renoncer, c'est, ce me semble, refuser de faire le bien que vous avez à cœur. Votre philosophie est fondée sur l'humanité ; permettez-moi de vous dire que ne se point prêter à la servir tandis qu'on le peut, c'est manquer son but. Je vous sçais trop honnête homme, pour attribuer vos refus à la vanité. Je sçais que la cause n'en est que l'amour du repos, & le desir de cultiver les lettres & l'amitié. Mais à quoi tient-il ? Venez avec tous vos amis : je vous promets, ainsi qu'à eux, tous les agrémens & les aisances qui peuvent dépendre de moi ; & peut-être trouverez-vous ici plus de liberté & de repos que chez vous. Vous ne vous rendez point aux instances du Roi de Prusse, & à la reconnoissance que vous lui avez ; mais ce Prince n'a point de fils. J'avoue que l'éducation de mon fils me tient si fort à cœur, & vous m'êtes si nécessaire, que peut-être je vous presse trop. Pardonnez mon indiscrétion en faveur de la cause, & soyez assuré que c'est l'estime qui m'a rendue si intéressée.* CATHERINE.

Moscou, le 13 novembre 1762.

P. S. *Dans toute cette lettre, je n'ai employé que les sentimens que j'ai trouvés dans vos ouvrages : vous ne voudriez pas vous contredire.*

M. Daprès de Manevilette, grand navigateur, nous a donné des cartes extrémement exactes sur la partie de l'océan oriental, comprise entre les côtes orientales de l'Afrique & celles de l'Asie, qu'on ne connoissoit pas.

Enfin, un ouvrage qui nous est personnel, c'est cette grande carte générale de la France, entreprise en cent soixante & treize planches, de la grandeur du papier de l'aigle; où sont détaillés les villes, les villages, les hâmeaux, les châteaux, les chemins; les rivières, les ruisseaux, les moulins, les bois, les forêts, les montagnes, & jusqu'aux moindres monticules, avec toute la précision géométrique & l'exactitude possibles. Que d'avantages n'en retirera-t-on pas pour les différentes opérations du commerce, pour de nouvelles communications entre les provinces, pour construire de nouveaux canaux, pour joindre les rivières navigables, en un mot, pour embellir le royaume dans toute son étendue! C'est la plus belle entreprise de géographie, & la plus importante qu'on ait encore exécutée. On en est redevable au goût de notre auguste Monarque pour cette science: personne n'ignore que, parmi ses connoissances multipliées, il est un des meilleurs géographes de son royaume, & qu'il a composé dans sa jeunesse un *Traité du cours de tous les fleuves.*

Cette carte a été commencée par les ordres & aux frais de SA MAJESTÉ, qui a fourni, pendant vingt ans, des secours extraordinaires pour la construction des instrumens, pour la dépense des voyages sans nombre, & pour former des personnes capables de remplir l'objet proposé. Elle est continuée aujourd'hui sous la direction de MM. Cassini de Thury, Camus & de Montigny, de l'académie des Sciences, aux dépens d'une compagnie de cinquante citoyens * distingués, qui se sont associés, avec l'agrément du Roi, uniquement animés par la gloire de contribuer à une entreprise utile à la nation, & qui fait honneur à notre siècle.

ARTICLE III.

DE L'HISTOIRE NATURELLE ET DE LA PHYSIQUE.

LES connoissances dans l'histoire naturelle & dans la physique expérimentale, se sont beaucoup multipliées. L'une & l'autre ont étalé aux yeux les plus grands sujets d'admiration & de surprise depuis trente ans qu'on les cultive avec soin.

M. de Réaumur, qui a fait un ouvrage sur l'*art de convertir le fer en acier*, & sur celui de *faire éclorre les poulets sur des fourneaux gradués*, qui font l'effet

* La liste de ces bons citoyens est ornée des noms de M. le prince de Soubise, de M. le duc de Bouillon, de M. le Maréchal de Noailles, de M. le duc de Chaulnes, de M. le Comte de Saint-Florentin, &c.

des

des fours d'Egypte, a rendu les plus grands ſervices à l'hiſtoire naturelle, par ſes recherches curieuſes ſur les inſectes. D'autres naturaliſtes ont traité des quadrupèdes, des oiſeaux, des reptiles, des montagnes, des coquillages, des minéraux, des fontaines, & de toutes les productions naturelles. M. Pluche a réuni tous ces matériaux épars, en un corps d'ouvrage, & en a formé le livre du *Spectacle de la nature*, dont les premiers volumes ſont fort eſtimés.

Le cabinet d'hiſtoire naturelle du Roi au Jardin-Royal à Paris, eſt un de ces établiſſemens qui doit ſon étendue au goût de LOUIS XV pour le progrès des ſciences. Par la multitude d'objets qu'il renferme en tout genre, il eſt devenu, en quelque ſorte, le temple de la nature. Il n'y a, dans les pays étrangers, aucune collection qui en approche. L'ordre qu'on y remarque eſt admirable : les règnes minéral, végétal & animal y ſont arrangés méthodiquement, en genre, en claſſes & en eſpèces, de la façon la plus convenable à l'étude de cette ſcience. Chaque individu porte ſa dénomination, & eſt placé avec ordre ſéparément, ſous des glaces avec des étiquettes, dans de vaſtes appartemens décorés d'une manière relative au ſujet. Ce cabinet a encore été augmenté par la collection unique d'oiſeaux que M. de Réaumur avoit raſſemblés, avec tant de ſoins & de dépenſes, de toutes les parties du monde. Rien n'eſt plus digne des regards de tout l'univers que ce ſuperbe ſpectacle.

On connoît le livre célèbre que MM. de Buffon & d'Aubenton ont entrepris à cette occaſion ; c'eſt-à-dire, l'*Hiſtoire naturelle, générale & particulière, avec la deſcription du cabinet du Roi ;* ouvrage qui eſt écrit avec autant de force que de grace ; où l'on trouve exprimé, avec une magnificence d'idées & une élégance admirables, non ſeulement tout ce que la phyſique a de plus intéreſſant, mais encore tout ce que la philoſophie a de plus grand & de plus ſublime.

A la tête de ce livre, on remarque un ſyſtême qui a bien de la vraiſemblance, ſur la *théorie de la terre*, & ſur la formation de ſon premier état & de ſes inégalités.

M. de Buffon, auteur de cette partie, prétend que la portion de notre globe, actuellement sèche & habitée, a long-temps ſéjourné ſous les eaux qui l'ont ſucceſſivement inondée. Il apporte pour preuve cette quantité prodigieuſe de coquillages qui ſe rencontrent de toutes parts. Il croit qu'il n'y a que les eaux ſeules qui aient produit tous les changemens & les inégalités que l'on voit ſur la ſurface de la terre ; & que toutes les montagnes n'ont pu être formées que par les ondes de la mer, dont le fond étant remué par l'agitation des eaux, fait néceſſairement des tranſports de vaſe, de coquilles & d'autres matières qui ſe dépoſent en forme de ſédiment. Les raiſons de cet académicien paroiſſent très-convainquantes : il les tire, 1°. de

l'examen des angles correſpondans des montagnes, qu'aucune autre cauſe que les courans de la mer, n'a pu former : 2°. de l'égalité de la hauteur des montagnes oppoſées, & des lits des différentes matières qu'on y trouve à la même hauteur : 3°. de la direction des montagnes, dont les chaînes s'étendent en longueur dans le même ſens, comme on voit s'étendre les ondes de la mer. Enfin, ce qui confirme ce ſyſtême, c'eſt une remarque que M. de Buffon a faite, que le mouvement principal des eaux de la mer a gagné ſur les côtes orientales, tant de l'ancien que du nouveau continent, une eſpace d'environ cinq cent lieues. Rien ne ſçauroit mieux perſuader que les eaux minent inſenſiblement, & parcourent à la longue toute la ſuperficie de notre globe.

Ce ſyſtême explique naturellement tous les changemens qui ſont arrivés à notre globe, tous les effets de la nature, la formation des iſles, des volcans, des tremblemens de terre. Après cette théorie, on trouve dans cet ouvrage la deſcription de fœtus monſtrueux, des organes de l'homme, des variétés dans l'eſpèce humaine ; enfin, on y voit l'hiſtoire des quadrupèdes, des oiſeaux, des inſectes, des poiſſons & autres productions naturelles, que l'on fait connoître par tous leurs rapports, leurs conformations & les détails de leur anatomie. Il n'y a encore eu ſur l'hiſtoire naturelle aucun livre auſſi bien traité, auſſi important, & plus capable de faire honneur à nos ſçavans.

La Physique expérimentale, par le nombre de ſes découvertes, ne le cède en rien à l'hiſtoire naturelle. La fluidité des corps, l'origine des vents & des fontaines, les propriétés de la lumière, la formation phyſique des météores aqueux, les cauſes de l'électricité, celles de la glace & du froid, ſont dûs aux recherches & aux expériences de nos phyſiciens.

M. de Mairan, qui nous a donné un *Traité hiſtorique & phyſique de l'aurore boréale*, a fait principalement un ouvrage fort curieux ſur la glace & ſur les phénomènes qui l'accompagnent, tels que les figures que l'on remarque dans l'eau glacée, qui varient à l'infini & qui ſont ſouvent fort irrégulières ; l'augmentation du volume de l'eau lorſqu'elle approche de la congellation, laquelle fait caſſer les vaſes où l'eau ſe trouve, au point qu'on a vu un canon de fer épais d'un doigt, rempli d'eau & bien fermé pendant une forte gelée, crever en deux endroits au bout de douze heures ; enfin la dureté de la glace, qui eſt ſi grande, qu'on peut la tailler quelquefois comme de la pierre (*a*).

(*a*) Dans un petit imprimé qui parut, il y a une vingtaine d'années, en Ruſſie, on rapporte à ce ſujet un fait tout à fait extraordinaire. Pendant l'hyver de 1740, on vit à Péterſbourg un palais qui étoit bâti uniquement de glace : ſa longueur étoit de cinquante-deux pieds ſur ſeize de largeur, & vingt pieds d'élévation : la force de la glace étoit telle, que le pied de l'édifice ne paroiſſoit aucunement fatigué par le poids des parties ſupérieures. Le Neva, qui étoit près de là, en avoit

M. l'abbé Nolet a plus que perſonne contribué à l'avancement de la phyſique, par ſes expériences multipliées, par ſes mémoires particuliers ſur ſes différentes parties, & ſur-tout par ſon *Traité de l'électricité*, dont il démontre ſi bien les cauſes.

Pour favoriſer de plus en plus l'avancement de cette ſcience, qui a fait de ſi grands progrès ſous ce règne, S. M. a fondé, en 1753, une chaire de phyſique expérimentale au collége de Navarre, & a nommé pour profeſſeur cet académicien, dont la réputation attire un concours prodigieux d'écoliers; ce qui prouve combien cette ſcience eſt cultivée préſentement.

De tous les phénomènes de la phyſique qui ont attiré l'attention du public, il n'y en a jamais eu aucun qui ait fait autant de bruit que l'expérience de Leyde, ou de la commotion; toute la nation témoigna le plus grand empreſſement pour en être témoin. La curioſité fut pouſſée ſi loin, qu'on donna en ſpectacle dans les foires *les Machines électriques.* Cette expérience conſiſte à tirer d'un globe de verre, ſuſpendu entre deux pivots par le moyen d'une roue & d'un couſſinet, contre lequel elle appuie légèrement, la vertu électrique, qui n'eſt qu'une eſpèce de feu élémentaire. Ce feu ſe communique enſuite à une frange & à un canon, ou tuyau de fer blanc, ſuſpendu par deux cordons de ſoie. A l'une de ſes extrémités eſt attaché un fil de laiton, qui deſcend, à travers d'un bouchon de liège, dans une phiole de verre à moitié pleine d'eau. Alors la perſonne qui veut faire l'expérience monte ſur un gâteau de réſine, ou ſur un rézeau de ſoie : ſi elle prend d'une main cette phiole, & que de l'autre elle vienne à toucher avec le bout du doigt le canon de fer électriſé, auſſitôt elle éprouve une ſecouſſe violente, principalement à la jointure des bras & à travers la poitrine, qui eſt quelquefois ſi forte qu'elle en eſt renverſée.

La même opération ſe fait avec un grand nombre de perſonnes qui ſe tiennent par la main. En donnant une forte rotation au globe, il arrive que le dernier de la chaîne, quelque conſidérable qu'elle ſoit, avec la jointure du milieu d'un des doitgs de l'autre main, tire une étincelle du conducteur de la vertu électrique, ou fil de métal qui communique dans le globe : & ſur le champ toutes les perſonnes de la chaîne, depuis le premier juſqu'au dernier, ſe ſentent frappées vivement & toutes à la fois dans pluſieurs parties du corps. M. l'abbé Nolet eſt le premier qui ait fait cette expérience en grand avec deux cent quarante perſonnes dans la galerie de Verſailles en préſence du Roi.

fourni les matériaux. On tailloit avec ſoin les pièces de glace qu'on en avoit tirées; on les embelliſſoit d'ornemens, & on les poſoit enſuite ſelon les règles de la plus élégante architecture. Mais ce qu'il y eut encore de plus admirable, on plaça audevant du bâtiment ſix canons de glace, travaillés au tour, avec leurs affuts & leurs roues de même matière, ainſi que deux mortiers à bombes tout ſemblables à ceux de fonte. Les canons étoient d'un calibre de balles égal à ceux qui portent trois livres de poudre, mais on n'y en mettoit que quatre onces; après quoi, on faiſoit couler un boulet qui perçoit une planche de deux pouces d'épaiſſeur à ſoixante pieds d'éloignement.

ARTICLE IV.

DE LA MÉDECINE ET DE LA CHYMIE.

LA découverte de la circulation du ſang faite vers la fin du ſiècle de LOUIS XIII, & reconnue par toute l'Europe ſous le règne de LOUIS XIV, promettoit à la médecine des progrès dont elle ne tira pas alors tout le fruit qu'on avoit lieu d'en attendre. Les ſyſtêmes ont pris la place de l'obſervation. La phyſique de Deſcartes & la matière ſubtile ont embrouillé le méchaniſme des organes, loin de les éclaircir.

C'eſt véritablement ſous ce règne que la médecine a acquis de très-grandes connoiſſances dans les différentes branches dont elle eſt comme le tronc. L'anatomie a fait les plus importantes découvertes. MM. Duverney, Winſlow, Ferrein & Petit, ont aſſuré à cette ſcience toute la conſiſtance & la certitude dont elle jouit (*a*).

M. Geoffroi, dans ſa *Matière médicale*, un des meilleurs livres de médecine qui ait été fait, a réuni préciſément ce qu'il y avoit d'utile & de nouvellement découvert.

Pluſieurs de nos médecins ont produit des ouvrages généralement eſtimés, qui ont enrichi la médecine pratique. M. Hecquet a fait un *Traité des maladies de l'eſtomac*, & des réflexions excellentes ſur *l'abus des purgatifs*; ouvrages quip aſſeront à la poſtérité. *L'Economie animale* de M. Helvétius, ſon *Traité des maladies*, ſes idées *ſur la petite vérole*, ont éclairci des faits très-importans.

L'uſage des ſaignées, livre de M. Silva, continue d'être fort recherché. C'eſt à ce grand praticien qu'on eſt redevable de tout ce qui a paru depuis ſur cette matière ſi épineuſe par elle-même, & qui eſt portée préſentement juſqu'à l'évidence & à la démonſtration.

M. Aſtruc a produit un chef-d'œuvre d'érudition & de ſcience ſur *les maladies vénériennes*. Le ſtile, l'ordre de cet ouvrage, ſon utilité, ſa méthode, la notice qu'on y trouve des auteurs qui ont écrit ſur la même matière, feront dans tous les temps honneur à ce médecin. C'eſt dans ce traité qu'il conjecture que les maladies vénériennes n'auront qu'un période, de même que la lèpre des anciens, attendu que leur malignité paroît diminuer de jour en jour. Son *Traité des tumeurs*, ſes *Réflexions ſur les maladies des femmes*, ont confirmé la réputation qu'il s'étoit acquiſe.

M. Chirac a laiſſé un *Traité ſur les fièvres malignes*, où il établit avec

(*a*) Voyez les *Œuvres de M. Duverney*, l'*Expoſition anatomique de Winſlow*, les découvertes de M. Ferrein *ſur l'Organe de la voix*, les *Mémoires de l'académie des Sciences*, la nouvelle édition de l'*Anatomie de Palfin*, par M. Antoine Petit.

évidence

évidence la ſureté d'une méthode connue, & qui eſt devenue depuis le modèle de la conduite que tiennent les meilleurs praticiens de nos jours.

Ce grand nombre d'ouvrages annonce avec quel ſuccès nos médecins s'appliquent journellement à rendre ſervice au genre humain (*a*).

La Chymie commença, ſous le règne précédent, à ſortir de l'obſcurité dans laquelle les alchymiſtes la tenoient reſſerrée. M. Lemery le père l'avoit éclairée & enrichie de ſes découvertes ſur l'antimoine & ſur ſes préparations; matières ſur leſquelles on a diſputé ſi long-temps. M. Geoffroy & M. Baron le jeune, nouveau commentateur de Lemery, ont aſſuré à la chymie une place très-diſtinguée dans les connoiſſances de la phyſique. L'antimoine & le mercure, redoutables avec raiſon dans le ſiècle dernier, ſe préparent aujourd'hui avec tant d'art & d'adreſſe, qu'ils ſont, pour ainſi dire, devenus trop familiers.

MM. Rouelle & Macquer n'ont pas moins contribué au progrès de cette ſcience : l'un, par ſes leçons publiques qu'il continue avec les plus grands ſuccès, & qui lui attirent des écoliers de toutes les parties de l'Europe; l'autre, par ſes *Elémens de chymie*, où toutes les matières les plus abſtraites ſont traitées avec la plus grande préciſion & toute la clarté poſſible.

Il ſemble que les ſiècles précédens n'avoient fait qu'amaſſer les matériaux de cette ſcience : on commence à les réunir, à les comparer, à en ſaiſir les rapports, & à en former un corps de doctrine; de ſorte que tout paroît nous annoncer les plus heureuſes découvertes.

Une des principales obligations que nous ayons au progrès de la chymie, eſt d'avoir démontré que, par la manière dont on faiſoit les eſſais des matières d'argent, on perdoit en France une petite partie de leur valeur intrinsèque, & que les eſſayeurs marquoient ces matières conſtamment au-deſſous du titre réel auquel elles devoient être.

L'eſſai des matières d'or & d'argent a toujours été conſidéré comme une opération délicate & digne de la plus grande attention. Elle fixe, en effet, la valeur de ces matières, en établiſſant leur titre : elle fait la ſureté d'un commerce auſſi étendu que précieux par ſa nature; & c'eſt ſur l'exactitude de ce travail que le public reçoit, avec confiance, les différentes monnoies dont le Prince ordonne la fabrication.

On eſt inſtruit que, pour enlever l'alliage que peut contenir une matière

(*a*) Nos ouvrages périodiques ont publié quantité de remèdes; parmi leſquels il y en a qui paſſent pour très-efficaces; tel eſt celui contre la rage, conſiſtant en frictions mercurielles; celui pour rappeller les noyés à la vie, qui conſiſte à leur couvrir le corps de cendre un peu chaude, à leur tenir la tête un peu baſſe, & à leur introduire dans la bouche de la fumée d'une pipe de tabac; celui contre le ver ſolitaire, qui conſiſte à manger du pourpier, qui eſt un vrai poiſon pour cet animal, que l'on rend mort enſuite; celui contre la teigne, *&c. &c.*

d'argent, il eſt d'uſage univerſel d'employer une quantité de plomb connue, & de faire paſſer le tout à la coupelle, en lui donnant une chaleur aſſez vive pour que le plomb s'y imbibe à meſure qu'il ſe convertit en litharge. Lorſque l'opération eſt bien faite; l'argent reſte pur dans le baſſin de la coupelle; & le plomb, incorporé dans cette matière poreuſe, diſparoît totalement.

Juſqu'à préſent, on avoit ſuppoſé que le cuivre & le plomb s'imbiboient ſeuls dans la coupelle, & qu'aucune particule d'argent n'y étoit entraînée. Par une ſuite de cette fauſſe idée, on ménageoit peu le plomb que l'opération demandoit. Quelques artiſtes la préſumoient même plus parfaite, ſi le plomb étoit prodigué. Un grand nombre d'expériences faites par M. Tillet, & qui ſont conſignées dans les *Mémoires de l'académie des Sciences*, ont appris enfin qu'une partie du fin des matières s'introduit toujours dans la coupelle, à la faveur de la litharge; qu'elle occaſionne par-là une diminution ſur le poids du bouton d'eſſai, & fait perdre à la matière que ce bouton repréſente, quelque choſe du titre auquel on devoit le porter; perte qui monte à peu près à la quatre-vingt-dixième partie de la matière eſſayée; de ſorte que, ſur quatre-vingt-dix marcs, il y avoit un marc de perdu pour notre commerce (*a*).

A meſure que les opérations ſe ſont multipliées, on a reconnu que, moins on ménageoit le plomb dans l'eſſai, plus la perte de l'argent étoit ſenſible; & dès-lors on s'eſt appliqué à graduer les doſes de plomb ſuivant la quantité d'alliage qu'il s'agiſſoit d'enlever, afin que la portion d'argent que la litharge entraîne dans l'eſſai, fût la plus petite poſſible. Une foule d'expériences authentiques, faites par MM. Hellot, Macquer & Tillet, à ce ſujet, ont occaſionné un arrêt du conſeil d'état (*b*), qui, d'après les principes ci-deſſus, preſcrit à tous les eſſayeurs du royaume une méthode uniforme pour faire les eſſais d'or & d'argent.

(*a*) Le procédé de M. Tillet pour retrouver la petite quantité d'argent que le plomb, en paſſant à l'état de litharge, entraîne avec lui dans la coupelle, conſiſte à piler cette coupelle dans un mortier, à la réduire en poudre impalpable, à la mêler avec du borax & autres ingrédiens en uſage pour les eſſais des mines, & enfin à faire fondre le tout dans un creuſet. Par ce moyen, le plomb ſe détache des ſcories, ſe reſſuſcite & ſe précipite au fond. Après l'avoir retiré, cet académicien remet ce plomb reſſuſcité dans la coupelle; &, le réduiſant encore en litharge, il retrouve ſur le baſſin de la coupelle la petite portion d'argent dont le plomb s'étoit enrichi.

(*b*) Cet arrêt de règlement eſt du 5 décembre 1763.



ARTICLE V.

DE LA BOTANIQUE.

Depuis M. de Tournefort, auquel cette ſcience a de ſi grandes obligations, un grand nombre de nouveaux genres de plantes, d'arbres & d'arbuſtes étrangers, a conſidérablement augmenté nos richeſſes botaniques. M. Duhamel du Monceau, dans ſa *Phyſique des arbres*, a donné pluſieurs obſervations importantes ſur cette partie. On y trouve un traité complet de la greffe, avec des découvertes ſur la formation des couches ligneuſes, & l'accroiſſement des arbres tant en hauteur qu'en groſſeur. Il y a auſſi détaillé clairement ce qui regarde la tranſpiration des plantes & leur fécondation. On doit à cet académicien des recherches ſur tous les arbres & arbriſſeaux étrangers qui peuvent ſupporter nos hyvers, & ſur l'uſage qu'on en peut faire dans nos parcs & dans nos jardins. C'eſt par ſes conſeils qu'on a cultivé, dans nos climats, le platane, dont il a été fait en différens endroits des plantations conſidérables, de même que les peupliers de Virginie & de Lombardie, les cèdres du Liban, les tulipiers & autres. Rien n'eſt, ſans doute, plus extraordinaire que de voir, dans les environs de Paris, des jardins uniquement ornés d'arbres & d'arbuſtes étrangers, comme ſi l'on étoit tranſporté dans les Indes par enchantement (*a*).

M. Adanſon vient de donner au public, d'après les obſervations de M. Bernard de Juſſieu, une méthode nouvelle, qui ne s'attache pas ſeulement aux fleurs, comme on faiſoit précédemment, mais encore aux différens produits de la fructification & des organes de la génération. Cet ouvrage, qui eſt intitulé *Familles des Plantes*, facilite beaucoup l'étude de cette ſcience, & eſt très-commode pour les faire reconnoître; de ſorte qu'en ſe ſervant de ſa méthode, on fait plus de progrès en ſix mois dans la botanique, qu'on n'en faiſoit précédemment en deux ans.

Indépendamment des ſecours que la médecine peut tirer de la connoiſſance des propriétés des différentes plantes, on les a encore fait ſervir à l'agrément des jardins. A l'aide des ſerres chaudes, on eſt parvenu à multiplier les productions étrangères, au point de pouvoir les employer en été pour orner les parterres, & former, par leur variété, un ſpectacle vraiment curieux. On a imaginé de faire juſqu'à des horloges botaniques. Par diverſes obſervations, on a reconnu qu'il y a des plantes qui changent de ſituation, ou qui épanouiſ-

(*a*) Tels ſont les jardins botaniques de Trianon; de M. le duc d'Ayen à Saint-Germain-en-Laye; de M. de Bombarde, à la barrière de Vaugirard; de MM. de Janſin, à la grille de Chaillot, & dans le fauxbourg Saint-Germain; & de M. Duhamel, à Denainvilliers.

sent, soit leurs feuilles, soit leurs fleurs, à certaines heures réglées du jour: de sorte qu'en arrangeant un nombre de ces plantes, dont on a donné la liste, on peut, par leur inspection, sçavoir l'heure qu'il est de demi-heure en demi-heure, depuis quatre heures au matin en été jusqu'à sept heures du soir. D'autres plantes procurent de nouveaux amusemens. La fraxinelle, par exemple, qui est un arbuste des Indes, dont les feuilles ont la propriété d'attirer les parties sulfureuses de l'air quand il est orageux, offre un phénomène tout à fait singulier: si on en approche une lumière dans le temps de sa fleur, cet arbuste s'enflamme de toutes parts; on diroit un buisson ardent: la fleur sur-tout forme une espèce de feu d'artifice, & finit par une petite explosion comme un volcan: alors tout le feu s'éteint: &, ce qu'il y a d'admirable, la plante n'en est aucunement endommagée; une autre fois on peut jouir du même plaisir.

A peine les serres chaudes, qui sont aujourd'hui si fort à la mode, étoient-elles en usage, il y a cinquante ans. Sous le règne dernier, on n'avoit jamais pu parvenir à faire produire du fruit aux ananas: présentement, dans les serres du Roi à Choisy, à Trianon, & dans celles de plusieurs particuliers, on a trouvé moyen de les multiplier par milliers, & de leur faire rapporter des fruits aussi beaux & d'aussi bon goût que s'ils avoient été produits dans leur terrein naturel.

Par les soins & l'intelligence du sieur Richard, jardinier du Roi, les jardins botaniques de Trianon sont devenus les plus curieux de l'Europe, en plantes rares & exotiques. Incessamment, on y verra un bosquet de tous les arbres & arbrisseaux étrangers qui peuvent conserver leurs feuilles pendant l'hyver; de sorte que, dans les saisons les plus rigoureuses, l'on pourra jouir de la belle verdure du printemps (a).

ARTICLE VI.

DE LA CHIRURGIE.

Les progrès que la chirurgie a faits en France, depuis trente ans, doivent faire regarder ce règne comme le bienfaiteur du genre humain. C'est à l'établissement de l'académie royale de chirurgie, fondée en 1731, & confirmée par lettres-patentes en 1748, qu'on doit rapporter l'époque de la perfection de cet art. Des chaires de professeur, occupées par nos plus habiles chirurgiens, y ont été établies pour instruire gratuitement, dans toutes les parties de la chirurgie, ceux qui veulent s'y destiner.

(a) Les Anglois ont le secret d'avoir de certains arbres toujours verds: ils greffent, par exemple, des lauriers sur des cerisiers sauvages; ce qui équivaut à des orangers, avec l'avantage d'être en pleine terre toute l'année. On pourroit facilement se procurer en France le même agrément.

Feu

Feu M. de la Peyronie, premier chirurgien du Roi, a fondé un prix annuel de la valeur de 500 livres, pour récompenſer, au jugement de l'académie, les mémoires qui lui ſeront préſentés en concours ſur les queſtions qu'il lui plaira de propoſer. C'eſt une médaille qui, dans quelque temps que la diſtribution s'en faſſe, doit repréſenter le buſte de Louis XV; afin de perpétuer à l'avenir que c'eſt ſous ſon règne que s'eſt fait cet établiſſement, qui a pour objet la conſervation des hommes (*a*).

Jamais les opérations chirurgicales n'ont été exécutées avec plus de dextérité qu'aujourd'hui : la plupart ont été rendues plus promptes & moins douloureuſes. M. Petit, célèbre chirurgien, a procuré les avantages les plus importans à la chirurgie, en s'attachant à perfectionner & à inventer quantité de nouveaux inſtrumens qui facilitent les opérations & les rendent plus sûres.

On lui doit l'uſage du tourniquet ſi ingénieuſement imaginé pour les amputations des extrémités, & qu'on a ſubſtitué avec tant d'avantages aux bandes dont on lioit les membres que l'on vouloit couper. Il a, de plus, compoſé un traité *des maladies des os*, qui eſt devenu un ouvrage claſſique.

L'art des accouchemens eſt actuellement plus approfondi & plus certain : on a inventé, depuis quelques années, des tenettes qui donnent la vie à la mère & à l'enfant, dans les cas où les tiretêtes meurtriers mettoient l'une & l'autre dans un danger évident.

La fiſtule n'eſt plus une maladie redoutable : on la guérit préſentement ſans cauſtiques & ſans opération. On ſe ſert pour cet effet d'une ligature de plomb, dont on enveloppe l'abcès formé à l'anus : en comprimant peu à peu cette ligature, on parvient à amollir cet abcès, à le flétrir, & enfin à le réduire à rien en moins de ſix ſemaines, & preſque ſans douleur.

MM. le Cat, Morand, le Dran, Andouillé & Louis, ſe ſont acquis de la réputation par les belles opérations qu'ils ont faites. Les maladies vénériennes ſont actuellement traitées avec le plus grand ſuccès ; on eſt parvenu à employer le mercure de manière que la plus forte doſe ne ſçauroit exciter de ſalivation.

Les dragées anti-vénériennes de M. Keiſer paſſent pour opérer des merveilles (*b*). Les bougies de M. Daran ne lui ont pas fait moins de réputation par leurs heureux effets, que le lithotome caché pour les

(*a*) En 1755, il a été établi à Bordeaux une école de chirurgie. En Alſace, le Roi a fondé trois places de démonſtrateurs en anatomie & en chirurgie, pour les villes de Colmar, de Wiſſembourg & de Betford.

(*b*) Sa Majeſté a fait l'acquiſition du remède de ce chirurgien, & lui a attribué, outre une penſion annuelle de dix mille livres, le privilège excluſif de fabriquer & de débiter ce remède, dont le prix de la quantité de dragées néceſſaire pour chaque traitement a été fixé à 13 liv. 10 ſols.

opérations de la taille n'en a produit au frère Cosme, religieux Feuillant.

L'académie de chirurgie nous donne de temps en temps d'excellens mémoires, pleins de recherches sçavantes & de détails d'opérations d'une utilité générale, qui procurent journellement de nouvelles lumières pour le soulagement de l'humanité.

Les profondes études de nos chirurgiens dans l'anatomie, les ont mis en état de faire nombre d'opérations, dont on n'avoit pas d'idées précédemment : on est parvenu à faire l'amputation de la cuisse dans l'article ; on a fait aussi la ligature des artères intercostales. M. Soulier, chirurgien de Montpellier, trouva le moyen de guérir les abcès au foie : en ouvrant le côté, il parvint à vuider la matière en y introduisant une canule d'argent, émoussée par le bout, qui entre dans le foie ; laquelle canule est percée de plusieurs ouvertures latérales, qui reçoivent la matière nuisible pour la porter en dehors. Par le succès de cette opération, il apprit le moyen de conserver la vie à ceux qui sont attaqués de ces maladies (*a*).

De toutes les découvertes modernes qu'a faites la chirurgie, il n'y en a pas de plus importante que celle qui regarde la manière d'arrêter les hémorragies. Avant 1751, dans le cas d'une hémorragie mortelle par la blessure des artères, on n'avoit que des remèdes très-incertains ; & souvent ce qui pouvoit arriver de plus heureux à celui qui avoit l'artère blessée par une saignée maladroite ou autrement, étoit de perdre le bras. Dans toutes les opérations, la difficulté d'arrêter le sang rendoit toujours les plaies très-dangereuses. M. Brossard, chirurgien de la Châtre en Berry, étoit connu pour avoir un moyen certain d'arrêter sur le champ l'hémorragie sans douleur. Le Roi, qui, dans toutes les occasions, se montre le bienfaiteur de ses peuples, acheta son secret & le rendit public. Il consiste à prendre de l'agaric, qui est une espèce de champignon ou d'excroissance fongueuse, qui croît sur les arbres, & sur-tout sur les vieux chênes, & à l'appliquer sur la plaie de l'artère découverte par une incision.

Il y a sur-tout quelques branches de la chirurgie qui ont fait les progrès les plus marqués. La structure de l'œil, mieux connue depuis vingt-cinq ans, a contribué à découvrir le siège d'un grand nombre de maladies, & on a inventé plusieurs instrumens propres aux opérations que ces maladies exigent. Le célèbre M. Daviel, chirurgien oculiste, fut l'inventeur, il y a une quinzaine d'années, de l'extraction de la cataracte ; opération précieuse qui a rendu la vue à tant d'aveugles, & dont on lui aura une éternelle obligation. On sçait que cette opération, qui a fait tant d'honneur à notre chirurgie, consiste à ouvrir circulairement, avec

(*a*) *Histoire de l'Académie*, année 1730, pag. 40.

toute la dextérité poſſible, la cornée tranſparente ; & à extraire le cryſtallin de la chambre poſtérieure de l'œil.

D'habiles chirurgiens, exercés dans l'anatomie, ſe ſont appliqués à perfectionner la cure des hernies. M. Martin, maître en chirurgie, eſt le premier qui ait préſenté à l'académie des bandages élaſtiques, qui ont été généralement adoptés. Ces bandanges compriment exactement les hernies, dans toutes les attitudes & les différens mouvemens auxquels le corps peut ſe trouver expoſé : invention efficace pour mettre en ſureté la vie de ceux qui ſont affligés de ces maladies. D'autres, ſans bandages, paſſent pour avoir trouvé le moyen de les guérir radicalement.

Les maladies des dents étoient autrefois abandonnées à des bateleurs, qui, montés ſur des tréteaux, attroupoient le peuple dans les places & dans les carrefours. C'eſt M. Fauchard qui le premier a étudié ces maladies, & a fait un art de leur cure : après lui, M. Bunon, chirurgien-dentiſte, a rendu les plus grands ſervices à cette partie de la chirurgie. Il a fait, ſur les maladies des dents, depuis leur germe dans le fœtus, juſqu'à l'âge le plus avancé, un eſſai dont les maîtres de l'art font le plus grand cas : on y remarque la découverte importante de l'origine de l'éroſion, maladie des dents qui conſiſte dans l'inégalité de leur émail, & dont la carie n'eſt que la ſuite ordinaire. Ce chirurgien démontra que l'éroſion a ſon principe dans les maladies de l'enfance ; que la petite-vérole & la rougeole font principalement impreſſion ſur les dents ; & que, ſi l'on étoit plus circonſpect dans le choix des nourrices, on éviteroit, ou du moins on éloigneroit les maladies qui proviennent de la mauvaiſe qualité des dents, & qui tourmentent ſi cruellement.

C'eſt ainſi que toutes les parties de la chirurgie ont reçu des accroiſſemens (a). Ce qui met le ſceau au degré d'eſtime où cet art eſt parvenu en France, eſt l'empreſſement des plus fameux médecins & chirurgiens étrangers, pour être aſſociés à notre académie de Paris.

Enfin, il n'y a pas juſqu'aux inſtrumens de chirurgie que l'on ne fabrique dans cette capitale, chez différens couteliers, avec une perfection qu'on ne trouve nulle part.

(a) Les brutes mêmes ont excité l'attention du gouvernement. M. Bourgelat, écuyer du Roi, a fondé une école à Lyon, qui a pour objet le traitement & la connoiſſance des maladies qui affligent les animaux les plus dignes de nos ſoins. Le but de cet établiſſement eſt d'envoyer ſes élèves par tout le royaume où il règne des maladies épidémiques ſur les beſtiaux. Les avantages que cet établiſſement a déjà procurés à quelques-unes de nos provinces, ont déterminé SA MAJESTÉ, en 1762, à le prendre ſous ſa protection, & à l'ériger en *Ecole Royale vétérinaire*.





DE LA LITTÉRATURE.

ARTICLE PREMIER.

DE LA POËSIE, DE L'HISTOIRE, &c.

La poësie ne s'est pas moins soutenue avec éclat depuis le règne de Louis XIV, que les arts & les sciences. On vit encore briller des étincelles de ce beau feu qui anima les Corneille, les Racine & les Molière, ces maîtres de notre théâtre. M. de Crébillon (a), auteur d'*Atrée*, d'*Electre* & de *Rhadamiste*, donna *Pyrrhus* & *Catilina*. Jamais poëte n'entendit mieux l'art d'exciter la terreur & la pitié, ces deux grands ressorts de la tragédie. M. Houdard de la Mothe fit *Inès de Castro*, qui eut un succès prodigieux, non pas que ce soit la pièce la mieux versifiée, mais parce que c'est le chef-d'œuvre de l'intérêt. M. Néricault Destouches enrichit la scène Françoise des comédies admirables du *Glorieux* & du *Philosophe marié*. M. le Franc de Pompignan produisit la tragédie de *Didon*, que l'on voit toujours représenter avec plaisir. M. Gresset se signala par la comédie du *Méchant*, pièce de caractère supérieurement écrite, & par quantité de poësies agréables, *Verd-verd*, *la Chartreuse*, &c. Par sa belle pièce de la *Métromanie*, M. Piron a égalé ce qui a été donné de plus ingénieux sur le théâtre le siècle dernier. MM. de la Chaussée, de Boissy, de Saint-Foix, *&c.*, ont fait représenter différentes pièces dramatiques qui ont eu du succès, & qui sont tous les jours l'amusement de la nation.

Dans deux genres différens de celui du théâtre, se sont fait remarquer deux poëtes d'un mérite supérieur. L'un est M. Rousseau, qui a surpassé par sa poësie lyrique tout ce qui avoit été fait avant lui. Ses *Odes Sacrées*, son *Ode à la Fortune*, celle au *Prince Eugène*, & autres, n'ont rien qu'on puisse leur comparer ; c'est la plus belle poësie qu'on vît jamais. L'autre est M. Racine le fils : par ses *Poëmes de la Religion* & de *la Grace*, il soutint la réputation de son illustre père, & approcha, par la majesté de ses vers, du sublime des cantiques divins.

Deux poëtes Latins se sont encore fait admirer sur notre Parnasse : M. le cardinal

(a) Pour honorer la mémoire de ce célèbre poëte, Sa Majesté lui fait élever, dans l'église de Saint Gervais, un magnifique mausolée, de la main de M. Lemoyne.

cardinal de Polignac par ſon *Anti-Lucrèce ;* M. Coffin par ſes *Hymnes*, où il a appliqué ſi heureuſement les grandes images, & les endroits les plus pathétiques de l'Ecriture.

Un homme extraordinaire paroît au milieu de tant d'auteurs illuſtres ; génie fécond & preſque univerſel, dont les écrits reſpirent la tendre humanité. *Œdipe*, *Zaïre*, *Alzire*, *Brutus*, *Rome ſauvée*, la *Mort de Céſar*, *Mérope*, &c., feront, dans tous les temps, les délices de notre théâtre, & la gloire de M. de Voltaire.

Un ouvrage, qui ne contribue pas moins à l'illuſtrer, eſt ſon poëme épique de la *Henriade*, dont nous n'avions point encore de modèle en notre langue. Les éditions en ſont innombrables. Comme, depuis quarante ans, ce poëme n'a pas baiſſé dans l'opinion des hommes, & qu'il a même été traduit en toutes ſortes de langues, il eſt à croire qu'il paſſera à la poſtérité, & que ce ſera à jamais un des plus précieux monumens de ce règne floriſſant.

Cet auteur ſoutient, par ſa proſe, la réputation qu'il s'eſt faite par ſes vers. Par la rapidité & la nobleſſe du ſtile de ſon *Hiſtoire de* CHARLES *XII*, & de ſon *Siècle de* LOUIS *XIV*, il a ſurpaſſé tous les hiſtoriens du ſiècle dernier. » Il poſsède en mêmetemps au plus haut degré, eſt-il dit dans un ouvrage » célèbre (*a*), un talent que n'a preſque eu aucun poëte, même dans un degré » médiocre, celui d'écrire en proſe. Perſonne n'a mieux connu l'art ſi rare » de rendre, ſans effort, chaque idée par le terme qui lui eſt propre ; d'em- » bellir tout, ſans ſe méprendre ſur le coloris convenable à chaque choſe ; » enfin, ce qui caractériſe plus qu'on ne penſe les grands écrivains, de n'être » jamais ni au-deſſus, ni au-deſſous de ſon ſujet.

Il n'y a pas de parties de notre littérature qui ne nous aient procuré de bons livres, qui feront les amuſemens ou l'inſtruction de la poſtérité ; hiſtoire, philoſophie, agriculture, commerce, politique, beaux arts, & toutes ſortes de livres d'agrément qui reſpirent le goût & les graces. Nous en avons déjà cité ſucceſſivement pluſieurs ; auxquels il convient d'ajouter le *Traité des Tropes* de M. du Marſais, ou des divers ſens dans leſquels on peut employer un mot ; livre qui, de l'aveu de tous les ſçavans, eſt un chef-d'œuvre littéraire & philoſophique ; les *Conſidérations ſur les Finances* de M. de Forbonnois, ouvrage profond & unique ſur cette matière ; l'*Ami des Hommes*, ou le *Traité de la Population*, qui ne peut avoir été produit que par un ami du genre humain ; la *Poëtique* de M. Marmontel, où il décrit ſi élégamment toutes ces règles dont le vrai génie s'affranchit quelquefois avec ſuccès ; enfin, le *Traité des Etudes* de M. Rollin, excellent ouvrage à l'uſage des collèges.

M. l'abbé Prevoſt, auteur de la grande *Collection de l'hiſtoire des voyages*, s'eſt fait un nom par ſes romans à ſentimens. Ses *Mémoires d'un homme*

(*a*) Préface de l'*Encyclopédie*.

de qualité, *Cléveland*, le *Doyen de Killerine*, &c., par l'intérêt qu'il a eu l'art d'y répandre, & la beauté de sa diction, seront toujours lus avec plaisir, ainsi que le *Gilblas* de M. le Sage, roman plein d'images naïves & naturelles (*a*).

Les *Considérations sur les causes de la grandeur & de la décadence des Romains*, & les *Lettres Persanes*, ont préparé la haute réputation de M. le président de Montesquieu. De tous les écrivains qui ont fait honneur à la nation, il n'y a en aucun qui mérite davantage d'être célébré. Par son admirable livre de *l'Esprit des Loix* (*b*), il fut digne d'être regardé comme le législateur des nations. Quelle profondeur de connoissances, & quelle intelligence supérieure ne lui a-t-il pas fallu, pour envisager tous les habitans de l'univers dans l'état où ils sont, & dans tous les rapports qu'ils peuvent avoir ; pour peindre chaque peuple par ces coups de pinceau caractéristiques, & ces traits énergiques si bien saisis ! C'est un de ces ouvrages originaux inconnus à l'antiquité, & qui fera dans tous les temps honneur à ce siècle.

On peut associer à ces nouvelles productions l'*Abrégé chronologique de l'Histoire de France* de M. le président Henault ; livre qui passe pour un modèle en ce genre, & qui jouit de toute la distinction qu'on accorde aux excellens ouvrages. L'abbé Desfontaines l'a comparé assez ingénieusement au bouclier d'Énée, où le dieu du Feu avoit sçu tracer, avec son docte ciseau, toute l'histoire des Romains.

De toutes les parties de la littérature, l'histoire est celle qui a fait les plus grands progrès. Ses plus vastes champs, où l'on ne remarquoit précédemment que des ronces & des épines, ont été presque en même temps défrichés & moissonnés. M. Rollin, dans son *Histoire ancienne*, a recueilli tout ce qu'on avoit dit d'intéressant sur les Egyptiens, les Carthaginois, les Assyriens, les Mèdes, les Perses, les Macédoniens & les Grecs. *L'Histoire Romaine* de ce même auteur, continuée par M. Crevier sous les Empereurs jusqu'à Constantin & depuis ce Prince, étendue par M. le Beau jusques dans le Bas-Empire, offre les tableaux les plus suivis des faits mémorables de cette vaste monarchie, qui, après avoir eu de si foibles commencemens, a englouti successivement toutes les autres ; & qui ensuite, affoiblie par ses propres divisions, est devenu la proie des Barbares. Enfin, l'*Histoire générale des Huns, des Mogols, des Turcs & des autres Tartares occidentaux, depuis J. C. jusqu'à présent*, par M. de Guignes, prouve, avec les ouvrages précédens, com-

(*a*) Il a paru quelques dames parmi nos auteurs. M[de]. de Graphigni a fait les *Lettres Péruviennes*, & la pièce de *Cénie*, comédie pleine de sentimens & purement écrite : M[de]. Duboccage a donné la tragédie des *Amazones*, & la *Colombiade* : mademoiselle de Lussan, l'histoire de *Louis XI*, & les *Anecdotes de la cour de Philippe-Auguste* & de *François premier*, qui lui ont mérité une pension de la cour. Mesdames de Puisieux, de Gomez & Lambert, ont aussi produit différens écrits.

(*b*) L'*Esprit des Loix* a été traduit en toutes sortes de langues. Il est déja devenu un livre classique dans l'université d'Oxfort. De plus, le Roi de Sardaigne a fait l'honneur à cet ouvrage de le choisir pour être la base de l'éducation des Princes ses enfans.

bien l'on s'est appliqué à enrichir nos lettres, & que nous pouvons nous flatter d'avoir déjà une histoire universelle suffisamment détaillée & approfondie.

Indépendamment de ces histoires générales, combien n'en avons-nous pas de particulières ! Outre le *Siècle de* LOUIS *XIV* & l'*Histoire de* CHARLES *XII* dont nous avons parlé, il a paru l'excellente *Histoire de Malthe* de M. l'abbé de Vertot, que ses *Révolutions Romaines* & autres ouvrages ont fait placer au rang de nos meilleurs écrivains. Son stile est léger, sa narration est vive; personne n'a mieux sçu l'art d'attacher le lecteur. M. Duclos & M. de la Bletterie se sont aussi distingués ; l'un par l'*Histoire de* LOUIS *XI* ; l'autre par la *Vie de l'Empereur Julien*. M. l'abbé Velli, & son continuateur M. Villaret, nous ont donné une *Histoire de France depuis le commencement de la monarchie*, pleine de recherches extrémement curieuses, & qui est un modèle de la manière dont on devroit toujours écrire ces sortes d'ouvrages. Ils ont appliqué les principaux faits de leur histoire à faire connoître, siècle par siècle, le génie des François, les progrès de l'esprit humain & des arts. Toutes les autres histoires ne sont ordinairement que celles des Souverains; celle-ci est véritablement l'histoire de la nation.

Il est vraisemblable que nous n'aurions pas eu autant de bons historiens, s'ils n'avoient été précédés par l'étude profonde que l'on a faite de l'antiquité, laquelle a mis à portée de développer les arts, les usages & les monumens des anciens, & a répandu la lumière sur une infinité de faits des plus intéressans de leur histoire. Ce furent peut-être ces difficultés qui empêchèrent les écrivains du siècle dernier de se livrer à cette partie de la littérature. Les matériaux n'étoient pas suffisamment préparés pour construire ces édifices. L'académie des Belles-lettres ne s'occupoit alors que de médailles, d'inscriptions & de devises concernant LOUIS XIV. Ce ne fut qu'en 1717 qu'elle commença à nous donner ces excellens mémoires, si intéressans, si instructifs, & qui font tant d'honneur à son érudition.

Pour contribuer de plus en plus aux progrès dans la connoissance de l'antiquité, M. le comte de Caylus a fondé en 1754 un prix, consistant en une médaille d'or de 500 livres, dont le sujet sera toujours une question relative aux usages & aux monumens des anciens. C'est ce même académicien qui nous a donné des mémoires si curieux & si pleins de recherches sçavantes sur les antiquités *Egyptiennes*, *Grecques* & *Romaines*.

M. l'abbé Barthelemy s'est fait de la réputation dans l'Europe sçavante, en retrouvant l'alphabet *Palmyrénien*; découverte qui facilite la lecture des inscriptions écrites en cette langue, que personne n'avoit pu déchiffrer jusqu'alors.

Les mémoires de M. de Sainte-Palaye (*a*) sur l'*ancienne Chevalerie*, qui

(*a*) Cet académicien va nous donner incessamment un *Glossaire François*, qui sera d'une très-grande utilité pour connoître l'origine & l'étymologie des différens mots de notre langue.

étoit un établiſſement politique & militaire, méritent de tenir un rang diſtingué parmi les plus ſçavantes & les plus agréables productions de l'académie des Belles-lettres.

Le père Montfaucon a développé tout ce qu'on pouvoit deſirer ſur les coutumes & les uſages des anciens, dans ſon immenſe ouvrage de l'*Antiquité expliquée*.

Deux Bénédictins ont donné un *Traité diplomatique*, ouvrage très-ſçavant & très-utile pour éclaircir les caractères anciens des bulles pontificales, des chartres, des diplomes donnés en chaque ſiècle, ainſi que pour déchiffrer les inſcriptions, & quantité de points d'hiſtoire, de chronologie & de littérature.

De célèbres avocats ont illuſtré notre barreau. M. Cochin a paſſé pour un Démoſthène : perſonne n'a été doué d'une éloquence plus mâle, plus perſuaſive; ſes écrits ſeront, dans tous les temps, des modèles pour ceux qui ſe deſtinent à cette profeſſion. MM. de l'Averdy, le Normand, Simon, Guéau de Reverſeaux, ont été des orateurs de la plus grande réputation; & MM. Gerbier, Doucet, ainſi que pluſieurs autres, marchent avec beaucoup de ſuccès ſur leurs traces. Nous regrettons deux magiſtrats qui furent des modèles des talens & des vertus, qu'il ſeroit à ſouhaiter que poſſédaſſent toujours les perſonnes conſtituées en dignité. L'un eſt M. Joly de Fleury, procureur-général, & père de celui qui le remplace ſi dignement; l'autre eſt M. d'Agueſſeau, chancelier de France, dont on nous a donné depuis peu les œuvres.

Enfin, les arts, les ſciences & la littérature ont acquis un tel degré de ſupériorité, que l'on s'eſt trouvé en état de pouvoir en réunir l'eſprit dans le fameux *Dictionnaire de l'Encyclopédie*, exécuté par une ſociété de gens de lettres, dont MM. Diderot & d'Alembert ſont les éditeurs. La plupart des auteurs célèbres de la nation ont concouru à ſon exécution. C'eſt un livre qui conſtatera à jamais les progrès de toutes les connoiſſances humaines, & qui prouvera à quel point de perfection elles ont été portées de nos jours. La préface de cet ouvrage eſt ſur-tout un morceau admirable.

ARTICLE II.

DES ÉTABLISSEMENS RELATIFS AUX PROGRÈS DES LETTRES.

On voit, par cet expoſé, que notre littérature a produit les ouvrages les plus importans dans tous les genres, qui mériteront l'attention des ſiècles à venir. Jamais les lettres n'ont été ſi généralement cultivées. Leur goût ne s'eſt

s'est pas seulement borné à Paris : de cette capitale, il s'est ramifié par tout le royaume. Nos principales villes ont formé, soit des sociétés littéraires, soit des académies, dont la plupart sont de nouvelle institution (a); & il s'est trouvé dans nos provinces suffisamment de personnes capables pour en occuper les places. Ces différentes compagnies distribuent annuellement des prix à ceux qui font les meilleurs ouvrages, ou les meilleures pièces de vers sur les sujets proposés. Toutes ces récompenses aiguillonnent les talens; leur donnent du ressort, de l'émulation, & contribuent à l'accroissement de nos lettres & de nos sciences.

Notre académie Françoise vient de consacrer son prix d'éloquence à la gloire des grands hommes de la France. Aucun dessein ne pouvoit occuper plus dignement cette compagnie distinguée. Quoi de plus intéressant pour la nation, que de voir successivement passer en revue ces guerriers invincibles, dont le courage a enchaîné la Victoire sous les étendards de nos Rois! ces ministres immortels, dont la sage administration a fait la prospérité du gouvernement! ces magistrats recommandables par leurs lumières & leur intégrité, qui ont été la sauve-garde des loix sous l'empire de nos Souverains! enfin, ces génies supérieurs qui ont hâté les progrès de la raison, & qui ont illustré notre patrie par leurs ouvrages! Les éloges de M. le maréchal de Saxe, de M. du Guay-Trouin, de M. le duc de Sully, & de M. d'Aguesseau, ont commencé à signaler les talens de nos orateurs dans cette nouvelle carrière. Célébrer aussi authentiquement les vertus, c'est donner la plus grande idée de notre âge à la postérité.

Il n'y a pas jusqu'à la nombreuse jeunesse de nos colléges, dont les études n'aient reçu une nouvelle activité, par les prix publics de l'Université, établis depuis environ quinze ans, & administrés par nos premiers magistrats (b). Ils ont donné de l'émulation, non seulement aux élèves, mais encore aux professeurs, jaloux que leurs écoliers remportent les palmes dans ces fêtes littéraires.

Si l'on veut se convaincre plus particulièrement des avantages que l'on a procurés aux lettres, il n'y a qu'à jetter les yeux sur le plus beau monument littéraire qui soit au monde, c'est-à-dire, sur la Bibliothèque du Roi. C'est sous ce règne que ce temple des Sciences a été établi, rue de Richelieu;

(a) Indépendamment des académies Françoise, des Belles-lettres, des Sciences, de Peinture, d'Architecture & de Chirurgie de Paris, il en a été établi à Arles, à Marseille, à Nismes, à Beziers, à Montpellier, à Toulouse, à Bordeaux, à la Rochelle, à Montauban, à Angers, à Pau, à Lyon, à Ville-Franche, à Arras, à Nancy, à Amiens, à Besançon, à Troyes, à Dijon, à Auxerre, à Caen & à Rouen.

(b) M. l'abbé le Gendre, M. l'abbé Collot, & M. Coffin, principal du collége de Beauvais, ont fait des fondations pour ces prix de l'Université dont la première distribution s'est faite en 1747. M. Coignard a aussi fondé, en 1750, un prix d'éloquence Latine de 400 livres pour les maîtres ès arts des universités de Paris, de Reims & de Caen.

dans de vaſtes galeries décorées avec la plus grande magnificence. M. le comte de Maurepas, & M. le comte d'Argenſon, tous deux miniſtres très-zèlés pour la gloire de nos lettres, ont concouru ſucceſſivement, en ſecondant les intentions du Roi, à l'augmenter & à l'enrichir. Que d'efforts multipliés n'a-t-on point faits pour porter cette bibliothèque au point de grandeur où on la voit? M. l'abbé Sevin (*a*) fut envoyé en 1729 dans le Levant, pour acheter tous les manuſcrits, ſoit Grecs, ſoit Orientaux, qu'il ſeroit poſſible de recouvrer. De plus, il fut établi à Conſtantinople une eſpèce d'académie compoſée de jeunes gens, élevés, aux dépens du Roi, dans l'étude des langues étrangères, dont l'unique occupation eſt de traduire & de copier toutes ſortes de livres Turcs, Arabes, Perſans, & autres ouvrages Orientaux. A meſure que ces traductions ſont achevées, on les envoie ſucceſſivement à la bibliothèque du Roi, où ils ſont dépoſés avec les originaux.

M. l'abbé Bignon, pendant le temps qu'il eut la direction de cette bibliothèque, l'enrichit de quantité de livres des Indes, qu'il fit venir exprès, & qui ſont une collection unique en Europe. Cette bibliothèque s'augmenta encore d'un très-grand nombre de manuſcrits, tant anciens que modernes, provenant de la bibliothèque de M. Colbert, & de beaucoup d'autres qu'il ſeroit trop long de détailler.

Ses accroiſſemens furent ſi conſidérables, qu'il fut frappé une médaille en 1732, pour conſtater que la bibliothèque du Roi avoit été augmentée, cette année, de dix mille manuſcrits. Il s'en falloit bien qu'elle approchât, le ſiècle dernier, de l'état de ſplendeur où elle eſt actuellement. A l'avénement de Louis XV, il n'y avoit que ſoixante & douze mille volumes reliés, & à peu près la moitié de ce nombre en manuſcrits. Aujourd'hui, on compte cent cinquante mille volumes reliés, & quatre-vingt-deux mille manuſcrits. Il n'y a pas d'exemple d'une bibliothèque auſſi nombreuſe; elle eſt très-ſupérieure à la bibliothèque Impériale de Vienne & à celle du Vatican. Le *Catalogue* de toutes ces richeſſes eſt ſous preſſe, & doit contenir plus de vingt volumes *in-folio*.

(*a*) *Catalogue des livres imprimés de la Bibliothèque du Roi*, première partie.



ARTICLE III.

INSTRUCTION GRATUITE DANS L'UNIVERSITÉ, ET ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE-ROYALE-MILITAIRE.

TANT de faveurs & d'encouragemens accordés aux arts & aux ſciences, manifeſtent pourquoi cet amour naturel aux François pour leurs Souverains s'eſt encore augmenté ſous le règne d'un Prince qui s'intéreſſe autant à notre bonheur, & qui porte ſans ceſſe, par ſes bienfaits, la fertilité dans tout ſon royaume. A peine étoit-il ſur le trône, que ſes premières années furent ſignalées par l'inſtruction gratuite dans les colléges de l'Univerſité de Paris. Juſqu'alors les étudians avoient toujours payé leurs profeſſeurs; ce qui ſembloit dégrader la dignité des lettres, & empêchoit le plus ſouvent les parens de faire étudier leurs enfans. Louis XV mit ces jeunes plantes en état de croître à l'ombre de ſa générosité, & aſſigna à l'Univerſité (*a*), dont on peut regarder les élèves comme la pépinière des citoyens, une ſomme annuelle conſidérable ſur les revenus des poſtes & meſſageries (*b*), qui ont obligation à ce corps de leur invention. Mais des monumens qui mettent le comble à ſa bienfaiſance, & qui rendront ſon nom cher à jamais, ce ſont les établiſſemens de l'Ecole-Royale-Militaire en 1750, & du Collége Royal de la Flèche, en 1764. Ils ſont dignes du règne de ces Princes qui furent l'honneur de la terre. Notre Roi a voulu ſervir de père aux enfans de ſa nobleſſe, dont la fortune n'égale pas toujours le courage, & qu'ils fuſſent élevés par ſes ſoins dans l'art des héros. C'eſt ſe rendre le bienfaiteur des ſiècles à venir, que de former de ſemblables établiſſemens, & conſacrer ſon nom à la poſtérité de la manière la plus reſpectable (*c*).

(*a*) Ce fut en 1719, ſous la régence de M. le duc d'Orléans, que le Roi accorda à l'Univerſité, pour l'inſtruction gratuite, le vingt-huitième effectif ſur la ferme des poſtes & meſſageries. Comme le bail pouvoit être ſujet à des changemens, l'année ſuivante, l'étendue de ce bienfait fut fixée invariablement à la ſomme de 120528 livres 18 ſols 5 deniers, toujours à prendre ſur cette ferme. (*Eloge de M. Coffin.*)

(*b*) Dans le temps que l'Univerſité étoit la ſeule du royaume, les étudians y venoient en foule de toutes les parties de la France & même de l'Europe. Leurs beſoins continuels demandoient une correſpondance entre les provinces & la capitale. Pour lier cette correſpondance, l'Univerſité avoit établi des poſtes & des meſſageries, qui ont ſervi de modèles à tous les établiſſemens qu'on a faits depuis en ce genre. (*idem.*)

(*c*) Lorſque la déclaration portant l'établiſſement d'une école-royale-militaire parut, le Roi en donna une ſeconde, par laquelle il accorde la nobleſſe à tous les officiers au bout de vingt ans de ſervice. Depuis, par une ordonnance du 10 mars 1759, S. M. a créé une marque extérieure de diſtinction, ſous le titre d'ordre du Mérite militaire, en faveur des officiers des régimens Suiſſes, & d'autres corps étrangers de la religion proteſtante, qui ne peuvent être admis dans l'ordre royal de S. Louis.

ARTICLE IV.

RESUMÉ DE CE TABLEAU.

PAR tout ce que nous venons de dire, il eſt aiſé de remarquer que nos arts ajoutent à ce règne une grandeur & un éclat, qu'on ne remarque nulle autre part. Ils ne le cèdent qu'à notre littérature. Nos bons ouvrages en tout genre font plus que jamais les délices de l'Europe. Juſques dans la Ruſſie, on repréſente nos pièces dramatiques. Notre langue eſt aujourd'hui plus répandue que la Latine. On vient de voir le héros du Nord lui rendre une ſorte d'hommage, en compoſant des *Mémoires* & un *Poëme ſur la guerre*, auſſi purement écrits, que s'ils avoient été compoſés dans cette capitale. Les inſcriptions & les deviſes ſe font preſque par-tout en François. Enfin, le dernier traité de paix que nous avons conclu avec les puiſſances les plus jalouſes de notre gloire & de notre réputation, a été écrit en langue Françoiſe. Ainſi, d'un bout de l'Europe à l'autre, tout parle du triomphe de nos arts & de notre littérature.

Paris, cette ville ſi opulente & ſi peuplée, doit donc être regardée comme la première ville du monde, comme le centre du bonheur & du génie. Elle eſt ce que furent Athènes & Rome dans les jours ſi vantés de leur magnificence. Où trouver ailleurs plus d'eſprit, un goût plus sûr & plus délicat, cette galanterie pleine de décence, tout ce que l'humanité a de dehors ſéduiſans, ces mœurs douces & agréables qui font le charme de la ſociété? En un mot, le François peut paſſer, à bien des égards, pour le peuple roi de l'Europe, puiſqu'il y domine véritablement par ſa langue, par ſon induſtrie, par ſa politeſſe, & par ſa réputation.

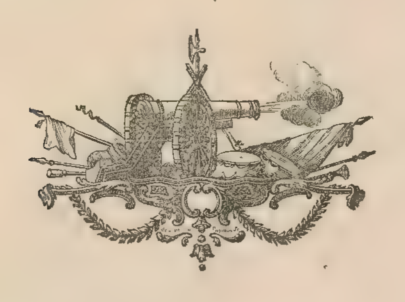
Ce qui ajoute à la véritable gloire de notre nation, c'eſt, dans le plus beau ſiècle qui ait encore exiſté, qu'elle eſt le modèle des autres. Parcourons l'hiſtoire, nous n'en trouverons point qui puiſſe être mis en parallèle. Les ANTONIN & les TRAJAN n'eurent aucuns Princes contemporains dignes de leur être comparés. ALEXANDRE, AUGUSTE, LOUIS XIV éblouirent ſeuls, dans leur ſiècle, tout l'univers. Il étoit réſervé à ces temps heureux de réunir un ſpectacle que rien ne ſçauroit égaler; une foule de grands & de bons Rois. Tranſportons-nous aux jours mémorables où toute la nation Françoiſe couronnoit les vertus de notre Auguſte Monarque du ſurnom de BIEN-AIMÉ, titre au-deſſus de tous ceux qu'ait jamais mérité aucun Prince; où bien au temps où LOUIS XV, accompagné de Mgr. LE DAUPHIN, qui partage notre tendreſſe avec ſon père, remportoit la victoire de Fontenoy. Nous verrons BENOÎT XIV, ce pontife ſi ſçavant, ſi révéré, occuper la chaire de

de Saint Pierre, & rendre, s'il eſt poſſible, la religion Chrétienne plus reſpectable, en ſupprimant en Italie toutes les ſuperſtitions qui ſembloient la déprimer : ELIZABETH PETROWNA, digne fille de PIERRE LE GRAND; encourager les arts, fertiliſer les vertus civiles dans ſes vaſtes états ; ſignaler ſa clémence par un exemple unique, en voulant qu'on reſpectât la vie des hommes pendant tout ſon règne, & qu'aucun malfaiteur ne fût condamné à mort, mais aux mines : MARIE-THERESE, Reine de Hongrie, réuniſſant en elle toutes les qualités qui forment les vrais héros, ſe faire un rempart du cœur de ſes ſujets, contre preſque toute l'Europe conjurée contre elle, & par ſon courage d'eſprit ſurmontant tous les obſtacles, donner naiſſance à une nouvelle maiſon Impériale. FREDERIC II, Roi de Pruſſe, légiſlateur de ſes peuples, fixoit tous les regards par ſon goût pour les ſciences, ſon eſprit, ſes talens militaires, & ſes victoires multipliées : FREDERIC V, Roi de Danemarck, prince adoré de ſes ſujets, les rendoit heureux, encourageoit les arts, les ſciences & les manufactures, & avoit le bonheur de maintenir ſes états en paix : CHARLES-EMMANUEL III, Roi de Sardaigne, également grand dans la paix & dans la guerre, étoit l'image des vertus qui devroient toujours animer ceux qui ſont faits pour commander aux hommes : enfin, STANISLAS I, ce compagnon de CHARLES XII, ce ſage ſur le trône, s'attiroit le reſpect & la vénération de toute la terre, par ſes qualités perſonnelles, par les établiſſemens ſans nombre dont il embelliſſoit la Lorraine : comme un autre TITUS,

Il rendoit de ſon joug l'univers amoureux. *

Heureuſe la poſtérité qui pourra comparer ſon ſiècle au nôtre !

* *Première Epitre de Boileau.*



S



INTRODUCTION.

DES HONNEURS

ET DES MONUMENS DE GLOIRE

ACCORDÉS AUX PRINCES ET AUX GRANDS HOMMES, *tant chez les Anciens que chez les Modernes.*

IL eſt difficile de fixer préciſément en quel temps les premières ſtatues ou les premiers monumens de gloire ont été érigés. Il y a tout lieu de croire qu'ils furent dans leur origine, comme ils le ſont encore, l'expreſſion de la reconnoiſſance des peuples, pour perpétuer la mémoire, ſoit des bons Princes qui les avoient rendus heureux, ſoit pour célébrer les héros qui les avoient défendus contre la violence de leurs ennemis. Quelle ſageſſe, en effet, d'expoſer aux regards de toute une nation ce qui devoit le plus intéreſſer ſon reſpect & ſa reconnoiſſance! Ce ſont les grands hommes qui ſont, dans tous les temps, la gloire d'un état; & il importe à ſa proſpérité de graver dans tous les cœurs de nobles impreſſions, des ſentimens forts & magnanimes. Par ces hommages éclatans, rendus à la mémoire de ceux qui avoient bien mérité de la patrie, on élevoit l'ame des citoyens, on les rendoit enthouſiaſtes du bien public : c'étoit leur dire, *Imitez ces hommes célèbres, dont le ciſeau perpétue les actions généreuſes, & rendez-vous dignes, comme eux, des mêmes honneurs, & de l'admiration de l'univers.*

Rien n'eſt donc plus reſpectable que l'origine de ces récompenſes, & rien par conſéquent ne ſçauroit davantage intéreſſer que le précis de ces diſtinctions honorables accordées, juſqu'à nos jours, au mérite & à la vertu.

Monumens élevés chez les Egyptiens, les Aſſyriens, les Grecs & les Romains.

Un des plus anciens monumens dont il ſoit fait mention dans l'hiſtoire, eſt celui que les Egyptiens élevèrent en l'honneur du Roi Mœris. Ce Prince avoit été leur bienfaiteur, en faiſant conſtruire ce fameux lac de cent quatre-vingt lieues de circuit, auquel on donna ſon nom, & qui recevoit les débordemens du Nil toutes les fois qu'ils étoient extraordinaires. En reconnoiſſance de ce ſervice ſignalé, les Egyptiens firent élever au milieu de ce lac deux pyramides, dont chacune portoit, ſur un trône, une ſtatue coloſſale; l'une de Mœris, l'autre de ſa femme. Ces pyramides, ſuivant le rapport des hiſtoriens, s'élevoient de trois cent pieds au-deſſus de l'eau, & occupoient au-deſſous un ſemblable eſpace. Leur conſtruction ſervoit de preuve à la poſtérité, que ce lac avoit été fait de main d'homme, ſous un ſeul Prince (*a*).

Tous les monumens des Egyptiens étoient ainſi taillés dans le grand. Ces peuples cherchoient à tranſmettre leur nom à la poſtérité, de la manière la plus ineffaçable. Leurs villes étoient remplies de magnifiques obéliſques (*b*) de granit d'un ſeul morceau, dont pluſieurs ont été tranſportés à Rome du temps des Empereurs, & font encore aujourd'hui, par leur grandeur, un de ſes plus beaux ornemens. On y voyoit gravés en figures hiéroglyfiques, à la manière de ces peuples, la gloire de leurs Rois & de leurs grands hommes, auſſi-bien que les myſtères de leur mythologie, & les découvertes qu'ils avoient faites dans les ſciences & dans les arts.

Le fameux Séſoſtris, Roi d'Egypte, qui fit tant de con quêtes, qui pénétra dans les Indes plus loin qu'Hercule & que Bacchus, & que ne fit depuis Alexandre, avoit fait élever, d'une mer à l'autre, dans l'Aſie mineure, des monumens de ſes victoires (*c*), avec ces ſuperbes inſcriptions: *Séſoſtris, Roi des Rois, Seigneur des Seigneurs, a conquis ce pays par ſes armes.*

Ces monumens étoient chargés d'hiéroglyphes qui exprimoient la différence

(*a*) (*c*) Hérodote, *liv. II*, & Diodore, *liv. I.*

(*b*) L'obéliſque Egyptien, qui eſt dans la place de S. Jean de Latran à Rome, eſt le plus grand de tous. Il a cent huit pieds de haut, ſans le piedeſtal ni la croix: on dit qu'il ſubſiſte depuis plus de trois mille ans. Il y en a un au milieu de la place de S. Pierre, qu'on croit de 900 ans plus ancien, lequel a ſoixante-dix-huit pieds ſans le piedeſtal, & pèſe neuf cent cinquante-ſix mille cent quarante huit liv. Au milieu de la place de la Porte du peuple, il y a auſſi un très-grand obéliſque. On en remarque encore un au-deſſus de l'admirable fontaine de la place Navonne; & un autre petit devant l'égliſe de la Minerve, ſoutenu par un éléphant. Enfin, on a découvert, il n'y a pas long-temps, dans la cour du palais Barberin, les morceaux d'un très-grand obéliſque, qu'il ne feroit pas impoſſible de rétablir.

rence des peuples vaincus, leur caractère, leurs mœurs & leur religion. Après neuf années de victoires consécutives, ce Prince revint triomphant dans l'Egypte, faisant traîner son char par les Rois & les chefs des nations qu'il avoit faits prisonniers. En action de graces de ses victoires, il ordonna que l'on construisît cent temples dans les principales villes de l'Egypte, en l'honneur de leurs dieux tutélaires. On lisoit, sur les frontispices, qu'aucun naturel du pays n'avoit travaillé à tous ces monumens de ses conquêtes, & qu'ils avoient tous été construits par les peuples qu'il avoit subjugués.

On vint annoncer à Sémiramis, cette Reine si célèbre dans l'histoire, qu'il y avoit une émeute à Babylone (a) : elle étoit à sa toilette; elle part à l'instant, sans réfléchir à l'état de désordre où elle se trouvoit; appaise le trouble, & punit les séditieux. A l'occasion de la fermeté & de la présence d'esprit que cette Princesse avoit montrée en cette rencontre, les Babyloniens lui élevèrent une statue, où ils la représentèrent en cet état négligé dans lequel elle en avoit imposé aux rebèles (*).

Hercule ayant poussé ses conquêtes jusqu'au détroit de Gibraltar, & se croyant arrivé aux limites du monde, y érigea deux colonnes pour servir de trophées & de marques éternelles que ses victoires n'avoient eu de bornes que celles de la terre. Il y fit graver ces mots, qui, depuis, ont passé en proverbe : *Nec plùs ultrà*. Cet endroit a toujours conservé le nom des Colonnes d'Hercule, bien que ce monument ait été ruiné par les temps.

Dans la plus haute antiquité, il étoit d'usage chez les Grecs, après une victoire, d'adjuger le prix de la gloire, & de déclarer publiquement quel étoit celui qui s'étoit le plus distingué par sa bravoure pendant l'action (b). Les chefs de l'armée, assemblés, marquoient sur un billet celui qui en étoit le plus digne, & la pluralité des suffrages décidoit du vainqueur. Rien n'étoit plus capable d'inspirer aux officiers & aux soldats, de la valeur & de l'intrépidité dans les combats. Ces récompenses relevoient le courage, & furent comme l'ame de toutes ces actions héroïques, qui rendirent les Grecs si fameux dans les célèbres journées de Marathon, des Thermopyles, d'Arthemise, de Salamine, de Platée, de Myclade, d'Eurimedon, &c. Qui peut imprimer dans l'esprit des peuples l'amour de la gloire, réussit facilement à former de grands hommes.

Une autre coutume, qui n'est pas moins remarquable, étoit celle d'éri-

(a) *Val. Max., lib. IX, cap. 3.*

(*) Après la prise de Jérusalem, Nabuchodonosor II se fit élever un monument d'orgueil & de vanité. Il fit exécuter à Babylone une statue d'or haute de soixante coudées ou de quatrevingt-dix pieds; &, ayant assemblé tous les grands de son royaume pour en faire la dédicace, il ordonna à tous ses sujets de l'adorer; sous peine d'être jettés au milieu des flammes d'une fournaise ardente. Les livres saints instruisent que les trois jeunes Hébreux, Ananias, Misaël & Azarias, ayant refusé d'obéir, furent conservés d'une manière miraculeuse au milieu des flammes. Le Roi, frappé de ce miracle, fit un édit, par lequel il défendit de blasphémer à l'avenir le nom du dieu des Hébreux, & combla d'honneur ces trois jeunes hommes. *Dan., c. 3.*

(b) *Plut. in Themist.*

ger, après une victoire, un trophée ſur le champ de bataille : c'étoit un amas d'armes ou de dépouilles des ennemis, dont on faiſoit une eſpèce de pyramide. Ce trophée étoit toujours offert à quelques divinités ; c'eſt pourquoi il étoit regardé comme une choſe ſacrée ; perſonne n'oſoit le renverſer. Lorſqu'il tomboit de vétuſté, il étoit également défendu de le rétablir, afin, remarque Plutarque (*a*), de ne point éterniſer les inimitiés & les anciennes querelles avec les ennemis. Ce fut dans le même eſprit que les Grecs n'élevèrent jamais des arcs de triomphe dans leurs villes, ſoit en pierre, ſoit en marbre, ainſi que le pratiquèrent les Romains ſous les Empereurs, comme nous le dirons par la ſuite.

Pour perpétuer la mémoire de la célèbre victoire remportée ſur les Perſes à Marathon, on érigea aux Grecs, qui avoient été tués dans cette bataille, des monumens où leurs noms & celui de leurs tribus étoient marqués. On en conſtruiſit trois ſéparément, l'un pour les Athéniens, l'autre pour les Platéens, & un troiſième pour les eſclaves que l'on avoit armés à cette occaſion (*b*). Par la ſuite, les Athéniens y firent ajouter le tombeau de Miltiade, auquel on devoit la gloire de cette fameuſe journée.

Après le célèbre combat des Thermopyles, les Amphictyons firent élever ſur le champ de bataille un monument à ces généreux défenſeurs de la Grèce. On y avoit gravé deux inſcriptions : la première marquoit que les Grecs du Péloponnèſe, au nombre de quatre mille, s'étoient oppoſés à l'armée des Perſes, compoſée de trois millions d'hommes ; la ſeconde, qui étoit du poëte Simonides, & relative ſeulement aux Spartiates, diſoit : *Paſſant, va annoncer à Lacédémone que nous ſommes morts ici pour obéir à ſes loix ſacrées* (*c*).

Lorſque les Grecs avoient remporté une victoire, ils mettoient à part la dixme de tout le butin, pour les divinités qu'ils croyoient leur avoir été favorables ; quelquefois même ils établiſſoient à perpétuité une fête ſolemnelle. Après la bataille de Salamine (*d*) ils envoyèrent à Delphes les prémices du riche butin qu'ils avoient fait. Après celle de Platée, ils firent exécuter, à frais commun, une ſtatue de Jupiter, qu'ils placèrent dans ſon temple d'Olympie. On liſoit ſur le piedeſtal le nom de tous les peuples de la Grèce qui s'étoient trouvés au combat : les Lacédémoniens à la tête, les Athéniens après, & tous les autres de ſuite (*e*).

Les Grecs avoient encore établi l'uſage de conſacrer, par des éloges funèbres, la mémoire des citoyens qui avoient verſé leur ſang pour la patrie. Ce qui ſe pratiquoit à cette occaſion à Athènes mérite beaucoup d'être

(*a*) *Plut. in Quæſt. Rom.*, page 272.
(*b*) *Pauſan. in Attic.*
(*c*) *Herod.* l. VII.
(*d*) *Idem*, l. VIII.
(*e*) Dans ce que nous avons dit ſur la plupart des monumens & des ſtatues accordés dans l'antiquité aux héros, nous avons fait un bon uſage de la compilation que M. Rollin a faite à ce ſujet dans ſon *Hiſtoire ancienne*, d'après les auteurs Grecs & Latins qui en ont parlé.

remarqué. Au retour d'une campagne, on rendoit publiquement les premiers devoirs à ceux qui avoient été tués : on expofoit, pendant trois jours confécutifs, les offemens des morts à la vénération du peuple, qui s'empreffoit à y jetter des fleurs, & à y faire brûler de l'encens & des parfums. Tous ces offemens étoient enfuite portés en pompe dans autant de cercueils qu'il y avoit de tribus dans cette ville. Cette cérémonie étoit augufte & majeftueufe : c'étoit un glorieux triomphe, plutôt qu'un lugubre convoi. Au milieu de cet appareil, un Athénien des plus diftingués prononçoit devant tout le peuple l'éloge funèbre de ces illuftres morts. Periclès fut honoré de cette commiffion après la première campagne de la guerre du Péloponnèfe. Le but de ces difcours étoit d'exalter le courage de ces généreux foldats, & d'exciter les citoyens à les imiter, par la vue de la gloire dont ces braves défenfeurs de la patrie étoient comblés pour jamais (*a*).

Les premières ftatues que l'on vit dans la Grèce, furent celles d'Armodius & d'Ariftogiton, qui avoient cimenté de leur fang la liberté d'Athènes, lorfque les tyrans en furent chaffés. En reconnoiffance, les Athéniens leur élevèrent deux ftatues de bronze dans la place publique, afin que leur vue ranimât, dans tous les cœurs des citoyens, la haine de la tyrannie. Après la défaite de Darius, Alexandre, ayant retrouvé dans la Perfe ces monumens que Xerxès avoit enlevés lors de fon irruption, pour fe rendre agréable aux Athéniens, leur renvoya les ftatues de ces deux grands hommes.

Ces républicains en érigèrent auffi à Phocion, à Chabrias, ainfi qu'à Socrate, lorfqu'ils eurent reconnu, après fa mort, leur injuftice. Il paroît que les Grecs, dans les premiers temps de leurs fplendeur, étoient très-réfervés à accorder des marques de diftinction dans leur villes ; mais, par la fuite, ils tombèrent dans un excès oppofé à cet égard : car on prétend qu'en reconnoiffance du bonheur que Démétrius de Phalère avoit procuré à la ville d'Athènes par fa fage adminiftration, ils lui élevèrent trois cent foixante ftatues, autant que de jours en l'année que l'on croyoit alors de ce nombre, lefquelles furent prefqu'auffitôt abbattues qu'élevées.

Peu de héros auroient eu autant de monumens qu'Alexandre, relativement à l'éclat de fes conquêtes, à fes victoires, & au triomphe des arts fous fon règne, fans la défenfe expreffe qu'il fit à tous les fculpteurs, excepté à Lyfippe, d'exécuter fes ftatues ; & à tous les peintres, excepté à Appelle, de faire fon portrait. Il y a apparence que fon but, par cette défenfe, étoit de s'immortalifer par le cifeau & le pinceau de ces deux artiftes uniques, & que cela ajoutât encore à fa réputation.

Ce Prince perdit, à la bataille du Granique, vingt-cinq de fes principaux officiers qu'il affectionnoit. Pour perpétuer leur mémoire, il ordonna qu'on

(*a*) *Hiftoire ancienne*, tome XI, feconde part.

exécutât leurs ſtatues équeſtres, qui furent placées, avec la ſienne, à Dium, ville de Macédoine. Lorſque les Romains ſubjuguèrent ce royaume, Métellus fit tranſporter toutes ces ſtatues à Rome, & en décora ſon triomphe.

Un architecte, nommé Dinocrate, vint un jour trouver Alexandre au milieu de ſes conquêtes, pour lui propoſer de le célébrer de la manière la plus ſublime & la plus immortelle. » Je viens vous préſenter, lui dit-il, » grand Roi, une penſée digne de vous : c'eſt de tailler le mont Athos » dans une figure coloſſale qui vous reſſemble; & qui, portant ſa tête dans » les nues, tiendra dans une de ſes mains une ville capable de contenir dix » mille habitans, & aura l'autre appuyée ſur une urne, où ſe raſſembleront » les eaux de tous les fleuves qui prennent leur ſource dans cet immenſe » rocher, pour les verſer dans la mer (*a*). « On prétend qu'Alexandre ne fut détourné de ce projet, qu'il croyoit poſſible, que par la difficulté que les habitans auroient eue à ſubſiſter dans cette ville.

La ville de Syracuſe ayant déféré à Gelon l'autorité ſouveraine, avec le titre de Roi, après une victoire mémorable que ce général avoit remportée ſur les Carthaginois en Sicile, lui fit en même temps ériger une ſtatue.

La Reine Arthemiſe, ſi connue par le ſuperbe tombeau qu'elle fit ériger à Mauſole ſon époux, ouvrage qui paſſoit pour une des ſept merveilles du monde, ayant ſurpris la ville de Rhodes, y fit dreſſer un monument de ſa conquête bien ſingulier; c'étoit deux figures de bronze, dont l'une repréſentoit la ville de Rhodes, & l'autre cette Reine qui la marquoit d'un fer chaud.

Au lieu d'ériger toujours les ſtatues dans des places ou dans des endroits publics, ſouvent on les plaçoit dans les temples les plus fameux. Philopœmen ayant remporté ſur Machanidas, tyran de Sparte, une grande victoire, & l'ayant même tué de ſa main dans le combat, les Achéens lui érigèrent une ſtatue de bronze, où ils le repréſentèrent dans l'action de tuer le tyran; & ils firent placer ce monument dans le temple d'Apollon à Delphes. Il eſt à croire que l'on en conſacroit ſouvent dans ce temple : car on dit que Néron, l'étant allé viſiter lors de ſon voyage de Grèce, trouva à ſon gré cinq cent belles ſtatues de bronze, tant d'hommes illuſtres que de dieux, qu'il enleva, & qu'il fit tranſporter à Rome ſur ſes vaiſſeaux.

On rendoit auſſi toutes ſortes d'honneurs à ceux qui remportoient le prix aux jeux de la Grèce, parmi leſquels les Olympiques tenoient le premier rang. Les plus grands héros de l'antiquité, Hercule, Théſée, Caſtor & Pollux, en furent les inſtituteurs (*b*). Les Grecs ne concevoient rien de comparable à la gloire de triompher dans ces jeux, dont le but étoit d'endurcir

(*a*) Vitruve, *l. II.*
(*b*) *Hiſtoire ancienne*, tome V, page 58 *& ſuiv.*

les

les corps, de les rendre plus robustes, plus adroits, plus capables de supporter le poids des armes; qualités bien essentielles avant l'invention de la poudre, & qui décidoient ordinairement du gain des batailles. Non seulement l'athlète vainqueur étoit honoré d'une statue, mais on datoit encore l'année par son nom; on lui décernoit une couronne & une palme. Un hérault, précédé d'un trompette, le promenoit dans tout le Stade, en proclamant à haute voix son nom & son pays devant tout le peuple assemblé, qui redoubloit alors ses acclamations & ses applaudissemens.

Outre les statues que l'on décernoit aux athlètes dans l'endroit où ils avoient été couronnés, on leur en érigeoit quelquefois dans leur patrie. La ville de Sparte fit élever un magnifique monument à Cinisca, sœur d'Agesilas, pour honorer la victoire qu'elle avoit remportée aux jeux Olympiques, dans la course des chars attelés de quatre chevaux (*a*).

De retour dans sa patrie, le vainqueur aux jeux de la Grèce entroit en triomphe, revêtu des marques de sa victoire, monté sur un char à quatre chevaux : il étoit précédé de quantité de flambeaux, & accompagné d'un nombreux cortège. Enfin cette cérémonie du triomphe athlétique étoit ordinairement terminée par des festins, soit aux dépens du public, soit aux dépens des particuliers.

Les récompenses que les Grecs accordoient aux grands hommes, ne se bornoient pas à ceux qui se distinguoient, soit par leurs talens militaires, soit par leur adresse; elles s'étendoient aussi aux sçavans, aux philosophes, aux poëtes & aux orateurs les plus illustres : tous les genres de vertus avoient droit aux distinctions & aux honneurs. On traçoit quelquefois en lettres d'or leurs ouvrages dans les temples & les édifices publics : les pierres précieuses étoient employées à graver leurs portraits : des privilèges étoient accordés aux villes qui leur avoient donné naissance; on élevoit en leur honneur des statues, des temples; & on frappoit des médailles, & même des monnoies, avec leurs portraits, qui avoient cours dans le commerce (*b*).

Personne n'ignore qu'Homère eut des temples à Smyrne & à Alexandrie, & qu'à Argos on lui offroit des sacrifices comme à Apollon. Les habitans de Chio établirent des jeux solemnels en son honneur, qui étoient célébrés tous les cinq ans. On lui frappa même des médailles en plusieurs endroits. Enfin, Archelaüs de Priene, habile sculpteur, exécuta en marbre son apothéose. Il avoit représenté ce grand poëte entouré des neuf Muses, une couronne de laurier sur la tête, avec un diadème, & le sceptre à la main, pour désigner qu'il étoit véritablement le roi des poëtes (*c*).

(*a*) *Pausan.* lib. III.
(*b*) Préface de la *Description du Parnasse François*, par M. Titon du Tillet.
(*c*) *Vie d'Homère*, par Madame Dacier.

La célèbre Sapho, indépendamment de toutes les ftatues qui lui furent élevées, eut auffi la gloire d'avoir à Mitylène une monnoie courante avec fa tête, & une infcription où les Mityléniens la traitoient de Souveraine (*a*).

Les ouvrages d'Héfiode furent dépofés dans le temple des Mufes. On lifoit la feptième *Olympique* de Pindare, gravée en lettres d'or, dans le temple de Minerve à Athènes. L'hiftoire d'Hérodote ayant été lue publiquement aux jeux Olympiques, la Grèce affemblée donna aux neuf livres qui compofent cet ouvrage le nom des neuf Mufes.

Les Athéniens offrirent les clefs de leur ville à Zénon, célèbre philofophe, fondateur de la fecte des Stoïciens, lorfqu'il vint s'établir à Athènes, pour marque de la grande confidération qu'ils avoient pour lui. Après fa mort, ils l'honorèrent d'une couronne d'or, & lui élevèrent, par un decret du fénat, un magnifique tombeau dans le Céramique. Ce decret fut gravé fur deux colonnes, l'une dreffée à l'Académie, l'autre au Lycée; on y lifoit que c'étoit pour récompenfer le mérite rare de ce philofophe qu'on lui avoit fait cet honneur, & en même temps pour apprendre que la ville d'Athènes célébroit les hommes vertueux durant leur vie & après leur mort (*b*).

A l'imitation des Grecs, les Romains élevèrent des ftatues à leurs héros & à leurs généraux d'armée; c'étoit ordinairement le fénat qui décernoit cette diftinction: Clélie, Horatius Coclès, Camille, Scipion, Pompée, & un grand nombre d'autres, furent ainfi honorés. Ces ftatues étoient placées foit dans le Capitole, foit dans des endroits publics. Augufte fit raffembler, dans le Champ de Mars, tous les monumens de ces hommes illuftres, épars dans les différens quartiers de Rome, que Caligula, l'ennemi de toutes les vertus, fit enfuite détruire.

Indépendamment de ces honneurs, il y avoit différentes efpèces de couronnes que l'on accordoit aux officiers qui s'étoient principalement diftingués à la guerre. La couronne *obfidionale*, qui étoit de gazon, paffoit pour être la plus honorable; elle étoit la récompenfe de celui qui avoit fait lever un fiège. La couronne *civique*, qui étoit de chêne, s'accordoit pour avoir fauvé la vie à un citoyen: la couronne *murale*, pour avoir monté le premier à l'affaut; elle étoit ornée d'efpèces de créneaux, tels qu'il s'en trouve aux murs des villes. La couronne *navale*, où étoient figurés des becs de vaiffeaux, s'offroit au général de la flotte qui avoit remporté une victoire. Enfin, on donnoit fouvent au conful, prêteur, ou dictateur qui avoit gagné une bataille, pour furnom, le nom de l'endroit où il avoit vaincu: &, de plus, on lui accordoit les honneurs du triomphe, que l'on trouve décrit en ces termes dans le onzième volume de l'*Hiftoire ancienne* de M. Rollin, *feconde partie, page* 490.

(*a*) *Vie de Sapho*, par le Févre.
(*b*) *Vie de Zénon*, par Diogène Laërce.

» Il y avoit deux ſortes de triomphes, le petit & le grand. Le petit triom-
» phe s'appelloit *ovatio*. Le général alors n'étoit point monté ſur un char, ni
» revêtu des habits triomphaux, ni couronné de laurier. Il entroit dans la
» ville à pied, ou, ſelon d'autres, à cheval, avec une couronne de myrthe ;
» & ſuivi de ſon armée. On n'accordoit que cette ſorte de triomphe, quand
» la guerre, ou n'avoit pas été déclarée, ou avoit été contre un peuple peu
» conſidérable, ou enfin n'avoit pas été ſuivie d'une aſſez grande défaite des
» ennemis.

» Le triomphe ne pouvoit être accordé régulièrement qu'à un dictateur ;
» à un conſul, ou à un prêteur qui eut commandé en chef. C'étoit au ſénat
» à décerner cet honneur ; après quoi, l'affaire étoit portée & miſe en délibé-
« ration devant l'aſſemblée du peuple, où ſouvent elle trouvoit de grandes
» difficultés. Pluſieurs triomphoient pourtant malgré le ſénat, pourvu que le
» peuple leur eût accordé cet honneur : mais, s'ils ne pouvoient l'obtenir ni
» de l'un ni de l'autre ordre, alors ils alloient triompher ſur le mont Albain,
» qui étoit dans le voiſinage de la ville. On prétend que, pour obtenir l'hon-
» neur du triomphe, il falloit qu'il y eût au moins cinq mille ennemis de tués
» dans le combat.

» Après que le général avoit fait aux ſoldats la diſtribution d'une partie du
» butin, & qu'il avoit rempli quelques autres cérémonies, la pompe ſe met-
» toit en marche, & entroit dans la ville, par la porte triomphale, pour ſe
» rendre au Capitole. A la tête étoient des joueurs d'inſtrumens, qui faiſoient
» retentir l'air de leur ſymphonie. Ils étoient ſuivis de bœufs, qui devoient
» être immolés en ſacrifice, ornés de bandelettes & de fleurs, & pluſieurs
» ayant les cornes dorées. Enſuite on faiſoit paſſer en revue tout le butin &
» toutes les dépouilles, ou rangés artiſtement ſur des chariots, ou portés ſur
» les épaules de jeunes gens ſuperbement vêtus. On voyoit écrits en gros
» caractères les noms des nations vaincues, & la repréſentation des villes qui
» avoient été priſes. Quelquefois on mêloit dans la pompe des animaux
» extraordinaires amenés des pays qu'on avoit ſoumis, des ours, des pan-
» thères, des lions, des éléphans. Mais ce qui attiroit le plus l'attention des
» ſpectateurs, étoient les illuſtres captifs qui marchoient enchaînés devant le
» char du vainqueur, des officiers conſidérables, des généraux d'armée, des
» Princes, des Rois avec leurs femmes & leurs enfans «. Paul Emile avoit
traîné à ſon char Perſée, Roi de Macédoine. Auguſte fit tous ſes efforts pour
engager Cléopatre, Reine d'Egypte, à venir orner ſon triomphe ; affront
qu'elle prévint en ſe donnant la mort. Aurélien conduiſit en triomphe la fa-
meuſe Zénobie, Reine de Palmyre.

» Le Conſul ou l'Empereur venoit enſuite. Il étoit monté ſur un char ſuper-
» be, attelé de quatre chevaux, revêtu de l'auguſte & majeſtueux habit du

» triomphe, le front ceint d'une couronne de laurier, portant aussi en main » une branche du même arbre, & quelquefois accompagné de ses jeunes » enfans assis auprès de lui. Derrière le char, marchoit toute l'armée, la cava- » lerie d'abord, puis l'infanterie. Tous les soldats étoient couronnés de lau- » rier ; & ceux qui avoient reçu des couronnes particulières & d'autres » marques d'honneur, ne manquoient pas d'en faire parade en une telle céré- » monie. Ils célébroient à l'envi les louanges de leur général, & y mêloient » quelquefois des railleries & des satyres assez piquantes contre lui, qui res- » sentoient la liberté militaire, mais dont la joie de cette cérémonie émous- » soit toute la pointe, & adoucissoit toute l'amertume.

» Dès que le consul tournoit de la place publique vers le Capitole, les pri- » sonniers étoient conduits dans la prison ; & ou on les y faisoit mourir sur » le champ, ou on les retenoit souvent dans les liens tout le reste de leur » vie. En entrant dans le Capitole, le vainqueur faisoit aux dieux cette » prière bien remarquable : *Plein de reconnoissance & de joie, je vous rends* » *graces, ô très-bon & très-grand Jupiter, ô vous, Reine Junon, & vous tous au-* » *tres Dieux, gardiens & habitans de cette citadelle, de ce que jusqu'à ce jour & à* » *cette heure, vous avez bien voulu conserver par mes mains, & conduire heureusement* » *la République Romaine. Continuez toujours, je vous en conjure, de la conserver,* » *de la conduire, de la protéger, & de lui être favorables en tout.* Cette prière étoit » suivie de l'immolation des victimes, & d'un magnifique repas, qui se don- » noit dans le Capitole, aux dépens, soit du public, soit quelquefois du triom- » phateur même «.

Les Romains perpétuoient souvent ces triomphes, sous le règne des Empereurs, par les monumens les plus somptueux ; c'étoient de grands arcs qu'ils plaçoient à l'entrée de leurs villes, ou sur des passages publics. Ils déployoient dans ces édifices toutes les richesses de l'architecture. Les ennemis y étoient représentés enchaînés. Des statues, des bas-reliefs & des inscriptions du stile le plus noble, faisoient l'éloge des belles actions des héros en l'honneur desquels ces arcs de triomphe étoient élevés. Quelquefois même, à la place des colonnes, les entablemens étoient portés par des statues colossales, habillées à la manière des peuples vaincus.

Un des plus anciens arcs de triomphe élevés par les Romains qui soit connu, est celui qui fait une des principales portes de la ville d'Orange ; il fut érigé, à ce qu'on croit, à l'occasion de la victoire de C. Marius & de Catullus sur les Teutons, les Cimbres & les Ambrons.

En 1260, on retrouva à Rome, près de l'arc de Septime, un monument qui avoit été érigé à C. Duillius pour avoir remporté une victoire navale sur les Carthaginois : c'étoit une colonne rostrale de marbre blanc, ornée debecs de vaisseaux, qui avoit été placée anciennement dans le marché Romain.

Elle

Elle fut tranſportée au Capitole, où on la voit, per les ſoins du cardinal Farnèſe.

En pluſieurs endroits d'Italie, tels qu'à Fanno, à Rimini, à Suſe en Piémont, on trouve divers arcs de triomphe à demi ruinés, qu'on croit avoir été érigés à Auguſte.

Néron, qui avoit une ſtatue coloſſale proche le Coliſée, dont cet édifice a retenu le nom qui vient de *coloſſæum*, avoit auſſi à Rome un arc de triomphe qui étoit couronné par un char du Soleil, traîné par un quadrige en bronze doré. Le Sénat lui avoit fait conſtruire ce monument après la victoire qu'il remporta ſur les Parthes. Lorſque Conſtantin transféra à Biſance le ſiège de l'Empire, & qu'il fit reconſtruire une grande partie de cette ville à laquelle il donna ſon nom, il y fit tranſporter ce quadrige pour en décorer l'Hyppodrome. Les Vénitiens s'étant rendus maîtres de Conſtantinople dans une guerre contre les Turcs, en rapportèrent pluſieurs riches dépouilles, entre autres, ces chevaux, qu'ils placèrent au-deſſus du grand portail de l'égliſe de ſaint Marc, où ils ſont encore.

Le Sénat & le Peuple Romain firent bâtir dans la voie ſacrée, en l'honneur de Veſpaſien & de Titus, un arc de triomphe, pour célébrer les victoires qu'ils avoient remportées, & particulièrement pour la priſe de Jéruſalem. Cet édifice eſt ſur-tout remarquable par les bas-reliefs qui repréſentent les chandeliers, la table, les trompettes du grand-jubilé, & quelques vaiſſeaux qui furent apportés du temple.

Mais un monument des plus reſpectables de l'ancienne Rome, eſt la colonne élevée à Trajan par le Sénat, en reconnoiſſance des ſervices ſignalés qu'il avoit rendus à l'Empire : elle a cent treize pieds d'élévation, & elle eſt ornée de bas-reliefs qui montent en ligne ſpirale, depuis la baſe juſqu'au chapiteau, & qui ſont, à la perſpective près, d'une très-belle exécution. Ils repréſentent les actions mémorables de cet Empereur, & ſur-tout ſes deux expéditions contre les Daces. Cette colonne, qui ſubſiſte encore, & qui fait un des principaux ornemens de Rome moderne, eſt élevée ſur un piédeſtal chargé de trophées : elle étoit autrefois couronnée par une ſtatue en bronze de cet Empereur, de dix-neuf pieds de haut (*a*) ; & il eſt dit, qu'après ſa mort, ſes cendres furent placées dans une urne d'or ſous ce monument.

Cette colonne fut entourée d'une place quarrée très-ſpacieuſe, à l'imitation des places des Grecs. Le célèbre architecte Apollodore en avoit donné

(*a*) Le Pape Sixte V ayant fait rétablir la colonne Trajane ſous ſon pontificat, a fait placer au-deſſus la ſtatue de ſaint Pierre, auſſi-bien que ſur la colonne Antonine dont nous parlerons ci-après, la ſtatue de ſaint Paul. Ces deux ſtatues ſont de bronze doré.

le deſſein. On y voyoit des portiques, des colonnades & pluſieurs édifices publics, entre autres, une baſilique, des ſalles où s'aſſembloient les négocians, & un bâtiment occupé par une fameuſe bibliothèque.

Cette place devint par la ſuite un monument de gloire pour tous les héros de Rome. Alexandre Sévère y raſſembla les ſtatues des grands Empereurs, des illuſtres capitaines Romains, & des autres hommes célèbres, qui ſe trouvoient éparſes dans différens endroits de la ville. Il avoit fait orner leurs piédeſtaux d'inſcriptions qui contenoient le récit de leurs exploits, & l'éloge de leurs vertus. On remarque qu'Honorius & Arcadius y firent auſſi élever une ſtatue au poëte Claudien, pour lequel le Sénat leur avoit demandé cet honneur extraordinaire; car il n'étoit point d'uſage d'élever à Rome des ſtatues aux gens de lettres : c'étoit dans les bibliothèques publiques qu'ils étoient célébrés. Du temps des Empereurs, on en comptoit vingt-huit dans cette capitale du monde, dont la plupart étoient ornées de buſtes, de médaillons, ainſi que de portraits des plus ſçavans auteurs Grecs & Latins qui y étoient placés par ordre des Empereurs & du Sénat.

Il ſubſiſte à Ancône les reſtes d'un arc de triomphe de marbre blanc, qui fut élevé à Trajan par l'ordre du Sénat, en reconnoiſſance de ce que ce Prince avoit amélioré le port de cette ville de ſes propres deniers. Il étoit terminé par une ſtatue équeſtre de cet Empereur, & par les ſtatues de Marciane & de Plotine, dont il eſt parlé dans l'inſcription : on prétend que ces figures ont ſubſiſté juſqu'au temps où les François pillèrent cette ville ſous le règne de Louis XII.

Vis-à-vis la cathédrale de Pavie, il y a une figure en bronze d'un Empereur, qu'on croit être d'Antonin le pieux : elle fut apportée de Ravenne, lorſque cette ville fut miſe au pillage par le Roi Luitprand. Paul Jove dit que Lautrec fit préſent de cette ſtatue à un de ſes ſoldats qui avoit monté le premier ſur la brèche, lequel la vendit aux habitans de Pavie, qui en ornèrent leur ville.

Pour conſacrer la mémoire d'Antonin le pieux, cet Empereur dont le nom ſera à jamais en vénération, Marc Aurèle ſon ſucceſſeur, & le Sénat, lui firent ériger, au milieu d'une place de Rome, une grande colonne triomphale environnée de bas-reliefs montant en ſpirale, qui repréſente les exploits de ce Prince, & principalement ſon expédition ſur les Quades & ſur les Marcomans : elle étoit terminée par la ſtatue en bronze de cet Empereur.

Dans la place du Capitole à Rome, on voit une ſtatue équeſtre en bronze, qui fut poſée en cet endroit par le pape Paul III, & que l'on croit avoir été érigée à l'Empereur Marc Aurèle.

On remarque encore à Rome deux arcs de triomphe de Septime Sévère.

Le premier fut élevé par le Sénat en l'honneur de cet Empereur & de Baſſian ſon fils, aſſocié à l'empire, qu'on appella depuis Caracalla. L'autre fut élevé par les banquiers de Rome, & les marchands de beſtiaux: on le nomme communément l'ar c des orfévres.

Après la défaite du tyran Maxence, en mémoire de la victoire de Conſtantin, le Peuple Romain fit ériger à ce Prince un magnifique arc de triomphe, qui ſubſiſte en ſon entier. Il eſt orné de colonnes & de bas-reliefs de beautés fort inégales; ce qui fait ſoupçonner aux connoiſſeurs que cet ouvrage fut composé de morceaux empruntés d'édifices du même genre.

Tels ſont, à peu près, les monumens de gloire élevés chez les anciens, qui ſubſiſtent en tout ou en partie. Il y avoit ſans doute à Rome, & dans tout l'empire, un bien plus grand nombre de ces édifices, qui ont été détruits, ſoit par le temps, ſoit par les Barbares, ſoit enfin pour ſe ſervir de leurs matériaux. Le pape Innocent VIII fit abbattre un arc élevé à Gordien pour conſtruire une égliſe en ſa place. Alexandre VI fit démolir pareillement la belle pyramide de Scipion, & ſe ſervit des pierres pour paver les rues de Rome. Il eſt à croire que beaucoup d'autres ont eu un pareil ſort.

Des Monumens élevés depuis la renaiſſance des Lettres.

Quoique les arts libéraux euſſent commencé à dégénérer dans l'Occident, ſur-tout depuis la tranſlation du ſiège de l'empire à Conſtantinople, on ne les vit diſparoître abſolument que lors du ſac de Rome par Totila en 512. L'ignorance & la barbarie, pendant ces temps de calamités & de dévaſtations, prirent la place de la politeſſe & des talens. D'épaiſſes ténèbres couvrirent preſque toute la ſurface de l'Europe pendant près de huit cent ans. Ce ne fut que dans le quatorzième ſiècle que l'on vit renaître en quelque ſorte de leurs cendres, les arts & les ſciences, ces enfans du bonheur & de l'abondance, & qu'ils reprirent une nouvelle vie par la protection & la faveur que leur accorda la famille des Médicis à Florence.

En Italie.

Le Grand-duc Coſme I. de Médicis fut un des premiers célébré après la renaiſſance des arts & des ſciences, à laquelle il avoit eu beaucoup de part. C'étoit un ſimple citoyen de Florence, qui s'étoit acquis, par le commerce, des richeſſes immenſes, qu'il employa pour orner cette ville & pour y faire fleurir les arts. Il mérita que ſon tombeau fût décoré unanimement du beau nom de *Père de la Patrie.* Les Florentins lui élevèrent, en reconnoiſſance du bonheur dont ils jouiſſoient ſous ſon gouvernement, une ſtatue équeſtre de bronze, par Jean de Boulogne. Il y a trois bas-reliefs au tour du piédeſtal.

Le premier repréſente Coſme I. à genoux devant le pape, dont il reçoit le titre de Grand-duc, à cauſe de ſon zèle pour la religion, eſt-il dit dans l'inſcription, & de l'étude ſingulière qu'il avoit faite des loix. Le ſecond bas-relief repréſente ce même Prince, faiſant ſon entrée à Florence dans un char de triomphe : le troiſième, la cérémonie qui ſe célébra lorſque le ſénat de cette ville lui remit l'autorité ſouveraine, en le revêtant de la qualité de Duc (*a*).

Coſme I. ayant gagné la bataille de Marcia, & inſtitué, à cette occaſion, l'ordre des chevaliers de S. Etienne, la ville de Piſe lui fit auſſi élever une ſtatue vis-à-vis le portail de l'égliſe dont cet ordre porte le nom.

Il a été érigé au Grand-duc Ferdinand de Médicis deux ſtatues; l'une à Florence, dans la place de l'Annonciade; l'autre ſur le pont de Livourne. On voit, aux quatre coins du piédeſtal de cette dernière, quatre eſclaves enchaînés, que l'on dit repréſenter quatre frères corſaires qu'il avoit vaincus & fait priſonniers.

On remarque, au milieu de la principale place de Plaiſance, une ſtatue équeſtre d'Alexandre Farnèſe, duc de Parme, gouverneur des Pays-Bas Eſpagnols : c'étoit un des plus grands capitaines de ſon temps, que PHILIPPE II envoya au ſecours de Paris & de Rouen, aſſiégés par HENRI IV; ſièges qu'il eut la gloire de faire lever à ce Prince par ſes ſçavantes marches. Son piédeſtal eſt orné de bas-reliefs, dont il y en a un qui repréſente le ſiège d'Anvers, qui lui fit tant d'honneur, & qu'il prit en faiſant une digue ſur l'Eſcaut. Dans la même place, on voit une ſtatue de Rannuce ſon fils, qui eſt auſſi équeſtre.

Vis-à-vis la cathédrale de Ferrare, il y a deux ſtatues équeſtres en bronze, dont l'une eſt érigée à Nicolas, marquis d'Eſt, pour avoir été, à ce que diſent les inſcriptions du piédeſtal, trois fois l'auteur de la paix. L'autre eſt du duc Borſius ou Borſo, en faveur duquel Paul II érigea le marquiſat de Ferrare en duché, & qui fut un des plus vertueux Princes de ſon temps (*b*).

La plupart des villes du domaine de l'Egliſe ont élevé un grand nombre de ſtatues de Papes en bronze. Il y en a deux à Ferrare : l'une d'Alexandre VII, l'autre de Clément VIII. A Ravenne, on en trouve encore une d'Alexandre VII. A Piſarro, dans la grande place, eſt une ſtatue d'Urbain VIII, ſous le pontificat duquel cette ville, auſſi bien que tout le duché d'Urbin, fut réuni à l'état écclésiaſtique. En reconnoiſſance des privilèges que Sixte V accorda à Lorette, cette ville lui fit ériger une ſtatue de bronze. Il y en a encore à Velletri, à Boulogne & en d'autres endroits. Toutes ces ſtatues ſont toujours vêtues des habillemens pontificaux, & la plupart ſont repréſentées aſſiſes.

Le fameux Gaſton de Foix, qui n'avoit pas encore vingt-quatre ans,

(*a*) *Voyage d'Italie* de Miſſon.

(*b*) *Ibid.*

ayant

ayant remporté, près de Ravenne, une victoire conſidérable, & ayant été tué dans la pourſuite des ennemis, il lui fut érigé en cet endroit un monument.

La République de Veniſe ordonna, en 1495, une ſtatue de bronze doré, pour perpétuer les ſervices que le grand général Barthelemy *Coglione* avoit rendus à la République. Cette ſtatue eſt élevée ſur un piédeſtal de marbre blanc, avec de magnifiques inſcriptions, vis-à-vis l'égliſe ſaint Jean & ſaint Paul à Veniſe.

On trouve à Milan une ſtatue d'Oldradus, & une autre de Philippe II (*).

La ville de Gènes a élevé une ſtatue au célèbre André Doria, auquel elle a l'obligation de ſa liberté & de ſon gouvernement tel qu'il ſubſiſte. Cette République fit en 1747 le même honneur à M. le maréchal-duc de Richelieu, pour l'avoir délivrée de l'oppreſſion des Autrichiens qui s'étoient emparés de leur ville. Il eſt repréſenté en habit de cérémonie de l'ordre du Saint-Eſprit. C'eſt ce même général que l'on ſçait avoir eu une ſi grande part à la victoire de Fontenoy; & que nous avons vu emporter d'aſſaut, avec tant de bravoure, la forteresſe de Mahon qui étoit regardée comme imprenable.

Une des places de Naples eſt ornée d'une ſtatue pédeſtre de don Juan d'Autriche, qui, en 1571, a gagné la fameuſe bataille navale de Lépante.

On remarque également dans cette ville un arc de triomphe de don Alphonſe d'Arragon, ſurnommé le Magnifique, qui lui fut érigé lorſqu'il ſe rendit maître de Naples en 1439.

Inceſſamment nous y verrons élever la ſtatue équeſtre de don Carlos, aujourd'hui Roi d'Eſpagne, qui a ſi ſagement gouverné ce royaume, & qui a procuré un ſi grand avantage aux ſciences & à l'étude de l'antiquité, par les ſommes immenſes qu'il a conſacrées pour découvrir Herculanum, ville enſévelie par les cendres du Véſuve ſous l'empire de Titus.

On renouvella, dans le ſiècle des Médicis, en faveur des grands poëtes & des écrivains du premier ordre qui illuſtroient l'Italie, les triomphes que les anciens Romains n'accordoient qu'aux généraux qui avoient remporté des victoires ſignalées. Le Pape, dans une congrégation de Cardinaux, en ordonnoit la pompe & la cérémonie. Les perſonnes les plus diſtinguées alloient à un mille de Rome au-devant du Poëte, & le conduiſoient, avec le plus grand appareil, au Capitole, où il étoit couronné de laurier. Les orateurs les plus fameux prononçoient ſon panégyrique. La poëſie ſe joignoit à l'élo-

(*) Dans le Milanois, on voit à *Arona*, patrie de ſaint Charles Borromée, au bord du lac Majeur, un coloſſe de cuivre de platinerie d'environ cinquante à ſoixante pieds de haut, qui eſt élevé ſur un piédeſtal. Saint Charles eſt repréſenté avec ſes habits épiſcopaux, & tenant un livre. On monte dans cette figure à l'aide d'un eſcalier pratiqué entre ſes jambes. C'eſt le ſeul coloſſe moderne que nous ayons.

quence, pour le célébrer : toute l'Italie retentissoit de son nom & de ses éloges. Pétrarque est un des premiers qui ait obtenu cette distinction. Le Tasse mourut la veille du jour où il devoit être couronné. Le dernier auquel on ait accordé cet honneur, est un nommé *Perfetti*, il y a une soixantaine d'années.

Dans les Pays-Bas & en Allemagne.

On voyoit anciennement à Anvers, au milieu de la place d'armes, un monument très-singulier élevé au duc d'Albe, gouverneur des Pays-Bas Autrichiens. C'étoit une statue équestre de bronze toute armée, à l'exception de la tête. Elle avoit le bras droit étendu vers la ville, avec la main ouverte. Cette statue fouloit aux pieds une figure monstrueuse, qui avoit deux têtes & six bras, deux écuelles pendues aux oreilles, & au col deux besaces, d'où sortoient deux serpens : ces six mains tenoient une torche, une feuille de papier, une bourse, un manteau rompu, une massue, une hache : & aux pieds du monstre étoit un masque. Il y avoit sur le piédestal cette inscription : *Ferdinando Alvarès à Toledo Albæ duci, Phil. II. Hisp. Regis apud Belgas Præfecto, quòd extinctâ seditione, rebellibus pulsis, religione procuratâ, justitiâ cultâ, Provinciis pacem firmaverit, Regis optimi Ministro fidelissimo positum.* Lorsque les troupes de Philippe II se mutinèrent en Flandres, vers l'an 1576, faute de paiement, & qu'elles saccagèrent la ville d'Anvers, cette statue du duc d'Albe fut abbattue & mise en pièces par le peuple (*a*).

Il y a à Gand une statue de Charles V sur une colonne.

Erasme, un des plus sçavans hommes de son siècle, fut honoré à Rotterdam, sa patrie, d'une statue. D'abord elle ne fut que de bois en 1540 ; ensuite on la fit en pierre en 1557 ; enfin on l'exécuta en bronze en 1622 telle qu'on la voit. Cette statue, qui est plus grande que nature, est élevée dans la place appellée le Grand-Pont. Erasme est représenté en habit de docteur, avec un livre à la main. Sur le piédestal de cette figure, il y a une inscription où est marqué le temps de sa naissance en 1467. Dans le voisinage de cette place, on remarque la maison où est né ce sçavant, avec ce distique au-dessus de la porte :

Œdibus his ortus, mundum decoravit ERASMUS,
Artibus ingenuis, religione, fide (*b*).

En 1307, sous le règne de l'Empereur Albert, la tyrannie des gouverneurs qu'il envoya en Suisse, procura à ce peuple la liberté. Tandis que la conspiration se tramoit, Grisler, gouverneur d'Uri, s'avisa d'un genre de tyrannie tout à fait ridicule. Il fit mettre, dit-on, son bon- » net au haut d'une perche dans la place, & ordonna qu'on saluât le bonnet » sous peine de la vie. Un des conjurés, nommé Guillaume Tell, ne

(*a*) *Voyage d'Italie* de Misson. (*b*) *Ibid.*

» ſalua point le bonnet. Le gouverneur le condamna à être pendu, & ne lui » donna ſa grace qu'à condition que le coupable, qui paſſoit pour un archer très- » adroit, abbattroit, d'un coup de flèche, une pomme placée ſur la tête de ſon » fils. Le père, tremblant, tira, & fut aſſez heureux pour abbattre la pomme. » Griſler, appercevant une ſeconde flèche ſous l'habit de Tell, demanda ce » qu'il en prétendoit faire. *Elle t'étoit deſtinée*, dit le Suiſſe en colère; *ſi j'avois* » *bleſſé mon fils* (*a*). « Quoi qu'il en ſoit, on tient pour conſtant que Tell ayant été mis aux fers, tua enſuite le gouverneur d'une flèche; que ce fut le ſignal des conjurés; que les peuples ſe ſaiſirent des fortereſſes, & démolirent ces inſtrumens de leur eſclavage. A l'occaſion de cet évènement, qui eſt l'époque de la liberté des Suiſſes, & par reconnoiſſance, ces peuples firent élever un monument à Guillaume Tell, qui a été placé à Berne, capitale du plus puiſſant des Treize-Cantons, dans l'arſenal. Tell & ſon fils y ſont repréſentés dans l'action: le premier tirant une flèche; & l'autre, à quelque diſtance, avec une pomme ſur la tête (*b*).

L'Empereur Frédéric III ayant remporté une victoire dans les environs de Nuys en Allemagne, on lui érigea dans cette ville un monument, qui conſiſte dans une eſpèce de colonne gothique, élevée ſur pluſieurs gradins, & terminée par une figure en bronze de ce Prince. Il eſt repréſenté armé à la manière de ce temps, avec la couronne impériale, tenant d'une main un ſceptre, & de l'autre une épée.

Sur la place du marché à Duſſeldorff, on trouve une ſtatue équeſtre de bronze élevée à Jean-Guillaume, Electeur Palatin. Il eſt repréſenté cuiraſſé, avec une couronne électorale ſur la tête, & décoré du collier de l'ordre de S. Hubert, dont les Electeurs Palatins ſont les chefs: le piédeſtal eſt ſans inſcription. Il devoit y avoir aux quatre angles quatre lions de bronze, tenant la boule de l'empire; mais ces acceſſoires ſont reſtés imparfaits. La compoſition de ce monument eſt particulière: le ſculpteur a allongé la queue du cheval, de manière qu'elle touche le piédeſtal, & qu'elle ſert avec les pieds à porter la figure.

Le célèbre Guſtave Adolphe, ſurnommé le Grand, qui a perfectionné l'art militaire, dont les exemples ont ſervi d'inſtruction & d'étude aux plus habiles généraux, fit élever une pyramide dans l'Alſace, en deçà du Rhin, pour apprendre à la poſtérité qu'il avoit porté juſques-là ſes armes victorieuſes. Elle fut conſtruite en 1631, & ſubſiſte dans un petit bois tout proche de la rive droite du Rhin, au-deſſous d'un village appellé *Stockſtatt*, de la ſouveraineté de Heſſe-d'Armſtadt, à un mille de la ville d'Oppenheim: on la nomme communément la pyramide d'Oppenheim. Sa hauteur, avec ſon piédeſtal, eſt d'environ quarante pieds: elle eſt terminée par un chapiteau

(*a*) *Annales de l'empire*, règne d'Albert d'Autriche.

(*b*) *Voyage d'Italie* de Miſſon.

dorique, ſurmonté par une boule ſur laquelle eſt aſſis un lion de bronze d'environ ſix pieds de haut, avec une couronne de Suède ſur la tête, & tenant dans une de ſes griffes un ſabre. Cette pyramide étoit placée autrefois plus proche du Rhin; mais, comme ce fleuve gagnoit ſur la rive, & qu'elle couroit riſque d'être entraînée par le courant, les Suédois, qui veillent à la conſervation de ce monument, l'ont fait depuis transférer à l'endroit où on la voit.

Il y a à Coppenhague, capitale du Danemarck, vis-à-vis le château de Charlotembourg, une place, au centre de laquelle on voit une ſtatue équeſtre de Chriſtiern V en plomb doré, beaucoup plus grande que nature. Sous les pieds du cheval, on apperçoit une figure qui repréſente l'Envie. Aux quatre coins du piédeſtal, ſont quatre figures ſymboliques auſſi en plomb. La première repréſente la Magnanimité, figurée par Alexandre le Grand, qui coupe le nœud gordien; la ſeconde, la Gloire, exprimée par une figure qui porte une pyramide; la troiſième, la Sageſſe ſous la figure de Minerve; la quatrième, la Force ou la Vertu héroïque, repréſentée par Hercule. Ce monument fut exécuté par Abraham-Céſar Lamoureux, habile ſculpteur, & fut élevé en 1688.

Le monument le plus remarquable de toute l'Allemagne, eſt celui que les états de Norwège font élever au Roi de Danemarck à Coppenhague. C'eſt une ſtatue équeſtre exécutée par M. Sally, célèbre ſculpteur François, que ce Prince a attiré dans ſes états, & naturaliſé par ſes bienfaits. FREDERIC V eſt repréſenté en habit de triomphateur Romain, tenant un bâton de commandement. A droite & à gauche du piédeſtal, ſont deux figures allégoriques; l'une repréſentant le Danemarck, & l'autre la Norwège: devant & derrière, ſont des fontaines qui repréſentent l'Océan & la Baltique. Toutes ces figures ſont orientées ſuivant leur ſituation naturelle (*a*).

La place qui environne ce monument eſt de forme octogone, percée de quatre rues, & ornée de différens palais occupés par les miniſtres d'état. La décoration de ſon architecture eſt un ordre ionique élevé ſur un ſoubaſſement. Elle aura pour point de vue un des plus magnifiques édifices qu'il y ait: c'eſt une rotonde plus grande que notre dôme des Invalides, de la plus

(*a*) Je crois devoir tranſcrire une anecdote qui ſe trouve dans un de nos Journaux, laquelle eſt relative à ce monument. C'eſt un de ces traits qui font voir au naturel les ſentimens des Danois pour leur Prince. » Le Roi de Danemarck étant allé voir le modèle de ſa ſtatue » équeſtre faite par M. Sally, ce ſçavant & heureux artiſte, qui s'immortaliſe en laiſſant à la » poſtérité les images des héros les plus chers à » notre ſiècle: Frédéric, entouré d'un peuple qui » l'adore, & qui crioit vive le Roi, vive notre » Père, deſcend avec précipitation de ſon carroſſe, » ſe jette, pour ainſi dire, dans les bras de ſes ſujets, qui l'approchent & ſe preſſent autour de » lui; & crie avec eux de ſon côté, ſe tournant » à droite & à gauche, & faiſant voler ſon chapeau comme eux, pour imiter leur naïve joie: » *Vive mon peuple! vive mes enfans! Oui, vous* » *êtes tous mes enfans, tous mes enfans: Je ſuis votr* » *père, votre père à tous.* (Journal étranger, juillet » 1762. «)

agréable

agréable composition, & exécutée sur les desseins de M. Jardin, un de ces artistes François qui sont, dans les pays étrangers, un témoignage des talens supérieurs de notre patrie. Elle est toute construite en marbre blanc tiré des carrières de Norwège; les bases, les chapiteaux corinthiens & autres ornemens, seront de bronze doré. Lorsque cet édifice, qui est très-avancé, sera entièrement terminé, ni les anciens, ni les modernes n'auront peut-être rien exécuté d'aussi riche & d'aussi pompeux.

Sur le pont, qui est en face du château de Berlin, il y a une figure équestre en bronze de Frédéric I, surnommé le Grand-Electeur. Le piédestal est accompagné de quatre esclaves enchaînés, qui n'y sont, sans doute, que pour l'ornement; car on a remarqué que ce Prince ne fit aucune conquête.

La ville de Potsdam a été embellie depuis peu d'un superbe obélisque élevé dans la place du marché. Sa figure est pyramidale, & a quatre faces, sur chacune desquelles on voit les bustes des derniers Souverains de Prusse, depuis Frédéric-Guillaume surnommé le Grand, jusqu'au Prince règnant, Frederic II. Cet obélisque est construit de marbre de Silésie: sa hauteur est de soixante & quinze pieds; le piédestal est de marbre blanc d'Italie; & à chaque angle est une statue de marbre.

Au milieu d'une place de Dresde, on voit une statue équestre de cuivre de platinerie, érigée au Roi Auguste.

Les états de Suède ayant résolu, depuis quelques années, de célébrer par des monumens les héros qui ont été l'honneur de leur nation, ont ordonné une statue pédestre à Gustave Vasa, le libérateur de la Suède; & une statue équestre en bronze pour le fameux Gustave Adolphe, qui fut tué en 1632 à la bataille de Lutzen qu'il gagna. Si ce dernier morceau est exécuté suivant le modèle que nous avons vu à Paris, composé par M. Larchevêque, sculpteur François, ce sera véritablement un monument unique en ce genre, pour le génie & pour la hardiesse de l'exécution. Gustave est représenté un bâton de commandement à la main, courant à toute bride, suivi de la Victoire qui galoppe pour l'atteindre & lui placer une couronne de laurier sur la tête: pensée qui fait allusion aux conquêtes de ce grand Roi, dont la rapidité étoit telle qu'il ne donnoit pas à la Victoire le temps de le couronner (*a*).

En Turquie.

Les mosquées Royales chez les Turcs sont autant de monumens érigés

(*a*) On conçoit que cette Victoire, qui court un demi-pas derrière Gustave, & dont le poitrail du cheval touche la croupe de celui de ce héros, facilite l'exécution de cette grande machine, & lui sert de contre-poids, en permettant un pointail qui aide à supporter le poitrail du cheval de la Renommée, & à faire en même temps équilibre avec l'avant-train du cheval de Gustave qui est en l'air.

pour transmettre aux siècles à venir les noms des Sultans qui se sont signalés. Par les loix de l'empire Ottoman, il est défendu aux Empereurs de jamais faire élever aucune mosquée Royale, s'ils n'ont auparavant conquis des royaumes ou des provinces qui fournissent aux dépenses excessives qu'exige la construction de ces sortes d'édifices. Il y a plusieurs de ces mosquées Royales à Constantinople, bâties, en signe de victoire, par les plus fameux Sultans, & qui en portent le nom; parmi lesquelles on remarque sur-tout la Solimanie construite par l'Empereur Soliman II, qui se rendit si recommandable par ses conquêtes sur les ennemis de la grandeur Ottomane. Il la fit exécuter, après l'expédition de l'isle de Rhodes & de Bagdad, pour servir à la postérité de trophées & de monumens éternels de ses grandes victoires. A côté de cette mosquée, dans une espèce de jardin, on lui a élevé une petite rotonde en colonnade, au milieu de laquelle est son tombeau (*a*).

En Espagne.

Il n'y a point de pays en Europe où il y ait un si petit nombre de monumens élevés en l'honneur des princes & des héros, qu'en Espagne. A l'exception d'une statue équestre en bronze de Philippe V, qui fut érigée à Madrid, lorsque ce Prince fut solidement affermi sur le trône; toutes les autres ont été élevées par les Souverains mêmes, dans les cours ou les jardins de leurs maisons de plaisance. De ce nombre est la statue en bronze de Charles-Quint, dans la grande cour du château d'*Aranjuez*, où il est représenté armé de toutes pièces, avec quatre héréſiarques enchaînés aux quatre coins du piédestal: celle en bronze de Philippe II dans la cour de *Buen-Retiro*: la statue équestre de Philippe III, en habit de triomphateur Romain, placée à l'entrée du jardin de *la Casa del Campo*. On trouve encore différentes statues de Rois en plusieurs endroits du palais de l'Escurial, & sur-tout au portail de la chapelle de saint Laurent.

La seule manière distinguée dont les Espagnols honorent leurs généraux qui remportent des victoires, est d'ajouter à leurs noms, à l'imitation des anciens Romains, celui de l'endroit où s'est donnée la bataille qu'ils ont gagnée. Ainsi le comte de *Campo-Santo* portoit ce nom & ce titre depuis la bataille de *Campo-Santo*, où il avoit fait les plus belles actions. Le duc de Mortemar fut surnommé de *Bitonto*, après avoir remporté la victoire de *Bitonto*. Il n'y a guère de plus beau nom que celui d'une bataille gagnée, dit M. de Voltaire (*b*).

Dans le temps que la Franche-Comté appartenoit à l'Espagne, la ville de Besançon fit élever une statue de bronze à Charles-Quint, du vivant de cet Empereur. Elle est située sur la place saint Pierre, dans une niche à côté de

(*a*) *Voyage* de Grélot.

(*b*) *Siècle de Louis XIV*, tom. II.

l'hôtel-de-ville. Charles-Quint eſt repréſenté aſſis, habillé à la Romaine, couronné de laurier, tenant dans la main droite une épée, & portant dans la gauche un globe. On voit à ſes pieds un aigle à deux têtes, auſſi en bronze, jettant de l'eau par ſes becs, pour ſervir de fontaine à cette place. Ce monument fut élevé par la ville de Beſançon, en reconnoiſſance des bienfaits qu'elle avoit reçus de ce Prince. Il y a pour inſcription, dans une table au-deſſus de cette niche, ce ſeul mot, *Utinam!*

En Angleterre.

Les monumens des Souverains en Angleterre ne s'exécutent pas avec l'importance que l'on remarque chez les autres nations. La plupart ſont érigés par des particuliers, qui cotiſent entre eux pour faire jetter en plomb ou en bronze la ſtatue de leur Prince, qu'ils élèvent enſuite au milieu d'un carrefour, ou d'une place à leur proximité, ſans appareil, ſans dédicace, & preſque toujours ſans inſcriptions.

Dans la place de *Charing-Croſſ*, qui eſt un eſpace triangulaire formé par la rencontre de trois rues, il y a une ſtatue équeſtre de l'infortuné Charles I, un peu plus grande que nature. Elle eſt de bronze, ſur un piédeſtal de marbre, orné de trophées & environné d'une baluſtrade de fer. Ce fut le comte d'Arundel qui la fit exécuter par la Seur, fameux ſculpteur, qui fit depuis le mauſolée de bronze du duc de Buckingham, dans la chapelle de Henri VII, à l'abbaye de Weſtminſter. De crainte que cette ſtatue ne fût détruite, lorſque ce malheureux Roi porta ſa tête ſur un échaffaud, un fondeur, nommé Jean Revet, l'acheta, & la tint cachée dans terre juſqu'au rétabliſſement de Charles II, ſon fils. Alors il la préſenta à ce Prince, qui la fit placer à *Charing-Croſſ*. Il n'y a aucune inſcription ſur le piédeſtal.

L'égliſe S. Paul de Londres, ayant été finie en 1711 ſous le règne de la Reine Anne, donna occaſion d'élever un monument à ſa gloire, au devant de la façade principale de ce temple. Cette Princeſſe eſt repréſentée en marbre blanc, de grandeur naturelle. Elle eſt couronnée, & tient un ſceptre d'une main, & un globe de l'autre. Au tour du piédeſtal, qui eſt ſans inſcription, on voit quatre figures repréſentant la Grande-Bretagne, la France, l'Irlande & l'Amérique.

Dans la place appellée *Joho-Square*, autrefois *King's Square*, c'eſt-à-dire, quarré du Roi, eſt une ſtatue pédeſtre de Charles II en pierre, de grandeur naturelle, élevée ſur un piédeſtal environné d'un petit baſſin (il y en a qui diſent qu'elle eſt de Guillaume III, car il n'y a pas d'inſcription) : elle eſt environnée de quatre figures, qui repréſentent la Tamiſe, le Medway, le Sévern & l'Humba, principales rivières de l'Angleterre.

Il y a, dans la place appellée *Groſvenor Square*, une ſtatue équeſtre de bronze

doré de George I, de grandeur naturelle, qui fait le centre d'un parterre fort agréable au milieu de cette place.

On remarque, dans la place de *Leicester-Fields*, où habitent les Princes frères du Roi, & la Princesse de Galles leur mère, une statue équestre de George I de plomb doré, également sans inscription.

Entre l'hôtel de Richemont & Witehal dans *Spring-Garden*, on apperçoit une statue de Jacques II en bronze, qui est fort estimée.

Dans la petite place de la Reine *Queen Square*, à côté du parc S. James, on voit une statue pédestre de la Reine Anne, dans une niche, au bout de cette place.

Dans la Bourse, & dans d'autres endroits de Londres, on trouve encore quantité de figures de Princes & de Ministres, qui sont en général peu recommandables par leur sculpture (*a*).

Devant le collége de la Trinité à Dublin, dans l'endroit appellé *Collége-Gréen*, qui est comme une très-large rue, il y a une statue équestre de Guillaume III.

Au milieu d'une vaste place à *Steven's-Green*, on apperçoit une statue de George I en bronze.

Dans la place appellée *Mall* est élevée une statue pédestre du général Blackney, qui rendit Port-Mahon au commencement de la dernière guerre.

Le château de Bleinheim, à quelques lieues d'Oxfort, fut bâti en 1705 en conséquence de la bataille que les Anglois nomment de Bleinheim, & que nous nommons Hochstedt, gagnée par le duc de Marlborough sur les François. On a placé au-devant du château un grand obélisque, dont les quatre faces sont couvertes d'immenses descriptions des exploits de ce Duc (*b*).

En France.

Sous la première, la seconde & la troisième race, jusqu'au règne de Louis XIII, il ne fut exécuté de statues de nos Rois, que pour les placer, soit sur leurs tombeaux, soit aux portails des églises ou maisons Royales qu'ils avoient fait bâtir ou réparer.

Il paroît que les Rois de France, pour célébrer leurs victoires, avoient coutume de faire des fondations religieuses, ou des offrandes qui étoient à la fois des monumens de leur valeur & de leur piété. Philippe-Auguste,

(*a*) Il y a à Londres une colonne plus considérable que celle de Trajan, qu'on nomme le Monument. Elle fut élevée à la place de la première maison où le feu prit, lors du fameux incendie de Londres en 1666.

(*b*) L'abbaye de Westminster, sépulture des Rois d'Angleterre, n'est pas un endroit privilégié, où l'on enterre, par distinction, les grands hommes de cette nation, ainsi qu'on le répète tous les jours. Tous ceux qui ont le moyen de payer, peuvent obtenir cet honneur. Un riche ignorant a le droit d'être inhumé, pour son argent, à côté du grand Newton.

en

en reconnoiſſance de la victoire remportée à Bouvines, fonda, proche Senlis, l'abbaye de Notre-Dame de la Victoire.

Philippe le Bel, après la victoire de Mons-en-Puelle ſur les Flamands, le 18 août 1304, fit des fondations à Paris, à Chartres, & dans d'autres égliſes, en actions de graces.

Philippe de Valois, après avoir gagné la bataille de Caſſel en 1328, de retour en France, entra à cheval, tout armé (a), dans l'égliſe de Notre-Dame de Paris, & fit offrande de ſon cheval & de ſes armes à la Vierge, pour la remercier de la victoire qu'il avoit obtenue par ſon interceſſion. Pour en perpétuer le ſouvenir, on érigea la repréſentation équeſtre du Roi, ſur deux pilliers, devant l'image de la Vierge, & on plaça de ſemblables repréſentations dans les cathédrales de Chartres & de Sens.

Charles VI envoya auſſi en offrande, à Notre-Dame de Chartres, ſon armure, après avoir battu les Flamands à Roſebèque en 1482.

La ſtatue équeſtre en bronze du dernier connétable de Montmorency, que l'on voit vis-à-vis le château de Chantilly, eſt un des premiers monumens en ce genre dont il ſoit fait mention en France. Ce connétable eſt repréſenté armé à l'antique, l'épée nue à la main ; ſon caſque eſt à terre, & ſoutient un des pieds du cheval. Cette ſtatue, qui eſt de cuivre de platinerie, à la manière des anciens, eſt eſtimée des connoiſſeurs.

Il n'eſt pas d'uſage d'élever en France des monumens aux grands généraux ou aux hommes célèbres ; les Rois ſeuls obtiennent cette diſtinction. Tout l'honneur que l'on fit à Bertrand du Gueſclin & à Turenne, ces braves défenſeurs de la patrie, fut de leur accorder le privilège d'être inhumés avec nos Rois dans l'égliſe de ſaint Denis, où on leur érigea de magnifiques mauſolées.

Monument de Henri IV *ſur le Pont-Neuf.*

La plus ancienne ſtatue en bronze que nous ayons à Paris, eſt celle de Henri IV. Aucun Prince n'avoit mieux mérité des monumens publics ; & cependant ce ne fut, en quelque ſorte, que par occaſion qu'on lui en éleva un après ſa mort. Ferdinand, Grand-duc de Toſcane, avoit fait faire un cheval par Jean de Boulogne, habile ſculpteur Florentin, apparemment pour y placer ſa figure : car alors on ne faiſoit pas les ſtatues équeſtres d'un ſeul jet ; cet art n'étoit pas encore aſſez perfectionné pour riſquer des fontes auſſi conſidérables. On fondoit donc les figures par parties ; on les aſſem-

(a) Malgré l'inſcription Latine que l'on a miſe depuis quelques années ſous cette repréſentation à Notre-Dame, où il eſt dit que c'eſt Philippe le Bel qui entra ainſi dans cette égliſe, nous avons cru devoir adopter l'opinion de M. de Saintfoix dans ſes *Eſſais hiſtoriques ſur Paris*, où il examine à fond ce ſujet, & paroît prouver que c'eſt Philippe de Valois qui entra tout armé dans cette cathédrale, & non Philippe le Bel.

bloit enſuite ſur des armatures de fer ; puis on les ſoudoit, clouoit, limoit & réparoit.

Ferdinand & le ſculpteur étant morts avant que l'ouvrage fût achevé, Coſme II ſon fils fit mettre la dernière main au cheval par Pietro Tacca, autre ſculpteur, & l'envoya en préſent à ſa couſine-germaine Marie de Médicis, Reine de France, alors régente du royaume. Le chevalier Paſcholini fut chargé de le conduire en France; il fut embarqué à Livourne ſur un vaiſſeau qui échoua, à ſon arrivée, ſur les côtes de Normandie près du Havre. Ce cheval, après avoir été près d'un an ſubmergé, fut enfin retiré & tranſporté au Havre dans les premiers jours de mai 1613, & de-là à Paris.

La Reine l'ayant deſtiné pour porter la figure du feu Roi ſon époux, en ordonna l'exécution à un nommé Dupré, ſculpteur François, & la fit placer ſur l'éperon du Pont-neuf, en face de la place Dauphine, que ce Prince avoit fait décorer de bâtimens réguliers.

Henri IV eſt repréſenté couronné de laurier, & armé comme on l'étoit de ſon temps, avec des braſſards, des cuiſſards, ayant par-deſſus ſa cuiraſſe l'ordre du Saint-Eſprit, & tenant un bâton de commandement. Il eſt élevé ſur un piédeſtal du deſſein de Louis Civoli. On remarque aux quatre angles quatre eſclaves en bronze. Sur trois de ſes faces, ſont des bas-reliefs qui repréſentent les principales actions de ce grand Roi.

Sur la face du piédeſtal, qui regarde le fauxbourg Saint-Germain, les batailles d'Arques & d'Ivry ſont repréſentées en bas-reliefs avec deux inſcriptions.

On lit dans la première :

GENIO GALLIARUM S.
ET INVICTISSIMO R.
QUI ARQUENSI PRÆLIO
MAGNAS
CONJURATORUM COPIAS
PARVA MANU FUDIT.

Et dans la ſeconde :

VICTORI, TRIUMPHATORI
FERETRIO, PERDUELLES
AD EVARIACUM
CÆSI, MALIS VICINIS
INDIGNANTIBUS, ET FAVENTIBUS
CLEMENTISS. IMPER.
HISPANO DUCI OPIMA
RELIQUIT.

Sur la face du piédeſtal, du côté du Pont-Royal, eſt repréſentée l'entrée triomphante de HENRI-LE-GRAND dans Paris, le 22 mars 1594, avec cette inſcription:

N. M. REGIS
RERUM HUMANARUM OPTIMI,
QUI SINE CÆDE URBEM
INGRESSUS, VINDICATA
REBELLIONE, EXTINCTIS
FAÇTIONIBUS, GALLIAS
OPTATA PACE COMPOSUIT.

Sur la face qui eſt du côté de la Samaritaine, on a repréſenté, dans deux bas-reliefs, la priſe d'Amiens & celle de Montmélian en Savoye, avec chacune une inſcription.

La première regarde la priſe d'Amiens:

AMBIANUM, HISPANORUM
FRAUDE INTERCEPTA, ERRICI
M. VIRTUTE ASSERTA,
LUDOVICUS XIII. M. P. F.
IISDEM AB HOSTIBUS SÆPIUS
FRAUDE AC SCELERE
TENTATUS,
SEMPER JUSTITIA
ET FORTITUDINE SUPERIOR FUIT.

La ſeconde a pour objet la priſe de Montmélian:

MONS
OMNIBUS ANTE SE DUCIBUS
REGIBUSQUE FRUSTRA
PETITUS,
ERRICI M. FELICITATE
SUB IMPERIUM REDACTUS,
AD ÆTERNAM SECURITATEM
AC GLORIAM
GALLICI NOMINIS.

Enfin, ſur la face principale oppoſée à la place Dauphine, on lit:

ERRICO IV.
GALLIARUM IMPERATORI
NAVAR. R.
LUDOVICUS XIII.
FILIUS EJUS
OPUS INCHO. ET INTERMISSUM

PRO DIGNITATE PIETATIS
ET IMPERII
PLENIUS ET AMPLIUS ABSOLVIT.
EMIN. D. C. RICHELIUS
COMMUNE VOTUM POPULI
PROMOVIT SUPER ILLUST.
VIRI DE BULLION,
BOUTILLIER, P. ÆRARII F.
FACIENDUM CURAVERUNT,
M. DC. XXXV.

Dans une table qui eſt au-deſſous, il y a encore cette inſcription:

QUISQUIS HÆC LEGES,
ITA LEGITO:
UTI OPTIMO REGI
PRÆCABERIS EXERCITUM FORTEM,
POPULUM FIDELEM,
IMPERIUM SECURUM,
ET ANNOS DE NOSTRIS.
B. B. F.

Tous ces bas-reliefs & ces eſclaves furent exécutés en bronze par un nommé *Francavilla*, ou Francheville, premier ſculpteur du Roi.

Ce monument fut commencé en 1614, & ne fut achevé qu'en 1635. La dédicace s'en fit avec beaucoup de ſolemnité. On mit dans le corps du cheval une longue inſcription en François, écrite ſur un parchemin qui fut roulé & enfermé dans un tuyau de plomb, où ſont marqués la date, & les noms des magiſtrats en préſence & par les ſoins deſquels ce monument a été érigé, avec le nom des artiſtes qui y ont travaillé.

En 1605, le prévôt des marchands Miron, celui qui a fait achever l'hôtel-de-ville de Paris, avoit déjà fait ſculpter par Pierre Biard, élève du fameux Michel-Ange Buonarotti, une ſtatue équeſtre du Roi HENRI IV, en demi-boſſe de plomb, couleur de bronze, ſur un fond de marbre noir, laquelle eſt au-deſſus de la principale porte de cet hôtel. La figure du Roi eſt fort eſtimée des connoiſſeurs : on prétend que c'eſt le meilleur portrait que l'on ait de ce Prince. Elle fut endommagée dans l'incendie arrivé le 4 juillet 1652, cauſé par les Frondeurs, qui avoient mis le feu à la porte de l'hôtel-de-ville. Le fils de ce ſculpteur tenta de réparer cet accident; mais il ne put réuſſir ſans laiſſer quelques défauts; principalement à la croupe du cheval, & aux figures de femmes qui ſont derrière (*a*).

(*a*) Il a été fait une infinité de buſtes de ce bon Prince. Il y en a un, entre autres, au coin de

Monument

Monument élevé à Louis XIII *dans la Place-Royale.*

Henri IV avoit fait conſtruire dans le quartier Saint-Antoine, à l'endroit où étoit autrefois l'hôtel des Tournelles, une place publique quarrée, qui fut nommée la Place-Royale. Il n'en fit bâtir, à ſes dépens, qu'un des quatre côtés; & le terrein des trois autres fut vendu à différens particuliers, aux conditions de s'aſſujettir à l'architecture de la façade exécutée par les ordres de ce Prince.

Cette place, qui a ſoixante & douze toiſes en quarré, eſt compoſée de gros pavillons de pierre & de brique, qui n'ont rien de recommandable. Elle eſt environnée, dans tout ſon pourtour, d'une gallerie couverte d'environ douze pieds dans œuvre; & décorée d'un ordre toſcan, ſans entablement. Au-devant de ces galleries, il y a une chauſſée pavée de quarante pieds de largeur, pour le paſſage des voitures, laquelle eſt bordée d'une grille de fer renfermant un très-grand préau orné de tapis verds & d'allées ſablées.

Au milieu de cette enceinte, on apperçoit un piédeſtal de marbre blanc, ſur lequel eſt élevée la ſtatue équeſtre de Louis XIII, qui fut poſée le 13 ſeptembre 1639. Ce Prince eſt repréſenté vêtu à la Romaine, coëffé d'un caſque, une main étendue. Le cheval eſt regardé par les connoiſſeurs comme un ouvrage ſupérieur en ce genre : il eſt d'une légéreté admirable, & ſemble, en quelque ſorte, animé. Il fut exécuté en Toſcane par Daniel Ricciarelli de Volterre, diſciple de Michel-Ange, par ordre de Catherine de Médicis, alors Reine de France, à deſſein de célébrer Henri II ſon époux. Mais ce ſculpteur étant mort avant que la ſtatue du Roi fût commencée, ce monument demeura imparfait; & les guerres civiles, qui ſurvinrent ſous les règnes ſuivans, le firent oublier. Le cardinal de Richelieu, voulant ſignaler ſon zèle & ſa reconnoiſſance envers Louis XIII, ſon maître & ſon bienfaiteur, fit acheter & tranſporter à Paris ce cheval, pour ſervir à la ſtatue équeſtre de ce Prince, qu'il fit exécuter par Biard le fils, un des meilleurs ſculpteurs de ſon temps.

Les faces du piédeſtal ſont remplies de pluſieurs inſcriptions à la louange de Louis XIII, & du cardinal de Richelieu, ſon premier miniſtre.

Sur le côté qui regarde la rue ſaint Antoine, il y a une inſcription Françoiſe; & ſur le côté oppoſé aux Minimes, il s'en trouve une Latine, qui n'eſt que la verſion de l'autre; c'eſt pourquoi nous ne rapporterons que l'inſcription Françoiſe.

la rue des Foureurs, près la rue ſaint Honoré, avec ce diſtique Latin en lettres d'or, qui mérite d'être rapporté :

Henrici-Magni recreat præſentia cives
Quos illi æterno fœdere junxit amor.

POUR LA GLORIEUSE
ET IMMORTELLE MEMOIRE
DU
TRÈS-GRAND ET TRÈS-INVINCIBLE
LOUIS LE JUSTE
XIII. DU NOM, ROI DE FRANCE
ET DE NAVARRE.
ARMAND CARDINAL
DE RICHELIEU,
SON PRINCIPAL MINISTRE
DANS TOUS SES ILLUSTRES
ET GENEREUX DESSEINS:
COMBLÉ D'HONNEURS ET DE BIENFAITS
PAR UN SI BON MAITRE
ET UN SI GENEREUX MONARQUE,
LUI A FAIT ELEVER CETTE STATUE:
POUR UNE MARQUE ETERNELLE
DE SON ZELE, DE SA FIDELITÉ,
ET DE SA RECONNOISSANCE.
1639.

Sur les deux faces, à droite & à gauche du piédestal, il y a deux Sonnets Latins & François, dont l'un n'est que la traduction de l'autre.

POUR LOUIS LE JUSTE.

SONNET.

QUE *ne peut la vertu, que ne peut le courage?*
J'ai dompté pour jamais l'Héréſie en ſon fort;
Du Tage impérieux j'ai fait trembler le bord,
Et du Rhin juſqu'à l'Ebre accru mon héritage.

J'ai ſauvé par mon bras l'Europe d'eſclavage.
Et, ſi tant de travaux n'euſſent hâté mon ſort,
J'euſſe attaqué l'Aſie, & d'un pieux effort
J'euſſe du ſaint Tombeau vengé le long ſervage.

ARMAND, *le grand* ARMAND, *l'ame de mes exploits,*
Porta de toutes parts mes armes & mes loix,
Et donna tout l'éclat aux rayons de ma gloire.

Enfin, il m'éleva ce pompeux monument,
Où, pour rendre à ſon nom mémoire pour mémoire,
Je veux qu'avec le mien il vive inceſſamment.

On a remarqué que ce Sonnet, qui eſt de *Jean Deſmarets de Saint-Sorlin*, de l'académie Fançoiſe, ne fut gravé ſur ce piédeſtal que long-temps après la mort du cardinal de Richelieu, qui ſeroit inexcuſable de s'être fait ainſi louer aux dépens même de ſon Prince (*a*).

Monumens élevés à LOUIS XIV *à Paris.*

Sous la régence d'ANNE D'AUTRICHE, veuve de LOUIS XIII, on éleva au bout du Pont-au-Change, au deſſus de la boutique de la maiſon d'un marchand, qui fait un angle formé par deux rues, une ſtatue pédeſtre de LOUIS XIV à l'âge de dix ans. Une Victoire paroît au deſſus du jeune Monarque, dans l'attitude de lui poſer ſur la tête une couronne de laurier. Il eſt élevé ſur un piédeſtal, à côté duquel le Roi LOUIS XIII & la Reine ANNE D'AUTRICHE ſont repréſentés de grandeur naturelle avec leurs habits Royaux, ainſi que le jeune Prince. Toutes ces figures, qui ſont de bronze, ont été exécutées ſur les deſſeins de Simon Guillain. Ce monument a été conſtruit aux dépens des propriétaires incommutables des maiſons de ce quartier, & ſans doute en reconnoiſſance de la permiſſion qu'on leur accorda d'élever des bâtimens ſur ce pont, qui fut commencé en 1639 ſous LOUIS XIII, & achevé en 1647 ſous la minorité de LOUIS XIV.

Dans la place des Victoires.

Le monument de la place des Victoires, ſitué dans le quartier Montmartre à Paris, eſt l'ouvrage de la reconnoiſſance de François vicomte d'Aubuſſon, maréchal - duc de la Feuillade, colonel du régiment des Gardes Françoiſes, & gouverneur du Dauphiné, pour tous les bienfaits dont l'avoit comblé LOUIS-LE-GRAND. Ce fut à ſes dépens qu'il le fit ériger : il acheta pour cet effet le terrein convenable, & employa pour ce monument cinq cent mille livres, qui font près d'un million d'aujourd'hui. La Ville contribua d'une pareille ſomme, pour régulariſer cet emplacement & donner de l'étendue à ſes points de vue.

Cette place n'a environ que quarante toiſes de diamètre. Son plan eſt à peu près ovale; ſix rues viennent y aboutir : les bâtimens dont elle eſt environnée ſont décorés d'un ordre ionique, qui embraſſe deux étages, & qui eſt élevé ſur un ſoubaſſement percé d'arcades avec des refends.

Au centre de cette place, on voit le monument à la gloire de LOUIS-LE-GRAND, qui a trente-cinq pieds d'élévation; ſçavoir, vingt-deux pour le piédeſtal, qui eſt de marbre blanc veiné, & treize pour la ſtatue du Roi. LOUIS XIV eſt vêtu du grand habillement du ſacre. Il s'appuie d'une main ſur un bâton de commandement, & d'un pied il écraſe le chien Cerbère, dont

(*a*) *Deſcription de Paris* par Piganiol, tom. IV.

les trois têtes désignent la Triple-Alliance des ennemis conjurés contre ce Prince. Derrière cette statue, on apperçoit celle de la Victoire, les aîles déployées, posant le bout du pied sur un globe. D'une main, elle tient une couronne de laurier, dans l'action de la placer sur la tête du Roi; de l'autre, elle porte un faisceau de palmes & de branches d'olivier. A côté de ces figures, on voit encore un bouclier, un faisceau d'armes, une massue d'Hercule & une peau de lion. Tous ces attributs, aussi-bien que la figure de la Victoire, forment un groupe avec celle de LOUIS XIV, de bronze doré, très-ingénieusement composé, & qui a beaucoup d'éclat. Ce grand morceau a été coulé d'un seul jet, & il a été employé pour sa fonte trente milliers de métal. On lit sur le socle qui est sous les pieds du Roi, VIRO IMMORTALI : inscription qui fait allusion à l'immortalité de sa gloire. Ce fut le 28 mai 1686 que se fit la dédicace de ce monument avec la plus grande pompe.

Au bas du piédestal sur lequel il est élevé, on voit un soubassement en saillie, aux quatre coins duquel sont enchaînés quatre esclaves de bronze qui ont environ douze pieds de proportion : leurs armes, leurs vêtemens semblent désigner les différens peuples dont ce Prince a triomphé.

Il y a sur les quatre faces du piédestal quatre bas-reliefs d'une exécution admirable; représentant la *préséance de la France reconnue par l'Espagne*; le *passage du Rhin*, la dernière *conquête de la Franche-Comté*; enfin la *paix de Nimègue*. Les esclaves, les bas-reliefs & les autres ornemens de ce piédestal ne sont pas dorés.

On remarquoit ci-devant dans cette place quatre grands fanaux ornés de sculpture, élevés symmétriquement chacun sur trois colonnes doriques de marbre, disposées en triangle. Ces colonnes étoient placées sur des piédestaux chargés de bas-reliefs & d'inscriptions qui exprimoient différentes actions mémorables de LOUIS-LE-GRAND. Mais, après la mort de M. le maréchal de la Feuillade, on résolut de supprimer ces fanaux comme fort inutiles, cette place étant suffisamment éclairée par des lanternes, ainsi que les autres places de Paris. En conséquence, ces quatre groupes de colonnes avec leurs fanaux furent détruits, & on en donna les marbres aux PP. Théatins de Paris pour en décorer leur église (*a*).

Toutes les sculptures de ce monument ont été exécutées par Martin Desjardins, sculpteur du Roi, qui en composa non-seulement les desseins, mais qui en conduisit aussi la fonte.

Afin que cette statue soit conservée dans tout son éclat, M. le maréchal de la Feuillade a chargé ses descendans, à perpétuité, de son entretien. Elle doit être redorée tous les vingt-cinq ans, & de plus le Prevôt des

(*a*) *Description de Paris* par Piganiol & Germain Brice.

Marchands

Marchands & les Echevins ſont obligés d'en faire la viſite tous les cinq ans, pour en ordonner les réparations.

On lit pluſieurs inſcriptions Latines & Françoiſes, qui ſont gravées, tant ſur le piédeſtal que ſur le ſoubaſſement. Les unes expliquent en vers Latins les ſujets des bas-reliefs; & les autres, qui ſont dans des cartouches, expriment ſuccinctement en François les différens établiſſemens que Louis XIV avoit faits juſqu'alors.

Nous allons rapporter ces inſcriptions telles qu'elles ſubſiſtent, en ajoutant ſeulement aux vers Latins, qui ſont de François - Séraphin Regnier des Marais, la traduction que cet auteur en a faite lui-même en vers François.

Inſcription qui explique le ſujet de ce Monument.

A LOUIS LE GRAND,

LE PERE ET LE CONDUCTEUR

DES ARMÉES,

TOUJOURS HEUREUX.

Après avoir vaincu ses Ennemis. Protégé ses Alliés. Ajouté de très-puissans Peuples a son Empire. Assuré les Frontieres par des Places imprenables. Joint l'Océan a la Méditerranée. Chassé les Pirates de toutes les Mers. Reformé les Loix. Detruit l'Heresie. Porté, par le bruit de son Nom, les Nations les plus barbares a le venir reverer des extremités de la terre, et reglé parfaitement toutes choses au dedans et au dehors par la grandeur de son courage et de son génie:

FRANÇOIS, VICOMTE D'AUBUSSON, Duc de la Feuillade, Pair & Maréchal de France, Gouverneur du Dauphiné, & Colonel des Gardes-Françoiſes:

POUR PERPETUELLE MEMOIRE
à la poſtérité. 1686.

Inſcriptions du piédeſtal de la Statue.

Au-deſſus du bas-relief, qui repréſente la *Préſéance reconnue par l'Eſpagne* en 1662, on lit:

Indocilis quondam potiori cedere Gallo,
Ponit Iber tumidos faſtus, & cedere diſcit.

C'eſt-à-dire, ſuivant la traduction :

En vain au premier Roi de l'Empire Chrétien
Tu veux, ſuperbe Eſpagne, égaler ta Couronne :
LOUIS, jaloux du droit que ſon ſceptre lui donne,
Te force à reconnoître & ſon rang & le tien.

Au-deſſus du bas-relief où eſt ſculpté le *paſſage du Rhin* en 1672 :

Granicum Macedo, Rhenum ſecat agmine Gallus :
Quiſquis facta voles conferre, & flumina confer.

Le Grec fend le Granique avecque ſes drapeaux,
Et le François armé paſſe le Rhin à nage :
Qui voudra comparer l'un & l'autre paſſage,
Que d'un fleuve & de l'autre il compare les eaux.

Au-deſſus du bas-relief repréſentant la dernière *conquête de la Franche-Comté* en 1674 :

Sequanicam gemino Cæſar vix vincere Gentem
Menſe valet; LODOIX *ter quintâ luce ſubegit.*

Et Céſar & LOUIS, dans leur rapide cours,
N'ont rien qui les égale, & rien qui les arrête.
Tous deux, ardens à vaincre, ont fait même conquête :
Mais Céſar en deux mois, LOUIS en quinze jours.

Au-deſſus du bas-relief qui exprime la *paix de Nimègue* en 1678 :

Auguſtus, toto jam nullis hoſtibus Orbe,
Pacem agit : armato LODOIX *Pacem imperat Orbi.*

Quand l'Univers eſt las des fureurs de la guerre,
Le temple de Janus par Auguſte eſt fermé :
Il accorde la paix aux beſoins de la terre;
Et LOUIS la commande à l'Univers armé.

Au tour d'une eſpèce d'empattement qui élève le piédeſtal, & ſur lequel ſont aſſis les eſclaves, on remarque encore, à droite & à gauche de la figure du Roi, deux inſcriptions Latines : l'une fait alluſion à *la deſtruction de l'Héréſie*, & eſt exprimée ainſi :

Hîc laudum cumulus, LODOICO *vindice, victrix*
Relligio, & pulſus male partis ſedibus Error.

La gloire de LOUIS eſt ici toute ſainte.
Les temples de l'Erreur qui tombent à ſa voix,
L'Egliſe qui triomphe, & l'Héréſie éteinte,
De ſon zèle chrétien ſont les dignes exploits.

L'autre regarde l'*abolition des Duels.*

Impia, quæ licuit Regum componere nulli,
Prælia, voce tuâ, Lodoix, *compoſta quieſcunt.*

Pour bannir les Duels de l'empire des Lys,
En vain nos plus grands Rois ont tout mis en uſage.
Le Ciel au ſeul Louis réſervoit cet ouvrage;
Il parle, & pour jamais on les voit abolis.

On voit de plus, ſur ce ſoubaſſement, huit cartouches en bronze, deux ſur chaque face, où ſont gravées les inſcriptions Françoiſes ſuivantes (*a*):

Dans le premier on lit:

Sa fermeté dans les douleurs raſſura ſes peuples déſolés, au mois de novembre 1686.

Dans le ſecond:

Il avoit deux cent quarante mille hommes d'infanterie, & ſoixante mille chevaux, ſans les troupes de ſes armées navales, lorſqu'il donna la paix à l'Europe en 1678.

Dans le troiſième:

Deux cent dix places, forts, citadelles, ports & havres fortifiés & revêtus depuis 1661 juſqu'en 1680: cent quarante mille hommes de pied, & trente mille chevaux, payés par mois, aſſurent ſes frontières.

Dans le quatrième:

Il a bâti plus de cent égliſes, qu'il a dotées de revenus conſidérables; & il a établi l'entretien de quatre cent jeunes demoiſelles dans la magnifique maiſon de Saint Cyr.

Dans le cinquième:

Il a bâti un ſuperbe & vaſte édifice pour les officiers & ſoldats que l'âge & les bleſſures rendent incapables de ſervir; & il y a attaché cinq cent mille livres de rente.

Dans le ſixième:

Le nombre de ſoixante mille matelots enrôlés, dont vingt mille ſont employés à ſon ſervice, & les quarante mille autres au ſervice de

(*a*) Tous les auteurs qui ont donné la deſcription de Paris, ont unanimement oublié ces huit inſcriptions importantes, qui ſont relatives aux principaux établiſſemens du règne de Louis XIV, tandis qu'ils ſe ſont attachés à donner les inſcriptions des fanaux qui ne ſubſiſtent plus, ainſi que pluſieurs autres qui n'ont jamais été gravées ſur ce monument.

ſes ſujets, marque la grandeur & le bon ordre de ſa Marine.

Dans le ſeptième:

Six mille jeunes gentilshommes ſéparés par, compagnie, gardent ſes citadelles, remplacent les officiers de ſes troupes; & leur éducation eſt digne de leur naiſſance.

Enfin, dans le huitième cartouche:

Après avoir fait d'utiles règlemens pour le Commerce, & réformé les abus de la Juſtice, il donne un grand exemple d'équité, en jugeant contre ſes propres intérêts, en faveur des habitans de Paris, dans une affaire de pluſieurs millions.

Dans la cour de l'Hôtel de Ville.

Dès l'année 1680, l'hôtel de ville de Paris avoit décerné le nom de GRAND à LOUIS XIV. Cette cérémonie ſe fit avec la plus grande ſolemnité; & il fut décidé que dorénavant ce titre ſeroit employé dans tous les actes & les monumens publics. Quelque temps après, ce Prince étant venu rendre de ſolemnelles actions de graces à Dieu pour le recouvrement de ſa ſanté, enſuite d'une maladie qui avoit fait craindre pour ſes jours, fit l'honneur à la Ville de dîner avec toute la Famille Royale dans ſon hôtel. Pour conſacrer la mémoire de ces événemens, la Ville de Paris lui fit élever une figure pédeſtre qui fut placée au fond de la cour de l'hôtel-de-ville, ſous une arcade revêtue de marbre blanc, décorée de deux colonnes ioniques, dont les chapitaux ſont de bronze doré. Le Roi eſt repréſenté en habit de triomphateur Romain: une main appuyée ſur un faiſceau d'armes qui s'élève d'un trophée; & l'autre étendue, dans l'action d'agréer l'hommage que lui rend ſa capitale. Cette ſtatue eſt un chef-d'œuvre de Coyzevox. Le piédeſtal eſt orné de deux bas-reliefs & de deux inſcriptions. Le premier des bas-reliefs repréſente les largeſſes que le Roi fit, en 1662, pour ſoulager ſon peuple au temps d'une grande diſette: le ſecond fait voir la Religion qui triomphe de l'Héréſie (*a*). L'inſcription Latine & la traduction qui en a été faite, occupent les deux autres faces. Nous nous contenterons de la rapporter en François.

(*a*) Le cardinal Mazarin, pour ſatisfaire ſon reſſentiment particulier contre les Pariſiens, lorſque les guerres de la Fronde, dont il avoit été le ſujet, furent appaiſées, avoit fait élever en 1654, au milieu de la cour de l'hôtel-de-ville, une ſtatue pédeſtre en marbre de LOUIS XIV encore enfant. Il étoit habillé à la Romaine, foulant ſous ſes pieds le monſtre de la Révolte. Lorſque le Roi vint à l'hôtel-de-ville en 1687, il ordonna qu'on ôtât cette figure, dont il fit don à M. de Fourcy, alors prevôt des marchands, qui la fit tranſporter à Cheſſiſur-Marne près de Lagny, terre qui appartient à la maiſon de Puyſégur.

A LA

A LA GLOIRE
DE LOUIS LE GRAND,
Toujours vainqueur, toujours pacifique,
Protecteur de l'Eglise & des Rois,
LES PREVÔT DES MARCHANDS
ET ECHEVINS,
Ont élevé ce Monument éternel de
Leur fidélité,
De leur respect, de leur zèle & de
Leur reconnoissance.
L'an de grace, M. DC. LXXXIX.

Dans la place de LOUIS LE GRAND, *dite de* Vendôme.

LOUIS XIV ayant acheté, dans le quartier du Palais-Royal, l'hôtel de Vendôme avec un terrein considérable qui en dépendoit, fit commencer, en 1687, en cet endroit une grande place, dont les bâtimens devoient être occupés par la Bibliothèque du Roi, par toutes les Académies, par l'hôtel de la Monnoye & celui des Ambassadeurs-extraordinaires. C'étoit M. de Louvois, alors surintendant des bâtimens, qui, pour se signaler dans cette partie comme dans le ministère de la guerre, avoit suggéré cette pensée à LOUIS XIV.

Cette place étoit beaucoup plus vaste que celle d'aujourd'hui. Elle devoit être entourée de portiques qui formoient un soubassement, sur lequel étoit élevé un ordre ionique, qui annonçoit un palais immense. Son milieu, du côté des Capucines, étoit décoré d'un grand arc de triomphe. Son plan, quoique quarré, n'avoit que trois faces ; car le côté de la rue S. Honoré étoit ouvert, & terminé, en retour sur cette rue, par deux grands corps de bâtimens de l'architecture la plus magnifique.

Ce grand édifice fut élevé jusqu'à la hauteur du premier étage, & auroit sans doute eu son entière exécution, sans la mort de M. de Louvois en 1691, qui fit discontinuer & même changer tout à fait ce projet. LOUIS XIV ayant fait présent à la Ville du terrein & de tous les matériaux, elle en prit occasion de demander à SA MAJESTÉ la permission d'en bâtir une place, & d'ériger au milieu un monument qui fût un témoignage de l'amour & de l'attachement de ses peuples. Ce Prince s'opposa longtemps à l'empressement de la Ville ; & ce ne fut qu'après les sollicitations les plus réitérées qu'il y consentit, ainsi que le disent les inscriptions qui sont sur le piédestal.

On commença par resserrer le premier plan de cette place : au lieu

de la forme quarrée qu'elle avoit, on la fit octogone. Jules-Hardouin Manſard, qui avoit donné le deſſein du premier projet, donna auſſi le deſſein du ſecond. Il décora la nouvelle place d'un grand ordre corinthien qui embraſſe deux étages, & l'éleva ſur un ſoubaſſement orné de refends & percé d'arcades. La Ville fit ſeulement conſtruire le mur de face qui forme la décoration, & vendit enſuite les différens emplacemens à pluſieurs particuliers qui s'étoient enrichis dans les affaires, & qui y firent bâtir des logemens de la plus grande magnificence.

Au milieu de cette place, qui a ſoixante & quinze toiſes de longueur ſur ſoixante & dix de largeur, la Ville de Paris fit élever, le 13 août 1699, avec la plus grande ſolemnité, la ſuperbe ſtatue équeſtre de LOUIS XIV, que l'on y voit ſur un piédeſtal de marbre blanc. Le Roi eſt vêtu en héros de l'antiquité, le bras étendu dans l'action de donner ſes ordres. Le ſculpteur a ſaiſi cet air de grandeur & de majeſté, qui faiſoit une ſi forte impreſſion ſur tous ceux qui l'approchoient. La ſtatue de LOUIS XIV & celle du cheval furent faites d'un ſeul jet. Ce grand ouvrage de fonderie a vingt-un pieds de haut. Il fut jetté en bronze par Jean-Balthazar Keler, fondeur Suiſſe, ſur les deſſeins & d'après les modèles du célèbre François Girardon, ſculpteur de notre académie Royale. On a employé pour cette fonte, tant pour les jets, que pour les évents, ſoixante & dix milliers de métal. Le piédeſtal de cette ſtatue équeſtre a trente pieds d'élévation, vingt-quatre de longueur, & treize de largeur. Les faces en ſont ornées de différentes inſcriptions Latines, qui détaillent ce que ce Prince a fait pour l'Egliſe, pour la France en général, & pour la Ville de Paris en particulier. Elles ont été compoſées par l'académie Royale des inſcriptions & belles-lettres.

Dans la première, qui eſt en face de la ſtatue, il y a:

LUDOVICO MAGNO
DECIMO QUARTO,
FRANCORUM ET NAVARRÆ
REGI CHRISTIANISSIMO,

Victori perpetuo,
Religionis Vindici,
Juſto, pio, felici, Patri Patriæ,
Erga Urbem munificentiſſimo;
Quam Arcubus, Fontibus, Plateis,
Ponte lapideo, Vallo ampliſſimo arboribus conſito,
Decoravit,
Innumeris Beneficiis cumulavit;

Quo imperante ſecuri vivimus, neminem timemus.
Statuam hanc Equeſtrem, quamdiu oblatam, recuſavit;
Et civium amori
Omniumque votis indulgens,
Erigi tandem paſſus eſt;

PRÆFECTUS ET ÆDILES,

Acclamante Populo, læti poſuere.
1699.
Optimum Principem Deus ſervet.

Dans la ſeconde à droite:

CHriſtianiſſimus & Eccleſiæ primogenitus,
Religionis antiquæ vindex, eam domi foriſque propagavit,
Edicto Nannetenſi, quod olim temporum infelicitas extorſerat, ſublato.
Hæreticorum factionem à Patre afflictam & exarmatam,
Honoribus, dignitatibus, publicis officiis ſpoliatam, ſine bello extinxit.
Templa profanæ novitatis evertit. Pravi cultûs reliquias abolevit.
Ad unitatem Catholicam reverſis, ne fidei morumque doctrinâ,
Et ad piè vivendum ſubſidia deforent, providit.
Dociles præmiis conciliavit; egentes ſublevavit;
Omnes clementiâ & manſuetudine in officio continuit.
Trecentas Eccleſias à fundamentis erexit, ornavit.
In extremam Aſiam, Epiſcopos & Sacerdotes,
Qui Chriſtum gentibus annunciarent, miſit, & liberaliſſimè fovit.
Chriſtianos toto Oriente ab Infidelium injuriis ſecuros præſtitit.
Loca ſancta, ut Chriſtianis peregrinis paterent, majeſtate nominis effecit.
Sepulcrum Domini pretioſiſſimis donariis decoravit.
Captivos Chriſtianos, etiam hoſtes, ex Barbaricâ ſervitute liberavit.
Argentoratenſi Eccleſiæ à Clodovæo & Dagoberto fundatæ
Sacra Patria & Epiſcopum poſt annos CLII. reddidit.
Electorem Archiepiſcopum Eccleſiæ Trevirenſi ſuæ,
Erfurdiam Moguntinæ reſtitui procuravit.
Inſanos ſingularium certaminum furores,
Sanctiſſimis Legibus, inexorabilique ſervitute compreſſit.
Domos alendis & educandis pauperibus conſtruxit & ditavit.
Ampliſſimè regnare ſibi viſus eſt,
Cùm Religionem ſanctiſſimam & caſtiſſimam,

Poteſtate, legibus, exemplo, juſtitiâ, liberalitate,
Defendit, ſtabilivit, firmavit.

Dans la troiſième à gauche :

Arma ſemper ſumpſit invitus, poſuit volens.
Chriſtiani orbis quater pacator.
Illo regnante & auſpice, ſcientiis, artibus, commercio, floruit Gallia.
Viros doctrinâ inſignes ubique munificentiâ proſecutus,
Scientiarum, Numiſmatum, Picturæ, Statuariæ, Architectonices,
Academias inſtituit;
Gallicam Academiam adoptavit,
Cunctas contubernales habuit; eaſque, vel difficillimis temporibus,
liberalitate fovit.
Peritiſſimos artifices, tam exteros, quàm ſuos, donis invitavit,
excitavit præmiis.
Navalibus copiis, utramque Indiam Gallis aperuit.
Interno mari Oceanum junxit.
Litigioſas ambages foro ſummovit, Regnum emendavit legibus,
moribus ornavit.
Superiorum judicum delectu, non ſemel in provincias miſſo,
Quod inferiorum vel errore vel corruptelâ peccatum fuerat, correxit,
Ac tenuiores à potentiorum injuriis vindicavit.
Extruxit arces aut munivit plus C C. Hoſtium terrores, Imperii
firmamenta.
Novos portus fecit, veteres ampliores tutioreſque reddidit.
Milites ſenio aut vulnere invalidos non indecoro dedit frui otio, ac
domo excepit Regiæ pari.
Nautas annis aut vulneribus graves honeſtâ miſſione dimiſit, certumque
eis ſtipendium conſtituit.
San-Cyrianas Ædes alendis ac educandis nobilibus puellis dicavit.
Rerum moderator, ſibi ipſe Conſiliarius, Quæſtor, Adminiſter,
Quietis, quam dat, vix particeps, tot tantaque negotia ſuſtinuit ſolus.
Aditu facilis, comis alloquio, patens ſemper precibus, ſæpè votis
occurrens,
Pater Patriæ,
Omnes charitate ac providentiâ complexus:
Quantus militiæ, tantus domi:
Unum victoriarum laborumque fructum quæſivit,
Felicitatem populorum.

Enfin

Enfin, dans la dernière :

A Victoriis regnum puer quinquennis auſpicatus eſt.
Annum XVI ingreſſus exercitibus præfuit ;
Fortunam Victoriamque comites duxit.
Licentiæ militum fræna injecit,
Diſciplinamque militarem reſtituit.
Hoſtes terrâ marique tricenis præliis fudit.
CCCL urbes munitas cepit.
Bataviam unâ æſtate victoriis peragravit.
Germaniæ, Hiſpaniæ, Bataviæ,
Totiuſque ferè Europæ conjuratæ,
Pluribus in locis, maximéque diverſis, conatus repreſſit;
Validiſſimas urbes expugnavit, exercitus delevit;
Victis pacem dedit.
Socios & fœderatos defendit, ſervavit.
Arma Othomanica Germanorum cervicibus imminentia ;
Cæſis ad Arrabonem Turcis, depulit.
Cretam obſeſſam navium & copiarum ſubſidiis
Diù ſuſtentavit.
Mare à prædonibus pacavit.
Aſia, Africa & America ſenſère quid Marte poſſet.
Imperii fines longè latéque propagavit.
CCCC millia militum ſub ſignis habuit.
Naves CXX, triremes XL, nautarum præter rêmiges LX millia.
Bellum latè diviſum atque diſperſum, quod conjunxerant
Reges potentiſſimi, & ſuſceperant integræ Gentes,
Mirâ prudentiâ & felicitate confecit.
Regnum non modò à belli calamitate, ſed etiam
A metu calamitatis defendit.
Europa damnis fatigata conditionibus ab eo latis
Tandem acquievit :
Et cujus virtutem & conſilium armata timuerat,
Ejus manſuetudinem & æquitatem
Pacata miratur & diligit. (*a*)

Le piédeſtal de cette ſtatue équeſtre ne fut revêtu des trophées de bronze

(*a*) Les ouvrages qui ont publié juſqu'ici ces inſcriptions ; ne les ont point encore données avec l'exactitude convenable ; ils ont tous répété les mêmes erreurs. Dans les *Deſcriptions de Paris* de Germain Brice & de Piganiol, ainſi que dans l'*Hiſtoire de la Ville de Paris*, on trouve des mots oubliés, des mots mis pour d'autres, des ſolécîſmes, & juſqu'à une ligne paſſée. De plus ; aucun de ces auteurs ne s'eſt rendu attentif à l'ordre & à l'arrangement du ſtile lapidaire.

& des cartels ſoutenus par des enfans, qui le décorent, qu'en 1730. Dans l'un des cartels, à droite de la ſtatue, on lit :

LUDOVICUS XV,
Franciæ & Navarræ Rex optimus,
MAGNI *Pronepos,*
Europæ arbiter,
Suſcepto è MARIA *Polonâ* DELPHINO,
A PRÆFECTO ET ÆDILIBUS,
Proavo
Monumentum abſolvi ſivit,
Anno 1730.

Dans l'autre cartel, à gauche, il y a :

Cippum
Cui Equeſtris LUDOVICI MAGNI
Statua impoſita eſt,
Splendidis ordine uno
Latè ſeptum Ædibus,
Reſtitui & ornari curarunt
PRÆFECTUS ET ÆDILES,
anno 1730.

La Ville de Paris érigea à LOUIS XIV pluſieurs portes triomphales ou arcs de triomphe. La porte S. Antoine, que quelques-uns croient avoir été bâtie ſous le règne de Henri II pour ſervir de monument à la gloire de ce Prince, fut reſtaurée, en 1671, par François Blondel, à l'occaſion de la paix des Pyrénées, cimentée par le mariage de Marie-Thérèſe d'Autriche.

En 1670, pour célébrer les exploits de ce grand Roi, ainſi que tous les encouragemens qu'il accordoit aux arts, la Ville fit commencer l'arc de triomphe du Trône, qui demeura imparfait, & que l'on a démoli, ſous la régence de M. le duc d'Orléans, juſqu'aux fondations.

Pour la conquête de la Hollande, la Ville fit auſſi conſtruire, en 1673, la magnifique porte S. Denis, monument ſupérieur en ce genre à tous ceux que les anciens nous ont laiſſés. La porte S. Martin fut élevée enſuite au ſujet de la continuation des victoires du Roi. Enfin la porte S. Bernard fut exécutée pour célébrer l'abondance dont LOUIS XIV faiſoit jouir ſes états (*a*).

(*a*) Il fut fait encore quantité de buſtes & de ſtatues en marbre de ce Prince, qui furent placées

Monument élevé à Louis XIV *à* Boufflers.

M. le maréchal de Boufflers fit ériger à Louis XIV un monument (*a*) de ſon amour & de ſa reconnoiſſance pour toutes les graces & les faveurs qu'il avoit reçues de ce Prince. Il ordonna, en 1694, au célèbre Girardon une ſtatue équeſtre en bronze, qu'il fit tranſporter à ſa terre de Boufflers, qui eſt dans la Picardie, à quelques lieues de Beauvais. Il la fit placer dans l'avant-cour de ſon château, qu'il ſe propoſoit de décorer, à cette occaſion, avec la plus grande magnificence. Ce fut le 4 ſeptembre 1701 que cette ſtatue fut élevée. Les inſcriptions Françoiſes & Latines, qui ſont gravées ſur les quatre côtés du piédeſtal, expliquent le ſujet de ce monument qui eſt preſque ignoré.

La première inſcription, en face de la ſtatue équeſtre, eſt conçue ainſi:

A LOUIS LE GRAND,

Le *plus auguſte, le plus magnanime, le plus vaillant, le plus libéral & le plus juſte Roi qui ait été, au-deſſus enfin de toutes les louanges. Dieu, qui l'a accordé aux vœux de la France, a raſſemblé dans ſa perſonne, la plus majeſtueuſe qu'on ait jamais vue, toutes les qualités de l'ame, du cœur & de l'eſprit, qui peuvent former non-ſeulement le plus grand Monarque, mais le plus parſaitement honnête-homme de l'Univers.*

Seconde inſcription:

Mortels *& ſiècles à venir, reſpectez & conſervez ce monument: il mérite d'être éternel par le grand Héros qu'il repréſente, & pour faire connoître à jamais la reconnoiſſance du Sujet le plus fidèlement attaché à ſon Roi qui ait été.*

en différens endroits; mais comme ce ne ſont pas des monumens publics conſacrés par la nation, nous n'en ferons pas le détail.

Au commencement de ce ſiècle, M. Titon du Tillet propoſa de faire élever, au milieu d'une grande place, un Mont-Parnaſſe ſur lequel il auroit raſſemblé les ſtatues de tous les grands poëtes François qui ont fait honneur à la nation; Corneille, Racine, Molière, la Fontaine, Deſpréaux, Quinault, *&c.* Chaque Poëte devoit être accompagné d'un Génie pour le déſigner. Les portraits des Poëtes moins fameux devoient être placés dans des médaillons portés par d'autres Génies. Il avoit projetté de repréſenter Louis XIV ſous la figure d'Apollon, au ſommet de ce Parnaſſe; & de placer la Seine au-deſſous de Pégaſe, faiſant jaillir de ſon urne l'Hyppocrène, dont les eaux, après pluſieurs détours, devoient ſe précipiter dans un immenſe baſſin. Tout cet ouvrage, de grandeur coloſſale, auroit été exécuté en bronze. Cette penſée étoit grande, ſublime; & ſon exécution eût ſuffi pour immortaliſer le règne de Louis XIV, s'il n'étoit immortel par tant d'autres endroits.

M. Groſley ſe ſignale aujourd'hui par un projet à peu près ſemblable. Il fait exécuter en marbre, à ſes dépens, pour placer dans l'hôtel de ville de Troyes, ſa patrie, ſeize buſtes d'hommes illuſtres nés dans cette ville. Ceux de Mignard, de Girardon, de Pierre Pithou, *&c.*, ſont déjà ſculptés par M. Vaſſé.

(*a*) Les deſcriptions des monumens érigés à Louis XIV dans nos provinces, ſont des morceaux nouveaux, dont les Villes où ils ſe trouvent nous ont envoyé les détails. Nous n'avons rencontré à ce ſujet, même dans la *Deſcription de la France*, aucun ſecours qui mérite d'être cité.

Troisième inscription :

CETTE *figure équestre de* LOUIS LE GRAND *a été érigée, le quatrième du mois de septembre* 1701, *par très-haut & très-puissant seigneur Louis-François de Boufflers, duc de Boufflers, maréchal de France, chevalier des ordres du Roi, colonel du regiment des Gardes Françoises, grand bailli & gouverneur héréditaire de la ville de Beauvais & du Beauvoisis, gouverneur & lieutenant-général, pour le Roi, des provinces de Flandres & du Hainaut, gouverneur particulier des ville & citadelle de Lille, général des armées du Roi, chevalier de la Toison d'or. Tant de bienfaits & de dignités reçues de la bonté d'un si grand Roi & d'un si bon maître, ont engagé ce Seigneur à laisser aux siens, à sa province & à toute la posterité, cette marque de sa reconnoissance.*

La quatrième inscription est Latine, & n'est que la traduction des deux dernières.

Tous les embellissemens projettés pour la place qui devoit entourer cette statue, n'ayant pu avoir lieu par l'impuissance où s'est trouvée cette famille de subvenir à des dépenses aussi considérables, elle est restée isolée sans accompagnemens. MM. les magistrats de Beauvais viennent d'obtenir du Roi la permission de transférer ce monument dans une place de leur ville, dont il sera l'ornement.

Monument érigé à LOUIS XIV *à* Lyon.

Plusieurs de nos villes de province, à l'exemple de la capitale, s'empressèrent d'élever des statues à LOUIS XIV. La ville de Lyon en fit exécuter une équestre, par des Jardins, sculpteur du Roi, qui avoit déjà fait le beau morceau de la place des Victoires. Ce Prince est représenté en habit de triomphateur Romain, tenant un bâton de commandement. Le piédestal, sur lequel est élevée cette statue, est orné de deux grandes & belles figures de bronze, dont l'une représente le Rhône, & l'autre la Saone, lesquelles occupent deux faces de ce piédestal, & ont été exécutées par les frères Coustou.

Il y a sur ce piédestal, qui n'a été revêtu de ses ornemens qu'en 1722, différentes inscriptions à demi effacées. Sur le côté qui est en face de la figure, on lit :

LUDOVICO XIV, REGI MAXIMO.

Et du côté de la Saone, à gauche de la statue,

VERÆ RELIGIONIS ADSERTORI.

Les deux autres expriment le sujet de ce monument, & la date de sa dédicace, qui se fit, le 27 décembre 1713, en présence de MM. les Prevôt des marchands

&

& Echevins de cette ville, ainſi que de M. le maréchal-duc de Villeroy, gouverneur de la province. Cette ſtatue eſt érigée dans un endroit appellé ci-devant la place de *Belle-cour*, qui depuis a pris le nom de la place de LOUIS LE GRAND.

Elle a la forme d'un parallélogramme. Il n'y a que les deux petits côtés du nord & du midi qui ſoient décorés de deux grandes façades de bâtimens d'ordre corinthien élevé ſur un ſoubaſſement.

Monument élevé à LOUIS XIV. *à* Rennes.

Les Etats de Bretagne chargèrent, en 1685, Coyzevox d'exécuter, pour la ville de Rennes, une ſtatue équeſtre de LOUIS XIV en bronze. On ignore les raiſons qui ſuſpendirent ſon exécution ou ſon tranſport ; mais ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'elle ne fut poſée ſur ſon piédeſtal qu'en 1726, onze ans après la mort du Roi. Ce Prince y eſt repréſenté habillé à la Romaine. Deux des faces du piédeſtal ſont occupées par des bas-reliefs ; & les deux autres par des inſcriptions.

La première eſt :

LUDOVICO MAGNO,
PIO, FELICI, SEMPER AUGUSTO;
ARMORICA
AMPLISSIMIS PORTUBUS ORNATA,
UTRIUSQUE INDIÆ COMMERCIO DITATA,
ANNO M. DC. LXXXV,
REGNI XLIII,
VOVERAT.
ANNO M. DCC. XXVI, POST OBITUM XI;
VIRTUTUM BENEFICIORUMQUE MEMOR,
COMMUNI OMNIUM ORDINUM PLAUSU
POSUIT.

La ſeconde :

EQUESTREM HANC STATUAM,
TOTIUS ARMORICÆ IMPENDIO
CONFLATAM ET ORNATAM,
CIVITAS RHEDONENSIS
DE PECUNIA
AD RESARCIENDAS
URBIS NUPER INCENSÆ RUINAS,
SIBI A COMITIIS ATTRIBUTA,
ADVEHENDAM ET COLLOCANDAM
CURAVIT.

Le plan de la place, au milieu de laquelle se trouve ce monument, est un parallélogramme de cinquante-cinq toises de longueur sur quarante de largeur. Un des côtés est occupé par la façade du Palais qui passe pour un des plus beaux édifices de France par l'ordonnance de son architecture, qui est dorique : les trois autres façades ne furent construites qu'après l'incendie de 1720, qui réduisit en cendres la plus grande partie de la ville de Rennes. Elles sont décorées d'un grand ordre ionique élevé sur un soubassement, & ont été exécutées sur les desseins de M. Gabriel, premier architecte du Roi, père de celui qui occupe aujourd'hui cette place.

Monument élevé à Louis XIV. *à* Dijon.

Les Etats de Bourgogne avoient semblablement fait exécuter à Paris une statue équestre en bronze de Louis XIV, par le Hongre, sculpteur du Roi, pour orner la ville de Dijon. Quoiqu'elle eût été ordonnée du vivant de ce Prince, elle ne fut cependant placée sur son piédestal qu'en 1725. Ce fut M. de la Briffe, alors intendant de la province, qui en fit l'inauguration. Cette statue est élevée à Dijon vis-à-vis le palais des Etats, au milieu d'une place circulaire dont elle fait l'ornement. Il n'y a d'inscription que sur deux faces du piédestal, qui ne fut revêtu de marbre qu'en 1746.

On lit sur la première :

LUDOVICO MAGNO, REGI CHRISTIANISSIMO,
Pio, felici, semper augusto,
Rebus pace & bello per totam ferè Europam
Religiosè, fortiter & heroïcè gestis,
Æternum hoc amoris & obsequii monumentum,
Promoventibus serenissimis Principibus Condæis
Hujusce Provinciæ successivis Pro-Regibus,
Exoptantibus insuper omnium ordinum Incolis,
Comitia Burgundiæ ardentissimè voverant:
At moles operis ingens providi numinis ductu
Huc advehi, disponi & dicari tunc tantùm potuit,
Cum Ludovicus XV, *Rex Dilectissimus,*
Avitarum virtutum æmulus hæres,
Bello triumphisque clarus, licet pacis studiosior,
Artium parens, Regum exemplar & decus,
Ludovicum Magnum *redivivum*
Felicibus Populis jam ostenderet.

Et sur la seconde :

Ahenam hanc LUDOVICI XIV *statuam equestrem*

Lutetiæ-Parisiorum conflatam & elaboratam,
Huc tandem per longas viarum ambages
Adductam, basi marmoreæ impositam,
Et amantissimo civium aspectui traditam:
Convenientibus honorum titulis
Posteritati inscribendam curaverunt,
PAULO-HYPPOLITO DE BEAUVILLIER, *Duce* DE ST. AGNAN,
Pari Franciæ, Burgundiæ Pro-Rege,
*R*mus. DD. ANDOCHIUS PERNOT, *Cistertii Abbas,*
Et Cleri Burgundici Electus generalis;
ANNA-CLAUDIUS DE THIARD, *Marchio de* BISSY,
Regiorum exercituum legatus,
Nobilium ejusdem Provinciæ Electus generalis,
Et JO. BAPT. VOISENET *Tertii-Ordinis generalis Electus,*
Anno R. S. H. MDCCXLVII.

Les deux autres faces du piédestal, où il n'y a point d'inscriptions, furent réservées alors pour être remplies, lorsque M. le prince de Condé jouiroit de son gouvernement, donné, pendant sa minorité, à M. le duc de Saint-Agnan.

Monument érigé à LOUIS XIV *à* Montpellier.

LOUIS LE GRAND n'étoit plus, lorsqu'en 1716 les Etats de Languedoc résolurent de lui élever une statue équestre au milieu de la promenade du Peyrou, à Montpellier. On choisit cette esplanade, à cause de sa belle situation & de sa vue étendue de tous côtés, tant sur la mer que sur les Pyrénées & les montagnes voisines. Elle n'est bornée, du côté de la ville, que par la magnifique porte du Peyrou, de la composition de Daviler. C'est un arc de triomphe percé d'une seule arcade sans colonnes ni pilastres, qui fut exécuté en 1692. Quatre bas-reliefs, en forme de médaillons, en sont les seuls ornemens. Des deux bas-reliefs qui sont sur la face du côté de la ville, l'un représente la destruction de l'hérésie, avec cette inscription: *Extinctâ hæresi.* L'autre fait voir la jonction des deux mers par le moyen du canal de Languedoc, avec la légende: *Junctis Oceano & Mediterraneo mari.*

Du côté de la promenade, sont les deux autres bas-reliefs. Le premier exprime Hercule qui terrasse un lion, & épouvante un aigle, avec ces mots: *Fusis terrâ marique conjuratis gentibus.* On voit dans le second des villes, des provinces qui se soumettent, & au-dessous: *Sub oculis hostium, Belgii arcibus expugnatis.*

Le couronnement de cette porte est formé par un attique. M. de Baville, intendant de Languedoc en 1715, après la paix générale, y fit graver cette inscription:

LUDOVICO MAGNO,
L. XXII. AN. REGNANTE,
Dissociatis, repressis, consiliatis gentibus
Quatuor-decennali bello conjuratis,
Pax terrâ marique parta. 1715.

La figure équestre du Roi en bronze, qui est élevée au milieu de la place en face de cet arc de triomphe, est l'ouvrage de deux habiles sculpteurs, Mazeline & Utrels, tous deux Flamands, de l'académie de peinture & de sculpture de Paris. Elle fut fondue dans le fauxbourg S. Germain. Sa hauteur entière est de quinze pieds cinq pouces au-dessus du piédestal.

Pour la conduire à Montpellier, on la mit sur un chassis construit avec de grosses poutres & des madriers assemblés d'une manière solide. Elle fut traînée sur des rouleaux, au moyen de moufles dont les cordages étoient tirés par des cabestans tournés par des hommes, jusqu'à la rivière de Seine: de-là on la fit descendre à Rouen, où elle fut embarquée pour faire le trajet de la mer jusqu'à l'embouchure de la Garonne, sur laquelle elle fit naufrage aux approches de Bordeaux.

Ce ne fut qu'après un travail long & pénible, qu'on parvint à la retirer de l'eau: on la conduisit ensuite sur cette même rivière jusqu'à Toulouse, & de-là par le canal Royal, d'où on lui fit traverser les étangs de Thau, Frontignan & Maguelone; & enfin, passant des étangs dans la rivière ou canal du Lez, elle arriva au port du Mont-Juvenal en 1717.

On transporta ensuite cette statue, au moyen de rouleaux, moufles & cabestans, jusqu'auprès de la fontaine de Lattes, vis-à-vis l'enclos des cordeliers, où elle fut saluée de treize coups de canon.

Lorsqu'elle arriva sur la place du Peyrou, il n'y avoit que le noyau du piédestal de fini. On n'attendit pas que les ornemens de marbre blanc, dont il devoit être revêtu, fussent achevés. M. de Baville, impatient de voir élever ce monument, fit presser les travaux à cet effet. Par les soins du sieur Abeille, habile machiniste, on exécuta une charpente quarrée qui entouroit le piédestal, au haut de laquelle on attacha les moufles; & au moyen de quatre cabestans, un à chaque coin de la charpente, cette lourde masse fut enlevée & mise en place, sans aucun accident, le 10 février 1718, par des matelots qui firent toute la manœuvre.

Les mesures furent si bien prises que, lorsque la statue fut élevée à une certaine hauteur, en lâchant doucement les cabestans, les trois gougeons de fer, qui étoient plantés dans les trois pieds du cheval, entrèrent juste dans les trous préparés pour les recevoir.

Ce fut le 27 février 1718, sur les quatre heures du soir, que M. le duc de

de Roquelaure, commandant en chef de cette province, M. le marquis de Caylus, maréchal des camps & armées du Roi, ainſi que MM. les conſuls accompagnés des officiers & de la nobleſſe, allèrent en cérémonie à la place du Peyrou ſaluer la ſtatue, qui fut haranguée enſuite.

La Ville fit tirer le même ſoir, dans cette place, un feu d'artifice ; & il y eut des illuminations par-tout. M. Joly, habile ſculpteur de Paris, fut choiſi pour faire en marbre le revêtement & tous les ornemens convenables pour la décoration du piédeſtal de ce monument.

Ce piédeſtal eſt barlong, flanqué de pilaſtres en conſoles renverſées, avec enroulemens ou volutes en haut & en bas : il eſt élevé ſur trois gradins. On n'a mis que l'inſcription ſuivante dans la table de la face qui regarde la porte de la ville.

LUDOVICO MAGNO,
COMITIA OCCITANIÆ
INCOLUMI VOVERE,
EX OCULIS SUBLATO
POSUERE,
ANNO CIↃ. IↃ. CCXVIII.

M. de Mandajors, gentilhomme d'Alais, de l'académie Royale des belles-Lettres, eſt l'auteur de cette inſcription qui eſt de toute beauté.

Cette ſtatue équeſtre n'eſt environnée d'aucun autre bâtiment : on évite au contraire de rien laiſſer ſur la promenade qui puiſſe borner la vue. On ne ſouffre point également qu'aucun des bâtimens, qui ſont au-deſſous du Peyrou, aient des tours, & s'élèvent au-deſſus de la promenade. Dans les différens projets qui ont été faits pour rendre cette place plus régulière, on s'eſt toujours reſtreint à n'y point faire de plantation : &, pour avoir de l'ombrage, on a ſur-tout eu en vue de faire une promenade baſſe, en formant un mur d'enceinte ; qui, en la mettant dans la ville, laiſſeroit entre ſon mur & celui du Peyrou, un eſpace aſſez large & aſſez vaſte pour y planter des arbres, & procurer par ce moyen l'avantage de pouvoir ſe mettre à l'abri des ardeurs du ſoleil.





STATUE EQUESTRE DE LOUIS XV. A PARIS.

Composée et Exécutée en Bronze par M. Bouchardon.

Plan du Pié-destal

Echelle de 1 2 3 4 Toises



MONUMENS
ÉRIGÉS A LA GLOIRE DU ROI.

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

PLACE DE LOUIS XV A PARIS.

APRÈS la paix d'Aix-la-Chapelle, le règne de LOUIS XV étant devenu mémorable par l'aſſemblage de toutes les proſpérités que produit la victoire, & par les progrès des arts qui ſont le fruit de la paix, il convenoit que la Nation conſacrât dans des monumens publics le nom & les faits d'un Monarque qui réunit, aux plus brillantes qualités du Conquérant heureux, les plus touchantes vertus du Roi pacifique.

Déjà pluſieurs grandes villes du royaume avoient rempli cette bienſéance avec autant d'ardeur que d'éclat. Paris, qui n'annonce jamais mieux la ſupériorité de ſes avantages, que par la ſupériorité de ſes efforts pour la gloire de ſes Souverains, voulut ſe ſignaler à cette occaſion par un monument qui retraçât aux yeux de l'avenir ſon attachement pour le Roi, & qui fixât en même temps la réputation qu'elle s'eſt acquiſe d'être le centre du génie & le ſéjour des beaux arts.

Ce fut le 27 juin 1748, que le Prevôt des Marchands & les Echevins demandèrent à S. M. la permiſſion de lui élever, dans tel quartier de cette capitale qu'il lui plairoit d'ordonner, un témoignage du zèle, de l'amour & de la reconnoiſſance de ſes peuples. S. M. ayant bien voulu déférer à l'empreſſement de ſes ſujets, le célèbre Bouchardon fut chargé par la Ville de l'exécution de la ſtatue équeſtre du Roi en bronze : & , afin que ce monument fût placé d'une manière qui répondît aux vœux de la Nation, M. de Turnehem, alors directeur des bâtimens de S. M., invita MM. les architectes de l'académie à compoſer des projets de place pour les quartiers de Paris qui leur paroîtroient les plus favorables.

Non ſeulement les architectes du Roi, mais encore pluſieurs autres artiſtes, ſaiſirent avec empreſſement cette occaſion pour donner des preuves de leur zèle & de leurs talens. Il n'eſt pas croyable combien l'émulation, & l'envie de ſe ſurpaſſer mutuellement dans ce concours, pour célébrer dignement notre auguſte Monarque, produiſirent de chefs-d'œuvre. Chaque artiſte choiſit le quartier qui lui parut prêter à l'idée qu'il s'étoit formée du beau ; & , ne ſuivant que ſon génie pour guide, on vit naître des penſées d'embelliſſement pour cette capitale, & des projets de place dont ſe ſeroient honorés les plus habiles architectes de l'antiquité. Il y en eut qui firent juſqu'à des modèles en relief, que tout Paris fut voir avec empreſſement (*a*).

Tous ces deſſeins furent préſentés au Roi ; les uns par le Gouverneur de Paris & le Prevôt des Marchands ; les autres par le Directeur de ſes bâtimens. Sa Majesté, après les avoir examinés, voyant qu'il n'étoit pas poſſible d'exécuter une place convenable ſans dévaſter des quartiers marchands, & ſans ſacrifier la commodité & les intérêts d'un nombre de ſes ſujets par la deſtruction d'une infinité de maiſons, voulut l'emporter de généroſité ſur ſon peuple, & fit préſent à la Ville d'un grand terrein vuide qui lui appartenoit entre le Pont-Tournant des Tuilleries & les Champs-Elyſées. Cette action, ſenſiblement inſpirée par la bonté qui fait le caractère du Roi, méritoit ſeule une ſtatue.

Tous nos artiſtes, invités de nouveau par M. le marquis de Marigny, qui avoit ſuccédé à M. de Turnehem dans la place de directeur & ordonnateur des bâtimens du Roi, redoublèrent d'ardeur pour donner à S. M. de nouvelles preuves de leur attachement & de leur capacité.

Il leur fut diſtribué à chacun un plan gravé du quartier du Pont-Tournant, avec la ſeule condition de placer la ſtatue du Roi dans la direction de la grande allée qui eſt en face du jardin des Tuilleries.

Dans un terrein auſſi étendu, entouré de jardins, de promenades, d'une rivière, & dont toutes les vues ſont précieuſes, rien ne paroiſſoit plus

(*a*) Nous donnerons quelques-uns de ces projets dans la ſeconde partie de cet ouvrage.

difficile

PLAN GÉNÉRAL DE LA PLACE DE LOUIS XV, A PARIS AVEC TOUTES SES DEPENDANCES.

Les Desseins et Gravures de cet Ouvrage ont été Dessinés et Dirigés par P. Patte.

difficile que de compoſer une place dont la maſſe pût ſe deſſiner ſuffiſamment & faire ſenſation ſans maſquer aucune de ces vues. Chacun s'attacha donc à tirer le parti qui lui parut le plus avantageux de cette ſituation extraordinaire, pour créer du nouveau & du grand.

Sa Majesté, quoique très-ſatisfaite de la plupart des nouveaux projets qui lui furent préſentés par le Directeur de ſes bâtimens, trouvant dans pluſieurs différens avantages qu'Elle auroit deſiré rencontrer dans un même plan; ordonna à M. Gabriel, ſon premier architecte, de faire cette réunion, afin d'en former un tout qui ſervît de modèle pour l'exécution. On voit, par cet expoſé, que la Place de Louis XV à Paris eſt véritablement l'ouvrage de la Nation. C'eſt un choix fait par Sa Majesté de ce qu'il y avoit de mieux imaginé dans les projets qui lui furent préſentés. Et, ſi l'on conſidère les obſtacles qu'il a fallu vaincre pour parvenir à l'enſemble de la compoſition de cette Place, on conviendra qu'on a tiré d'un local auſſi ingrat tout le parti poſſible; & qu'on ne pouvoit rien trouver de plus heureux (*a*).

Ce fut le 20 juillet 1753 que le Roi approuva & ſigna à Compiègne ce projet, qui fut dépoſé au greffe de ſes bâtimens; &, conformément à ſes ordres, M. le marquis de Marigny en envoya des doubles à la Ville, qui chargea M. Gabriel de l'exécution de cette Place, à laquelle il ajouta toute la perfection que l'on remarque dans ſes détails.

Après avoir donné la deſcription des bâtimens de la Place, nous ferons celle de la ſtatue équeſtre de Sa Majesté, & de la cérémonie de ſon inauguration.

ARTICLE PREMIER.

DESCRIPTION

DE

LA PLACE DE LOUIS XV.

Cette Place (*planches II & III*) fait la réunion du jardin des Tuilleries avec les Champs-Elyſées : ſon plan eſt un parallélogramme de cent vingt-cinq toiſes de longueur ſur quatrevingt-ſept de largeur, entre les baluſtrades

(*a*) Il a été préſenté vingt-huit projets à S. M. pour la place du Pont-Tournant : les académiciens, qui en ont propoſé, ſont MM. Gabriel, Soufflot, Boffrand, Contant, F. Blondel, Aubry, Chevautet, Godeau, Hazon, le Bon, de Laſſurance, de Luzy, l'Ecuyer, Beauſire, & Loriot. Il y eut auſſi quelques architectes, qui n'étoient pas de l'académie, qui préſentèrent des deſſeins; entre autres, MM. Deſtouches & Servandoni : ce dernier avoit accompagné ſon plan d'un fort beau mémoire qu'il a bien voulu me communiquer, & dont j'ai fait quelque uſage.

intérieures. Les quatre angles de ce parallélogramme forment quatre pans coupés de vingt-deux toises de longueur chacun, & sont terminés, à leurs extrémités, par des guérites *B, B*, qui sont très-décorées.

Deux de ces pans coupés, du côté des Champs-Elysées, sont ouverts, & aboutissent à deux avenues diagonales, dont l'une est appellée le Cours de la Reine. Du même côté, & à la tête des Champs-Elysées, sont quatre pavillons *C, C*, décorés de bossages, à l'usage des fontainiers, gardes & portiers des Champs-Elysées & du Cours de la Reine (*a*).

On arrive à cette Place par six entrées *D*, dont les deux principales ont chacune vingt-cinq toises de large. Elle est renfermée par de grands fossés de onze à douze toises de largeur, & de quatorze pieds de profondeur, qui se communiquent les uns aux autres, du côté des Champs-Elysées, par sept ponts de pierre. Le sol de ces fossés doit être semé de gazons, & entouré de larges chemins sablés.

Les passages des ponts s'annoncent par de grandes portions circulaires, fermées par des balustrades qui se raccordent à celles de l'intérieur de la Place, au moyen de seize gros piédestaux destinés à porter des lions & des sphinx en bronze.

Il règne autour de l'intérieur de la Place des banquettes ou trottoirs élevés au-dessus du sol, d'où l'on monte par des degrés à tous les passages des ponts & entrées, ainsi qu'en face des huit guérites.

On se propose d'exécuter, à trente-deux toises de distance du centre A, où est la statue du Roi, dans l'allignement des deux allées diagonales, deux grandes fontaines *E, E*, formant chacune un gros champignon d'eau, tant pour l'utilité publique que pour l'embellissement de cette Place.

Le fond de la Place, du côté du fauxbourg saint Honoré, en face de la rivière, est terminé par deux grands corps de bâtimens *F, F*, de quarante-huit toises de longueur, lesquels sont séparés par une rue de quinze toises de largeur, appellée rue Royale, qui a quatrevingt-dix toises de long, & se termine par des pavillons formant un carrefour dans la rue saint Honoré. Cette rue sera prolongée sur le même allignement jusqu'à la rencontre des Boulevards, où s'élève la nouvelle église de la paroisse de la Magdeleine *M*, (*pl. II*), dont le portail fera point de vue au centre de la Place.

Deux autres bâtimens *L, L*, d'une ordonnance moins riche que celle des grandes façades, de trente-deux toises de longueur chacun, séparés par les rues de l'Orangerie & de la Bonne-Morue, de quarante pieds de large, termineront en arrière-corps le fond de cette Place, & iront aboutir, l'un au jardin des Tuilleries, & l'autre aux Champs-Elysées.

(*a*) Dans le *Mercure* du mois d'août 1763, il a été inséré une description de la Place de Louis XV à Paris, dont nous avons adopté plusieurs endroits.

Pour l'exécution parfaite de ce magnifique édifice, on se dispose à former une terrasse basse *G* de droit & de gauche du Pont-Tournant, fermée sur le devant d'une balustrade posée sur le cordon du mur du fossé.

Cette terrasse, élevée de trois à quatre marches au-dessus du sol entre les deux Renommées, sera prolongée dans toute la largeur du jardin, & communiquera aux terrasses supérieures par deux grands escaliers d'une forme elliptique, placés en face des deux fontaines dont il a été parlé ci-devant.

Le mur de cette terrasse supérieure sera décoré de refends, de bossages, tables & autres ornemens, & se terminera par une balustrade. Les deux Renommées du Pont-Tournant seront conservées sur de gros piédestaux; & on en posera deux nouvelles sur d'autres piédestaux semblables, à l'extrémité des avant-corps.

Il y aura de plus deux corps-de-garde *H, H*, placés en pans coupés sous lesdites terrasses; l'un faisant décoration par son entrée sur le quai de la Conférence, & l'autre du côté de la terrasse des Feuillans.

Ces corps-de-garde se raccorderont aux murs de face des Tuilleries, & à ceux des deux côtés de ce jardin, par d'autres piédestaux destinés à porter des grouppes de figures en marbre.

En face de la Place, & dans toute sa largeur, sera construit un mur de quai avec un grand avant-corps dans le milieu, décoré & orné de bossages, tables & inscriptions, consoles & balustrades apparentes du côté de la rivière, qui formeront le parapet du côté du quai.

Il sera élevé sur cet avant-corps deux piédestaux *I, I*, pour recevoir deux figures de bronze représentant la Seine & la Marne; & les arrière-corps seront terminés par des descentes ou degrés pour communiquer à la rivière.

Cette Place, l'une des plus belles de l'Europe par son étendue & par sa décoration, ne laissera rien à desirer, lorsqu'on aura écrêté la montagne de l'Etoile de dix-huit à vingt pieds, sans rien déranger de sa plantation, comme on se le propose, & que l'on aura reconstruit le pont de Neuilly en face de la montagne de Chante-Coq, dans la direction du milieu de la Place : alors elle deviendra l'entrée de la ville pour l'arrivée de la province de Normandie, & elle sera extrémement fréquentée.

Le haut de la *planche IV* fait voir l'élévation géométrale de la Place de Louis XV, sans comprendre celle des deux grands corps de bâtimens qui la terminent du côté de la rue saint Honoré, & que nous avons portée dans la planche suivante pour éviter la confusion.

Cette élévation est prise sur la ligne 1, 2, (*pl. III*) du plan; elle est bordée par des balustrades : on y remarque de gros socles avec des lions & des sphinx, lesquels facilitent le raccordement de la hauteur des balustrades intérieures des fossés de la Place avec celles de l'extérieur. Les quatre pans coupés sont or-

nés chacun de deux guérites à leurs extrémités ; de sorte qu'il y en a huit dans toute la Place.

Ces guérites sont très-bien décorées, & ornées de frontons surmontés d'un pied-douche avec des guirlandes de feuilles de chêne. Elles sont destinées à porter des grouppes de figures de marbre, analogues aux Vertus qui sont là la base du gouvernement de LOUIS XV, & au progrès des arts. Chaque grouppe doit être accompagné de Génies qui aident à en caractériser les sujets.

La première de ces huit guérites aura pour amortissement Jupiter & la Clémence, pour représenter l'autorité du Roi, dont le pouvoir est tempéré par la bonté.

Une autre sera couronnée par un grouppe représentant Apollon & la Poësie ; ce qui fera allusion au progrès des belles-Lettres.

La troisième guérite sera terminée par Minerve & l'Etude, pour représenter le triomphe des Arts & des Sciences.

On verra sur la quatrième Mercure & la Richesse, symbole du Commerce & de ses accroissemens.

Le couronnement de la cinquième sera Cérès & l'amour du Travail, pour caractériser l'Agriculture & les encouragemens qu'on lui prodigue.

Hercule & la Modération termineront la sixième guérite, & seront allégoriques à la vraie valeur & à la modération du Roi, lors de la paix d'Aix-la-Chapelle.

La septième aura pour amortissement Mars & la Justice, grouppe qui personnifiera les Guerres entreprises par le Roi.

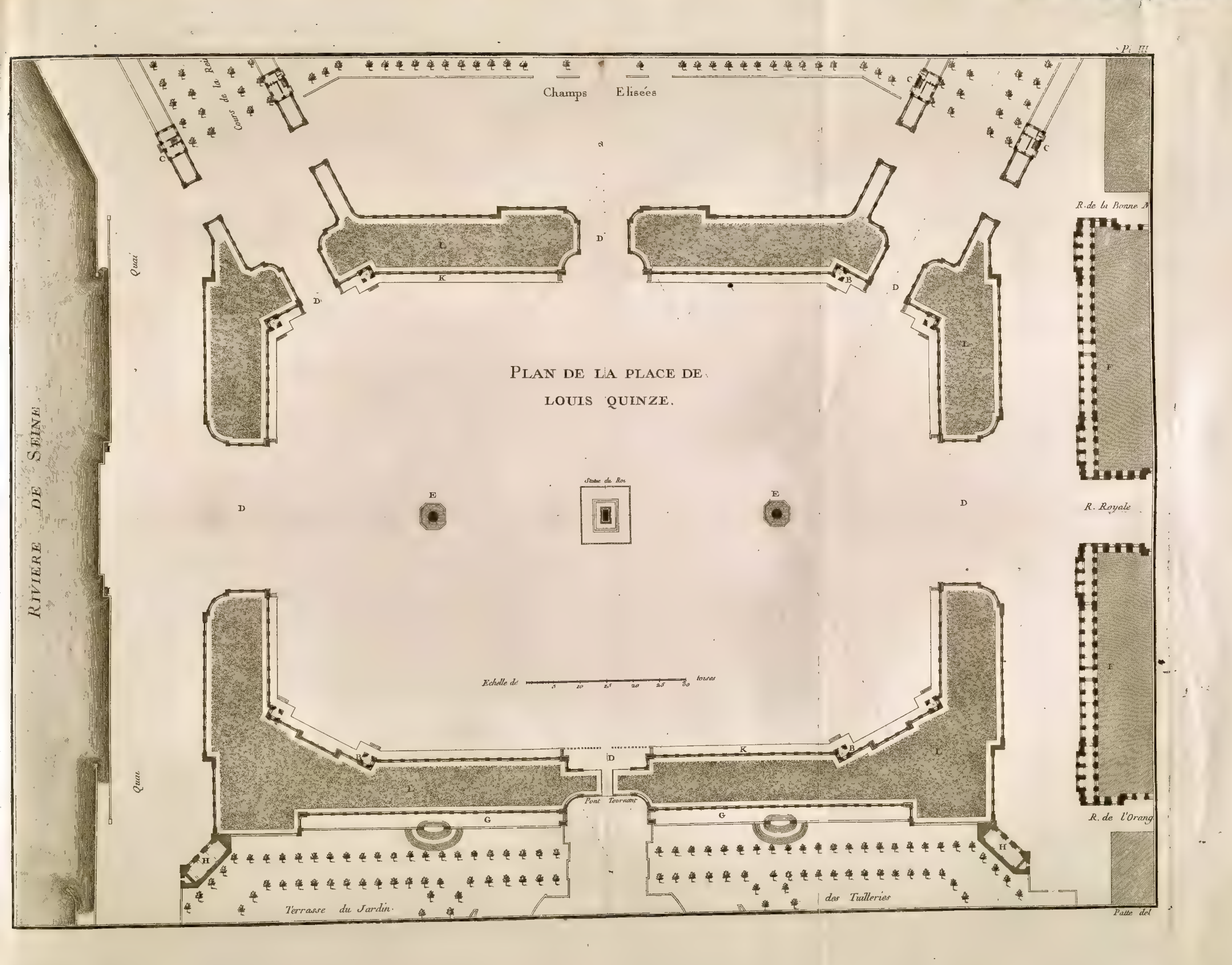
La huitième guérite enfin sera couronnée par Neptune & par la Fortune, pour désigner la Marine.

Toutes les balustrades intérieures de la Place sont posées sur un socle avec des banquettes ou trottoirs élevés au dessus du sol, d'où l'on monte à tous les passages des ponts & en face des guérites.

Sur la gauche, on a exprimé le profil du Pont-Tournant avec celui de la terrasse des Tuilleries.

Le bas de la *planche IV* exprime la décoration des bâtimens de la rue Royale. Du côté de la Place, elle est décorée d'un gros pavillon avec six colonnes corinthiennes élevées sur un soubassement : tout le reste est d'un genre simple & noble. Le rez-de-chaussée est percé d'arcades & de croisées alternativement : au-dessus sont deux étages terminés par une corniche qui va aboutir contre le gros pavillon en retour des deux façades de la Place. Le carrefour de la rue saint Honoré, avec la rue Royale, est figuré par un petit pan coupé avec quatre avant-corps, après lesquels commence l'avenue d'arbres qui doit former une place au nouveau portail de la Magdeleine, avant que de se réunir aux Boulevards.

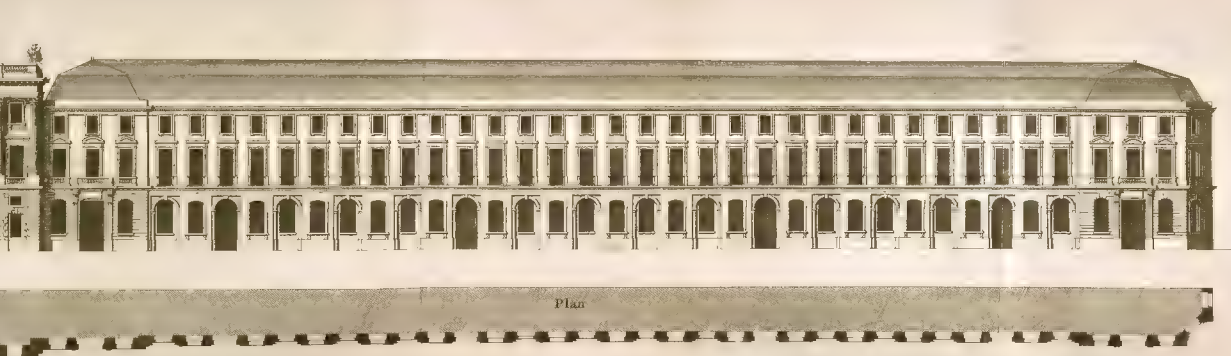
Les


Pl. III
Champs Elisées
Cours de la Reine
PLAN DE LA PLACE DE
LOUIS QUINZE.
Statue du Roi
RIVIERE DE SEINE
Quai
Quai
R. de la Bonne M
R. Royale
R. de l'Orang
Echelle de 5 10 15 20 25 30 toises
Pont Tournant
Terrasse du Jardin des Tulleries
Patte del

Elévation de la Place de Louis XV. prise sur la ligne 1. 2. du Plan



Elévation des Batimens de la Rue Royale.







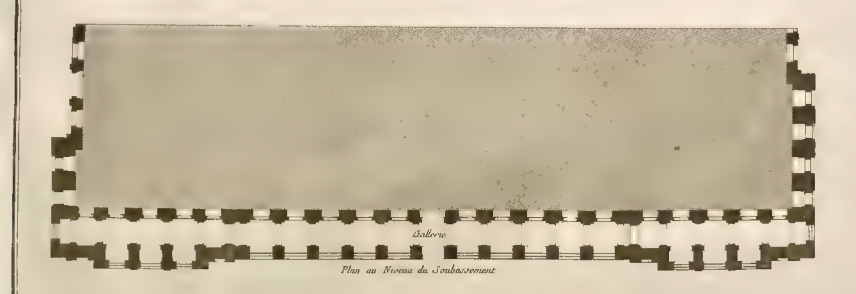
Echelle de 1 2 3 4 5 10 toises

Patte del.

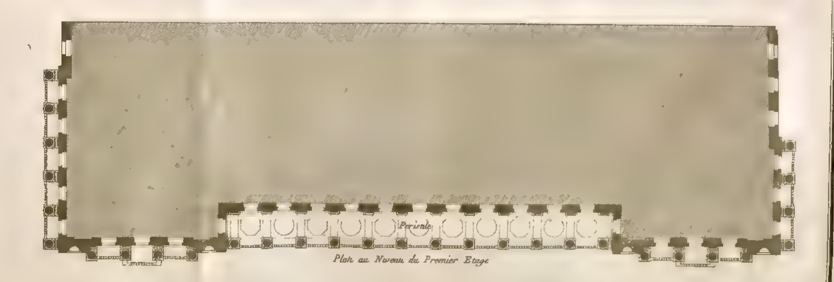
ELÉVATION DES DEUX GRANDS BATIMENS DE LA PLACE,

Avec le Portail de l'Eglise de la Magdeleine.



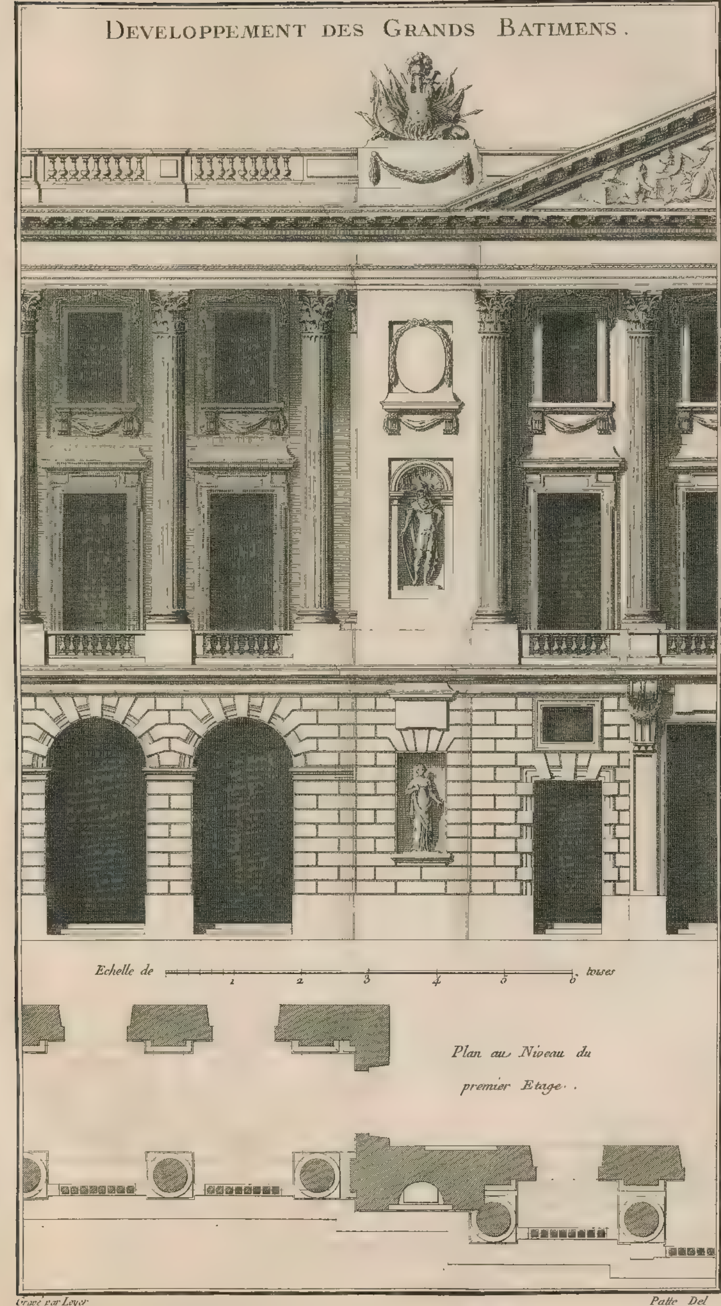


Plan au Niveau du Soubassement

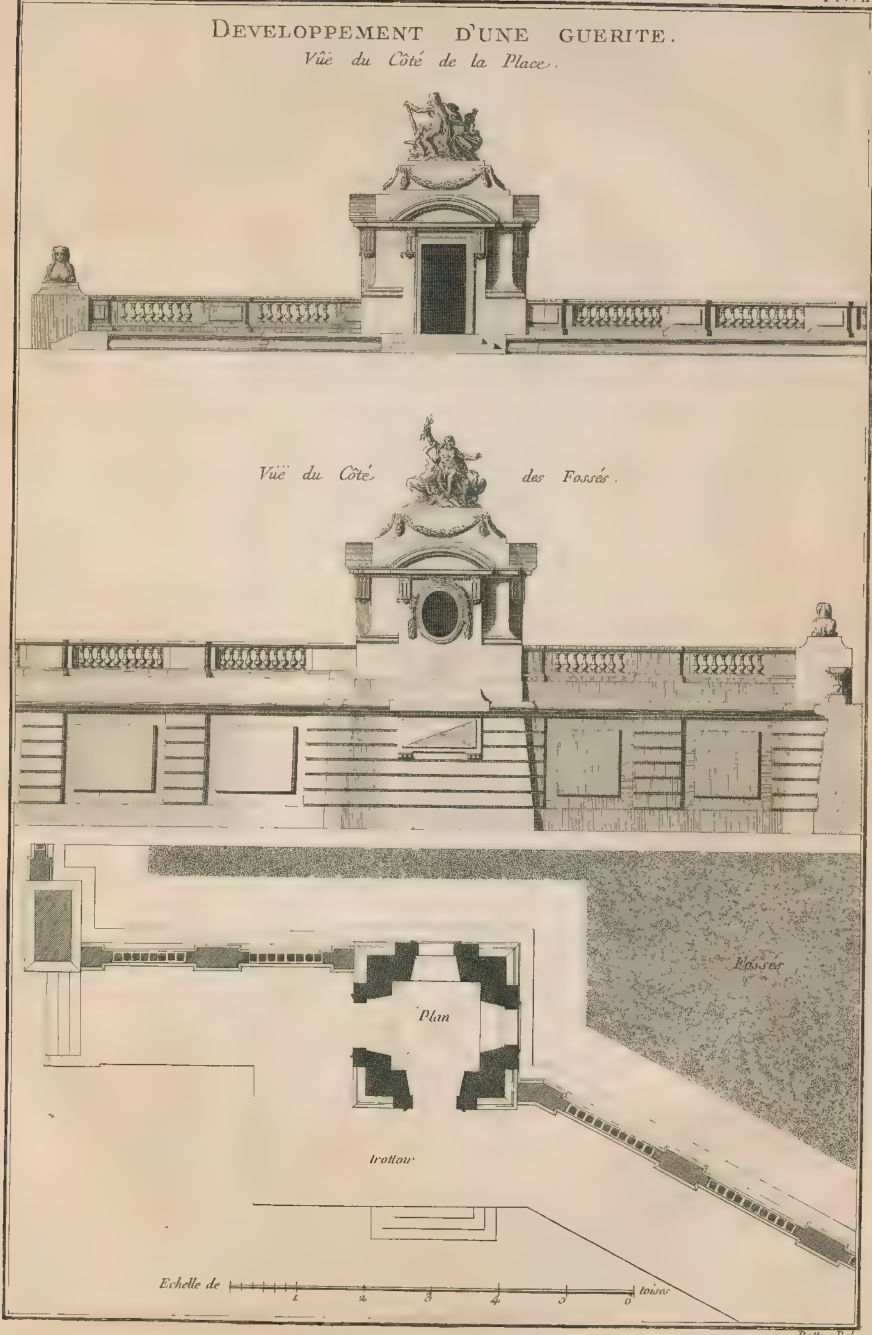


Plan au Niveau du Premier Etage

Patte Del.



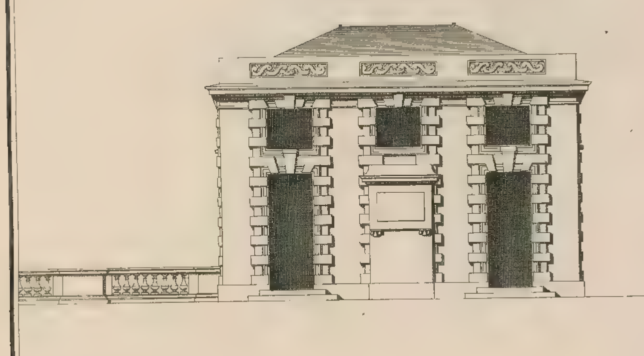
Gravé par Loyer
Patte Del.

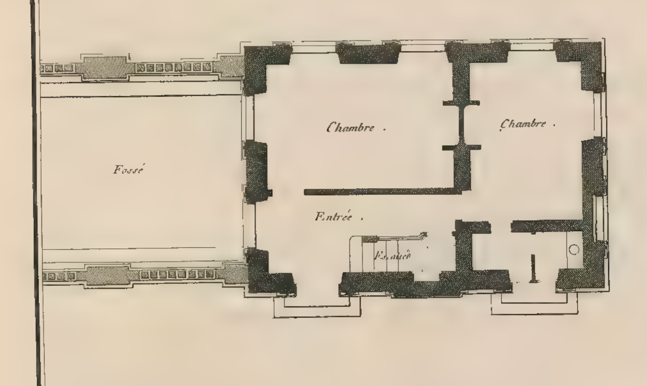

DEVELOPPEMENT D'UNE GUERITE.
Vüe du Côté de la Place.
Vüe du Côté des Fossés.
Fossés
Plan
trottoir
Echelle de 1 2 3 4 5 6 toises

Patte D.f

Plan et Elévation

D'un des 4 Pavillons Marqués C. sur le Plan Général.





Echelle de 1 2 3 4 5 6 Toises



Les deux grands bâtimens qui terminent le fond de la Place, du côté du fauxbourg ſaint Honoré, *pl. V*, ont chacun quarante-huit toiſes de longueur ſur ſoixante & quinze pieds de hauteur. Ces édifices forment des portiques au rez-de-chauſſée dans toute leur étendue ; & au premier étage, ils ſont ornés chacun d'un périſtile d'ordre corinthien, compoſé de douze colonnes de trois pieds de diamètre, poſées ſur un ſoubaſſement de vingt-quatre pieds d'élévation, lequel eſt orné de boſſages & percé d'arcades.

Cet ordre embraſſe deux étages de croiſées à plate-bande d'une excellente architecture. Les chapiteaux & l'entablement ſont ſculptés & enrichis de tous les ornemens qui leur ſont propres, ainſi que les plates-bandes de l'architrave & les plafonds dans les périſtiles.

Les extrémités de ces bâtimens ſont compoſées chacune d'un avant-corps avec quatre colonnes couronnées d'un fronton, dans le tympan duquel eſt ſculpté un ſujet allégorique dont les figures ont neuf pieds de proportion, & ſont exécutées par MM. Slodz & Couſtou, ſculpteurs du Roi.

Le premier fronton, près la rue de la Bonne-Morue, repréſente l'Agriculture. Elle eſt figurée par une femme couronnée d'épics de bled, tenant de la main gauche le cercle des douze ſignes du Zodiaque, & de la droite embraſſant un jeune arbre chargé de fleurs. On voit à ſes pieds une charrue & pluſieurs enfans avec des gerbes de bled, ainſi que divers outils concernant le labour & la culture des terres.

Le deuxième fronton du même bâtiment, près la rue Royale, annonce le progrès du Commerce, par une figure couronnée de perles, de corail & de fruits, qui tient dans ſes mains le caducée & le bonnet de Mercure. A côté, ſont des enfans grouppés à des ballots : on apperçoit auſſi un ancre, un gouvernail & des marchandiſes de différentes ſortes.

Le bas-relief du troiſième fronton, qui eſt en parallèle, exprime la Magnificence. Elle eſt figurée par une femme couronnée d'un diadème, richement vêtue : de la main gauche, elle tient un médaillon où eſt repréſentée la Place de Louis XV ; & de la droite, une ſtatue de Minerve : près d'elle ſont pluſieurs Génies qui caractériſent les arts libéraux, enfans de la Richeſſe & du Luxe.

Le quatrième fronton, qui eſt le plus près du jardin des Tuilleries, fait alluſion à la Félicité publique. On voit une femme aſſiſe ſur une corne d'abondance, à côté d'un trône ; elle eſt couronnée de fleurs, paroiſſant jouir d'un parfait contentement, en regardant des enfans qui exécutent des danſes au ſon de la flûte dont joue l'un d'entre eux.

Les arrière-corps des pavillons, qui terminent ces bâtimens, ſont ornés de niches, de médaillons, de tables, & ſont couronnés par de gros ſocles ſur leſquels il y a des trophées.

Au milieu du ſoubaſſement de chacun de ces pavillons, on voit une grande porte ornée de conſoles qui ſupportent un balcon, avec deux autres portes à côté. Enfin, ces deux grandes façades ſont couronnées par une baluſtrade ſans comble apparent.

En jettant les yeux ſur les *planches VI, VII & VIII* qui ſuivent, on y remarquera tous les détails des différentes parties qui compoſent cette Place. L'on s'y eſt arrêté d'autant plus volontiers, que la magnificence du total ſe ſubdiviſe en une infinité de beautés toutes différentes, qu'on ne pouvoit faire appercevoir qu'en les développant.

Entre les deux grands corps de bâtimens, on apperçoit (*pl. V*) le portail de la Magdeleine qui doit faire point de vue à la Place : la beauté du plan de cette Egliſe qui s'exécute, & le génie que l'on remarque dans ſa compoſition, nous ont engagé à en donner un détail particulier (*a*).

Le plan de cet édifice (*pl. IX*), qui a l'avantage d'être parfaitement iſolé, a ſoixante toiſes de longueur ſur quarante de largeur. Sa principale entrée eſt formée par un porche ~~orné de colonnes~~, dont quatre ſont avant-corps dans le milieu. On y arrive par un grand perron ~~de douze~~ toiſes d'étendue : ſes extrémités ſont terminées par deux chapelles ; l'une pour les mariages, l'autre pour les baptêmes. La nef eſt décorée de colonnes iſolées : les bas-côtés ſont périſtiles ; les autels des chapelles ſont tous placés en face de la nef. Dans l'épaiſſeur des murs de ſéparation, il y a des paſſages pratiqués, par où les prêtres communiqueront des ſacriſties dans les chapelles & dans le porche, ſoit pour dire la meſſe, ſoit pour aller adminiſtrer les ſacremens, confeſſer, baptiſer ou marier, ſans être obligés de paſſer, comme il eſt d'uſage, au travers de la foule des aſſiſtans.

Au milieu de la réunion des branches de la croix, ſous le dôme, eſt élevé le maître-autel. C'eſt le lieu le plus diſtingué d'une Egliſe, & où la décence demanderoit qu'il fût toujours placé. Trois colonnes engagées à chacun des pilliers des pendentifs doivent ſoutenir toute cette coupole. Mais, ce qu'il y a à remarquer de préférence dans ce plan, eſt une diſtance de vingt-huit pieds qui ſe trouve entre les plus proches colonnes des différentes branches de la croix, & celles qui environnent le milieu. Cet arrangement eſt abſolument neuf, & rendra cet endroit, qui a coutume d'être ſi reſſerré dans nos Egliſes, vaſte, ſpacieux & capable de contenir un peuple immenſe.

Le portail (*pl. X*) eſt décoré d'un grand ordre corinthien. Un magnifique perron, terminé par deux ſtatues, exhauſſe majeſtueuſement cet édifice. Comme le ſol de la Place du Roi eſt fort bas, par rapport à celui où l'on conſtruit cette Egliſe, ſon élévation contribuera beaucoup à en augmenter l'effet. De plus, les deux rangées d'arbres, qui doivent former autour de ce

(*a*) Le deſſein de ce monument eſt de M. Contant, architecte du Roi.

monument comme une eſpèce de place, avant de ſe réunir aux Boulevards, lui ſerviront d'accompagnement, & aideront à le faire valoir. Dans le milieu de ce portail, il y a un avant-corps porté ſur quatre colonnes, couronné par un fronton. A ſes extrémités, ſont deux autres avant-corps avec chacun deux pilaſtres & deux colonnes cantonnées d'une manière très-ingénieuſe. Les entre-colonnes de cet ordre corinthien ſont coupées un peu au-deſſous du tiers de leur hauteur par un impoſte ou plinte règnant dans tout l'intérieur du porche, où l'on voit cinq portes terminées par des frontons circulaires. Au-deſſus & appuyé ſur la plinte, ſont des niches avec des ſtatues ornées de frontons triangulaires, excepté à plomb de la grande porte d'entrée, où l'on remarque une table pour une inſcription.

Tout cet édifice eſt couronné par une baluſtrade avec des entrelas; ſur laquelle il y a, ſoit des vaſes, ſoit des figures qui répondent au-deſſus des colonnes. En retraite, ſur le mur de la nef, règne un attique : ſon milieu eſt ſurmonté d'un piédeſtal portant une croix rayonnante. Ses deux extrémités forment un avant-corps percé chacun d'une croiſée, & ont pour amortiſſement deux petits dômes quarrés qui ſoutiennent ce portail, l'élèvent, & ſervent en même temps d'accompagnemens pour faire pyramider le grand dôme.

L'intérieur de ce monument (*pl. XI*), eſt décoré d'un ordre corinthien, de quatre pieds de diamètre, dont les colonnes ſont une à une, à l'imitation des anciens : l'architecte ne s'en eſt écarté qu'aux endroits où la ſolidité & la ſymmétrie l'exigeoient, tels qu'aux extrémités des bras de la croix & aux angles des pendentifs. Entre les colonnes, le long de la nef, on voit dans le fond des chapelles des niches quarrées, ornées de figures, & couronnées de frontons avec des vitraux au-deſſus : trois marches élèvent ces chapelles, du ſol de l'Egliſe. A plomb de leur entrée, ſur le mur des bas-côtés, il règne des tribunes tout au pourtour. On ne ſçauroit trop applaudir à la convenance de cette décoration. Des niches, des ſtatues, des bas-reliefs devroient toujours faire le principal ornement des Temples : car les tableaux y paroiſſent toujours poſtiches; ils n'ont aucune liaiſon avec l'architecture, ils tranchent trop, & ôtent cette unité & cet accord qui font le charme de cet art.

Au milieu de cette Egliſe, s'élève la coupole qui ſert de baldaquin au maître-autel. Entre les colonnes, au tour du ſanctuaire, il y aura quatre ſtatues élevées ſur des piédeſtaux, repréſentant les quatre Evangéliſtes : les pendentifs, dont la naiſſance eſt cachée par des torchères, ſeront décorés de bas-reliefs. Leur couronnement doit être une grande corniche dont la friſe ſera ornée de guirlandes de fleurs. Au-deſſus, il y aura une baluſtrade ſuffiſamment avancée pour dérober d'en bas, par ſa ſaillie, la vue des jours qui doivent éclairer les peintures de la coupole. Enfin, la voûte de la nef, qui

doit tourner au tour des pendentifs, contribuera à donner à cet ensemble une légèreté & une élégance qu'il n'est pas ordinaire de rencontrer dans l'intérieur des Eglises modernes (*a*).

ARTICLE VI.

DESCRIPTION *de ce qui a été pratiqué pour transporter la statue équestre du Roi dans la Place, & l'élever sur son piédestal.*

DÈS le mois de février de l'année 1754, on commença les fondations du piédestal destiné à porter la statue équestre du Roi. Elles furent fondées à vingt pieds de profondeur environ, sur un gros gravier, & sans pilotis, le terrein se trouvant suffisamment bon. La première assise fut formée de gros quartiers de pierres de taille bien appareillées, dont les supérieures faisoient successivement retraite, en observant de placer les joints en liaison, & en unissant ensemble toutes ces pierres avec de forts crampons. Ce fut sur ce massif solide qu'on établit le noyau en pierre de taille du piédestal, pour être revêtu de marbre par la suite.

On fit une si grande diligence que la Ville en posa la première pierre le 22 avril de cette même année, avec les cérémonies accoutumées. Dans cette première pierre, on enferma une boëte de cèdre à double fond; on mit dans le premier fond une médaille d'or & six d'argent. Ces médailles représentent d'un côté le buste du Roi; & de l'autre est l'inscription suivante, surmontée d'un petit écusson des armes de la Ville (*b*).

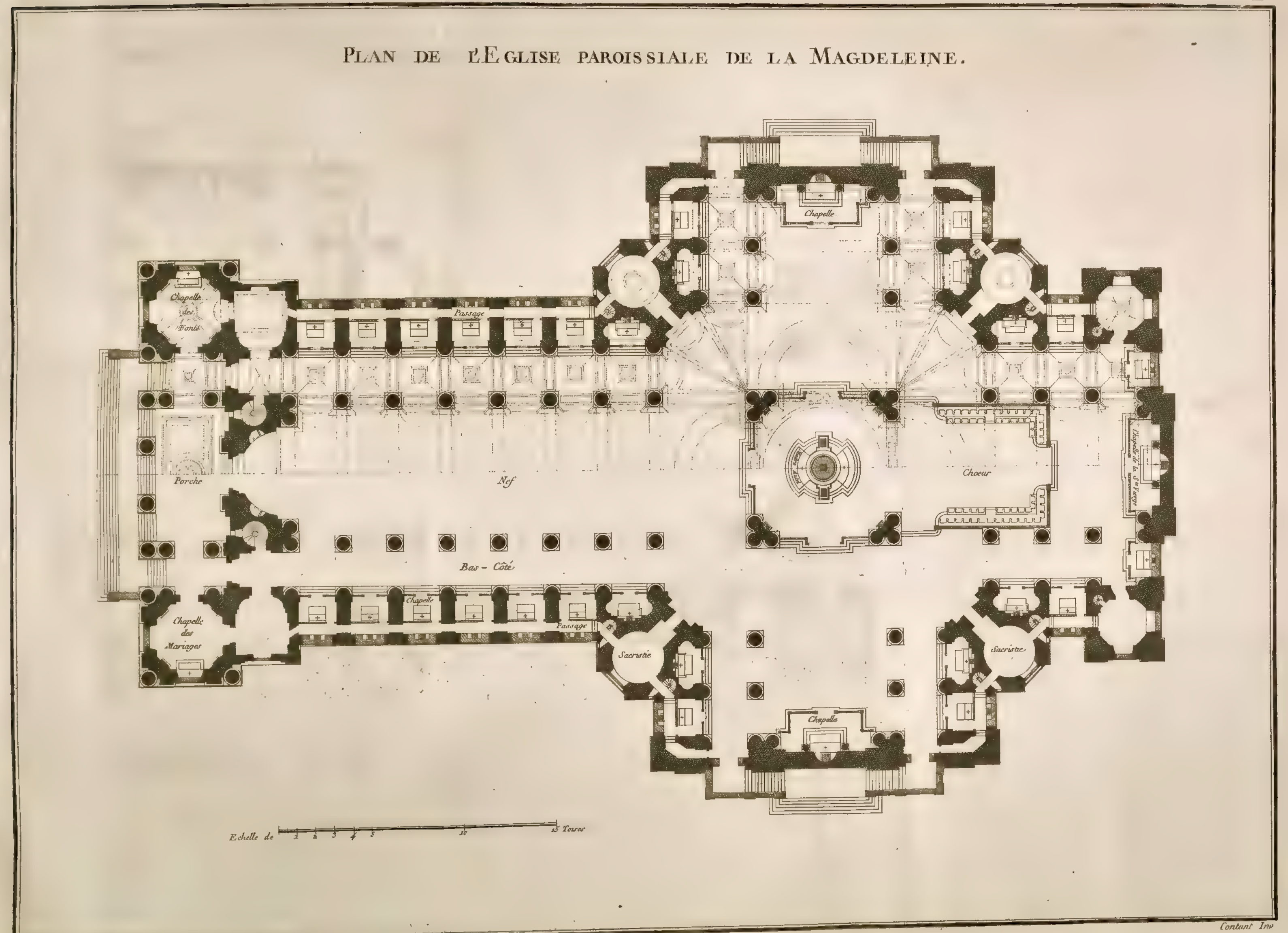
PRINCIPI OPTIMO,
OB QUÆSITAM VICTORIIS PACEM,
EQUESTREM STATUAM
PRÆFECTUS ET ÆDILES LUTETIÆ-PARISIORUM DEDICARUNT,
ET PRIMUM LAPIDEM POSUERUNT
M. DCC. LIV.

(*a*) Il est à remarquer, dans le dessein de l'intérieur de cette Eglise (*pl. XI*), une nouveauté digne d'attention. On se propose de faire profiler l'entablement de six pouces, tant dans la nef que dans les bas-côtés; de sorte que les architraves des entre-colonnes auront un pied de moins de largeur que celles qui sont à plomb du nud des colonnes. L'intention de M. Contant, en faisant ainsi retourner son entablement, est, 1°. de faire paroître ses colonnes moins grêles, & de dérober la grande largeur de leur espace, qui est de trois diamètres. 2°. De rendre sa construction plus légère, ses plate-bandes plus faciles à exécuter, & ses colonnes plus en état de soutenir un pareil fardeau. 3°. De donner une richesse singulière à son ordre, par ce profil qui fera faire onglet à l'entablement vis-à-vis les angles du chapiteau, & rappellera en même temps l'arc doubleau de la voûte de la nef qui s'élève à plomb, pour ne former qu'un tout ensemble. 4°. Enfin, de faciliter l'exécution de la corniche, en supprimant les modillons dans la partie de l'entre-colonne; ce qui permettra de lui donner beaucoup moins de saillie, & conservera toute la richesse à la partie qui ressaute.

(*b*) *Extrait des régîtres de l'Hôtel de Ville de Paris.*

Dans

Plan de l'Eglise paroissiale de la Magdeleine.

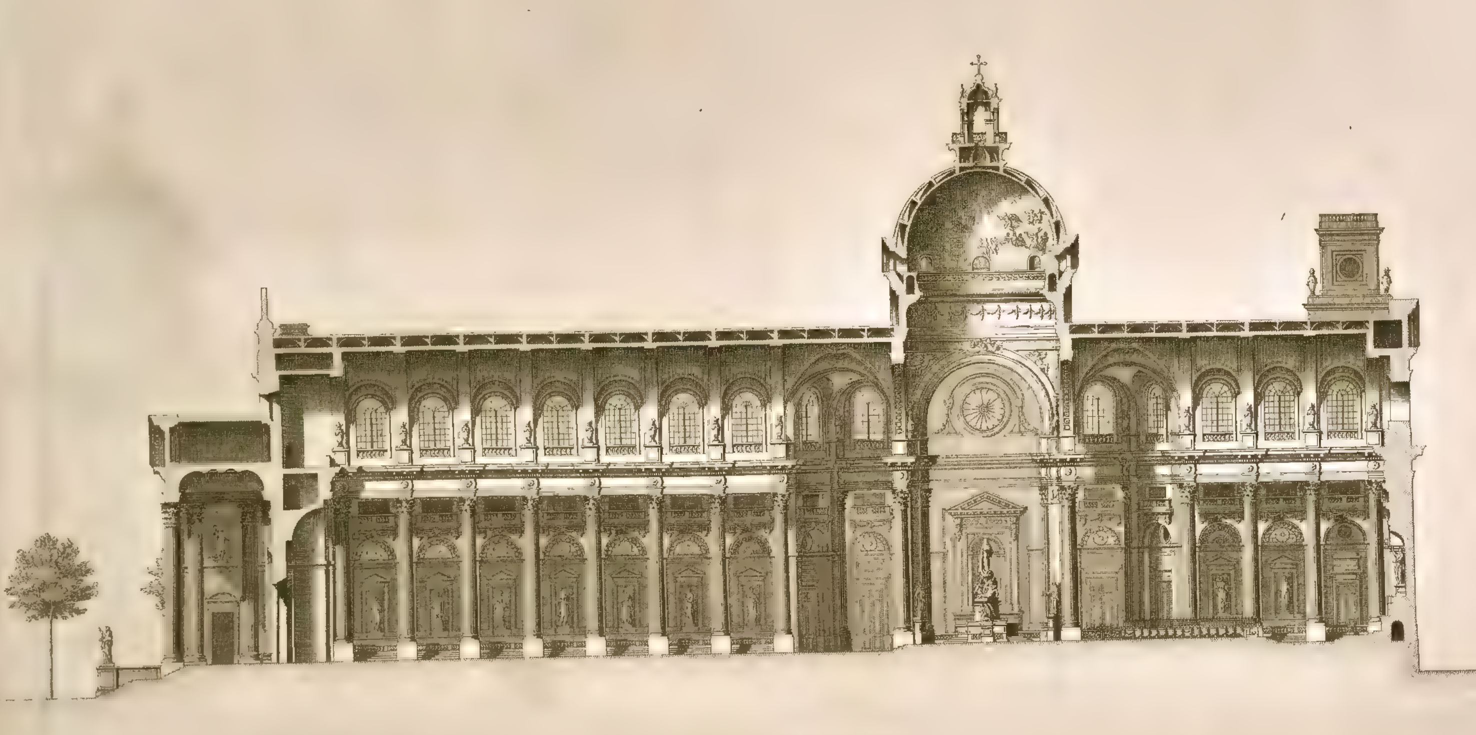


Contant Inv.

Elévation du Portail de l'Eglise de la Magdeleine.

Echelle de 1 2 3 4 5 10 Toises

Elévation Interieure de l'Eglise de la Magdeleine.



Echelle de 1 2 3 4 5 10 Toises.

[illegible] par Leger

Contant Inv.

Dans le ſecond fond, on plaça cette autre inſcription Françoiſe, gravée ſur une plaque de cuivre.

L'an M. DCC. LIV. le Lundi XXII Avril.

DU REGNE DE LOUIS XV.

CETTE *première Pierre de la fondation de la Statue ci-deſſus a été poſée par Mre.* Louis-Bazile DE BERNAGE, *chevalier, ſeigneur de* Saint-Maurice, Vaux, Chaſſis *& autres lieux, conſeiller d'état ordinaire, grand-croix de l'Ordre royal & militaire de S.Louis, Prévôt des Marchands; & de l'Echevinage de* Claude-Eléonore DE LA FRESNAYE, *écuyer, ancien quartinier;* Pierre-Philippe ANDRIEU, *écuyer, ancien avocat au Parlement, ſeigneur de* Suizil *&* Macreux; Noël-Pierre-Paſchalis DES BAUDOTES, *écuyer, conſeiller du Roi en l'hôtel de-Ville;* Jean-François CARON, *écuyer, conſeiller du Roi, notaire au Châtelet de Paris;* Antoine MORIAU, *écuyer, conſeiller du Roi, ſon procureur & avocat & de la Ville;* Jean-Baptiſte-Julien TAITBOUT, *écuyer, greffier; &* Jacques BOUCOT, *écuyer, receveur.*

Cette boëte à double fond fût renfermée dans une autre boëte de plomb, qui fut placée dans l'encaſtrement pratiqué dans la pierre, & recouverte de mortier : on mit pardeſſus un autre pierre qui fut ſcellée.

Le piédeſtal a vingt-un pieds d'élévation ſur quatorze pieds & demi de long & huit pieds & demi de large. Il eſt poſé ſur deux grandes marches de marbre blanc veiné, que l'on ſe propoſe d'entourer d'une baluſtrade auſſi de marbre, & d'un foſſé en dedans, pour empêcher l'accès du monument (*a*).

La ſtatue équeſtre de S. M., qui s'élève ſur ce piédeſtal, fut fondue le 6 mai 1758, en préſence du Gouverneur de Paris, du Prevôt des Marchands, des Echevins & du Directeur des bâtimens du Roi. Ce fut le ſieur Gor, commiſſaire des fontes de l'artillerie, qui en conduiſit l'opération d'une manière nouvelle, & avec le plus grand ſuccès (*b*). Il n'arriva qu'un petit accident, qui contribua même à la perfection de ce monument. Les parties inférieures du moule ayant retenu la chaleur plus long-temps que les ſupérieures, lorſqu'on le fit chauffer avant la fonte, il s'enſuivit que la bronze agit ſur les parois du moule en cet endroit, s'incorpora dans la potaſſe, & forma une eſpèce de mouſſe ou de galle de deux ou trois lignes, ſur les jambes, la queue & le deſſous du ventre du cheval, qu'il fallut enlever après coup à la lime. Mais ce léger inconvénient fut cauſe en même temps que ce morceau de ſculpture fut réparé avec un fini qu'on n'a peut-être jamais donné à aucune figure en bronze.

Les intentions de SA MAJESTÉ étant qu'on ne posât ſa ſtatue que lors de

(*a*) *Mercure de France*, août 1763. (*b*) Voyez ce qui a été dit page 33.

la publication de la paix, elle ne fut transportée de l'attelier du fauxbourg du Roule où elle avoit été travaillée, que le 17 février 1763, quelque temps avant sa dédicace.

Ce monument fut trois jours & demi à arriver à la Place. Le chariot (*O, pl. XIII, fig.* 1) qui servit à son transport, avoit un timon, & étoit soutenu sur quatre roues pleines, cerclées de fer. La statue y étoit placée, de manière qu'elle ne pouvoit point toucher sa charpente, par la précaution qu'on avoit prise de garnir de coussins remplis de crins tous les endroits qui l'approchoient.

Pour éviter toute espèce de frottemens ou de cahots, ce chariot fut conduit à bras jusqu'à la Place. Seize hommes appliqués en deux divisions à deux cabestans, ainsi que quatre autres qui poussoient avec des leviers de fer les roues, firent toute l'opération du transport. De dix toises en dix toises renvion, on enlevoit quelques pavés pour placer un point d'appui, afin de contenir solidement un de ces cabestans : ensuite on tournoit le moulinet tout doucement & sans secousse; lequel faisoit filer autour de son axe un cable attaché au timon du chariot pour le faire avancer. Pendant cette opération, on transportoit le second cabestan; on lui donnoit un nouveau point d'appui; de sorte que, quand l'un ne pouvoit plus agir, l'autre continuoit d'attirer la statue, & ainsi successivement.

Lorsqu'elle passa devant la maison de feu M. Bouchardon, on fit une décharge de canons & de boëtes, pour honorer la mémoire de cet artiste célèbre, qui, par ce bel ouvrage, s'est acquis une gloire que la nation partage avec lui.

Aussitôt que la statue fut arrivée, on se disposa à la placer sur le piédestal *L.* L'idée de la machine dont on se servit pour cette opération n'étoit pas absolument nouvelle. En 1713, il en avoit déjà été employé une à peu près semblable pour élever la figure de LOUIS XIV à Lyon. M. Bouchardon, qui connoissoit la bonté de cette invention pour assurer le succès de la pose de son monument, en avoit donné l'esquisse à un habile charpentier, qui la développa, la perfectionna & en présenta un modèle à la Ville.

Pour constater la solidité de cette machine, & si elle seroit suffisante pour élever un pareil fardeau, le Prevôt des marchands & les Echevins nommèrent, pour l'examiner, MM. Camus, de Parcieux, Gabriel, Soufflot & Perronet. Sur le rapport avantageux qu'en firent ces commissaires, le charpentier fut chargé de l'exécuter en grand pour la pose de la figure du Roi.

Cette machine étoit élevée sur un fort bâti de charpente *A, A, A, A,* de quarante-cinq pieds de haut sur soixante de long & quarante de large, lié par des entre-toises, des décharges, des arcs-boutans, enfin assemblé suivant l'art (*pl. XII & XIII.*)

Pour aſſurer ſa fondation, on l'avoit poſée ſur de petits murs *B*, *B*, conſtruits en moëlons de trois pieds d'épaiſſeur, élevés de deux pieds au-deſſus du ſol ; & à plomb des maîtreſſes pièces verticales qui ſoutenoient cette cage de charpente, on avoit mis de gros quartiers de pierre. L'inſpection du deſſein fait voir tout cet arrangement.

Vers le haut de cette charpente, étoit un pont *C*, élevé de droite & de gauche dans toute ſa longueur ; il étoit ſaillant en dehors, & deſtiné pour les opérations des ouvriers.

L'intervalle entre les deux ponts *M* (*pl. XII.*) étoit en partie occupé par la machine qui devoit enlever la ſtatue. C'étoit une eſpèce de chariot *D*, ſupporté par deux treuils *I*, *I*, & diſpoſé de manière à pouvoir faciliter les différens mouvemens néceſſaires, ſoit en avant, ſoit en arrière, pour la placer ſur ſon piédeſtal.

Afin de parvenir à poſer la ſtatue, il falloit opérer trois différens mouvemens : 1°. un mouvement vertical ou d'aſcenſion droite : 2°. un mouvement horizontal, pour la faire arriver à plomb du piédeſtal : 3°. un mouvement de deſcenſion pour la faire deſcendre ; de manière que les trois goujeons de fer, qui excédoient les pieds du cheval, puſſent ſe placer dans les trous préparés exprès pour les recevoir.

Avant d'expliquer comment ces trois mouvemens s'exécutèrent, il eſt à propos de décrire la manière dont on avoit arrangé tous les cordages au tour de la ſtatue équeſtre.

On avoit paſſé ſous le ventre du cheval, en deux diviſions, à droite & à gauche des jambes du Roi, un grand nombre de groſſes cordes (*pl. XIII*, *fig.* 1), qui formoient des eſpèces de ſangles (1), & qui étoient arrêtées quelques pieds au-deſſus du corps du cheval par leurs extrémités, dans des crochets de fer adhérens à quatre moufles (2), & reparties également de chaque côté. Ces moufles, qui étoient triples, c'eſt-à-dire, qui avoient trois poulies de renvoi, correſpondoient à quatre autres ſemblables (3) placés à l'extrémité ſupérieure de la machine. Ce fut dans ces huit moufles (2 & 3) que l'on paſſa les quatre cables qui ſervirent à enlever la ſtatue, leſquels faiſoient chacun trois révolutions autour de ces moufles, & dont les bouts étoient fixés aux treuils *E* de la machine placée ſur le haut du bâti de charpente.

Indépendamment de ces cables, il y en avoit encore un autre (4) très-gros qui paſſoit par-deſſous le ventre du cheval, mais en allant de la tête à la queue : il étoit fixé par ſes extrémités à deux poulies ſimples (5), élevées à peu près à la hauteur de la tête du Roi ; leſquelles correſpondoient à deux autres (9). Par ces poulies (5 & 9), paſſoient des cables (11, 11) qui filoient ſur les treuils *H*, *H*, placés à l'extrémité ſupérieure de la machine.

Ces cables (11) n'étoient que de retraite & seulement de précaution : dans le cas que quelqu'un des quatre autres fût venu à manquer, ils étoient seuls capables de soutenir le poids de la statue.

On avoit apporté la même attention pour empêcher que l'action des cordages n'endommageât ce monument, que lorsqu'on l'avoit amené de l'attelier à la Place ; c'est-à-dire, qu'on avoit garni de coussins (6) tous les endroits où les cordages pouvoient l'approcher.

Le premier mouvement (*fig.* 2), qui consistoit à élever la statue au-dessus du piédestal, fut exécuté par le moyen des treuils *E*, *E*. Il y avoit deux bras de levier appliqués aux extrémités de chacun de ces quatre treuils, & à chaque levier deux ouvriers : de sorte que ce furent seize hommes placés sur les ponts à droite & à gauche, qui enlevèrent ce fardeau; car les deux autres treuils *H*, *H*, quoiqu'ils aidassent à l'élever, n'étoient, comme nous l'avons dit, que de sureté.

De crainte que les cables qui filoient sur les treuils ne fussent pas tirés bien perpendiculairement, il y avoit encore des ouvriers avec de petits maillets de bois, qui n'étoient occupés qu'à faire glisser & serrer, l'une contre l'autre, les révolutions que faisoient les cables autour des treuils : à l'aide de cette précaution & de l'attention des ouvriers à donner tous en même temps leurs coups de levier, dont chacun faisoit élever la statue de six à sept pouces, elle fut parfaitement tirée d'à plomb. Ce premier mouvement s'exécuta en une heure & un quart.

Le second (*fig.* 1), qui consistoit à faire parvenir la statue au-dessus du piédestal *L*, s'opéra par le moyen de deux rouleaux *I*, *I*, placés en travers de la machine. L'extrémité de chacun de ces rouleaux avoit deux rondelles de fer pleines, qui étoient faites en forme de rainure, de façon qu'elles embrassoient les pièces de bois *P*, *P*, qui terminoient, dans sa longueur, le haut du grand bâti de charpente : par cet arrangement, la machine pouvoit se mouvoir comme un chariot, sans avoir à craindre qu'elle sortît de sa direction.

Pour faire avancer cette machine vers le piédestal, laquelle étoit alors chargée de la statue qu'elle soutenoit en l'air, on appliqua un levier avec deux ouvriers à chacune des extrémités des rouleaux *I*, *I*. On plaça encore deux autres ouvriers *N* sur un pont en face du côté des Tuilleries, lesquels faisoient agir un treuil *M*, qui tiroit la machine par le milieu & aidoit à la diriger.

L'essentiel étoit de conduire ce chariot le long du bâti de charpente bien parallèlement : car, comme il étoit contenu dans le haut par des rondelles adaptées aux extrémités des rouleaux, il étoit évident que, s'il se dérangeoit de son parallèlisme, & qu'il se dirigeât obliquement, il pouvoit forcer le

haut

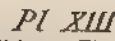
Plan de la Machine

qui a Servi à élever la Statue du Roy sur son piédestal.

Echelle de 1 2 3 4 *toises*

Loyer Sculp.

Dessiné par Cuelin



Elevation de la Machine

Qui a Servi à Elever la Stàtuë Equestre du Roy sur son Piedestal.

Figure. 1.ere
Vüe sur la Longueur.

Figure 2.e
Vuë sur la Largeur.

Echelle de 1 2 3 4 Toises

Loyer Sculp

Dessiné par Cuelin.

haut du bâti de charpente, ou s'y engager. Malgré toutes les précautions que l'on avoit prises, cet inconvénient arriva. Le chariot s'étant un peu dirigé de côté, tous les efforts que l'on fit pour le rétablir dans sa direction furent inutiles; on ne put dégager les rondelles qu'en faisant une échancrure de quelques pouces dans une des deux pièces de bois *P*. Par ce moyen, on parvint à lui faire continuer sa route jusqu'à ce que la figure se trouvât à plomb du piédestal. Ce mouvement, à cause des retards que cet accident occasionna, se fit à peu près dans le même espace de temps que le premier.

Alors il ne s'agissoit plus que de descendre la statue sur le piédestal *L*, qui étoit l'objet du troisième mouvement. Il s'opéra en faisant tout doucement défiler les treuils *E*, *E*, & *H*, *H*, c'est-à-dire, en faisant tout le contraire de ce qui avoit été fait dans la première opération.

Quand les gougeons de fer qui excédoient les pieds du cheval approchèrent des trous (10, *pl. XII.*) préparés dans le piédestal pour les recevoir, on redoubla d'attention pour faire en sorte qu'ils y entrassent ensemble. Par le moyen des treuils *I*, *I*, qui pouvoient faire mouvoir la machine sur le bâti, rien n'étoit plus facile que de faire avancer ou reculer la statue pour diriger leur introduction.

Mais il pouvoit arriver encore que la statue se trouvât un peu plus à gauche ou à droite des trous (10) qu'il ne falloit; alors les gougeons n'auroient pu y entrer. On avoit obvié à cet inconvénient d'une façon très-industrieuse. Vers le haut de la machine, il avoit été placé deux coins de bois (7 & 8). En ôtant le coin (7), & forçant sur celui (8), on pouvoit repousser la statue vers la droite du piédestal : en ôtant le coin (8), & forçant sur celui (7), on pouvoit au contraire la faire aller vers sa gauche. Tous les obstacles qui se pouvoient rencontrer ayant été prévus & levés, la statue fut posée sur son piédestal sans accident : les gougeons de fer des pieds du cheval entrèrent facilement dans les trous (10) pour y être scellés en plomb (a). Ces trois opérations durèrent environ quatre heures à exécuter.

Après cette pose, à laquelle assistèrent le Gouverneur de Paris, le Prevôt des Marchands & les Echevins, ainsi qu'un monde considérable que la curiosité de ce spectacle y avoit attirée, la statue du Roi fut couverte d'une enceinte de charpente jusqu'au jour de sa dédicace. Pendant cet intervalle, on travailla à décorer le piédestal, & à y graver les inscriptions.

(a) On avoit, dès la veille, préparé ces trous, par l'introduction de différentes barres de fer rouges, afin d'en ôter toute humidité.



ARTICLE III.

DESCRIPTION *du Monument élevé à* LOUIS XV *à* Paris, *& de sa dédicace ou inauguration.*

CE fut le 20 juin 1763 que se fit la cérémonie de l'inauguration de la statue du Roi. Vers les dix heures du matin, le Corps de Ville partit de son hôtel, & se rendit à celui du Gouverneur de Paris, pour l'accompagner à la Place, en cet ordre. Le colonel des archers de Ville étoit à leur tête, avec les officiers des différentes compagnies. Les officiers étoient à cheval, & les archers à pied, marchant quatre de front, ainsi que le guet à cheval qui les précédoit. Ils étoient suivis des gardes du Gouverneur, de ses officiers, de ses pages & de ses gentilshommes, tous richemens vêtus.

M. le duc de Chevreuse paroissoit ensuite à cheval, ayant à sa droite le capitaine de ses gardes. La plus grande magnificence éclatoit dans tout l'équipage de ce Gouverneur, qui jetta de l'argent au peuple depuis son hôtel jusqu'à son arrivée à la Place. M. Pontcarré de Viarmes, Prevôt des Marchands, étoit à sa gauche avec un des principaux officiers des archers de Ville, jettant semblablement de l'argent sur son passage. MM. Mercier, Babille & de Varenne, Echevins, suivoient, ainsi que le Procureur du Roi, le Receveur & le Greffier. Enfin, venoient les Conseillers de Ville, les Quartiniers & un nombre de Bourgeois mandés, formant deux lignes. Un détachement des archers de Ville fermoit la marche.

Ce pompeux cortège entra dans la Place par la rue Royale, & en fit le tour en prenant par la droite. Arrivé en face du monument, l'enceinte de charpente qui l'environnoit disparut à l'instant. M. le duc de Chevreuse & toute sa suite saluèrent la statue du Roi avec une profonde inclination, au bruit de tous les canons de la ville, & aux acclamations d'un peuple innombrable qui répétoit *Vive le Roi*. Après cette cérémonie, tout le cortège défila par le quai des Tuilleries, & le Corps de Ville reconduisit le Gouverneur de Paris jusqu'à son hôtel (*a*).

SA MAJESTÉ ayant desiré, comme nous l'avons dit, que l'on joignît la célébration de la paix à l'inauguration de sa statue, le lendemain 21 la publication en fut faite avec les cérémonies ordinaires, & le surlendemain 22 la Ville donna un feu d'artifice sur l'eau, précédé de jeux & de différentes joutes de lances, en face de la Place. Les terrasses du jardin du palais Bourbon & de l'hôtel de Lassay furent ornées, dans toute leur longueur, de loges

(*a*) La Ville fait consacrer dans un grand tableau l'inauguration de la statue du Roi, par M. Vien; lequel doit être placé à l'hôtel-de-ville. M. Deshays est chargé aussi de faire le sujet de la publication de la paix, pour pendant.

très-bien décorées. Pendant tout l'après-dîner que durèrent les joûtes de lances & le feu d'artifice qui les ſuivit, il fut ſervi avec abondance, aux dépens de la Ville, toutes ſortes de rafraîchiſſemens à plus de cinq mille perſonnes qui occupoient ces loges. Une forte pluie, qui étoit tombée, dérangea l'effet du feu d'artifice ; mais la joie du public n'en fut pas moins complette. C'étoit un ſpectacle admirable que de voir tout le peuple de Paris placé en amphithéâtre ſur les bords de la Seine, depuis le Pont-Royal juſques par-delà les Invalides, à perte de vue.

Après le feu d'artifice, il y eut des illuminations par toute la ville. Les ſix Corps des Marchands ſe ſignalèrent, ſur-tout par celles qu'ils firent exécuter dans la Place du Roi, dont toute la décoration de l'architecture fut figurée en lampions. On pourra à l'avenir faire d'auſſi belles illuminations, mais on tentera en vain de les ſurpaſſer.

On fit auſſi couler pour le peuple des fontaines de vin dans la Place du Roi & dans les différens quartiers de Paris, auxquelles on joignit des ſymphonies, pour animer la joie publique, & procurer le plaiſir de la danſe : & de plus tous les ſpectacles furent donnés gratis. Pour terminer cette fête, également glorieuſe à LOUIS XV & à ſes ſujets, SA MAJESTÉ honora de la croix de S. Michel les deux plus anciens Echevins en fonction, MM. Mercier & Babille.

Tout le monde fut frappé de la beauté du monument élevé au Roi au centre de cette Place (*pl. I.*). Les ornemens en ſont ſimples & dans le grand goût de l'antique. Les principales Vertus dont le Tout-puiſſant remplit les Souverains qu'il donne à la terre dans les jours de ſa bonté, accompagnent le piédeſtal & ſoutiennent ſa corniche. Elles ſont debout, de dix pieds de proportion, & ſont caractériſées par leurs attributs particuliers : les deux Vertus qui occupent le devant du piédeſtal du côté du jardin des Tuilleries, repréſentent l'une la Force, l'autre l'Amour de la paix. Entre ces figures, on voit une table de marbre ornée de deux branches de laurier en bronze doré, avec cette inſcription Latine :

LUDOVICO XV,
OPTIMO PRINCIPI,
QUOD
AD SCALDIM, MOSAM, RHENUM
VICTOR
PACEM ARMIS,
PACE
ET SUORUM ET EUROPÆ
FELICITATEM
QUÆSIVIT.

Du côté des Champs-Elyſées, à la face oppoſée du piédeſtal, ſont placées les deux autres Vertus: à droite eſt la Prudence, & à gauche la Juſtice. Entre ces deux figures, on lit, dans une table auſſi ornée de branches de laurier:

HOC

PIETATIS PUBLICÆ

MONUMENTUM

PRÆFECTUS

ET

ÆDILES

DECREVERUNT ANNO

M. DCC. XLVIII.

POSUERUNT ANNO

M. DCC. LXIII.

Les deux grandes faces du piédeſtal ſont décorées de deux bas-reliefs en bronze, de ſept pieds & demi de long ſur cinq pieds de hauteur. Celui qui fait face aux grands bâtimens repréſente le Roi, aſſis ſur un trophée d'armes, donnant la paix à l'Europe: au-deſſus eſt une Renommée, qui tient une trompette d'une main, & une palme de l'autre. Dans le fond, on apperçoit un homme & ſon cheval qui ſont terraſſés. L'autre bas-relief, du côté de la rivière, fait voir le Roi dans un char de triomphe, couronné par la Victoire, & conduit par la Renommée à des peuples qui ſe ſoumettent.

Le piédeſtal eſt revêtu de marbre blanc veiné, & poſé ſur deux marches. Sa friſe & la grande doucine qui le termine vers le bas, ſont enrichies d'ornemens en bronze. Sur ſon ſocle, vis-à-vis des deux bas-reliefs, il y a deux grands trophées du même métal, compoſés de boucliers, caſques, épées & piques antiques.

Enfin, la corniche de ce piédeſtal eſt couronnée par un pied-douche, dont les angles ſont ornés par quatre mufles de lions, auxquels ſont attachées des guirlandes de feuilles de laurier qui ſe lient avec des cornes d'abondance. Au milieu de la face du pied-douche qui regarde les Tuilleries, ſont placées les armes du Roi. Au milieu de celle qui eſt tournée vers les Champs-Elyſées, ſont les armes de la Ville. Tous ces différens ornemens ſont également exécutés en bronze.

Au-deſſus de ce ſuperbe piédeſtal, s'élève la ſtatue équeſtre de Louis XV de quatorze pieds de proportion. Il eſt couronné de laurier, & habillé à la manière des triomphateurs Romains. Il tient de la main droite le bâton de commandement ſur lequel il eſt appuyé, de l'autre la bride de ſon cheval. Sa tête eſt tournée vers la rue S. Honoré. On y remarque ce regard majeſtueux, qui imprime le reſpect & l'amour dans tous les cœurs. Rien n'eſt plus noble que l'enſemble de cette

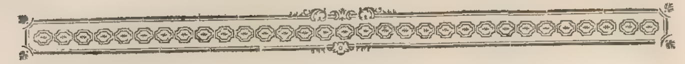
figure.

figure. Le cheval eſt auſſi un chef-d'œuvre pour la légèreté, la proportion agréable, & la correction du deſſein. Juſqu'alors on avoit imaginé que les chevaux des ſtatues équeſtres ne pouvoient être de trop grande taille. Les Princes & les Héros avoient toujours été repréſentés montés ſur des eſpèces de chevaux d'attelage, ou ſur des limoniers: celui-ci ſeul, par ſa nobleſſe, ſa grace, l'élégance de ſes contours, paroît digne d'être monté par un Roi. Tout ce morceau de ſculpture a ſeize pieds huit pouces de hauteur; &, en comprenant le piédeſtal, trente-ſept pieds huit pouces.

Par ſa poſition avantageuſe, cette ſtatue peut être apperçue des quais le long de la rivière, des Champs-Elyſées & de la grande route qui les traverſe, de la rue Royale, en paſſant dans la rue ſaint Honoré, & ſurtout de la principale allée des Tuilleries, d'où elle produit le plus grand effet. Le magnifiue fer-à-cheval de ce beau jardin ſemble un cirque deſtiné à préparer l'avenue de ce monument: les colonnades des grands bâtimens de la Place, que l'on voit au travers des arbres qui bordent ſa terraſſe, par leur fuite perſpective, annoncent l'objet le plus vaſte & le plus pompeux: enfin, les deux Renommées, qui couronnent le Pont-Tournant, & au milieu deſquelles s'élève la ſtatue du Roi, donnent à cet enſemble un air triomphal; on croit voir un champ de gloire qui s'ouvre au bout de cette promenade. Nous avons ſaiſi l'eſprit de ce point de vue dans la vignette, *page* 72.

Pour perpétuer l'époque de l'érection de ce monument, la ville de Paris a fait frapper une médaille. D'un côté, eſt le buſte du Roi avec ces mots, LUDOVICO XV, OPTIMO PRINCIPI; de l'autre eſt repréſentée la ſtatue équeſtre ſur ſon piédeſtal: on lit pour légende, MONUMENTUM AMORIS; & à l'exergue, PRÆF. ÆDIL. PARIS. DD. M. DCC. LXIII.

On ne peut trop exalter les efforts diſpendieux de la ville de Paris, non-ſeulement pour la prompte exécution de ce monument, mais encore pour lui donner une ſupériorité ſur tout ce qui avoit été exécuté juſqu'alors. Réſolue de ne rien négliger pour ſa perfection, elle ne voulut point que la ſtatue du Roi fût faite à l'entrepriſe. Elle récompenſa généreuſement M. Bouchardon, & lui accorda deux cent ſoixante mille livres pour ſon modèle, celui du piédeſtal, & ſa main-d'œuvre, & ſe chargea de tout le reſte de la dépenſe. Cet habile homme n'ayant pu avoir la ſatisfaction de terminer les ornemens & les Vertus qui décorent le piédeſtal, déſigna, en mourant, M. Pigalle, comme un des artiſtes le plus capable de le remplacer. Ce choix ayant été confirmé par la voix publique, le Corps de Ville fit avec ce ſculpteur un marché de ſix cent vingt-cinq mille livres pour le parfait achèvement du piédeſtal en marbre blanc veiné, ainſi que pour la fourniture du bronze néceſſaire pour les ornemens & les figures qui doivent l'accompagner, relativement au deſſein de M. Bouchardon.



CHAPITRE II.

MONUMENT ÉLEVÉ A LOUIS XV *A BORDEAUX.*

Bordeaux, une des plus grandes, des plus belles & des plus commerçantes villes du royaume, forma en 1728 le dessein de construire une Place sur son port, & d'y ériger une statue équestre de Sa Majesté, pour marque de son amour & de son attachement. En conséquence, les Maire, Sous-Maire & Jurats firent une délibération qui fut homologuée par arrêt du Conseil d'état le 7 février 1730 (*a*).

Feu M. Gabriel, premier architecte du Roi, fut chargé par la Ville de donner les desseins de cette Place. Son plan (*pl. XV.*) est un parallélogramme de soixante toises de long sur cinquante de large, dont les angles sont coupés, & dont un des grands côtés est formé par une partie du quai avancé dans la rivière de la Garonne, d'où l'on peut découvrir la statue du Roi dans une étendue immense. A droite de ce quai est le bâtiment de la Bourse, & à gauche celui de l'hôtel des Fermes; tout le reste est occupé par des maisons de particuliers.

La décoration de cette Place (*pl. XVI.*) est composée d'un ordre ionique-pilastre, élevé sur un soubassement. Deux pavillons formant avant-corps, annoncent son entrée du côté du quai, & sont décorés, ainsi qu'un troisième qui se voit dans le fond, de colonnes terminées par des frontons triangulaires, dans lesquels on remarque des bas-reliefs.

Le pavillon à droite, occupé par l'hôtel des Fermes, a deux frontons: dans celui du côté de la Place, est représentée Minerve qui protège les Arts; &, dans celui du côté de la rivière, on voit Mercure qui favorise le Commerce de la Garonne.

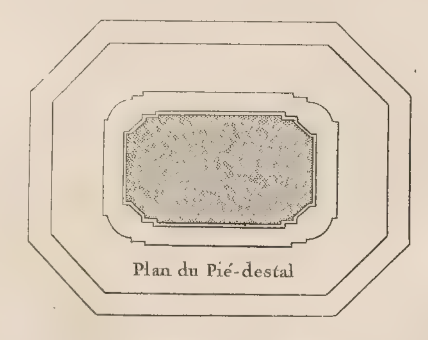
Le pavillon à gauche, qui sert pour la Bourse, a trois frontons. Dans le premier, en face de la rivière, est Neptune qui ouvre le Commerce; dans le second, qui est du côté de la Place, on a représenté la Grandeur des Princes; & dans le troisième, en face du château Trompette, la

(*a*) *Extrait des registres de l'hôtel-de-ville de Bordeaux*, envoyé par M. Boutin, intendant de la Guienne.



STATUE DE LOUIS XV. A BORDEAUX.

Inventée et Exécutée en Bronze, par M. Lemoine.



Echelle de 12 Pieds

Le Mire Sculp.

jonction de la Garonne & de la Dordogne : enfin, le fronton du pavillon du fond de la Place exprime la Libéralité.

Tout cet édifice est couronné par une balustrade portant des trophées & des vases, ainsi que par un grand comble à la mansarde, avec une campanille servant d'amortissement à chaque pavillon.

Le 9 janvier 1731, M. Gabriel, stipulant pour les Magistrats de la ville de Bordeaux, fit un marché à Paris avec M. Lemoyne, sculpteur de l'académie Royale, par lequel cet artiste s'engagea, dans quatre ans, de faire la statue équestre de S. M. en bronze, moyennant la somme de 130000 livres pour toute fourniture & main-d'œuvre quelconque.

La première pierre du piédestal fut posée le 8 août 1733 en grande cérémonie, par M. Boucher, alors Intendant de la Guienne, accompagné du Sous-Maire, des Jurats, & au bruit de plusieurs décharges de mousqueterie & de canons.

Dans cette première pierre, il fut mis un coffre de plomb qui contenoit un autre petit coffre de bois de cèdre, garni en dedans d'un satin bleu, orné d'un galon d'or, dans lequel on renferma six médailles, une d'or & cinq d'argent, qui furent frappées à cette occasion. Un des côtés de ces médailles représente la statue du Roi sur son piédestal, avec cette légende, CIVITAS BURDIGAL. OPTIMO PRINCIPI. M. DCC. XXXII. L'autre exprime la perspective de cette Place, avec ces mots au tour, PRÆSIDIUM ET DECUS.

Il fut placé sur ces médailles un petit matelas de la même étoffe, aussi orné d'or, & dessus une plaque de cuivre rouge sur laquelle étoient gravés les noms de M. Boucher, Intendant, & des Sous-Maire, Jurats, Procureur-Syndic, Secrétaire de la Ville, ainsi que celui de M. Gabriel.

La statue du Roi fut faite à Paris dans le fauxbourg du Roule. Il y avoit plus de quarante ans qu'on n'avoit coulé en France de statue équestre colossale en bronze, lorsqu'on entreprit celle de Bordeaux : tous les fondeurs qui en avoient exécuté n'étoient plus. Heureusement, M. Boffrand (*a*), témoin oculaire de la fonte du monument élevé à Louis XIV par la ville de Paris dans la place de Vendôme, avoit conservé des desseins du procédé dont on s'étoit servi pour opérer cette grande fonte, qu'il communiqua à M. Lemoyne. Mais toute la théorie imaginable, en quelque genre que ce soit, supplée foiblement à la pratique : l'expérience sera toujours le meilleur de tous les maîtres.

Malgré tous les soins que l'on employa pour assurer le succès de cette

(*a*) Cet architecte a donné depuis cet ouvrage au public. Il est intitulé : *Description de ce qui a été pratiqué pour fondre, d'un seul jet, la statue de* Louis le Grand, *&c.*

fonte, la ſtatue du Roi manqua. Les uns dirent que c'étoit parce que la barre de fer, deſtinée à ſoutenir la bronze de la queue du cheval, avoit été brûlée au recuit : les autres, parce que les parties du moule en cet endroit s'étoient trouvées trop foibles pour ſupporter le poids du métal. Quoi qu'il en ſoit, le fait eſt qu'il ſe fit une ouverture dans le moule vers le haut de la queue du cheval, par laquelle la matière s'échappa & ſe fraya un paſſage au travers des terres, après avoir rempli les parties inférieures de la ſtatue, telles que les pieds, le deſſous du ventre, & une partie de la croupe du cheval, ainſi que les jambes du Roi.

Des événemens déſeſpérés donnent quelquefois lieu à des reſſources imprévues : on en vit alors un exemple frappant. Varrin, qui étoit le fondeur de cet ouvrage, entreprit de faire ſervir la partie inférieure de la ſtatue qui avoit réuſſi, & de refondre, après coup ſur place, la partie ſupérieure qui avoit manqué. M. Lemoyne fit un nouveau modèle en cire de cette partie; & le moule ayant été rétabli, Varrin parvint, par une induſtrie ſans exemple, à réparer cet accident, de manière que les deux parties ſe rejoignirent parfaitement, & comme ſi elles avoient été coulées d'un ſeul & même jet.

Ce monument ayant été porté à ſa dernière perfection, il fut tranſporté, vers le mois de mai 1743, dans un bateau, à Rouen, où on l'embarqua ſur le vaiſſeau du Roi *la Grive*, que Sa Majesté avoit bien voulu accorder à la ville de Bordeaux pour ce tranſport.

Ce vaiſſeau arriva le 12 juillet dans la capitale de la Guienne. Comme on avoit eu des nouvelles de ſon entrée dans la Garonne, dès le 10, les Maire, Sous-Maire & Jurats envoyèrent au-devant un pilote de confiance pour le conduire dans le port, dont on avoit fait écarter tous les navires. A peine fut-il apperçu, que l'on fit une triple décharge de toute l'artillerie de la ville. A ce ſignal, tout le peuple aſſemblé dans la Place-Royale & ſur les quais, fit éclater ſa joie par des acclamations & des cris redoublés de *Vive le Roi*.

Le 24 du même mois, la ſtatue fut débarquée & dépoſée dans la Place. La garde bourgeoiſe, s'étant mis ſous les armes, prit poſſeſſion de ſon enceinte. Elle étoit compoſée de cinquante hommes, commandés par des officiers qui tenoient table dans leurs corps-de-garde.

Pendant que l'on travailloit à élever le monument ſur ſon piédeſtal, à l'aide d'une machine de la compoſition de Varrin, fondeur de la ſtatue, on conſtruiſit, au fond de la Place, un grand amphithéâtre très-décoré, pour y placer les dames & les perſonnes les plus diſtinguées de la ville, qui furent invitées à prendre part à la cérémonie de la dédicace de ce monument.

Elle ſe fit le 19 août 1743. Il y eut ce même jour un grand dîner à l'hôtel-de-ville, où le Parlement, & les autres Cours ſupérieures qui avoient été

été invités, ſe rendirent : &, ſur les cinq heures de l'après-midi, le Corps de Ville ſe mit en marche vers la Place, en habits de cérémonie. M. Boucher, Intendant de la province, étoit à la tête, ſuivi de M. de Ségur, ſous-Maire, & de MM. Deſpence & d'Alème, Jurats tirés du corps de la nobleſſe. On voyoit enſuite MM. du Moulin & Bacalan, Jurats tirés de l'ordre des avocats, ainſi que MM. Roche & Caſtagne, Jurats tirés du corps des marchands. Enfin, venoient tous les officiers du Corps de Ville. La marche étoit fermée par les trompettes, les tymbales & autres inſtrumens, dont les fanfares étoient accompagnées par des ſalves continuelles de l'artillerie de la ville, des châteaux, & de tous les canons des vaiſſeaux du port.

Tout ce cortège fit trois fois le tour de la ſtatue de SA MAJESTÉ, & la ſalua à chaque tour avec des cris de *Vive le Roi*, qui étoient répétés par tout le peuple, avec les plus grandes démonſtrations de joie. Après le premier ſalut, M. Boucher fit appeller M. Lemoyne, le complimenta & le loua publiquement, au nom de la Ville, ſur la reſſemblance, la nobleſſe & la perfection qu'il avoit données à ce monument ; &, pour mettre le comble à ces éloges, il finit en l'embraſſant. Cet exemple fut ſuivi par les ſous-Maire & Jurats, qui tous lui marquèrent leur ſatisfaction. Après que les deux autres ſaluts furent finis, tous ces MM. retournèrent avec le même appareil à l'hôtel-de-ville, où l'on dreſſa un procès-verbal de la cérémonie, qui fut envoyé à la cour.

Le ſoir, il y eut une grande illumination par toute la ville & ſur les vaiſſeaux, qui fut ſuivie d'un feu d'artifice, après lequel on donna un bal dans l'hôtel-de-ville, où l'on ſervit avec abondance toutes ſortes de rafraîchiſſemens.

Quelques jours après, le Corps de Ville ayant examiné le compte des dépenſes qui avoient été faites, rendit M. Lemoyne quitte de tous les engagemens qu'il avoit contractés avec la Ville, & le gratifia de la ſomme de trente mille livres. Il porta même la généroſité juſqu'à lui faire ſervir une table pendant tout le temps qu'il ſéjourna à Bordeaux, & le rembourſa de tous ſes frais de voyage.

A l'occaſion de cette fête, le Roi a ennobli MM. du Moulin, Roche & Caſtagne.

La ſtatue équeſtre de S. M. eſt pleine de vie & d'action : on diroit que le ſculpteur a animé le bronze, tant elle a d'expreſſion & de feu. Le Roi eſt repréſenté revêtu en héros de l'antiquité, la tête tournée du côté du quai, & tenant un bâton de commandement. Le piédeſtal, ſur lequel on apperçoit ce monument, eſt revêtu de marbre blanc veiné. (*pl. XIV.*) Dans la face qui regarde la rivière & dans celle qui lui eſt oppoſée, il y a deux tables pour recevoir les inſcriptions ſuivantes, qui ne ſont point encore gravées :

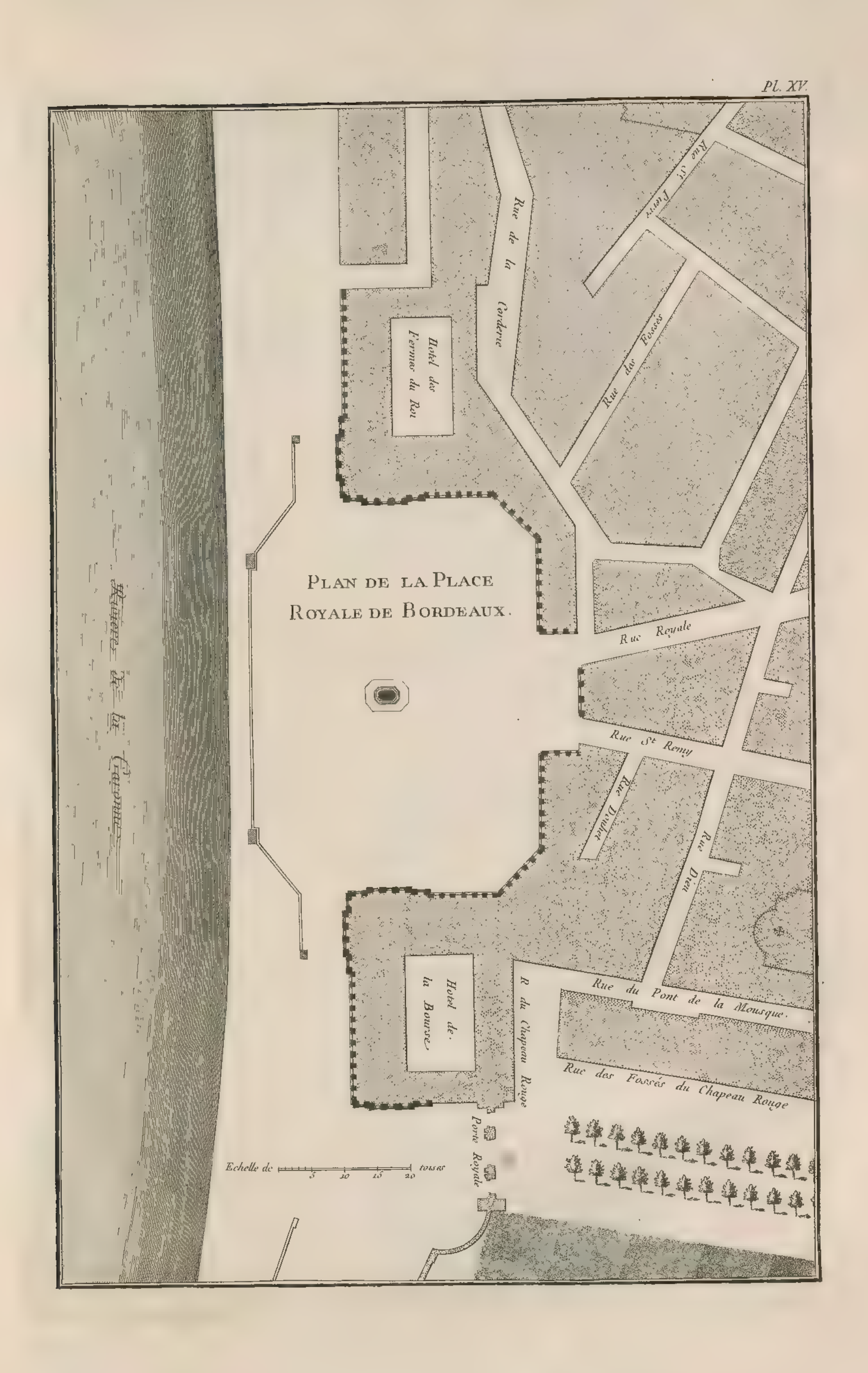
LUDOVICO XV,
SÆPE VICTORI,
SEMPER PACIFICATORI,
SUOS OMNES QUÂ LATE REGNUM PATET
PATERNO PECTORE GERENTI,
SUORUM IN ANIMIS PENITUS HABITANTI.

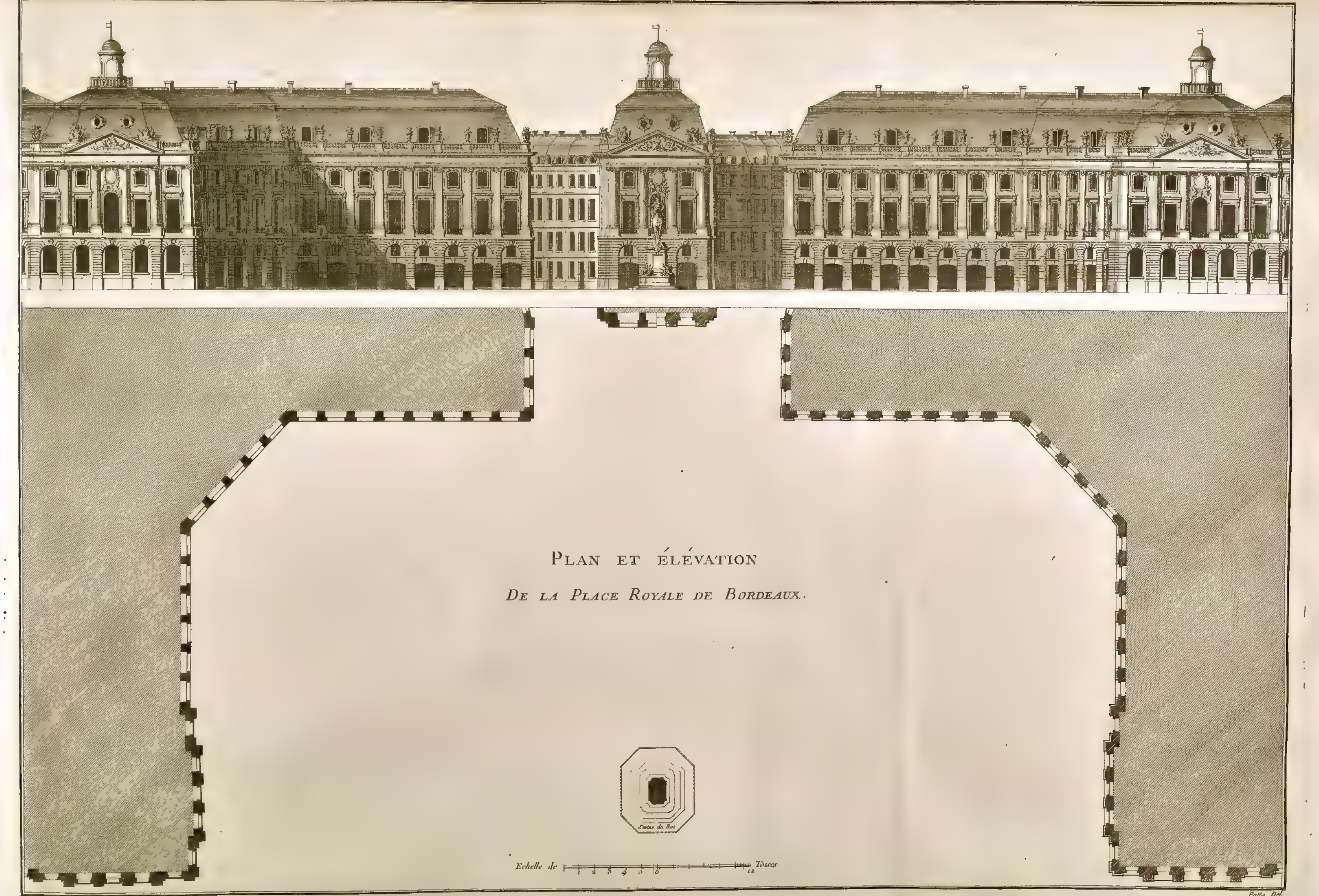
UT QUEM SIBI PRÆSENTEM
ADESSE SENTIT BENEFICIIS,
CIVITAS BURDIGALENSIS
EJUS AUGUSTO SEMPER
CONSPECTU FRUATUR,
HOC PIETATIS PUBLICÆ
MONUMENTUM POSUERUNT.

Au-dessus de ces inscriptions sont deux cartels, l'un représentant les armes du Roi, & l'autre les armes de la Ville.

Les deux autres faces à droite & à gauche sont ornées de bas-reliefs, qui représentent la *bataille de Fontenoy*, & la *prise de Port-Mahon*, qui ont fait tant d'honneur à M. le maréchal-duc de Richelieu, gouverneur de la Guienne. Sur un empattement qui est au bas du piédestal, on apperçoit quatre trophées, faisant allusion aux quatre parties du monde, l'Europe, l'Asie, l'Afrique & l'Amérique. Tous les ornemens & les bas-reliefs de ce piédestal ont été exécutés par M. Francin, de l'académie Royale de peinture & de sculpture de Paris.

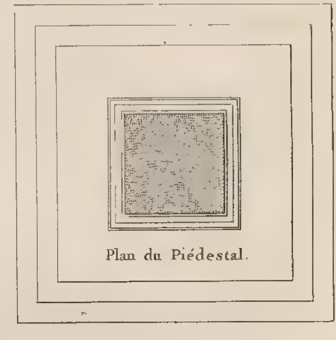
Pour terminer absolument cette Place, il reste à exécuter les figures des fontaines qui doivent être placées aux extrémités du quai *A*, *A*, (*pl. XV.*) en face de la Place-Royale. Ces fontaines seront deux grouppes de bronze de onze pieds de proportion, élevés sur des piédestaux : l'un exprimera la rivière de la Garonne, & l'autre la rivière de la Dordogne, chacune accompagnée d'un enfant & d'attributs qui les caractérisent. Ces deux figures doivent être représentées dans des attitudes où elles semblent venir admirer la statue équestre qui vient honorer leurs bords. Au-dessous de ces figures, sur le devant du piédestal, il y aura une grande coquille en placage de bronze, d'où sortira l'eau des fontaines. Ces deux grouppes coûteront à la Ville de Bordeaux environ cent mille livres.


PLAN DE LA PLACE
ROYALE DE BORDEAUX.
Riviere de la Garonne
Hotel des Fermes du Roi
Hotel de la Bourse
Rue de la Corderie
Rue St Pierre
Rue des Fossés
Rue Royale
Rue St Remy
Rue Douhet
Rue Dieu
Rue du Pont de la Mousque.
R du Chapeau Rouge
Rue des Fossés du Chapeau Rouge
Porte Royale
Echelle de 5 10 15 20 toises


PLAN ET ÉLÉVATION
DE LA PLACE ROYALE DE BORDEAUX.
Statue du Roi
Echelle de 1 2 3 4 5 6 12 Toises
Gabriel Inv.
Patte Del.

STATUE DE LOUIS XV A VALENCIENNES,

Composée et Exécutée par M. Sally.



Echelle de 1 2 3 4 *Toises*

Dessiné par Marvie. *Gravé par N. Le Mire.*

CHAPITRE III.

MONUMENT ÉLEVÉ A LOUIS XV A VALENCIENNES.

En 1744, le Roi ayant séjourné huit jours à Valenciennes, pour célébrer cet honneur mémorable, les Magistrats formèrent le dessein d'élever, sur la grande Place de cette ville, la statue pédestre de Sa Majesté.

M. le prince de Tingry, lieutenant-général des armées du Roi & des provinces de Flandres, gouverneur de la ville & de la citadelle de Valenciennes, & M. le baron de Lucé, alors intendant du Hainaut, en ayant obtenu la permission du Roi, M. Sally, célèbre sculpteur de notre académie Royale de peinture & de sculpture, fut chargé de l'exécution de ce monument.

Cette statue fut exécutée à Paris : Sa Majesté fit présent à la ville de Valenciennes du bloc de marbre. Lorsqu'elle fut finie, on l'embarqua sur la Seine; & de-là, en remontant l'Oise, elle parvint à Saint-Quentin, d'où elle fut conduite par terre à Valenciennes sur des traîneaux, & à l'aide d'une machine de l'invention de M. Laurent.

Ce fut le 5 septembre 1752 que la statue arriva dans cette Ville. Elle fut placée sur son piédestal le 7, & demeura couverte jusqu'au 10, qui étoit le jour marqué pour la cérémonie de son inauguration (*a*).

Ce piédestal avoit été élevé dans la principale Place (*pl. XVIII*) où est situé l'hôtel-de-ville, l'hôtel des fermes, & par laquelle il faut nécessairement passer quand on traverse Valenciennes. Cette Place a environ vingt-cinq toises de large sur quatrevingt-neuf de long; il y a dix rues qui y aboutissent. La statue du Roi n'est pas placée au milieu, mais à neuf ou dix toises d'une des extrémités du côté de l'hôtel des fermes, auquel elle tourne le dos. A gauche, est le bâtiment de l'hôtel-de-ville, qui est ancien & gothique; & à droite, pour rendre cet endroit plus régulier & mieux décoré, on a reconstruit depuis peu tout le côté dont nous avons représenté l'élévation (*pl. XIX.*).

M. le prince de Tingry ayant annoncé qu'il arriveroit le 9 pour assister

(*a*) *Extrait des regîtres de l'hôtel-de-ville de Valenciennes*, communiqué par M. de Blair de Boisemont, intendant du Hainaut.

à la cérémonie de l'inauguration de la ſtatue du Roi, un détachement de la garniſon, les cavaliers de la maréchauſſée, les cinq compagnies d'infanterie, & celle des chevaux-légers de la Ville, allèrent au-devant de lui. A ſon arrivée, il fut ſalué d'une décharge d'artillerie : les rues par leſquelles il paſſa étoient bordées d'une haie de troupes de la garniſon. Les magiſtrats en corps ſe rendirent à ſon hôtel, où il fut harangué par M. Maloteau, conſeiller-penſionnaire, & il reçut les complimens du clergé, de tous les corps militaires & de la nobleſſe. Le ſoir, toute la Ville fut illuminée. Il y eut des feux de joie dans toutes les rues.

Le 10 après midi, les magiſtrats, précédés des compagnies d'infanterie & de cavalerie bourgeoiſes, furent à l'hôtel de M. le prince de Tingry, pour l'accompagner à la cérémonie. Ce Prince ſe mit à leur tête, ayant l'Intendant à ſa droite, & le Prévôt à ſa gauche. Ils ſe rendirent ſur la grande Place, précédés des mêmes compagnies bourgeoiſes.

Lorſqu'ils furent arrivés auprès du piédeſtal de la ſtatue du Roi, on tira le voile qui la couvroit. M. le prince de Tingry, & toute ſa ſuite, la ſalua pour marquer ſon reſpect, & on défila par la droite en faiſant le tour du piédeſtal. Au même inſtant, toutes les cloches & les carillons ſonnèrent; les compagnies bourgeoiſes firent trois décharges de mouſqueterie; les troupes de la garniſon, de la ville & de la citadelle, qui étoient ſur les remparts, y répondirent, & il fut tiré trois ſalves de toute l'artillerie. On entendit de toutes parts, & par une multitude innombrable de peuple qui s'étoit rendue ſur la Place & aux fenêtres, des cris redoublés de *Vive le Roi*, auxquels ſe joignirent toutes ſortes de fanfares, de tymbales, de trompettes, de cors-de-chaſſe, de hautbois, de tambours, *&c.*

Le cortège ſe rendit enſuite à l'hôtel-de-ville, où M. Blondel, échevin, prononça, au nom de la province, le diſcours ſuivant à l'occaſion de l'érection de ce monument.

MONSEIGNEUR,

» LA PATRIE emprunte ma voix, pour exprimer des ſentimens que » je partage avec elle. Nous rendons un hommage immortel au meilleur » de tous les Rois. Le même monument va confondre, à l'avenir, les » preuves de ſa gloire avec celles de notre amour.

» Ici, MESSIEURS, les exploits de LOUIS XV ſe préſentent en foule; » exploits d'autant plus chers à notre mémoire, qu'ils furent le ſalut de » ces contrées, & que nous goûtâmes la joie d'en être les ſpectateurs : » en effet, tant que le Roi a combattu ſur nos frontières, nous avons » volé par-tout ſur ſes pas; par-tout nous avons trouvé la victoire. Nous

« étions à Fontenoy, à Lawfeld, lorſqu'il donna, à une armée formidable, l'exemple des vertus guerrières ; & ne laiſſa de reſſource à des nations humiliées, que dans ſa modération & ſa clémence. Nous l'avons vu, à l'éclat des triomphes, ajouter la rapidité des conquêtes ; emporter d'aſſaut une fortereſſe (*a*), contre laquelle l'expérience des plus grands capitaines avoit échoué juſqu'à nos jours. Et quel fruit exigea-t-il de tant de proſpérités ? la ſeule douceur de rétablir le calme dans nos provinces, en pacifiant toute l'Europe.

« Qui ſçait mieux que vous, MONSEIGNEUR (*b*), ces campagnes glorieuſes que l'hiſtoire célébrera à jamais ? Vos talens dans la guerre vous avoient approché de votre Monarque ; il vous confioit les ordres qui préparoient ou décidoient les batailles ; vous l'accompagniez dans ſes victoires ; il vous combla de faveurs à ſon entrée triomphante dans l'une de ſes conquêtes ; & bientôt, pour prix du zèle que vous aviez fait éclater ſous ſes yeux, il augmenta le grade militaire dont il avoit honoré vos premiers ſervices.

« Les exploits de LOUIS XV ne ſont pas ſeuls préſens à nos eſprits : il eſt un événement dont la mémoire nous eſt infiniment précieuſe. Rappellez-vous, MESSIEURS, le jour fortuné où votre Souverain daigna paroître au milieu de vous. C'eſt dans le lieu même où vous rendez la juſtice à vos concitoyens, qu'il reçut vos hommages, vos vœux, & les nouveaux ſermens d'une fidélité inviolable. C'eſt de ce lieu qu'il fut témoin de vos fêtes ; qu'il s'émut, qu'il s'attendrit aux acclamations d'un peuple empreſſé ; &, pour tout dire en un mot, qu'il fit briller les vertus qui ſont le bonheur de la France, & qui lui ont acquis le titre de BIEN-AIMÉ.

« Ce n'eſt qu'aux Princes vertueux, les délices de leurs ſujets, que les monumens ſont dûs ; & notre Monarque en avoit depuis long-temps d'ineffaçables dans nos cœurs : réſolue de les rendre publics, notre compatriote exécute nos projets avec autant d'ardeur que de déſintéreſſement. Quel avantage pour la Patrie, d'admirer, dans ce chef-d'œuvre de ſculpture, le ciſeau d'un de ſes citoyens. Elle peut ſe glorifier déſormais d'avoir produit le rival des Girardons. Déjà elle comptoit au nombre de ſes artiſtes, les Vateau, les Pater : mais ſon intérêt ne guida, n'échauffa jamais le génie de ces hommes célèbres ; preſque tous leurs ouvrages ſont perdus pour cette ville ; une mort prématurée empêcha l'exécution de ceux qu'ils lui deſtinoient. Sally, plus heureux, conſacre à ſa patrie le plus noble de ſes travaux : il la

(*a*) Berg-op-Zoom aſſiégé ſans ſuccès par le duc de Parme en 1588, & par Spinola en 1622, conquis par le Roi en 1747.

(*b*) M. le prince de Tingry fut aide-de-camp du Roi pendant les campagnes de Flandres. Il eut l'honneur de recevoir SA MAJESTÉ lorſqu'elle entra dans Tournay ; il fut nommé lieutenant-général de ſes Armées à la promotion du 10 mai 1748.

» décore d'un monument propre à exciter l'émulation de ses concitoyens, en leur inspirant l'amour des talens : il leur présente un modèle capable de former des maîtres dans cet art merveilleux, qui, en animant le marbre & l'airain, contribue à l'immortalité des héros.

» Nos annales perpétueront le souvenir d'un jour aussi solemnel. Vous nous l'avez procuré, MONSEIGNEUR, vous en qui nous retrouvons un nom & des vertus que la France révère depuis son origine ; vous, le digne successeur d'un père dont la mémoire sera éternellement précieuse à la nation, aussi bien que chérie de nos habitans ; vous, MONSEIGNEUR, à qui les dons du cœur & de l'esprit ont mérité les distinctions, la faveur, l'amitié de votre maître.

» Oui, MESSIEURS, l'amitié ; & ce mot renferme l'éloge du Monarque, en même temps que celui du héros dont je parle. Qu'il est rare d'avoir sur le trône le cœur ouvert à ce sentiment ! Qu'il est beau de voir l'amitié récompenser la vertu !

» Agréez, MONSEIGNEUR, l'hommage de la plus vive reconnoissance ; tout Valenciennes vous l'offre par ma voix en cet instant.

» Souffrez, MONSIEUR (*a*), que nous nous acquittions envers vous du même devoir. Vous avez concouru à ce jour si mémorable ; & votre bienveillance pouvoit-elle nous manquer, puisqu'il s'agissoit de la gloire du Roi, & de l'avantage de cette Ville ?... La Patrie ne parle ici, MONSIEUR, que de vos bienfaits : l'Etat publie assez sans elle les qualités éminentes avec lesquelles vous gouvernez les provinces ; cet esprit juste, actif, pénétrant, supérieur à votre place, qui traite sans embarras, & toujours avec succès, une multitude d'affaires importantes. Heureux ! si nous jouissions longtemps d'un gouvernement dont la sagesse a comblé nos espérances.

» Valenciennes n'oubliera jamais, MESSIEURS (*b*), que la pompe, la magnificence de ce jour, les fêtes, les spectacles, l'excès de l'allégresse publique, que tout cela, dis-je, a couronné l'administration des Magistrats.... Je m'arrête ici, MESSIEURS : l'honneur que j'ai d'être assis parmi vous, ne me permet pas d'être plus longtemps l'interprète de ma Patrie ; c'est à la voix publique d'exprimer les sentimens qui vous sont dûs «.

La statue pédestre du Roi (*pl. XVII.*) a environ neuf pieds de proportion. SA MAJESTÉ est représentée en héros de l'antiquité, couronné de laurier, tenant de la main gauche la poignée de son épée, qui est commencée à tirer du foureau, & étendant la droite dans l'action de donner des ordres. Elle est

(*a*) M. le baron de Lucé, à qui la Ville est redevable, ainsi qu'à M. le Prince de Tingry, de la permission que le Roi daigna accorder de lui ériger une statue, & du don du bloc de marbre qu'il eut la bonté d'y joindre.

(*b*) MM. les Magistrats.

placée ſur un piédeſtal de marbre blanc veiné de onze pieds de haut, élevé ſur trois marches ; au bas duquel il doit y avoir un trophée qui n'eſt pas encore exécuté. Deux de ſes faces doivent auſſi être ornées de bas-reliefs relatifs aux victoires du Roi, & ſur les deux autres ſont gravées deux inſcriptions. Dans la première, il y a :

LUDOVICO XV,
REGI CHRISTIANISSIMO
ET DILECTISSIMO,
PIO, FELICI,
SEMPER AUGUSTO,
VALENTIANIS CIVITAS,
ALMÆ PACIS OTIA SPIRANS,
STATUAM HANC MARMOREAM
CIVIS MANU ELABORATAM,
ÆTERNUM
AMORIS ET OBSEQUII
MONUMENTUM,
DAT, DICAT, CONSECRAT.

Et dans la ſeconde :

PRÆFECTUS ET ÆDILES,
ACCLAMANTE POPULO,
POSUERE
ANNO M. DCC. LII.

La cérémonie de l'inauguration ou de la dédicace finie, les officiers, la nobleſſe & les dames accompagnèrent le Gouverneur aux cazernes, afin de jouir du ſpectacle des tables ſervies avec la plus grande abondance, & qui étoient dreſſées dans les cours pour tous les ſoldats & ſergens de la garniſon.

M. le Prince de Tingry n'ayant pas jugé convenable de jetter de l'argent au peuple à cauſe des accidens qui arrivent ordinairement dans ces ſortes d'occaſions, pour mieux placer les marques de ſa généroſité, fit diſtribuer des ſommes conſidérables, tant aux couvens des religieux & religieuſes mendians, qu'à tous les hôpitaux, à toutes les maiſons de charité, & aux pauvres familles de la ville. Il fit encore un préſent conſidérable au ſieur Sally : exemple qui fut imité par M. de Lucé & par les magiſtrats.

Vers les ſix heures du ſoir, l'Intendant, les officiers de l'état-major, ceux de la garniſon, une grande partie du clergé, les magiſtrats, les gentilshommes

& les dames de la ville, ſoupèrent chez le Prince, où ils furent traités avec la plus grande magnificence & ſans confuſion, quoiqu'il y eût au moins quatre cent perſonnes à différentes tables.

A dix heures, on ſe rendit à l'hôtel-de-ville. M. le Prince de Tingry, avec M. de Lucé & le Prévôt, allumèrent le feu de joie qui étoit préparé vis-à-vis; & on tira l'artifice qu'on avoit fait venir de Paris. L'hôtel-de-ville, toutes les maiſons de la Place furent parfaitement illuminées, ainſi que tout le reſte de la ville, & les habitans firent des feux devant leurs portes. On plaça encore des fontaines de vin aux quatre coins de la Place, & on diſtribua des ſymphonies en pluſieurs endroits différens, pour que le peuple prît part à la joie d'un ſi heureux événement.

Vers les onze heures, le Gouverneur donna dans ſon hôtel un bal des plus magnifiques, qui dura juſqu'à ſept heures du matin.

Le lendemain 11, la comédie fut donnée *gratis* au peuple; & le ſoir on ouvrit le bal que les magiſtrats avoient fait préparer dans la ſalle du concert, où il y eut un grand concours de monde, à qui on diſtribua toutes ſortes de rafraîchiſſemens. Enfin, les jours ſuivans il y eut concert, où il fut chanté une cantate, compoſée au ſujet de l'érection de la ſtatue du Roi.

Jamais Valenciennes n'a eu de fêtes auſſi brillantes & auſſi magnifiques que celles qui ont été exécutées à l'occaſion de l'inauguration de la ſtatue de Sa Majesté, & jamais la joie n'a été plus univerſelle.



CHAPITRE

Rue des Ramettes

le Beffroi

Rue de Cambrus

Hotel des Fermes

A

PLAN DE LA PLACE
DE LOUIS XV. A VALENCIENNES.

Passage des Boucheries

Ruelle Dappe

Passage pour la Cour de l'Hotel de Ville

Rue qui conduit aux Prisons

Rue de la Braderie

Echelle de 15 Toises

1 2 3 4 5 10 15 T

Rue Cardon

Rue St Gert

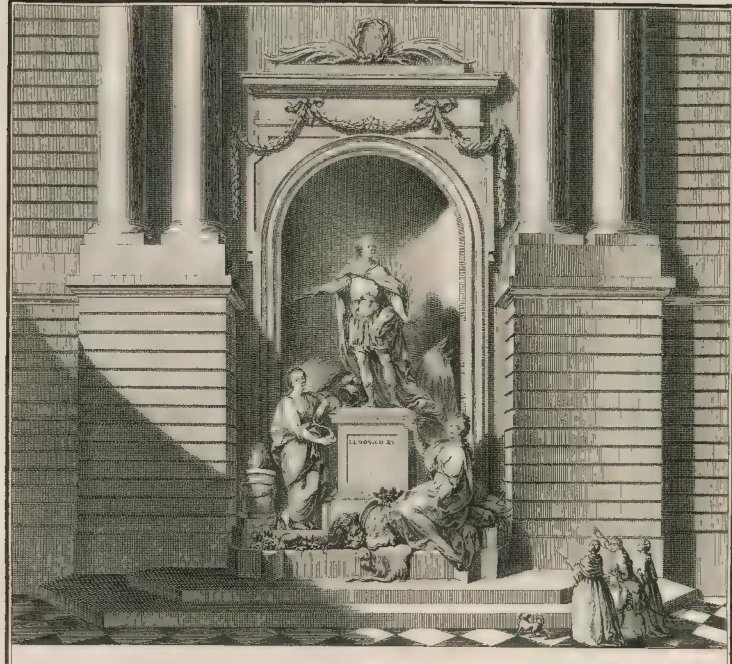
ELÉVATIONS DES BÂTIMENS DE LA PLACE ROYALE DE VALENCIENNES.

Vuë sur la Largeur du côté de l'Hotel des Fermes.

Vuë sur la Longueur du côté opposé à l'Hotel de Ville.

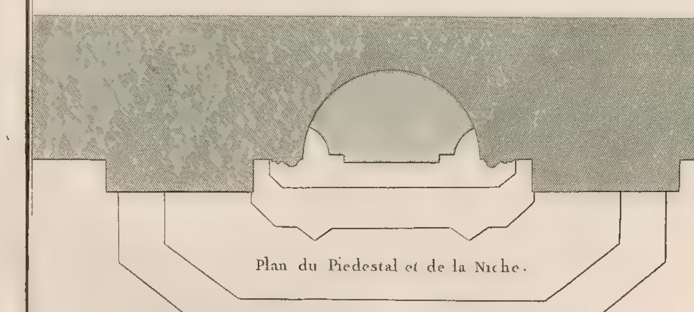
Echelle de 20 Toises

5 10 15 20



STATUE DE LOUIS XV A RENNES.

Composée et Exécutée en Bronze par M. Lemoine.



Echelle de 1 2 3 4 *Toises*.

Gravé par L. Mire

CHAPITRE IV.

MONUMENT ELEVÉ A LOUIS XV A RENNES.

ARTICLE I.

DANS le mois de décembre 1720, un violent incendie réduisit en cendres plus de la moitié des maisons & édifices de Rennes, & entre autres une tour fameuse nommée la tour de l'horloge.

A peine les flammes furent éteintes, que les citoyens fondant leurs espérances sur la protection de S. M., & sur les secours qu'ils pourroient obtenir des Etats de la Province, résolurent de réédifier une nouvelle Ville sur les ruines de l'ancienne.

Les allignemens des rues & des places, ainsi que la distribution des terreins pour les maisons & édifices de la nouvelle Ville, furent tracés sur le plan levé par M. Robelin, ingénieur du Roi, & chevalier de l'ordre militaire de saint Louis.

SA MAJESTÉ, informée du zèle des habitans de Rennes pour la reconstruction de leur Ville, nomma feu M. Gabriel, son premier architecte, pour faire des projets qui répondissent à un embellissement si desiré.

A la place des débris & des ruines de l'ancienne Ville, on vit bientôt s'élever des rues spacieuses, bordées de maisons & d'édifices bien décorés. Nombre de monumens publics l'embellirent, & annoncèrent à la postérité le goût des citoyens, & leur attachement pour la patrie. La grande Place, sur laquelle il ne restoit d'autres édifices que le palais du Parlement de Bretagne, & au milieu de laquelle on voit la statue équestre de LOUIS XIV, fut décorée d'hôtels superbes, ornés d'un grand ordre ionique élevé sur un soubassement.

M. Gabriel donna en même temps le projet d'une autre place dans le centre de la Ville, dont un des côtés devoit être décoré d'une nouvelle tour de l'horloge, ainsi que de deux pavillons, l'un destiné pour loger le Présidial, l'autre pour l'hôtel-de-Ville. (*pl. XXI.*)

Lorsque ce projet fut présenté aux Etats de Bretagne, l'attachement de

cette auguſte Aſſemblée pour le Roi, leur fit naître la penſée de ſaiſir cette occaſion pour tranſmettre à la poſtérité une preuve de leur reſpect & de leur amour pour ſa Perſonne. Ils réſolurent donc de faire conſtruire cette tour ſur les fonds de la Province, & d'élever, au milieu de ſon frontiſpice, un monument à la gloire de SA MAJESTÉ.

Il devoit conſiſter dans une niche au rez-de-chauſſée de la tour, de onze pieds quatre pouces de largeur ſur vingt-ſept pieds de hauteur ſous clef, dans laquelle on devoit placer une ſtatue pédeſtre du Roi, ſur un piédeſtal accompagné de différens attributs. Le chambranle & les arrière-corps de cette niche devoient être terminés par une corniche, ſur laquelle deux Vertus, repréſentant la Force & la Juſtice, tenant une couronne de laurier, auroient été aſſiſes.

Une inſcription, placée dans une table de marbre blanc, au-deſſus de ces deux Vertus, décorée de fleurons & de divers ornemens, devoit annoncer les vœux de la Province, par ces mots gravés en lettres d'or, VOVIT ARMORICA.

Enfin, le fronton, qui couronnoit toute cette décoration, devoit porter ſur le fond de ſon tympan les armes du Roi avec le collier de ſes ordres, & pluſieurs trophées.

Les différens édifices, qui devoient figurer un des côtés de la Place, furent achevés en 1744, tels qu'ils ſont repréſentés *pl. XXII.* Ils forment, aux extrémités de cette façade, deux grands avant-corps, occupés par l'hôtel-de-ville & le préſidial, qui ſe réuniſſent à la nouvelle tour de l'horloge, de cent cinquante pieds d'élévation. Le premier étage de cette tour eſt décoré d'un ordre dorique, dont les colonnes ſont accouplées & élevées ſur un ſoubaſſement: au milieu eſt une niche qui fut deſtinée à placer la ſtatue du Roi. Cet ordre eſt couronné par un fronton: ſon entablement ſe raccorde avec les corniches des deux pavillons & des portions circulaires. Au-deſſus eſt un attique en forme de piédeſtal portant cette tour, qui eſt ornée d'un ordre corinthien avec des arcades, & qui eſt couronnée par une capanille avec un petit dôme, ſurmonté par une aiguille fleurdeliſée.

Les maiſons des particuliers, qui forment les deux autres côtés de cette Place, étoient auſſi élevées & finies dans le même temps. Mais le terrein oppoſé à celui des trois édifices publics, qui devoit faire le quatrième côté, & être occupé par un hôtel deſtiné à loger le Gouverneur de la province de Bretagne, eſt demeuré vague juſqu'à ce jour. A cela près, il ne reſtoit plus, pour conſommer le projet, que de faire exécuter la ſtatue du Roi & le piédeſtal pour le placer dans la niche.

Les Députés des Etats à la Cour étoient chargés de choiſir un habile artiſte, pour lui confier l'exécution de la ſtatue pédeſtre du Roi, & de tous les

trophées, attributs & ornemens qui devoient l'accompagner; lorsque SA MAJESTÉ, dans le cours de ses triomphes, volant des bords de l'Escaut sur les bords du Rhin, & passant par Metz dans le dessein de punir ses ennemis de la témérité qu'ils avoient eue de venir en Alsace pour tenter de forcer les barrières de cette province, fut attaquée, le 8 août 1744, d'une maladie dangereuse, qui le mit aux portes du tombeau. L'attendrissement général, ou plutôt le désespoir de la France à cette nouvelle, sera une époque mémorable dans l'histoire. Nos temples offroient les spectacles les plus touchans; on y voyoit un peuple innombrable prosterné aux pieds des autels, fondant en larmes, interrompre, par des sanglots, les sacrifices offerts pour demander la conservation de notre Auguste Monarque (*a*). Lorsqu'ensuite on apprit que SA MAJESTÉ étoit hors de danger, l'ivresse de la joie succéda à cette douloureuse consternation. Jamais on ne vit l'image du bonheur si bien peinte sur tous les visages; c'étoit le plus beau jour de la Nation. » Le courrier, qui » apporta la nouvelle de sa convalescence, fut presque étouffé par la foule » du peuple; on baisoit son cheval, on le menoit en triomphe; toutes les » rues retentissoient de ces cris d'allégresse: *Le Roi est guéri* (*b*) «.

Des preuves d'une aussi extrême tendresse pour LOUIS LE BIEN-AIMÉ, méritoient d'être éternisées par des monumens publics. Les Etats de Bretagne ayant tenu leur assemblée après cet événement, ils ordonnèrent que le monument qu'ils avoient projetté d'élever précédemment au Roi, auroit pour objet de célébrer sa convalescence & ses victoires. M. Lemoyne, sculpteur de SA MAJESTÉ, & déjà connu par beaucoup d'excellens ouvrages, fut chargé de son exécution.

Cet artiste vint à Rennes, examina les trois édifices publics dont on a parlé ci-dessus: il jugea que le monument dont il s'agissoit ne pouvoit être placé plus avantageusement que dans la niche, & au-devant du rez-de-chaussée de la tour de l'horloge; qu'il suffisoit d'augmenter la largeur & la hauteur de cette niche de quelques pieds, & de changer son couronnement, ainsi que sa table d'attente, en supprimant les deux Vertus qui étoient déjà sculptées, pour les remplacer par d'autres attributs plus convenables aux circonstances. Son dessein ayant été approuvé, il fut chargé de l'exécution. Ce monument fut achevé & placé dans le courant de l'automne 1754. Il est composé de trois figures, qui concourent à former une action.

La statue du Roi (*pl. XX.*) est placée sur un piédestal de quatorze pieds de hauteur, accompagnée de trophées & de drapeaux. SA MAJESTÉ est représentée tenant le bâton de commandement, vêtue à la Romaine, & prête

(*a*) Il vient d'être gravé, à l'occasion de cette maladie, une médaille qui doit faire partie de l'histoire métallique du Roi. Sur le revers, on a représenté la France plongée dans la plus profonde douleur, & prosternée au pied d'un autel, avec cette légende, *Luctus nullo ævo cognitus*.

(*b*) *Histoire de la guerre de* 1741, II[e]. partie, pag. 47.

à marcher à de nouvelles conquêtes. La Déesse de la Santé est au côté droit du piédestal, tenant d'une main un serpent qui mange dans une patère qu'elle lui présente de l'autre main : on voit auprès de la Déesse un autel entouré de fruits, symbole des vœux des peuples. De l'autre côté du piédestal est la Bretagne avec les attributs de la guerre & du commerce : la joie, qui succède à ses allarmes, éclate sur son visage. La statue du Roi a onze pieds trois pouces de hauteur, & les deux figures qui l'accompagnent ont dix pieds de proportion ; toutes les trois sont de bronze, ainsi que les ornemens. On lit sur le piédestal l'inscription suivante :

LUDOVICO XV,
REGI CHRISTIANISSIMO;
REDIVIVO ET TRIUMPHANTI,
HOC AMORIS PIGNUS
ET SALUTIS PUBLICÆ MONUMENTUM
COMITIA ARMORICA POSUERE
ANNO M. DCC. LIV.

Les Etats de Bretagne solemnisèrent, par une fête éclatante, la dédicace de ce précieux monument, & annoncèrent, par une inscription, qu'ils accomplissoient, dans le sein de la paix, les vœux qu'ils avoient formés pendant la guerre. Cette inscription, placée en face du monument, contenoit ces mots :

VICTORI VOVERUNT,
PACIFICATORI POSUERE.

Ces deux inscriptions ont été composées par M. Duclos, de l'académie Françoise.

ARTICLE II.

DESCRIPTION *de la dédicace & de la fête qui a été donnée à cette occasion.*

Le 9 novembre 1754, M. Lemoyne, conduit par le hérault des Etats, se présenta à leur assemblée, & leur annonça que tout étoit prêt pour la cérémonie de la dédicace : aussitôt ils arrêtèrent de la faire le jour suivant, & d'y assister en corps. Ils envoyèrent en conséquence une députation prier les Commissaires du Roi & Madame la duchesse d'Aiguillon de s'y trouver (*a*).

Le 10, les Etats partirent en corps pour se rendre à la Place Royale. Lorsqu'ils

(*a*) Mémoire envoyé par M. le Bret, Intendant de Rennes.

PLAN *Général du Quartier de Rennes ou est la Place de Louis XV. et celle de Louis le Grand.*

Palais

Rue St. François.

Rue Royale.

Place de Louis le Grand.

Rue d'Estrées

PLACE DE LOUIS XV.

Rue de Bourbon

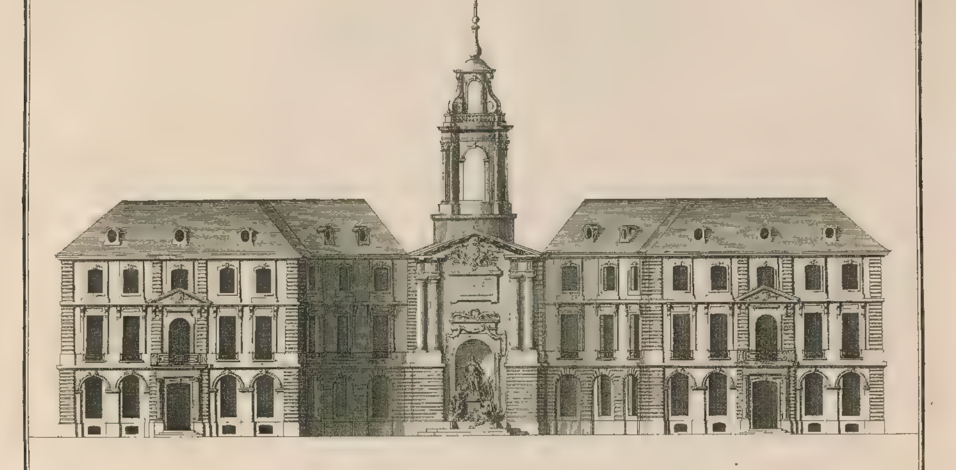
Rue Coëquin.

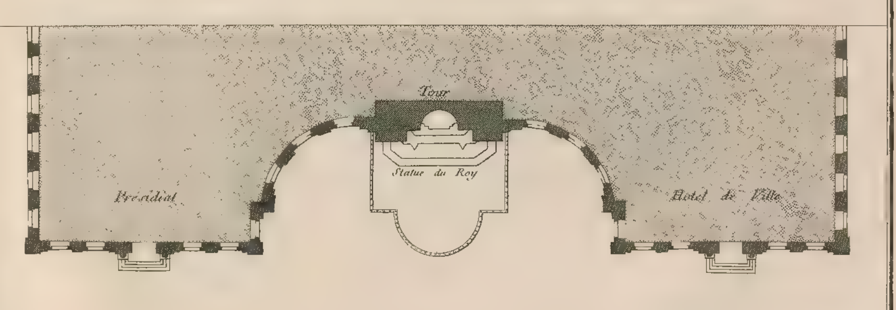
Rue d'Orleans

Echelle de 5 10 20 30 40 50 *toises*

Elevation de la Place Royale de Rennes

Vuë du côté de la Tour de l'Horloge.





Plan.

qu'ils furent placés, les commissaires du Roi, ayant M. le duc d'Aiguillon à leur tête, arrivèrent à l'assemblée, suivant le cérémonial qui avoit été réglé. Madame la duchesse d'Aiguillon & les dames invitées étoient aux fenêtres de l'hôtel-de-ville ; la principale bourgeoisie occupoit la maison du présidial, qui est de l'autre côté. Le héraut, revêtu de sa cotte d'armes, monté sur un cheval caparaçonné, & précédé de tymbales & de trompettes, parut au milieu de la place, & fit cette proclamation :

De la part des Etats, Messeigneurs & Messieurs, c'est aujourd'hui que les Etats font la dédicace du Monument qu'ils ont fait ériger comme un gage de leur amour pour le Roi. Vive le Roi !

Tout le monde répondit aux cris du héraut par la même acclamation. A l'instant, M. Lemoyne fit tomber le voile qui jusqu'alors avoit couvert le monument. Les commissaires du Roi s'étant avancés devant la statue de Sa Majesté, la saluèrent par une profonde inclination, selon l'usage. Après qu'ils se furent retirés avec le même cérémonial qui s'étoit observé à leur arrivée, les trois ordres des Etats, marchant chacun dans son rang, firent le même salut. Ils retournèrent ensuite au lieu de leur assemblée, où l'Evêque de Rennes leur annonça que le Roi, pour donner à la Bretagne des marques de sa satisfaction, accordoit deux abbayes dans l'ordre du clergé, deux compagnies de cavalerie, & quatre places de garde-marine dans l'ordre de la noblesse, & des lettres de noblesse à deux membres du tiers-état. Les Etats répondirent par un cri unanime de *Vive le Roi*. Ils envoyèrent une députation faire des remercimens à M. le duc d'Aiguillon, ordonnèrent une gratification de cinquante mille livres à M. Lemoyne, & ils se séparèrent.

Jamais l'ordre de la noblesse n'avoit été plus nombreux. Tous les officiers Bretons de terre & de mer, qui n'étoient pas arrêtés par leur devoir hors de la province, s'étoient rendus aux Etats avec l'empressement qu'ils ont pour tout ce qui regarde la personne du Roi. La cérémonie de la dédicace, pendant laquelle il y eut des salves continuelles d'artillerie, étant terminée, la milice bourgeoise, qui bordoit la Place & les rues, se mit en bataille, & défila devant le monument. La Place fut ouverte au peuple, qui s'y rendit en foule, & à qui l'on distribua du vin & des vivres en abondance. Les vivres étoient portés de toute part dans des chars ornés de festons & de guirlandes, précédés de tymbales, de trompettes & de cors de chasse, tirés par des chevaux couverts de riches caparaçons.

Ces chars étoient conduits par de jeunes gens galamment vêtus : d'autres jeunes gens, montés sur des échaffauts ornés de pampres & de lauriers, faisoient couler des fontaines de vin sans interruption. Plusieurs troupes de symphonies, placées sur des amphithéâtres ou répandues dans les places & les carrefours, animées elles-mêmes par la joie publique, contribuoient à la redoubler.

Le ſoir, la comédie fut donnée *gratis*, & toute la ville fut illuminée.

La fête fut terminée par un bal public, que les Etats donnèrent dans l'hôtel-de-ville. La décoration des ſalles, le goût des habits, la richeſſe des buffets, offroient le plus beau ſpectacle. Au milieu d'une foule prodigieuſe, on ne voyoit que cette confuſion brillante qui naît de la joie, & qui fait un des principaux ornemens des grandes fêtes. Chaque rue paroiſſoit être de même une ſalle de bal, & par-tout les danſes continuèrent juſqu'au lendemain avec une égale vivacité.

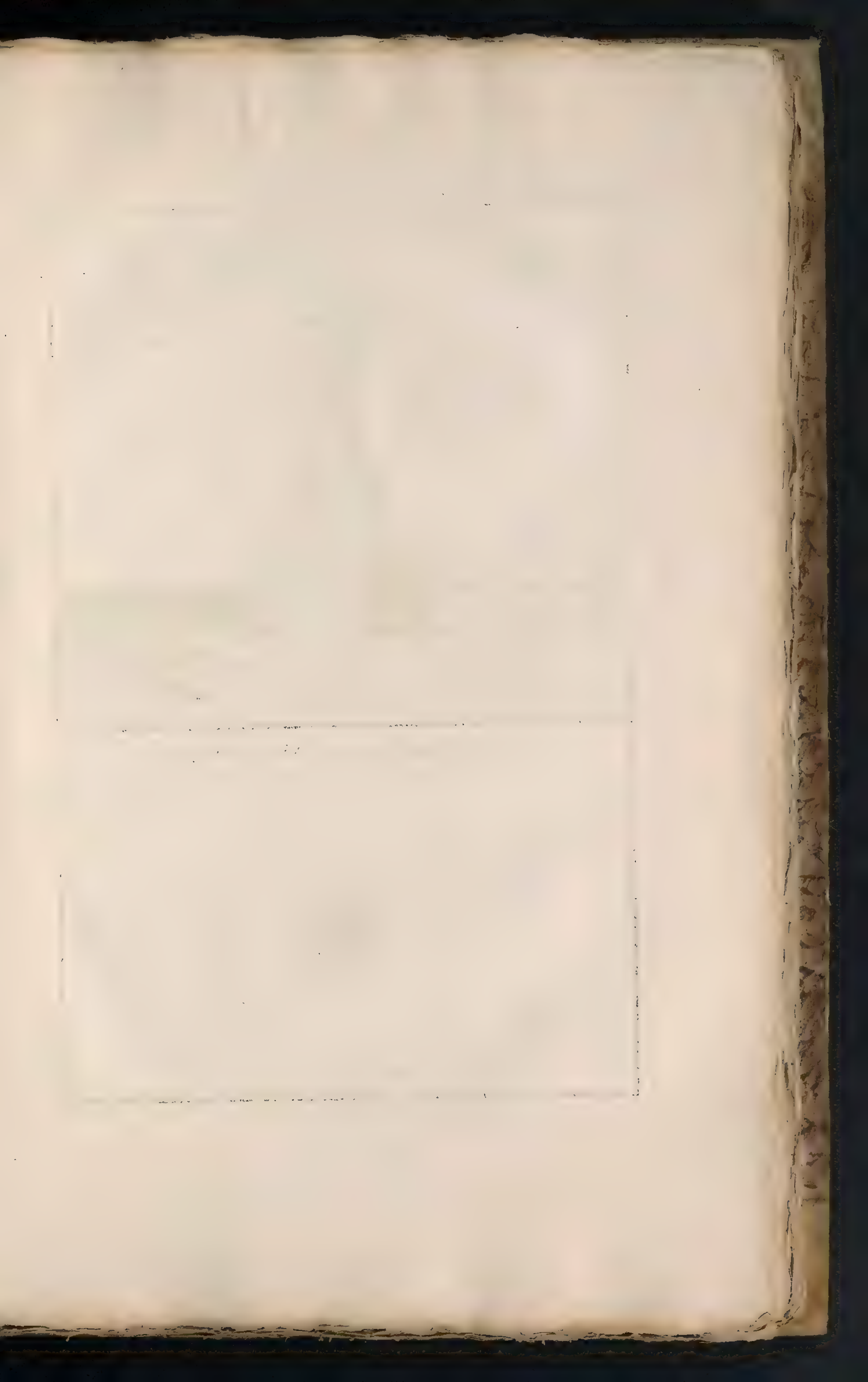
Les Etats, deſirant perpétuer la mémoire du ſujet de cette fête, avoient ordonné que l'on frappât trois mille médailles, tant en or qu'en argent & en bronze, qui furent diſtribuées dans l'aſſemblée. Elles repréſentent, d'un côté, le buſte du Roi vu de profil, avec la légende ordinaire; & de l'autre, le monument élevé par la ville de Rennes, avec ces mots, LUDOVICO REDIVIVO ET TRIUMPHANTI.

Dans un jour deſtiné à l'allégreſſe, les malheureux n'ont pas échappé à l'attention des Etats : ils ont fait répandre leurs largeſſes dans les hôpitaux & dans les priſons de toutes les villes de la Bretagne, qui, d'un concert unanime, ont ſignalé leur amour pour le Roi par des feux & des illuminations le jour même que la fête s'eſt donnée dans la capitale de la province. Le même eſprit animoit tous les Bretons : & la fête a été également glorieuſe pour le Prince & pour les ſujets.

Ce monument a coûté à la Province de Bretagne environ cinq cent cinquante mille livres, ſans y comprendre les dépenſes qui ont été occaſionnées par la fête ci-deſſus.

Il ne reſte plus, pour embellir & perfectionner la Place Royale, que de faire conſtruire, ſur le terrein oppoſé aux bâtimens où eſt adoſſée la ſtatue du Roi, un hôtel, dont la décoration extérieure ſoit en convenance avec celle de ces trois édifices. M. le duc d'Aiguillon, commandant en chef dans la province, & M. le Bret, intendant, ont à ce ſujet formé des projets dont l'exécution aura lieu, lorſque les fonds néceſſaires ſeront aſſurés.







STATUE DE LOUIS XV A NANCI,

Composée et Exécutée en Bronze par M. Guibal.

Gravé par N. Le Mire



CHAPITRE V.

MONUMENT ÉLEVÉ A LOUIS XV *A NANCY.*

LA ville de Nancy, capitale de la Lorraine, ne consistoit anciennement que dans ce qu'on appelle aujourd'hui la vieille-ville. Ce ne fut que sous le règne du Grand-Duc Charles que la nouvelle fut commencée à bâtir : l'une & l'autre s'embellirent beaucoup sous le règne de Léopold (*a*).

Ce Prince, du petit nombre de ceux qui ont rendu leurs peuples heureux, avoit projetté de rendre cette Ville une des plus belles de l'Europe. La paix, dont il eut le bonheur de faire jouir les Lorrains, favorisa ses desseins. De beaux édifices s'élevèrent de toutes parts à Nancy. Il commença un nouveau palais sur les ruines de l'ancien. Ce bâtiment, qui étoit de la plus grande magnificence, & dont il n'y eut de bâti que la façade, occupoit la place que l'on nomme aujourd'hui la Carrière : c'étoit M. Boffrand, un des premiers architectes François, qui en avoit donné le plan. La mort de Léopold ayant fait discontinuer ce projet, son fils, élevé sur un plus grand trône, ne put suivre ses vastes desseins pour l'embellissement de cette capitale.

Ce fut dans ces circonstances que STANISLAS I, quittant sa patrie pour pacifier l'Europe, vint combler les vœux des Lorrains, & essuyer leurs larmes (*b*). Il suivit l'exemple de LEOPOLD, fit un grand nombre d'établissemens utiles, encouragea les arts, & fit éclorre les talens en tout genre.

Parmi les merveilles dont ce Prince a embelli la Lorraine, & dont on est redevable à son goût pour les arts, à son génie, à ses lumières, on distingue surtout la Place qu'il a fait exécuter à Nancy, pour y élever une statue à LOUIS XV son gendre. Le projet de S. M. Polonoise fut, dans son principe, de donner à tous les siècles le premier exemple d'un Roi, qui, dans ses propres états, érige des statues à son successeur.

SA MAJESTÉ avoit d'abord résolu de placer ce monument dans la grande Place de la ville-neuve. Sur les représentations qui lui furent faites de la longue interruption dans le commerce de tous les marchands qui en occupent

(*a*) *Compte général de la dépense des édifices que le Roi de Pologne a fait construire*, pag. 14.
(*b*) *Ibidem*, pag. 15.

les bâtimens. Elle changea d'idée, & choiſit un terrein entre les deux villes, qui étoit exempt de toutes difficultés.

Le deſſein de cette Place fut conçu en 1752. Le Roi STANISLAS lui-même en traça le plan, dont il confia l'exécution au ſieur Héré de Corny, ſon premier architecte.

ARTICLE I.

DESCRIPTION *de la Place Royale de Nancy.*

LA première pierre des bâtimens fut poſée ſolemnellement le 18 mars 1752 par M. le duc Oſſolinski, grand-maître de la maiſon de SA MAJESTÉ, avec cette inſcription gravée ſur une plaque de cuivre :

STANISLAUS PRIMUS,
REX POLONIÆ ET MAGNUS LITHUANIÆ DUX,
ET
DUX LOTHARINGIÆ ET BARRI,
Forum hoc Regium
Ampliſſimis undique edificiis
Exornatum,
Auguſtâ LUDOVICI XV *effigie*
Inſignitum,
Ad
Urbis primariæ ornamentum
Et
Commoda publica
Extrui curavit
Anno M. DCC. LII.
Primum hunc Lapidem
Solemniter poſuit,
Plaudentibus Civibus,
FRANCISCUS-MAXIMILIANUS, DUX DE TENCZIN
OSSOLENSKI,
Supremus Aulæ Regiæ in Lotharingiâ Præfectus,
Regiorum Galliæ Ordinum
Eques torquatus.

Cette Place (*pl. XXIV.*) a, par ſon plan, ſoixante toiſes de long ſur cinquante de large. Elle eſt percée, dans le milieu de ſes faces orientale & occidentale, par deux grandes rues *H, H,* qui ſont terminées par deux portes triomphales :

triomphales : l'une se nomme la porte Saint-Stanislas; l'autre la porte Sainte-Catherine. Les quatre angles de la Place sont ouverts. Les deux rues marquées *G*, *G*, servent d'entrées à différentes rues, parmi lesquelles il y en a une qui aboutit à la primatiale, la première & la plus belle église de Nancy. Les deux angles marqués *F*, *F*, sont ouverts sur les fossés de la ville, & sont décorés de fontaines qui contribuent à les masquer. Toute la face du midi *B* sert de bâtiment à l'hôtel-de-ville : celle de l'orient est composée de deux grands pavillons *D*, *D*, occupés par l'hôtel des fermes & par celui de M. Alliot : les deux autres *C*, *C*, opposés, sont occupés par le collège Royal des médecins, une salle de comédie, & par la maison du sieur Jacquet. Enfin, la face du nord *E*, *E*, sert de logement à différens particuliers, & masque les fossés des remparts entre les deux villes ; elle est partagée dans son milieu par une large rue, qui conduit à l'arc de triomphe ou Porte Royale *I*.

On communique, par cet arc de triomphe, dans un endroit appellé la Carrière ; à droite de l'entrée est un bâtiment *L*, qu'on nommoit ci-devant l'hôtel de Craon, & où résident actuellement la cour souveraine de Nancy, la chambre des comptes, & autres jurisdictions. A gauche *K*, le Roi de Pologne a fait construire en symmétrie un édifice de la même décoration pour la Bourse & la jurisdiction Consulaire. Les façades des bâtimens *M*, *M*, qui forment les deux côtés de cette Place, ont été aussi décorées uniformément aux dépens du Roi. Il y a au milieu un promenoir public *N* avec deux rangées d'arbres, qui est environné de banquettes à hauteur d'appui, ornées de vases & de grouppes d'enfans.

L'extrémité de ce vaste endroit, à l'opposé de l'arc de triomphe, est terminé par l'hôtel de l'intendance *O*. Rien n'est plus magnifique & ne s'annonce avec plus de majesté que cet édifice. Il est préparé par deux colonnades circulaires d'ordre ionique formant péristile, dont les entre-colonnes sont décorées de bustes : ces deux colonnades ne s'élèvent que d'un étage, & vont se réunir au principal corps de bâtimens qui en a deux. Le rez-de-chaussée est ouvert, & forme quatre allées de colonnes qui produisent le plus bel effet ; & conduisent à un jardin public. Cet ordre ionique est surmonté d'une balustrade décorée d'entrelas ; à plomb de chaque colonne, sont des vases ou des grouppes d'enfans. Tout cet ensemble donne à ce bâtiment un air riche & imposant, auquel on ne sçauroit refuser son admiration.

Vis-à-vis de l'intendance est une fontaine triomphale *P*, qui a été élevée à l'occasion des victoires du Roi.

L'architecture de la Place de Nancy est aussi de la plus magnifique décoration ; les bâtimens en sont d'une symmétrie exacte. L'hôtel-de-ville *B*, qui occupe le côté du midi (*pl. XXV.*), est décoré d'un grand ordre corinthien-pilastre, qui embrasse deux étages. Les croisées du premier sont à plein-ceintre,

celles du ſecond ſont bombées ; les unes & les autres ſont ornées de balcons & d'agraphes. L'avant-corps du milieu eſt couronné par un fronton, ſur lequel on remarque deux figures aſſiſes. Il y a dans le tympan les armes du Roi de Pologne ; & au-deſſous, dans l'emplacement d'une croiſée, eſt l'écuſſon de la ville de Nancy, avec cette deviſe : *Non inultus premor.*

Les deux extrémités de cette façade forment deux avant-corps, terminés par des amortiſſemens ornés d'écuſſons, accompagnés de drapeaux. Ce bâtiment, auſſi bien que tous ceux de la Place, eſt couronné à l'Italienne par une baluſtrade avec des vaſes & des grouppes d'enfans.

Un ſoubaſſement, percé d'arcades & orné de refends, élève majeſtueuſement cet ordre corinthien. Dans le milieu, on remarque un grand balcon de la plus riche compoſition, ſoutenu par ſix conſoles ; & aux extrémités, il y en a deux autres qui ſont auſſi ſupportés par quatre conſoles.

L'intérieur de l'hôtel-de-ville répond à la beauté du dehors. Un grand veſtibule occupe toute la largeur de l'avant-corps, & eſt décoré de deux rangs de colonnes. A droite en entrant, on remarque une ſalle très-ſpacieuſe deſtinée pour les concerts & pour les bals : à l'oppoſé, ſont les ſalles d'aſſemblée des magiſtrats. Au fond, eſt un grand eſcalier partagé en deux rampes, qui conduiſent au premier étage : ſon plat-fond eſt orné de peintures à freſque. Au-deſſus du veſtibule, eſt une grande ſalle peinte auſſi à freſque, repréſentant des ſujets allégoriques à la louange de Louis XV. Toute l'aîle, au-deſſus de la ſalle du concert, eſt occupée par l'appartement que le Roi de Pologne s'y eſt réſervé. L'autre partie, qui eſt vis-à-vis, fait le logement du Lieutenant-général de police.

A droite & à gauche de cette façade, il y a deux grands grillages en fer, *G*, *G*, dont les ornemens ſont dorés, qui ſont à l'oppoſé des fontaines, & forment deux eſpèces de portes Flamandes de vingt-deux pieds d'ouverture, donnant entrée à quatre rues dans la Place : à côté de cette ouverture, ſont des travées, compoſées chacune d'une porte en plein-ceintre avec un couronnement.

Les deux autres corps de bâtimens que l'on apperçoit à l'extrémité de cette *planche*, ſont les retours des pavillons *D* & *C*, à l'entrée de la Place, par les rues Saint-Staniſlas & Sainte-Catherine, qui la traverſent à l'orient & à l'occident.

Les ornemens de tous les grillages en fer qui ſont dans cette Place ſont dorés ; ce qui lui donne le plus grand éclat : ils ſont poſés ſur des ſocles de pierre de taille de dix-huit pouces de hauteur, & terminés par des pilaſtres quarrés, couronnés par des vaſes. A ces pilaſtres, ſont attachés des bras de lanternes à contours modernes, enrichis d'un cartouche où ſe voit le chiffre de S. M. T. C : une branche de laurier en varie toutes les formes, auſſi bien qu'une branche

de palmier qui s'élève du bas. Le tout ſe termine par un coq élancé, les aîles déployées, au bec duquel eſt ſuſpendue la lanterne. Les deux bras ſe regardent & font un chantourné par le haut de la grande ouverture. La variété des contours, la délicateſſe du travail, le génie & le goût qui y règnent, forment les plus belles grilles qui ſoient exécutées (*a*).

La façade du Nord n'eſt élevée que d'un étage, & eſt de la même décoration que le ſoubaſſement des autres façades : elle ſert à maſquer le rempart, & y fait retour pour donner communication de la ville-neuve à la ville-vieille. (*pl. XXVI.*)

Au bout de la rue qui la diviſe, eſt un arc de triomphe décoré d'une grande porte dans le milieu, & de deux autres à côté, qui ouvrent l'entrée de la place de la Carrière. Son architecture eſt un ordre corinthien, élevé ſur un piédeſtal couronné par un attique, & terminé par une Renommée qui tient un médaillon de LOUIS XV. On lit au-deſſous :

HOSTIUM TERROR,
FŒDERUM CULTOR,
GENTISQUE DECUS ET AMOR.

Sur cet attique, il y a quatre figures allégoriques repréſentant l'Abondance, la Valeur, la Force & la Sageſſe; & de plus trois bas-reliefs dans des tables : dans le premier, eſt Apollon au milieu des neuf Muſes; dans le ſecond, l'union de la Paix & de la Victoire; dans le troiſième, un Héros, qui, avec un arc, tire un monſtre qui repréſente la Diſcorde.

Sur le ſocle de cet attique, au milieu de l'arc de triomphe, il y a, INVICTUM VICIT PACIS AMOR.

Enfin, dans le médaillon qui couronne chacune des deux petites portes, il a été gravé dans l'un PRINCIPI PACIFICO, & dans l'autre PRINCIPI VICTORI.

Aux deux extrémités de cette façade, on remarque, dans les angles *F, F*, de la Place, deux fontaines de la plus riche ordonnance, dont les figures ſont exécutées en plomb bronzé : elles ſont chacune compoſées d'une grande arcade & de deux autres petites à côté : dans le milieu de la grande arcade, à gauche, eſt la figure de Neptune ſur ſon char, traîné par des chevaux marins, tenant ſon trident; il eſt accompagné de Tritons, de Nayades, de Fleuves, de Dragons; toutes ces figures dégorgent des eaux, & forment une caſcade dont la nappe tombe dans un grand baſſin. Le bas de la *planche XXVIII* fait voir plus en détail cette décoration.

Le milieu de l'arcade à droite repréſente le triomphe d'Amphytrite,

(*a*) Tous ces ouvrages en fer ſont de la compoſition & ont été exécutés par Jean Lamour, ſerrurier de Nancy.

avec des Nayades & des monstres marins jettant aussi de l'eau.

Les petites arcades des côtés sont ornées d'enfans qui jouent avec des poissons, lesquels vomissent également de l'eau. Tous les grillages qui accompagnent ces fontaines sont élevés sur un plan ceintré, & ont chacun soixante-cinq pieds de longueur, développés sur quarante-six de diamètre. Ils sont décorés de pilastres d'ordre composé, & couronnés par les armes du Roi, & autres amortissemens.

Les deux bâtimens qui aboutissent, de part & d'autre, contre le cadre du dessein, sont les retours des pavillons *D* & *C* dans les rues qui traversent le milieu des façades orientale & occidentale.

L'élévation occidentale (*pl. XXVII.*) est composée de deux pavillons *C*, *C*, qui sont occupés par le collège Royal des médecins, la salle de comédie & la maison du sieur Jacquet. Sa décoration est de la même ordonnance que celle de l'hôtel-de-ville. A l'entrée de la rue Saint-Stanislas qui les sépare, il y a une demi-grille terminée par de gros pilastres surmontés chacun d'un vase de fleurs. A gauche, on apperçoit encore une autre grille servant d'entrée à différentes rues, avec le profil de la façade de l'hôtel-de-ville; & sur la droite, une des fontaines, avec le côté de la façade du nord.

Tous les bâtimens de la Place sont environnés de trottoirs fort bas, de neuf pieds de large, à l'exception de ceux qui sont le long de la rue qui conduit à l'arc-de-triomphe, lesquels ont douze pieds avec plusieurs marches pour y monter, à cause de la pente du terrein en cet endroit : devant ces trottoirs, il y a dans tout le pourtour des barrières.

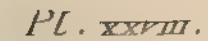
Dans le plan général, à l'endroit marqué *P*, il y a une fontaine triomphale couronnée par un obélisque. Comme elle a pour objet les victoires du Roi, nous en avons fait un dessein séparé (*pl. XXIX*). Sur chacune des faces triangulaires, on a représenté en bas-reliefs, dans des médaillons, les Conquêtes de LOUIS XV en Flandres : ces médaillons sont entourés de lauriers qui s'entrelassent avec beaucoup de grace. Le bas de cette fontaine est décoré de trois Fleuves assis sur des rochers, & appuyés sur leurs urnes : ils portent sur leurs épaules une grande coquille, au milieu de laquelle on apperçoit l'obélisque. Dans les angles, sont trois monstres dont le col semble serré par des enroulemens qui leur font vomir de l'eau, laquelle s'élevant en forme de jet, retombe dans la coquille, & de-là va passer dans les urnes des Fleuves; d'où elle coule, en faisant nappe sur les rochers, dans le grand bassin.

Cet obélisque est couronné par une Victoire qui s'élance en l'air, tenant d'une main une couronne de laurier, & de l'autre une trompette pour annoncer les conquêtes du Roi.

ARTICLE



FONTAINE TRIOMPHALE ÉLEVÉE A NANCI.







BAS-RELIEFS

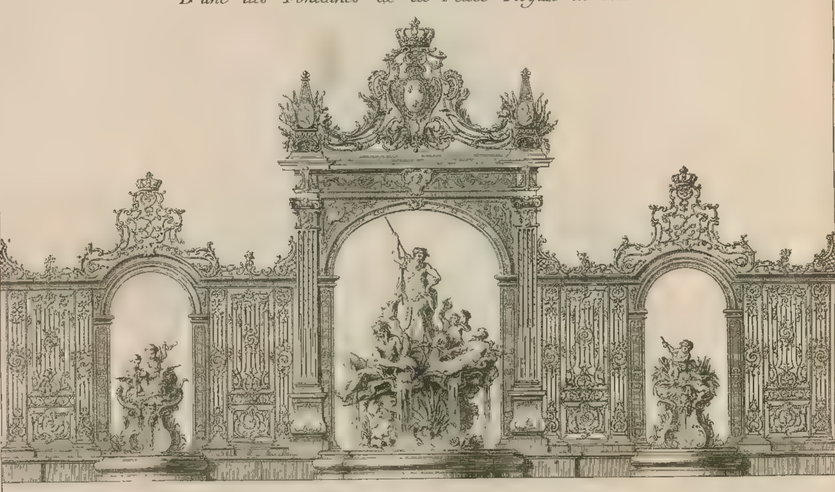
Qui sont sur les 4 Faces du Piedestal.



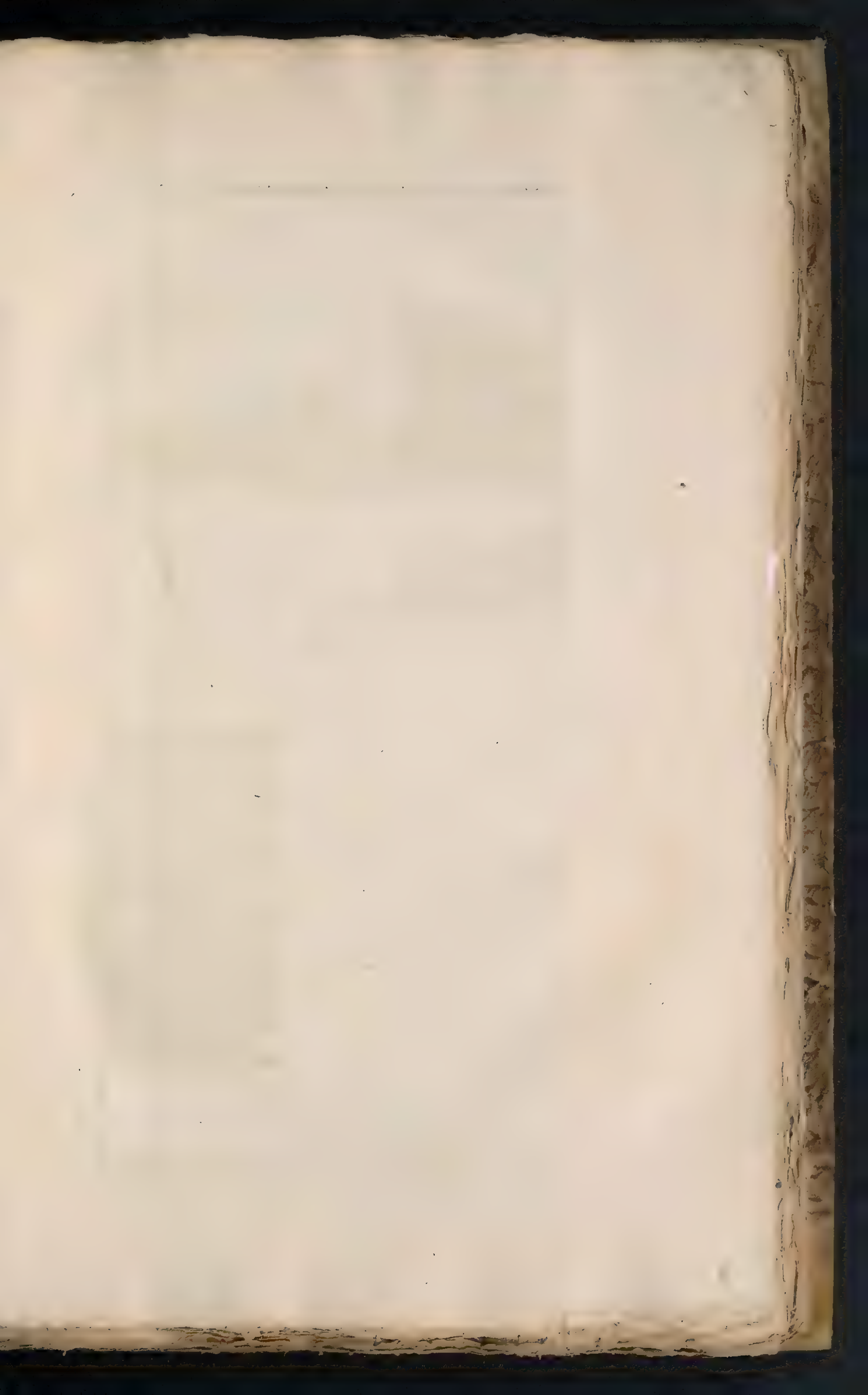


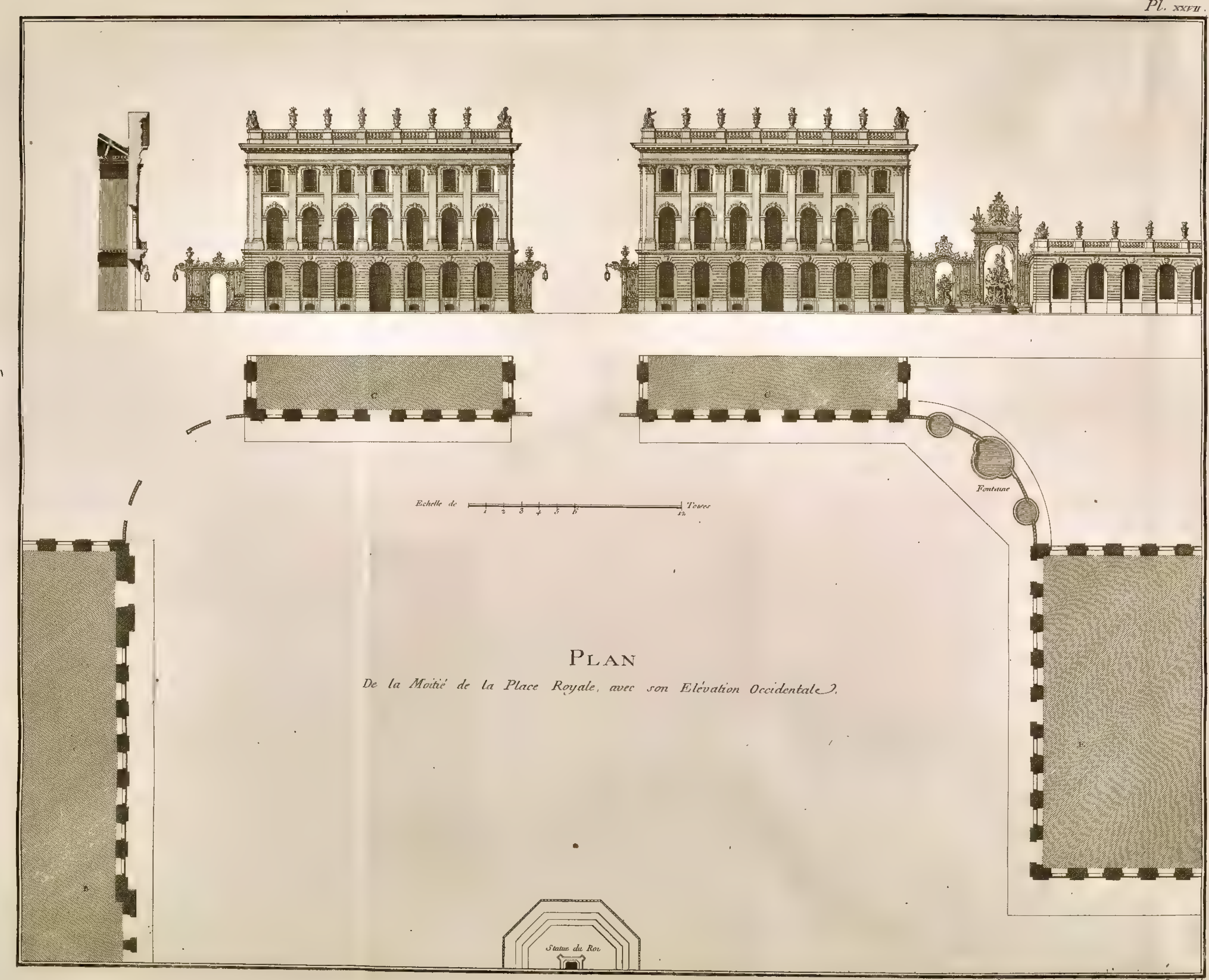
DÉCORATION

D'une des Fontaines de la Place Royale de Nanci.



Patte Del.





PLAN

De la Moitié de la Place Royale, avec son Elévation Occidentale.

Pelle del.

E

E

F

F

Echelle de 1 2 3 4 5 6 12 *Toises.*

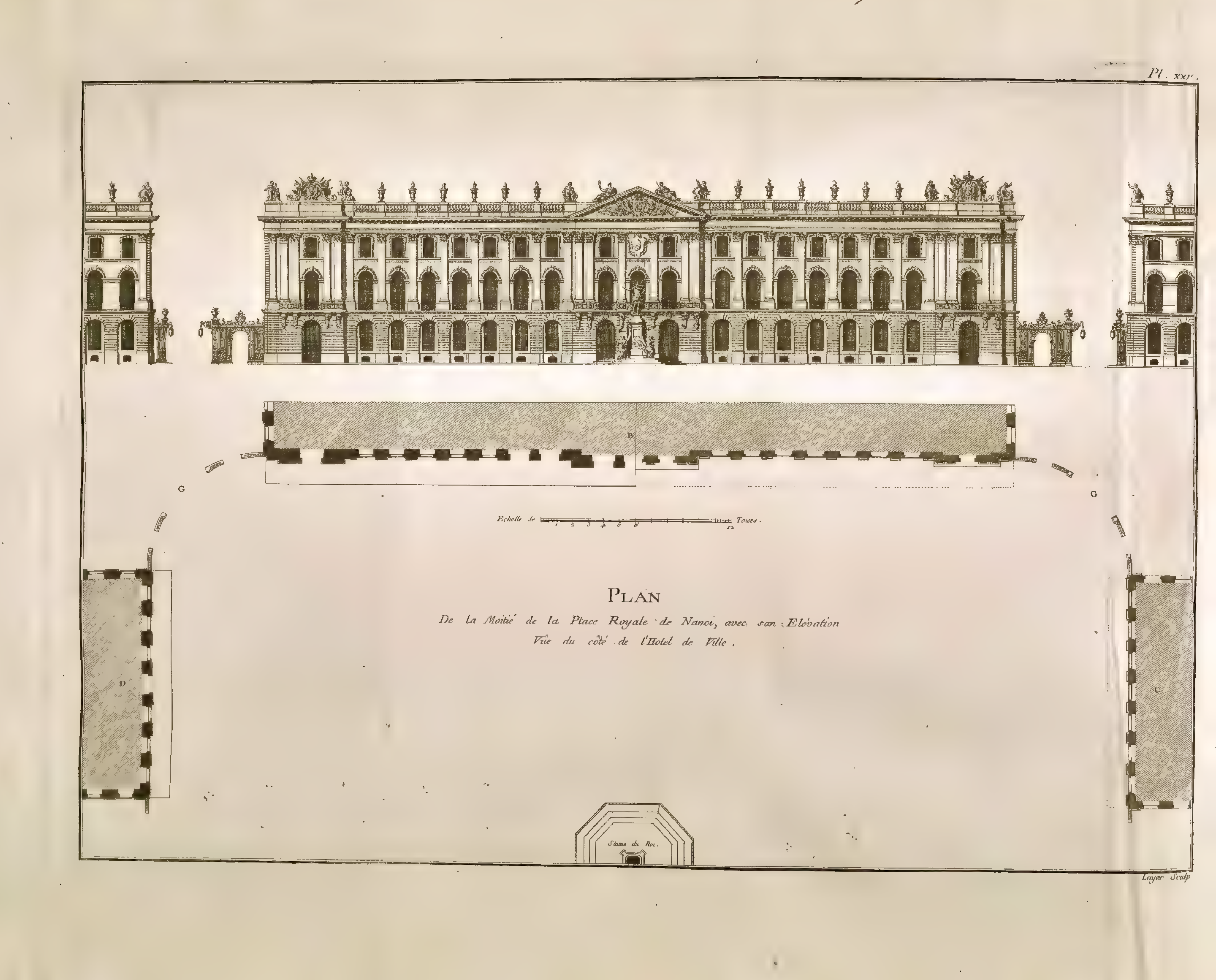
PLAN

De la Moitié de la Place Royale, avec son Elévation Vuë du côté de l'Arc de Triomphe.

C

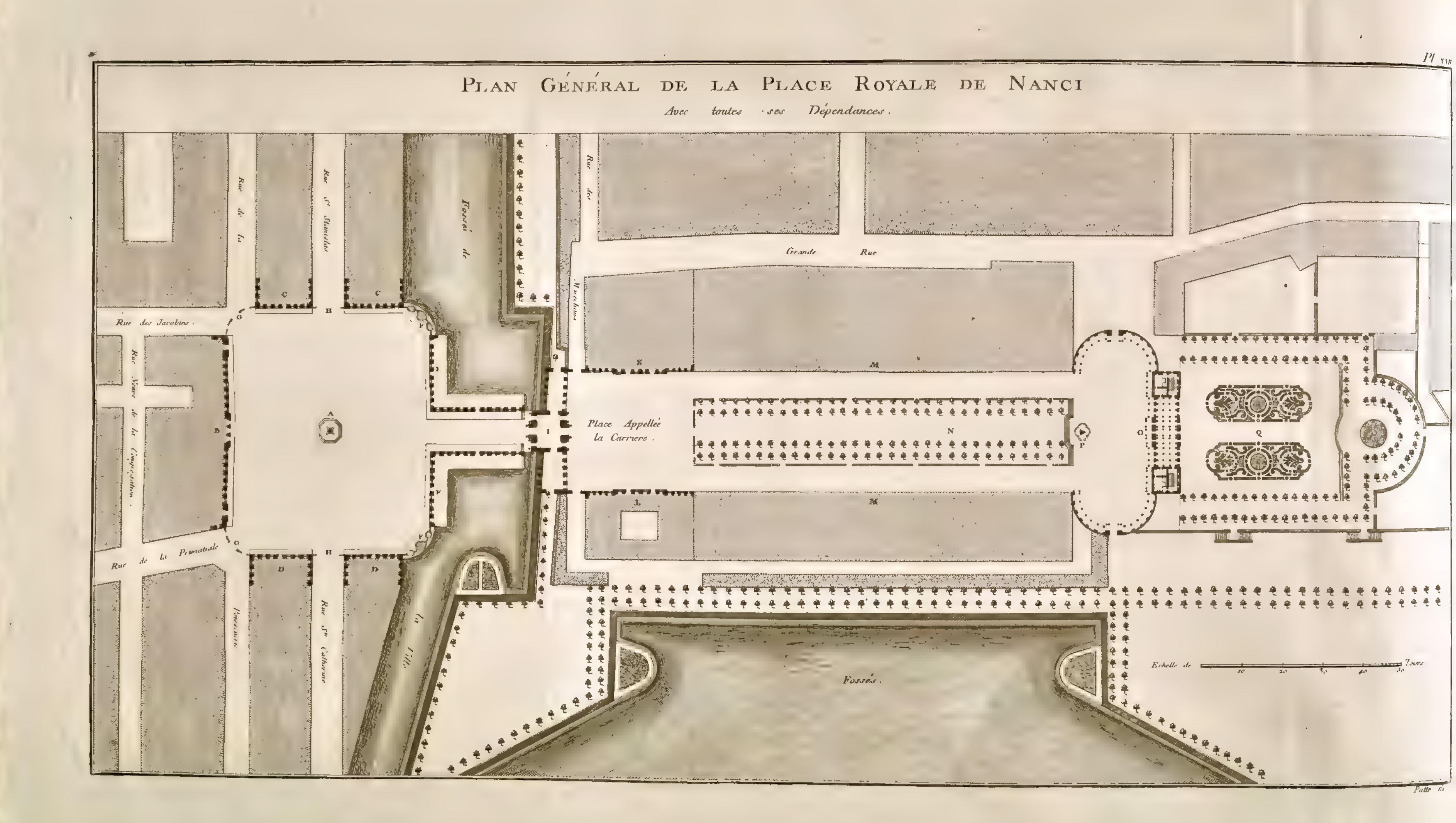
D

Statue du Roi



PLAN

De la Moitié de la Place Royale de Nanci, avec son Elévation Vûe du côté de l'Hotel de Ville.


Pl. XVII
PLAN GÉNÉRAL DE LA PLACE ROYALE DE NANCI
Avec toutes ses Dépendances.
Rue des Jacobins.
Rue de la
Rue S.t Stanislas
Fossés de
la Ville.
Rue des
Marechaux
Grande Rue
Rue Neuve de la Congrégation.
Rue de la Poissonnerie
Rue S.te Catherine
Place Appellée la Carriere.
Fossés.
Echelle de Toises
10
20
30
40
50
Patte fc.

ARTICLE II.

Description *de la ſtatue de* Louis XV, *de ſa dédicace, & des fêtes qui furent données à cette occaſion.*

Au milieu de la Place Royale de Nancy (*A, pl. XXIV*), eſt élevée la ſtatue pédeſtre de Louis XV en bronze, de onze pieds quatre pouces de hauteur. Ce Prince eſt repréſenté en habit de triomphateur Romain, dans l'attitude la plus noble, avec un manteau Royal ſur ſes épaules; & à ſes pieds, un globe fleurdeliſé (*pl. XXIII.*). Sa tête eſt tournée vers la France; & ſon bras droit, dont il tient le bâton de commandement, eſt étendu vers l'Allemagne. Le piédeſtal qui ſupporte cette figure eſt de marbre blanc veiné; il eſt exhauſſé ſur trois marches, & terminé par des conſoles en enroulemens dans le bas. A ſes quatre coins, il y a quatre ſtatues aſſiſes de huit pieds & demi de proportion, exécutées en plomb bronzé, repréſentant la Prudence, la Juſtice, la Valeur & la Clémence. Sur ſes faces, il y a des bas-reliefs, en bronze entourés de cartouches avec des légendes ou deviſes. Nous en avons donné les différens deſſeins dans le haut de la *planche XXVIII.*

Le premier bas-relief repréſente le mariage de Louis XV avec Marie, fille du Roi de Pologne. On lit au bas, *Hoc præſago jungimur nexu.* M. DCC. XXV.

Le ſecond déſigne allégoriquement la paix conclue à Vienne. Cette Déeſſe, une branche d'olivier à la main, paroît ſur un nuage, & ſépare les combattans, en leur montrant la Lorraine qui tient l'écuſſon de ſes armes & de celles de Bar, avec la légende: *Univerſæ præmium pacis.* M. DCC. XXXVI.

Dans le troiſième bas-relief on voit la priſe de poſſeſſion de la Lorraine, figurée par une femme accompagnée d'un Génie aſſis ſur une corne d'abondance; elle a les yeux tournés vers le Soleil, autour duquel eſt la deviſe; *Nec pluribus impar.* Au-deſſous de ce cartouche, il y a: *Quantus hinc mihi ſplendor!* M. DCC. XXXVII.

Le quatrième repréſente l'Académie des ſciences & belles-lettres de Nancy; figurée par une Minerve aſſiſe ſur un nuage, d'où ſort un Génie tenant un lys de la main droite, & une couronne de laurier de la gauche: au bas ſont deux autres Génies qui tiennent différens inſtrumens relatifs aux arts & aux ſciences. Dans le fond, on apperçoit une bibliothèque, avec ces mots, *Liliorum nativi fructus.* M. DCC. LI.

La ſtatue de Louis XV, ſes quatre attributs & les bas-reliefs, ſont du deſſein des ſieurs Guibal & Chifflet, ſculpteurs du Roi, qui en ont auſſi été les fondeurs. Elle fut coulée en bronze à Lunéville le 15 juillet 1755. Tout ce mo-

nument à coûté 161453 liv., tant pour le piédestal & sa fondation sur pilotis, que pour la fourniture & l'emploi des marbres de Gènes, ainsi que pour la bronze de la figure & des quatre bas-reliefs, le modèle en cire, la main-d'œuvre de la statue, son transport de Lunéville à Nancy, enfin, sa pose sur le piédestal, & la balustrade en fer qui l'environne (*a*).

Tous les ouvrages de la Place Royale de Nancy ayant été portés à leur perfection dans l'espace de quatre années, S. M. Polonoise fixa le jour de la dédicace de la statue de LOUIS XV au 26 novembre 1755; &, pour donner le plus grand éclat à cette cérémonie, Elle voulut elle-même l'honorer de sa présence (*b*). Pour cet effet, le Roi vint à la Malgrange le 23; & jugeant que la fête ne pouvoit mieux commencer qu'en rendant à Dieu des actions de graces de la naissance de Mgr. le comte DE PROVENCE, il se rendit le 25 en l'église primatiale, sur les dix heures au matin. Le Primat, revêtu de ses habits pontificaux, reçut & complimenta S. M. à la porte de l'église, où les compagnies souveraines, les autres corps de justice en habits de cérémonie, & le clergé séculier & régulier s'étoient rendus. Avant le *Te-Deum*, le Primat récita à haute voix une prière pour SA MAJESTÉ TRÈS-CHRÉTIENNE, à l'occasion de la statue dont on devoit faire le lendemain la dédicace. On distribua ensuite cette prière imprimée au peuple : elle étoit conçue ainsi :

» SEIGNEUR, *Roi des Rois, soutien de tous les Empires, nous sçavons que* » *c'est à vous seul qu'appartiennent l'honneur & la gloire; & qu'en rendant* » *nos hommages aux Puissances de la terre, nous devons nous rappeller qu'elles* » *ne sont que des émanations de votre grandeur, & ne rapporter qu'à vous* » *seul l'éclat & le pouvoir qui les environnent.*

» *C'est dans ces dispositions que nous envisageons le monument qui s'é-* » *lève aujourd'hui dans nos murs à la gloire du Fils aîné de votre Eglise.* » *En le voyant sur le Trône où vous l'avez placé, soumis à vos droits su-* » *prêmes, nous vous remercions de l'avoir rendu digne de nos respects.*

» *Votre Toute-puissance l'a fait grand par sa naissance, & votre bonté* » *l'a rendu respectable par les dons que vous avez pris plaisir à répandre* » *dans son cœur. C'est pour vous glorifier,* SEIGNEUR, *que nous consacrons* » *aujourd'hui ce monument à perpétuer le souvenir des deux qualités qui le*

(*a*) La main-d'œuvre de la statue en particulier, de son modèle en cire, & des quatre bas-reliefs du piédestal, n'a coûté que 41000 liv. par convention faite d'avance ; & le Roi STANISLAS a accordé en sus aux sculpteurs une gratification de 6000 livres.

La matière employée pour la statue & les bas-reliefs, a été fournie par le Roi de Pologne, & a coûté 39082 livres.

Il est entré dans la composition de sa bronze :

1°. D'étain, la quantité de	6887 l. pes.
2°. De rosette & cuivre rouge,	19450 ½
3°. De cuivre jaune,	7685
Total de l'alliage qui compose la bronze, ...	34022 l. ½

Compte général de la dépense des édifices que le Roi de Pologne a fait construire, pag. 56 & suiv.

(*b*) *Extrait de mémoires & relations*, envoyés par M. de la Galaysière, intendant de la Lorraine.

distinguent le plus ; le courage & la douceur, si bien marqués par sa fermeté & par sa modération : qualités éminentes qui se tempèrent l'une par l'autre, & qui, réunies dans ce Monarque, nous retracent l'image des divines perfections que nous adorons le plus en vous, votre justice & votre miséricorde. «

Bénissez donc en ce jour nos desseins, SEIGNEUR. *L'amour en est le principe, & vous en êtes la fin. C'est votre éternelle & adorable Providence qui nous a rendus ses Sujets ; daignez nous faire part des bénédictions que nous vous conjurons de répandre sur sa Personne sacrée.* «

Tandis que du haut du Ciel vous veillez sur ses jours précieux, nous nous occupons à rendre son nom immortel, & à lui renouveller la soumission que nous lui avons jurée. «

Faites, GRAND DIEU, *qu'en obéissant avec joie à ses loix, nous restions toujours soumis aux vôtres ; & que nous ne cessions de vous servir avec le même zèle & la même pureté de foi, dont jamais nous ne nous sommes écartés par un effet particulier de votre Grace.* «

Ainsi soit-il.

Ce jour fut célébré par le canon des remparts & de grandes réjouissances publiques.

Le lendemain 26, S. M. vint à Nancy vers midi dans toute la pompe de la royauté. Son carosse étoit suivi de six autres, & accompagné par ses pages à cheval & ses heyducs à pied, précédé & suivi de ses gardes-du-corps. Le régiment du Roi, en garnison à Nancy, bordoit en haie les rues depuis la porte Saint-Nicolas jusqu'à la Place Royale. S. M. fut saluée par trois salves de l'artillerie des remparts jusqu'à son arrivée à l'hôtel-de-ville, où Elle fut complimentée à la porte par M. Thibault, lieutenant-général de police, à la tête des magistrats, en ces termes :

SIRE, «

LA magnificence de ces lieux enchantés, & l'appareil de l'auguste cérémonie qui va consacrer à l'immortalité votre tendresse pour S. M. T. C., excitent dans les cœurs & dans les esprits le saisissement & l'admiration : mais la présence de V. M. y répand un nouvel éclat, qui ranime de plus en plus le zèle & l'amour de vos peuples pour le grand Monarque qui en est l'objet. «

Qu'il est glorieux, SIRE, à la capitale de vos états d'être l'organe des sentimens de la nation ! & qu'il sera doux à nos arrières-neveux, en jettant la vue sur LOUIS LE BIEN-AIMÉ, de se rappeller STANISLAS LE BIENFAISANT ! Sans cesse ils se diront que les faits mémorables de «

» ſa vie ; une grande couronne ſacrifiée deux fois au repos de la Pologne & de l'Europe ; des adverſités ſoutenues avec le calme philoſophique de la proſpérité ; un dernier trône accepté pour y faire monter toutes les vertus, la religion à leur tête ; des bienfaits ſans nombre de tout genre, ſont autant de titres reſpectables, à chacun deſquels l'antiquité païenne eût dreſſé des autels ; & que néanmoins il rejetta pour lui-même un monument qui auroit fait leurs délices, comme celui-ci fait aujourd'hui les nôtres, & le ſujet de l'allégreſſe publique. Mais, qu'il me ſoit permis de le dire, votre modeſtie, SIRE, vous abuſe. L'hiſtoire ne dépoſera pas moins que, s'il fut à Sparte un Agéſilas qui ſe défendit de cet honneur ſéduiſant, ſur le principe qu'en vain on le conſacreroit dans la mémoire des hommes, ſi ſes actions n'en étoient pas dignes ; il fut auſſi dans l'heureuſe Auſtraſie un généreux STANISLAS, qui, ſans devoir être agité du même doute, refuſa les ſtatues que ſes ſujets lui vouloient ériger, quoiqu'il n'en méritât pas moins que les Titus & les Trajans.

» Les éminentes qualités de ces Rois & de ces Empereurs magnanimes, rapprochées des vôtres, offrent, en effet, le parallèle le plus juſte des ſouverains, amis de l'humanité, & ſenſibles ſeulement au bonheur du monde. *Vivez*, SIRE, *vivez* longtemps pour le nôtre. Ce ſont les vœux ardens que forme la ville de Nancy, en mettant ſes très-humbles & très-reſpectueux hommages aux pieds de V. M.

Le régiment du Roi, poſté ſur la Place Royale, formoit un bataillon quarré autour de la ſtatue. Un détachement des Gardes Lorraines, commandé par M. le chevalier de Beauveau, étoit en face de l'hôtel-de-ville, & en gardoit l'extérieur. La garde de la perſonne du Roi étoit confiée à un détachement de ſes Gardes-du-Corps, commandé par M. le Prince de Chimay ; cinquante étoient rangés des deux côtés du grand eſcalier de l'hôtel-de-ville.

Un héraut d'armes ſuperbement vêtu, monté ſur un cheval richement caparaçonné, précédé des tymbaliers & trompettes, ſortit de deſſous l'arc-de-triomphe ; en s'avançant par ſa droite, il fit le tour de la Place ; &, s'arrêtant devant chaque pavillon, fit à haute voix cette proclamation : *Meſſieurs, c'eſt aujourd'hui que le Roi fait la dédicace du monument que S. M. a fait ériger, comme un gage de ſon amour pour le Roi ſon gendre. Vive le Roi, Vive le Roi, Vive le Roi.*

La plus grande partie de la Nobleſſe Lorraine, qui occupoit les fenêtres de la Place Royale, ainſi qu'une foule d'étrangers & de peuple, rangés ſur les galleries & les amphithéâtres conſtruits au-deſſus des bâtimens, répétèrent pluſieurs fois la même acclamations. Alors les ſieurs Guibal & Chifflet ayant fait tomber le voile qui couvroit la ſtatue de Louis XV, de nouvelles acclamations

acclamations, en couronnèrent la dédicace. Pendant la cérémonie, l'artillerie des remparts, la mousqueterie du régiment du Roi, firent des salves continuelles au bruit des tymbales & des trompettes; & enfin la Place fut ouverte au peuple.

Au lieu d'eau, les superbes fontaines, qui sont à deux angles de la Place Royale, formèrent des ruisseaux de vin le reste du jour: quatre Conseillers de l'hôtel-de-ville jettèrent, à pleines mains, de l'argent par les fenêtres des quatre pavillons, & les pauvres honteux furent consolés dans le même moment par des largesses considérables.

Le héraut d'armes étant rentré sous l'arc-de-triomphe, S. M. reçut les complimens en grande députation de sa cour souveraine, de sa chambre des comptes, des quatres chapitres illustres de filles de Remiremont, d'Epinal, Bouxières & Poussay; ensuite M. le comte de Tressan, Lieutenant-général des armées du Roi, au nom de la société Royale littéraire de Nancy, prononça le discours suivant au Roi STANISLAS à l'occasion de cette dédicace:

SIRE,

QUE toutes les Nations applaudissent au grand spectacle que V. M. «
donne à la terre! Spectacle vraiment nouveau pour elle! Monument «
éternel de la plus généreuse reconnoissance & du plus parfait amour! «
Dessein sublime, qui ne pouvoit être conçu que dans l'ame la plus «
élevée, la plus tendre & la plus philosophe! «

Sur un trône où V. M. nous rappelle sans cesse la sagesse de Licur- «
gue, & la bienfaisance de Titus, elle paroît vouloir suspendre les «
respects & les vœux que nos cœurs aiment à lui offrir; Elle ne s'oc- «
cupe dans ce grand jour ~~que de la~~ gloire de LOUIS; Elle nous anime «
à la célébrer; Elle nous en donne l'exemple; & cette pompe solem- «
nelle nous retrace les triomphes de Paul Emile & de Scipion. Mais, «
SIRE, les fêtes préparées par un peuple vainqueur des plus grands «
Rois; ces fêtes furent toujours troublées par le bruit des chaînes (*a*) & «
par les gémissemens des captifs; souvent elles consternèrent la nature «
& l'humanité; souvent on vit le sage frémir & leur refuser ses regards! «

Un spectacle bien différent rassemble aujourd'hui vos sujets fortu- «
nés; LOUIS reçoit ici des hommages dignes du pacificateur de l'Euro- «
pe; ses trophées, les images de tant de provinces & de villes conqui- «
ses, de tant de forteresses détruites, sont voilées par les mains de la «
paix; tout concourt, tout contribue à la splendeur de cette auguste «
fête; une joie pure remplit tous les cœurs, une cour brillante, un «
peuple heureux, le citoyen & l'étranger font également éclater leurs «
transports!

(*a*) Nous avons fait usage de cette expression dans notre *Avant-Propos.*

» Que ces vœux ardens, ces cris de joie ; que ces expreſſions naïves » de l'admiration & de l'amour, s'élèvent juſqu'au trône de V. M. ! Que » ce jour, à jamais célèbre dans les annales de l'univers, rende la gloire » de LOUIS & celle de STANISLAS inſéparables (*a*) ! Que, gravés » & réunis ſur le même bronze, leurs images & leurs noms adorés, paſ- » ſent enſemble à l'immortalité !

» Le temps fuit, il entraîne, il renverſe dans ſa courſe rapide les mo- » numens les mieux affermis ; il couvre de ſable ces faſtueuſes pyrami- » des, qui n'ont pu tranſmettre juſqu'à nous le nom des Souverains qui » les élevèrent ; il cache ſous l'herbe ces monſtrueux coloſſes que Néron » crut faire paſſer à la poſtérité ; il efface juſques aux noms, juſques aux tra- » ces de ces villes triomphales, cimentées par le ſang de tant de peuples ; » les palais, les temples prophanes élevés à leurs fondateurs, n'offrent » plus que des débris diſperſés ! Cependant, au milieu des ruines de la » capitale du monde, malgré la fureur des barbares & les ravages des » temps, il ſemble qu'une divinité ſe plaiſe à ſoutenir de ſa main les » monumens conſacrés aux bienfaiteurs de la terre ! les colonnes de Tra- » jan & d'Antonin ſubſiſtent encore ; on contemple avec une ſorte de » reſpect & d'amour l'arc-de-triomphe de Titus ; & la ſtatue de Marc- » Aurèle ſera toujours le plus bel ornement du Capitole (*b*) !

» Quel augure plus certain & plus cher à nos cœurs pour les monu- » mens que V. M. conſacre en ce jour ! Toutes les vertus ſe raſſemblent » pour en affermir la baſe ; elles paroiſſent élever de leurs mains la ſtatue » d'un héros qu'elles ont formé ; leur préſence nous devient ſenſible ; » elles pénètrent nos ames, elles uniſſent tous nos vœux ! O jour à jamais » mémorable ! Jour heureux, ſi digne du beau règne de STANISLAS ! » Tu reſſerres encore les nœuds ſacrés qui réuniſſent les François & les » Lorrains ; tu rappelles ſous le même empire une nation que nos Rois » dûrent toujours regretter !

» Nation illuſtre & toujours paſſionnée pour vos Maîtres ! le ciel ré- » compenſoit leurs vertus ; il ſurpaſſoit vos eſpérances, lorſqu'il écouta » les vœux que vous formiez pour leur gloire ! L'Eternel, qui couron- » ne, éteint ou change à ſon gré les dynaſties, éleva ſur le trône des » Céſars cette maiſon ſi féconde en Princes magnanimes & le meilleur » des citoyens ; un ſage couronné, le pacificateur de ſa patrie, le bien- » faiteur de la vôtre, STANISLAS, vous fut accordé.

» Non, ce n'étoit plus à la victoire à faire briller ſur vos remparts les » lys ſi ſouvent unis aux Alérions ; l'hymen & la paix, les traités les plus » ſolemnels ſe réuniſſent pour vous les rendre auſſi chers qu'ils ſont reſ-

(*a*) La ville de Nancy a fait frapper une médaille, où l'on voit les images des deux Rois, avec cette légende, *Utriuſque immortalitati.*

(*b*) Les ſeuls monumens entiers de l'ancienne Rome qui ſubſiſtent aujourd'hui, ſont ceux qui ſont ici rapportés.

pectés; c'est STANISLAS qui les élève aujourd'hui dans vos murs, c'est « ce Prince vertueux, éprouvé par les revers, toujours grand dans l'une « & l'autre fortune, cher à la religion, ami des arts & de l'humanité; « c'est le père de la Lorraine qui vous appelle aux pieds du Monarque « de la France; c'est STANISLAS qui vous met sous la protection de « LOUIS, & qui lui répond de votre fidélité. «

C'est du haut de ce trône, où nous voyons briller sur son front « auguste la force & la douce sérénité; c'est de ce trône même qu'il vous « montre le héros qui doit un jour vous donner des loix! LOUIS, du « sein de son empire, applaudit à votre amour pour STANISLAS, il « forme les mêmes vœux que vous pour le long cours d'une si belle « vie: tous les deux vous annoncent, tous les deux vous assurent que les « mêmes loix, les mêmes soins paternels veilleront à jamais sur vous, « sur vos enfans & sur vos derniers-neveux. «

Antique Austrasie, appanage des fils de nos premiers Rois, tu n'as « plus à craindre de tristes vicissitudes: la France heureuse & réunie sous « l'empire des Bourbons, voit régner hors de ses plus anciennes limites « les augustes rejettons de LOUIS LE GRAND; mais elle ne connoît plus « ces partages dangereux, qui, divisant un état, en énervent quelque- « fois la puissance, & menacent toujours des plus cruelles révolutions « les provinces aliénées qui s'en séparent. «

Des frontières encore moins redoutées par leurs places formida- « bles, que par le Monarque puissant qui sçait les faire respecter; ces « barrières impénétrables assurent ta tranquillité, ton commerce, tes « villes & tes moissons. Des traités solemnels & scélés de l'aveu de toute « l'Europe, garantissent tes derniers engagemens; rien ne peut altérer « les sentimens qu'ils ont fait naître en toi; la force ne peut rien aujour- « d'hui contre tes sermens écrits déjà dans les cieux; & le bruit des ar- « mes ne se fera plus entendre dans ton sein. «

Jouis de ton bonheur! Vois le laboureur cultiver sans crainte tes ferti- « les campagnes, les muses & les arts habiter & décorer tes villes (*a*)! Vois « ces remparts ouverts & couronnés par des arcs-de-triomphe! Vois ces « bastions s'applanir & devenir des ornemens pour ta capitale! Tout « respire ici les douceurs de la paix; tout annonce aux yeux de l'étran- « ger, & la fidélité de tes peuples, & la confiance de ton Souverain. «

Contemples cette statue du plus juste & du plus aimé des Rois [*b*]; « les muses, la justice, les arts & l'abondance entourent la place où «

(*a*) On a ouvert le milieu d'une Courtine pour y placer l'arc-de-triomphe; les orillons des bastions ont été enlevés, & font place à deux fontaines magnifiques: un autre bastion sert de promenade publique.

(*b*) Le Palais de la Cour Souveraine, celui de l'Hôtel-de-ville, ceux de l'Académie, des Marchands, du Concert & des Spectacles entourent la Place Royale.

» STANISLAS vient de l'élever, c'est dans cette place, dans cette vaste
» Carrière [a] que les jours de fêtes vont se multiplier pour toi; tu verras
» tes peuples s'y rassembler pour célébrer les bienfaits de STANISLAS,
» les victoires de LOUIS & la naissance de leurs augustes enfans.

» Au milieu de ces monumens de l'amour de ton Roi, sous ces por-
» tiques embellis & consacrés par les attributs de LOUIS, tes citoyens [b]
» viendront se délasser de leurs ravaux, & s'entretenir de leur bon-
» heur; c'est ici que la nation trouvera toujours des secours présens dans
» les malheurs publics; tout est prévu par la sagesse de STANISLAS,
» tout est assuré par ses soins les plus tendres; & nul membre de l'état
» ne doit plus craindre de demeurer inutile ou malheureux.

» Ah! Grand Roi, qu'il est doux de vous obéir! Qu'il vous est aisé
» de faire naître les talens & d'élever les ames! Que votre génie supé-
» rieur connoît bien le grand art de former des Sujets utiles pour vos
» augustes descendans!

» A peine les nations voisines pourront-elles croire ce que nous voyons
» exécuter sous votre règne; on les entendra s'écrier avec surprise, en
» admirant ces ouvrages où brillent la magnificence & le goût du siècle
» d'Auguste: *Nul étranger ne fut appellé pour les construire & pour les*
» *embellir; tous les ornemens qui les décorent furent une source de richesses*
» *pour les Lorrains; éclairés par STANISLAS, ses sujets parvinrent à*
» *la perfection de tous les arts, & les trésors, prodigués pour ces ouvra-*
» *ges immenses, ne sortirent point de l'intérieur de ses états. C'est ainsi*
» *(diront-elles encore) que l'émulation, l'industrie & l'amour du travail*
» *naissent sous l'empire des grands Rois; c'est ainsi que les vraies richesses*
» *d'une nation s'accroissent par les soins prévoyans du sage.*

» Cette même émulation, SIRE, ce sentiment, ce beau feu si na-
» turel à cette noblesse illustre qui soutient dignement la gloire de tant
» de noms révérés; c'est cette émulation, animée sans cesse par vos
» regards, qui caractérise déjà les Lorrains parmi les autres nations de
» l'Europe; attachés à vous plaire, puisant leurs sentimens dans votre
» cœur, déjà l'on ne distingue plus les Lorrains des anciens Sujets de
» LOUIS; tous s'empressent également à participer à la gloire d'un aussi
» beau règne.

» Déjà les noms inscrits depuis tant de siècles dans les fastes de l'Aus-
» trasie, parent la liste des chefs de nos guerriers; nos cohortes les plus
» formidables s'honorent de voir à leur tête les neveux de ces braves
» chevaliers qui combattirent sous les ordres de Godefroi, & sous les
» étendarts de Philippe (a); cette phalange si digne par ses actions bril-

(a) Cette Carrière immense, aujourd'hui très-décorée, servoit autrefois aux joûtes & aux carousels, & conserve l'ancien nom de Carrière.

(b) O Melibœe Deus nobis hæc otia fecit.

(c) Les chevaliers Lorrains se sont fort distingués dans les anciennes Croisades.

lantes

lantes de porter le nom de ſon maître ; cette école d'une haute « nobleſſe deſtinée aux premiers emplois, s'applaudit de voir leurs enfans « ſous ſes drapeaux. «

Déjà la cour de LOUIS voit les Lorrains partager avec nous les re- « gards & les faveurs de ce grand ROI, ils accourent aux pieds de notre « auguſte Reine, ils jouiſſent du bonheur de la voir & de l'entendre ; ils « adorent avec nous les vertus céleſtes & toujours aimables que le ciel, « prodigue pour elle de ſes tréſors, ſe plût à verſer dans une ſi belle ame. «

Ils cherchent, ils aiment à reconnoître les traits chéris de leur bien- « faiteur dans ce grand Prince, que l'eſprit de ſageſſe éclaira dès l'en- « fance, & dont les premiers pas dans les ſentiers de la gloire l'annon- « cèrent à l'Univers comme le digne fils d'un héros : ſuivant LOUIS « dans ſes campagnes, marchant à ſes côtés dans les batailles, intrépide « comme lui dans les périls ; comme lui modéré dans la victoire ! Heu- « reux fils ! Heureux époux ! Père fortuné ! Ce Prince auguſte eſt l'a- « mour, il eſt ſans ceſſe l'exemple des fidèles ſujets de LOUIS ; ſes enfans « aſſurent le bonheur de la France ; ils font déjà notre félicité. Il n'eſt « plus de père aujourd'hui qui puiſſe ſoupirer en ſecret ſur la charge trop « peſante d'une nombreuſe famille ; il ne doit plus penſer qu'au bon- « heur de l'élever pour ſervir des Princes qui nous ſont ſi chers. «

A leur vue, au milieu d'une cour parée par cette auguſte famille, qui « raſſemble les graces les plus touchantes & les vertus les plus ſublimes ; at- « tachés à ſon ſervice ; à l'aſpect des honneurs, des emplois éclatans, des « récompenſes qui nous attendent ; aujourd'hui membres d'un état libre « & floriſant, gouverné par l'autorité la plus légitime, par les loix les « plus ſages, par le plus grand & le plus aimé des maîtres, on entend « les Lorrains s'écrier avec nous : Que nos ſermens nous ſont chers & « ſacrés ! Que nos liens ſont doux ; ils ne ſe font ſentir que par notre « bonheur ! «

Telle eſt la voix du cœur, ce cri ſi tendre de la nature que l'amour « ſeul peut exciter. Tels ſont les tranſports que nous font éprouver nos « maîtres, lorſque nous approchons de leur perſonne ſacrée. Mais qui « pourroit exprimer ceux de notre ame, lorſque nous les voyons com- « battre à notre tête, & voler à la victoire ? Tout notre ſang enflammé « dans nos veines, brûle alors de ſe répandre pour eux, nous ne for- « mons des vœux que pour des têtes ſi chères, nous ne voyons point « les traits qu'on nous lance, nous ne voyons que les lauriers que nous « ſommes ſûrs de cueillir ſur leurs pas. «

Aujourd'hui, prêts à voler au premier ſignal de LOUIS, je l'avoue, « SIRE.... peut-être une trop grande ardeur nous fait-elle deſirer de le « recevoir ; mais digne image de la divinité, le vainqueur de Fonte- «

» noy ne lance qu'à regret ſon tonnerre, tel que Henry IV dans le feu
» des combats, mais humain comme lui dans le ſein de la victoire,
» déſintéreſſé dans la paix, fidèle à la foi des traités ; LOUIS, par la
» douceur de ſes regards, tempère le beau feu qui nous anime ; nous
» n'oſons former de vœux que pour les deſſeins que ſa haute ſageſſe lui
» lui fait concevoir. Soumis, pénétrés de confiance, pourrions-nous
» douter que ce héros ne ſçache maintenir la plus ancienne monarchie
» de l'Europe dans toute ſa gloire, & la réputation & le bonheur dont
» une nation belliqueuſe jouit ſous ſon empire.

» Mais ne troublons point par l'image d'une guerre, que la ſageſſe des
» conſeils & des projets, que l'expérience & l'audace des généraux de
» LOUIS rendroient glorieuſe à ſes armes.... Ne troublons point les
» aſyles ſacrés où STANISLAS veille ſans ceſſe au bonheur de l'huma-
» nité ! Qu'il y goute le plaiſir ſi pur pour les grandes ames, de voir des
» enfans heureux dans ſes ſujets ! Que les muſes, enrichies par ſes dons
» & par ſes travaux, obéiſſent à ſa voix ! Qu'elles célèbrent LOUIS dans
» leurs concerts ! Que leurs fleurs immortelles s'entrelacent avec les
» palmes de ce héros ! Que leurs lires, que leurs trompettes laiſſent
» quelquefois entendre autour de ſa ſtatue les ſons champêtres de nos
» peuples heureux ! Et que des cris de joie mille fois répétés, por-
» tent juſqu'à l'Eternel les vœux ardens que nous formons pour nos
» maîtres.

Sur les quatre heures, le Roi ſe rendit à la ſalle de comédie, où il entendit un fort beau prologue en l'honneur des deux Rois, & analogue à la cérémonie du jour, dont les paroles étoient de la compoſition de M. Paliſſot de Montenoy, & la muſique du ſieur Surat, tous deux Lorrains. Après la comédie, S. M. ſe rendit à la ſalle du bal paré que donnoit la Ville. Il étoit compoſé de toute la haute nobleſſe de Lorraine, de l'un & de l'autre ſexe ; de dames & de cavaliers étrangers de la plus grande diſtinction.

Le Roi y reſta environ une demi-heure ; & ayant jugé que le reſte de la journée ſeroit trop court pour ſuffire à l'exécution des autres apprêts d'une ſi belle fête, la remit au lendemain, & partit au bruit de l'artillerie des remparts, & au milieu des acclamations de joie.

En paſſant près de la grande place de la ville-neuve, S. M. y vit les ſoldats & ſergens des quatre bataillons du régiment du Roi, aſſis à de longues tables, formant un quarré, éclairées par cinq pyramides, dont quatre de vingt-trois pieds, & celle du milieu de quarante pieds de haut, toutes ſurmontées de fleurs-de-lys couronnées, ayant ſur leurs faces les armes en feu tranſparent de S. M. Polonoiſe & celles de la Ville. Le devant & le derrière des tables étoient ornés des faiſceaux d'armes du régiment, terminés

chacun par une fleur-de-lys illuminée : les drapeaux étoient déployés autour des tables, ſur leſquelles veilloit tout le corps des officiers, M. le comte de Guerchi, colonel, à la tête; & les inſtrumens du régiment donnèrent le concert le plus agréable pendant le repas, qui ne laiſſa rien à deſirer aux ſoldats.

A la ſuite du bal paré, il y eut un grand bal maſqué à l'hôtel-de-ville; la ſalle étoit éclairée d'une infinité de bougies. Aux deux côtés, étoient des amphithéâtres tapiſſés, occupés par les Dames : & derrière la ſalle, il y avoit un ambigu, dont on ne peut mieux crayonner la magnificence qu'en diſant que le premier aſpect préſentoit deux cent cinquante mets les plus recherchés & les plus rares, continuellement remplacés à meſure de la conſommation : les vins étrangers, les rafraîchiſſemens de toute eſpèce, les oranges, les confitures sèches, les liqueurs étoient ſur un amphithéâtre vis-à-vis de l'ambigu; le tout orné de guirlandes de fleurs d'Italie, de figures de Saxe, & d'autres en caramelle, dominées par la ſtatue de S. M. T. C. Le public fut ſervi avec autant de politeſſe que de profuſion. Le bal dura toute la nuit, & le peuple donna les plus grandes démonſtrations de joie, par les danſes qu'il y eut dans toutes les rues.

Sa Majesté revint le ſur-lendemain 27 à l'hôtel-de-ville, où elle vit la place Royale illuminée de quatre-vingt mille lampions & pots à feu qui en deſſinoient toute l'architecture & produiſoient un effet admirable.

Après avoir conſidéré quelque temps cette illumination, le Roi deſcendit du grand ſallon de l'hôtel-de-ville pour aller ſous le périſtile de l'arc-de-triomphe, voir exécuter un magnifique feu d'artifice à l'extrémité de la Carriére.

Comme S. M. Polonoiſe ſortoit, M. Thibault, chef du magiſtrat, eut l'honneur de lui préſenter une médaille d'or, gravée par madame de Saint-Urbain, pour immortaliſer la tendreſſe & les vertus des deux Rois. Cette médaille repréſente d'un côté la tête du Roi Stanislas, avec cette inſcription, STANISLAUS I, *Rex Poloniæ, Magnus-Dux Lithuaniæ, Lotharingiæ & Barri.* Au revers, la ſtatue pédeſtre de Louis XV ſur ſon piédeſtal, avec cette légende, *Utriuſque immortalitati.* Et pour exergue, *Civitas Nanceiana.* M. DCC. LV. En préſentant cette médaille, M. Thibault dit à ce Prince, » Sire, plus l'on ſe refuſe à l'immortalité, plus on la mérite.
» Souffrez donc que la ville de Nancy faſſe violence à Votre Majesté,
» en la ſuppliant d'accepter cette médaille qui repréſente le plus beau jour de
» la Lorraine, & le plus digne d'être conſigné dans ſes faſtes.

Sa Majesté, en recevant la médaille, eut la bonté de dire au Magiſtrat,
» *Meſſieurs, ſur ce médaillon eſt mon effigie; mais les vôtres ſont gravées dans*
» *mon cœur.*

Le Roi vit enſuite tirer le feu d'artifice au bout de la Carrière. Il repré-

ſentoit un ſuperbe édifice d'architecture de quarante pieds de hauteur ſur ſeize de largeur, accompagné de vingt-deux arcades formant un portique, & ſe réuniſſant de droite & de gauche au morceau-milieu en forme de fer à cheval; le tout décoré des armes de LEURS MAJESTÉS TRÈS-CHRÉTIENNE & POLONOISE, avec des guirlandes de fleurs : le feu étoit composé de ſoleils, de gerbes à étoiles, de dragons vomiſſans des feux de diverſes couleurs, de pilaſtres en feu à la moſaïque, & d'une perſpective de jardin de feu ornée de cerceaux, illuminé de lances à feu clair, d'une caſcade de feu avec deux piédeſtaux aux côtés, ſurmontés de vaſes d'où il ſortoit des gerbes enflammées.

A chaque piédeſtal, il y avoit deux chiffres à jour en feu tranſparent. Celui de LOUIS XV, avec cette inſcription au-deſſus : *Æternæ paci.* Et au-deſſous, *Vivat LUDOVICUS XV* : & celui du Roi de Pologne, avec ces deux inſcriptions, *Perpetuæ felicitati :* & au-deſſous, *Vivat STANISLAUS I.* Au milieu de la friſe dans un cartouche, il y avoit l'inſcription de la médaille que l'hôtel-de-ville de Nancy a fait frapper en l'honneur des deux Rois, *Utriuſque immortalitati.*

Après le feu d'artifice tiré, SA MAJESTÉ partit au bruit des nouvelles ſalves d'artillerie & de mouſqueterie.

Tous les habitans de Nancy ont fait les honneurs de leur ville pendant trois jours qu'ont duré les réjouiſſances publiques, en tenant table ouverte pour tous les étrangers qui ont remporté la plus haute idée des magnificences dont ils ont été témoins, & de l'attachement & de l'amour ſincères des Lorrains pour LEURS MAJESTÉS TRÈS-CHRÉTIENNE & POLONOISE (*a*).

(*a*) Extrait de différentes relations imprimées.



CHAPITRE

STATUE DE LOUIS XV, A REIMS,

Composée et Exécutée en Bronze par M. Pigalle.

Plan du Piédestal.

Echelle de 6 12 *Pieds.*

Baquoi Sculp

CHAPITRE VI.

MONUMENT ÉLEVÉ A LOUIS XV A REIMS.

Cette Ville, une des plus grandes de la Champagne, & qui a le privilège de ſacrer nos Rois, s'eſt beaucoup embellie ſous ce règne. En 1730, elle commença ce ſuperbe cours qui fait aujourd'hui l'admiration des étrangers, & forma en même temps le projet de conſtruire des fontaines publiques, en faiſant couler, dans l'enceinte de ſes murs, les eaux de la Veſle; établiſſement extrêmement néceſſaire dans une ville ſituée en partie ſur un terrein cretacé, où les eaux des puits ſont mal ſaines, peu propres à diſſoudre le ſavon, & par conſéquent peu favorables aux manufactures. Feu M. Godinot, chanoine de Reims, ayant perfectionné la culture des vignes, & notamment la façon des vins de Champagne qui lui doivent leur réputation; & ayant amaſſé à ce négoce des ſommes conſidérables, les appliqua à cette entrepriſe, & fit faire, à ſes frais, des ouvrages immenſes pour conduire à Reims des eaux abondantes & ſalubres. Comme ces travaux ne purent être entièrement achevés, malgré les ſommes qu'avoit données généreuſement ce citoyen, S. M., qui ne laiſſe échapper aucune occaſion de ſe montrer le Père de ſes peuples, voulut bien accorder, par arrêt du Conſeil de 1751, à cette Ville quinze mille livres pendant douze ans, à commencer de l'année 1756, pour achever ces fontaines.

Par ſuite d'embelliſſement, feu M. de Pouilly, alors lieutenant des habitans, avoit conçu le projet d'orner la ville de Reims d'une Place Royale, avec un monument à la gloire du Roi. La mort l'ayant ſurpris avant que ſon deſſein fût rempli, M. Rogier ſe fit un devoir de ſuivre les vues de ſon prédéceſſeur. Ce fut M. le Gendre, précédemment ingénieur des ponts & chauſſées de la Province, & aujourd'hui un des inſpecteurs généraux de la généralité de Paris, qui fut chargé par la ville de Reims d'en compoſer les deſſeins qui furent agréés par Sa Majesté.

Les premiers travaux pour la conſtruction de la Place qui environne le monument, furent commencés en 1756. Son plan (*pl. XXXI.*) eſt à peu près quarré; elle a quarante toiſes de long ſur trente-ſix de large. Un côté eſt

occupé par l'hôtel des fermes ; le côté opposé est percé dans son milieu par une rue appellée la rue Royale, qui doit aboutir jusqu'à l'hôtel-de-ville, au-dessus de la porte duquel on voit la statue de Louis XIII. Deux rues paralèlles à la rue Royale du même côté vont rendre, l'une au marché aux draps, l'autre au marché au bled. La rue des Tapissiers, précédée de celle du bourg de Vesle, tombe d'équerre sur la direction de la rue Royale au milieu de la Place, & est allignée à la rue Dauphine, qui aboutit à la porte de Cérès. La statue du Roi, suivant cette ligne visuelle, peut-être apperçue dans une étendue de près d'une demi-lieue.

Les façades des maisons du côté de la Place sont ornées d'un soubassement percé d'arcades avec des refends (*pl. XXXII.*). Au-dessus s'élève un ordre dorique qui embrasse deux étages ; il n'y a que l'avant-corps du milieu de l'hôtel des fermes qui soit décoré de quatre colonnes surmontées d'un fronton, dans le tympan duquel on doit sculpter, à la place des armes du Roi qu'on avoit projetté d'abord, ainsi qu'il est exprimé sur notre dessein, un bas-relief représentant Mercure, le dieu du commerce. Près de lui, il y aura des Génies qui déploient des étoffes, & une Bacchante avec des enfans qui apportent des corbeilles de raisins, qui sont la richesse de la Champagne. Les arrière-corps sont décorés de tables renfoncées qui renferment les croisées. Rien n'est plus noble que cette simplicité. Tout cet édifice est couronné par une balustrade sans comble apparent. La même ordonnance règne dans toutes les autres façades qui sont occupées par des maisons de particuliers. A la tête seulement des rues Royale, Dauphine & des Tapissiers, sont des pavillons ornés chacun de deux colonnes doriques, élevées sur de grands corps lisses qui produisent un très-bon effet.

M. Coquebert, lieutenant des habitans, a veillé avec tant d'activité à la construction de cette Place, qu'elle a été avancée au point d'être presque achevée dans le cours des six années de sa magistrature. C'est à sa bonne administration, aussi bien qu'aux soins de M. Cliquot Blervache, procureur du Roi, syndic, que l'on doit les secours qu'il a plû à S. M. d'accorder à la ville de Reims dans une entreprise aussi considérable ; & M. Sutaine, qui a succédé à M. Coquebert, continue avec la même vigilance à perfectionner ce que ses prédécesseurs ont commencé.

Le témoignage de l'amour de la ville de Reims (*pl. XXX.*) se fait remarquer au milieu de la Place (*a*). C'est une statue pédestre en bronze de la plus grande beauté, exécutée par M. Pigalle, sculpteur du Roi : elle a onze pieds & demi de proportion. Louis XV est représenté couronné de laurier, habillé à la Romaine, regardant son peuple avec bonté, & étendant sa main sur ses

(*a*) Comme cette statue est finie, & sur le point d'être placée sur son piédestal, j'ai cru devoir m'exprimer comme si elle l'étoit.

ſujets en ſigne de protection. Des eſclaves enchaînés, plus convenables pour caractériſer les Princes qui font conſiſter toute leur gloire dans l'ambition des conquêtes, auroient mal figuré autour d'un Monarque dont l'humanité eſt l'ame de toutes les actions. Auſſi la ville de Reims a-t-elle voulu que la ſtatue du Roi fût accompagnée par des attributs qui rendiſſent ſenſible notre félicité. D'un côté du piédeſtal eſt placé un Citoyen heureux goûtant les délices de la tranquillité d'eſprit, & réfléchiſſant ſur le bonheur dont il jouit ſous les auſpices de la bienfaiſance de notre auguſte Monarque ; près de lui eſt un enfant qui careſſe un loup : on y voit auſſi un vaſe & quelques bourſes ouvertes. De l'autre côté du piédeſtal eſt une femme, dont le viſage ſerein & riant repréſente allégoriquement la douceur du Gouvernement. Elle tient d'une main un gouvernail, & de l'autre elle conduit un lion en liberté & ſans effort, en le tenant ſeulement par quelques poils de ſa crinière.

Entre ces deux figures qui ont dix pieds de proportion, on lit, gravés en lettres d'or, ces vers dans une table de bronze appliquée ſur le piédeſtal :

C'EST ICI QU'UN ROI BIENFAISANT
VINT JURER D'ETRE VOTRE PERE :
CE MONUMENT INSTRUIT LA TERRE
QU'IL FUT FIDELE A SON SERMENT.

Cette inſcription eſt d'autant plus heureuſe qu'elle eſt rélative au local, qu'elle peint avec énergie l'objet de ce monument, & qu'elle fait penſer le lecteur (*a*).

Pluſieurs de nos gens de lettres avoient propoſé au Corps de Ville de Reims des inſcriptions en proſe Françoiſe, où ils avoient eſſaïé d'imiter la ſimplicité de la langue Latine en ces occaſions. Mais il ſemble que notre langue ſe refuſe au ſtile lapidaire. Malgré ſa clarté, elle n'eſt pas aſſez conciſe : les verbes auxiliaires qui allongent & énervent ſes phraſes, empêchent qu'elle ne s'exprime avec la force, la nobleſſe, & la ſublime élégance du latin. Il faut périphraſer le plus ſouvent pour ſe faire entendre. Ces conſidérations pourroient déterminer les ſçavans, dans tous les temps, & malgré l'adoption générale de la langue Françoiſe dans toute l'Europe, à lui préférer la latine pour les inſcriptions.

Il y auroit peut-être un moyen plus analogue au génie de notre langue ; ce ſeroit de ſubſtituer à l'affectation du ſtyle lapidaire de beaux vers François, tels que ceux que nous venons de rapporter, ou d'autre ſemblables, qui peigniſſent en grand, par des penſées ſublimes & caraſtériques, le héros que l'on a deſſein de célébrer. Si, ſur le piédeſtal de la Place de Vendôme, par exemple, on avoit gravé ces deux vers de Racine :

(*a*) On dit qu'elle eſt de M. Cliquot Blervache.

En quelque rang que le ciel l'eût fait naître,
Le monde en le voyant, eût reconnu son maître.

Il est à croire qu'ils auroient frappé davantage que toutes ces immenses inscriptions latines qu'on y remarque, & que peu de personnes sont en état d'entendre. On se feroit représenté, en lisant ces vers, la figure imposante & majestueuse de Louis XIV, qui faisoit tant d'impression sur tous ceux qui approchoient ce Monarque. La vérité de leur application auroit saisi également les ignorans comme les sçavans. C'étoit la pensée de M. de Voltaire, lorsqu'il envoya l'inscription suivante pour être placée sur le piédestal de Louis XV à Reims.

Esclaves prosternés sous un Roi conquérant,
De vos pleurs arrosez la terre :
Levez-vous, Citoyens, sous un Roi bienfaisant;
Enfans, Bénissez votre Pere.

Je reviens à mon sujet. Le piédestal est élevé sur trois marches, & revêtu de marbre blanc veiné tiré des carrières du Bourbonnois, nouvellement découvertes. Vers le bas, sur un socle qui forme un empatement, sont placées les armes du Roi, accompagnées des différens ornemens qui leur sont propres.

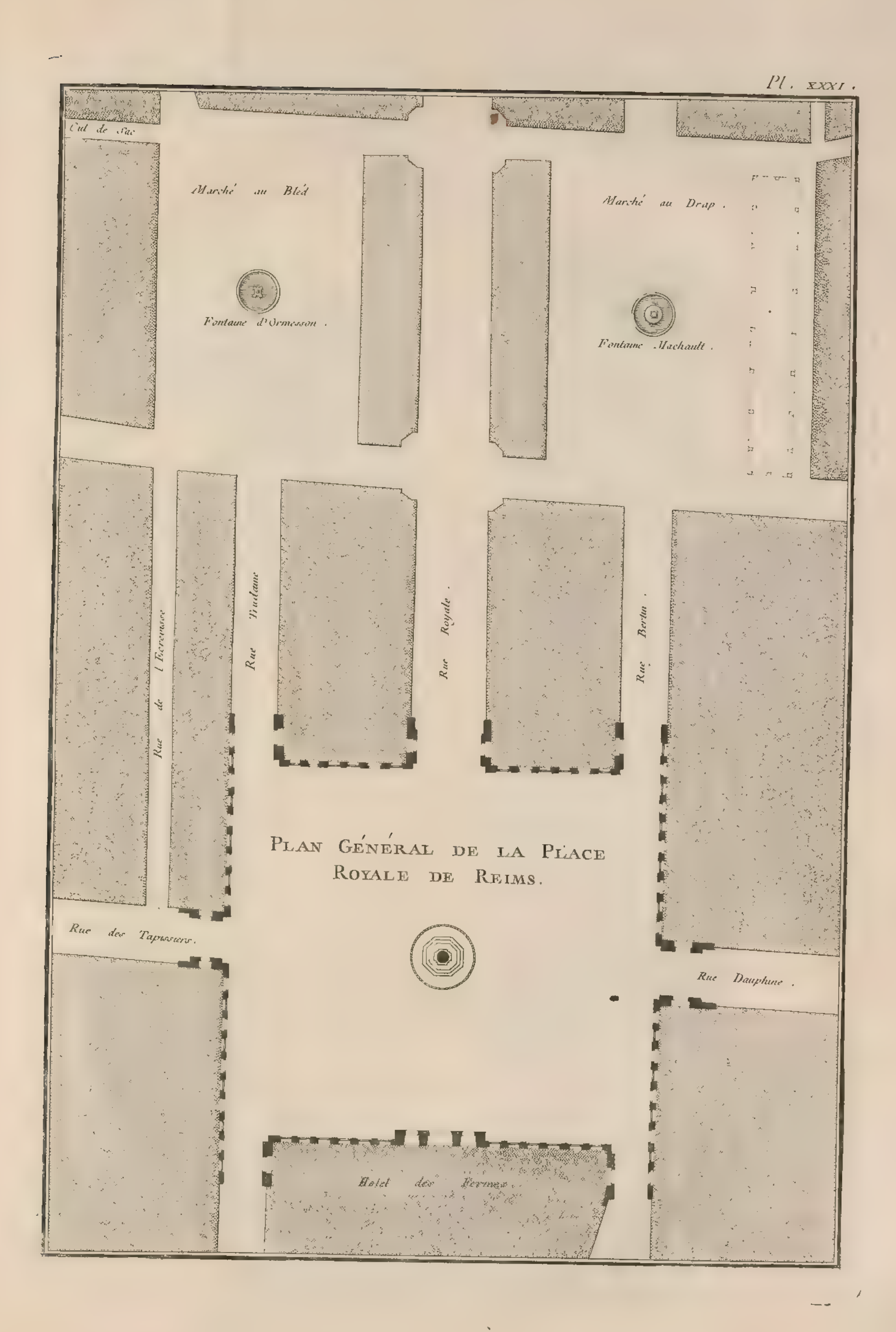
Ce fut le 29 janvier 1763, que le sieur Gor, commissaire des fontes de l'artillerie, coula en bronze, à l'arcenal de Paris, la statue de Sa Majesté, suivant la nouvelle méthode qu'il avoit employée ci-devant pour celle du Roi, érigée à Paris. Il avoit déjà fondu de la même manière, le 20 novembre 1762, les deux statues qui accompagnent le piédestal. Tout ce morceau-milieu coûte à la ville de Reims, y compris les marbres, 415000 livres.

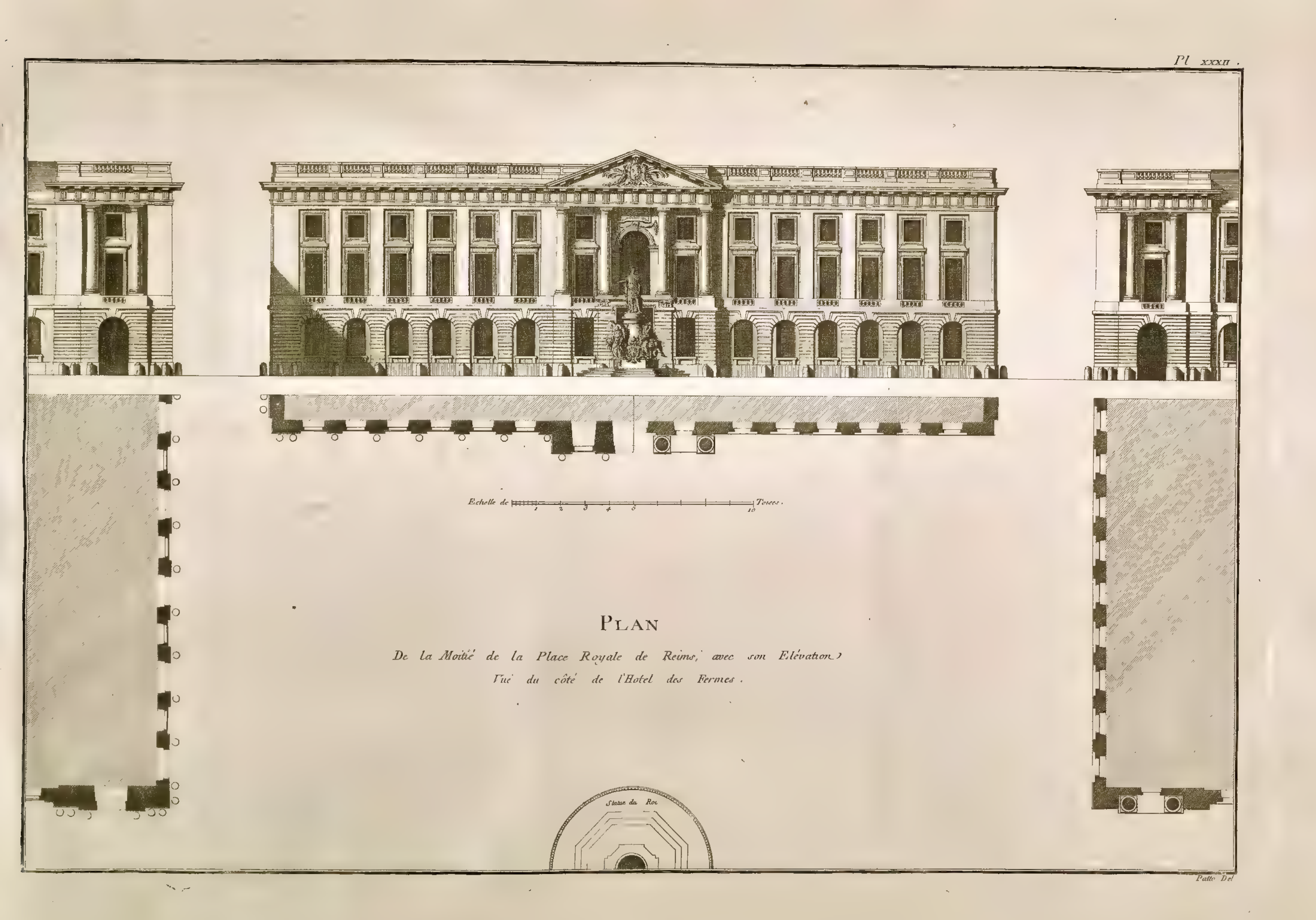
La statue de S. M. seule devoit être coulée en bronze, & les attributs du piédestal en plomb; mais le desir de rendre durable tout ce qui compose ce monument, & de répondre à la perfection que le sculpteur a mise dans son modèle, a engagé la ville de Reims à le faire exécuter dans sa totalité en bronze. Comme cette entreprise exigeoit une dépense supérieure aux finances de la Ville, M. Bertin, ci-devant contrôleur-général, & M. d'Ormesson, intendant des finances, ont bien voulu seconder son zèle.

Pour perpétuer l'époque de l'érection de cette statue, la ville de Reims a fait frapper une médaille qui a été placée dans les fondations du piédestal. D'un côté, est représenté le monument & de l'autre, on lit l'inscription suivante dans une couronne d'alizier (*a*).

(*a*) L'alizier est un arbre, dont le fruit ne diffère de celui du poirier, que par la forme seulement.

LUDOVICO


Pl. XXXI.
Cul de Sac
Marché au Bled
Marché au Drap.
Fontaine d'Ormesson.
Fontaine Machault.
Rue de l'Ecrevisse
Rue Trudaine
Rue Royale.
Rue Bertin.
PLAN GÉNÉRAL DE LA PLACE ROYALE DE REIMS.
Rue des Tapissiers.
Rue Dauphine.
Hotel des Fermes.



PLAN

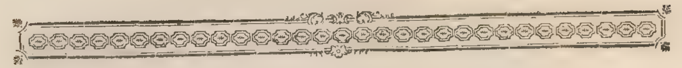
De la Moitié de la Place Royale de Reims, avec son Elévation,
Vue du côté de l'Hotel des Fermes.

LUDOVICO XV,
REGI CHRISTIANISSIMO,
PRINCIPI OPTIMO,
HOC AMORIS MONUMENTUM
DECREVERUNT.
SEN. POP. QUE REM.
ET
PRIMUM LAPIDEM PP.
ANNO M. DCC. LXI.

C'eſt-à-dire, la ville de Reims ayant réſolu d'élever ce monument de ſon amour à LOUIS XV, le meilleur des Princes, en a poſé la première pierre en 1761.

Lorſque la cérémonie de la dédicace de la ſtatue ſe fera, nous nous propoſons de l'ajouter à notre ouvrage par ſupplément.





CHAPITRE VII.

MONUMENT QUI DOIT ETRE ÉRIGÉ A LOUIS XV *A ROUEN.*

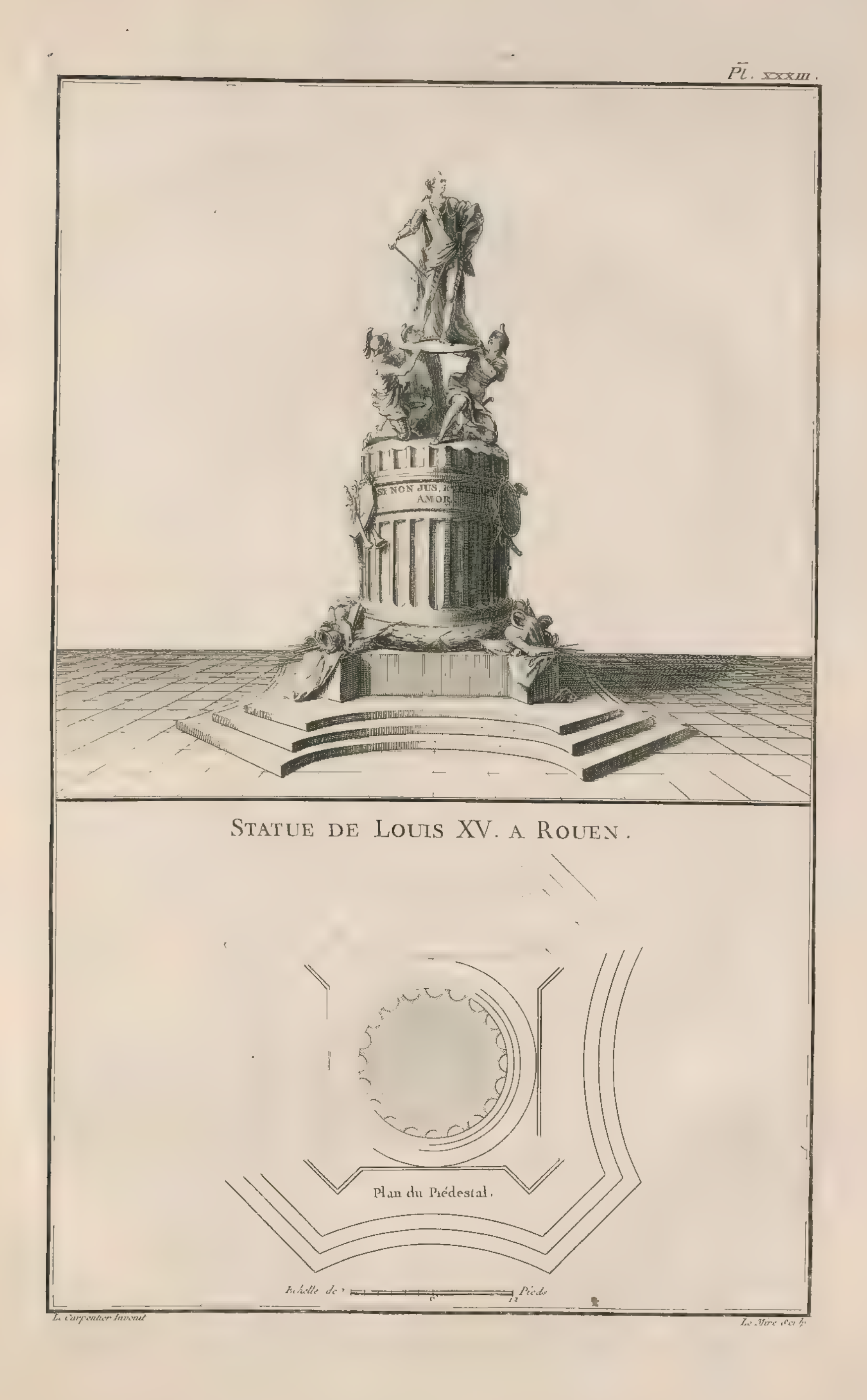
Si la ſituation de la capitale de la Normandie paroît, au premier coup d'œil, ſéduiſante, ſon intérieur offre au contraire les ſpectacles les plus déſagréables. Des rues étroites & mal percées, quantité de maiſons de bois placées au haſard, ſemblent rappeller la barbarie gothique dans un ſiécle où l'on ne s'applique de toutes parts qu'à embellir la France.

A l'exception de la Cathédrale, de l'égliſe de ſaint Oüen, du Pont-de-Bateaux & de l'Hôtel-Dieu qui a été bâti depuis quelque temps, on ne trouve dans la ville de Rouen aucun édifice remarquable.

La néceſſité de reconſtruire l'hôtel-de-ville qui menaçoit ruïne, fit naître aux Magiſtrats municipaux le deſſein d'embellir cette Capitale, & d'y ériger en même temps un monument à la gloire de Sa Majesté.

M. le Carpentier, architecte du Roi, ſi connu par le goût & le génie qui caractériſent toutes ſes productions, fut choiſi pour en compoſer les projets. Par l'inſpection du local, il remarqua que la place du Vieux-Marché, qui ſe trouve entre le portail de la Cathédrale & l'Hôtel-Dieu dans le même alli-gnement, étoit le lieu le plus propre pour reconſtruire l'hôtel-de-ville avec une place Royale. Profitant habilement du haſard de cette poſition unique, il diſtribua toutes les différentes parties de ſon projet, de manière que, du veſtibule de ſon nouvel hôtel-de-ville, on pouvoit avoir pour point de vue la Cathédrale & l'Hôtel-Dieu. Un autre avantage qui concouroit à faire valoir ce deſſein, c'eſt qu'en entrant dans Rouen par la route ordinaire, ſon exécution devoit former un enchaînement d'édifices remarquables, dont la Place du Roi pouvoit paſſer pour le centre.

Comme la ville de Rouen eſt petite & reſſerrée, eu égard au grand nombre de ſes habitans, ce qui oblige d'élever les maiſons extraordinairement pour pouvoir les loger : une idée naiſſant d'une autre, cet architecte prit de-là occaſion d'étendre ſon plan depuis le Vieux-Marché, dans un terrein vague,



STATUE DE LOUIS XV. A ROUEN.

L. Carpentier Invenit

Le Mire Sculp.

jusqu'à l'Hôtel-Dieu : n'étant gêné par aucun édifice, il alligna ses rues parfaitement, & décora ce nouveau quartier, qu'il ajoutoit à la ville, d'une autre Place avec une fontaine au milieu. Rien n'est plus sage que de tracer sur un plan général les embellissemens à desirer, & dont les lieux sont susceptibles, quoiqu'ils ne puissent être exécutés que dans une longue suite d'années ; ce que nous aurons commencé, nos neveux l'acheveront. Si on avoit suivi cette méthode dans les grandes villes, on ne verroit pas tant d'ouvrages publics & particuliers qui forment un ensemble décousu, & dont les diverses parties n'ont ni accord, ni unité, ni correspondance.

Après que ces projets eurent été suffisamment médités, ils furent présentés au Roi par feu M. le maréchal de Luxembourg, alors gouverneur de la province de Normandie, le 3 avril 1757. SA MAJESTE les ayant agréés, en autorisa l'exécution cette même année par un arrêt de son Conseil.

La Place Royale, suivant ce plan arrêté (*pl. XXXIV*), doit avoir cinquante-cinq toises de longueur sur quarante-huit de largeur. L'hôtel-de-ville occupe un des côtés; la façade qui lui est opposée est divisée en deux parties égales par une grande rue de six toises, qui doit aboutir au portail de la Cathédrale, d'où l'on pourra découvrir la statue du Roi. Deux rues de cinq toises diviseront semblablement les deux autres côtés; sçavoir, la rue saint Eloy, qui sera allignée depuis la porte de ce nom, pour tendre au centre de la place, & la rue de la Prison : enfin, les rues Cauchoise, de la Pie, du Vieux-Palais, du Puits & de Sainte-Croix des Pelletiers, déboucheront encore dans cet endroit, qui, par ce moyen, se trouvera dans la traversée de la ville pour aller dans le pays de Caux, au Havre, *&c.*

La première pierre du nouvel hôtel-de-ville, par où l'on a commencé la construction de la Place, fut posée le 8 juillet 1758. A cette occasion la ville de Rouen fit frapper une médaille gravée par M. Roettiers, représentant d'un côté le portrait du Roi vu de profil; & de l'autre la principale façade de cet édifice. Cette médaille fut enfermée dans une boëte de plomb, qui contenoit aussi une plaque de cuivre, sur laquelle étoient gravés les noms du gouverneur, de l'intendant de la province, des officiers municipaux & de l'architecte. On a encore mis dans cette boëte plusieurs pièces d'argent monnoyé, qui instruiront la postérité de l'époque de la construction de ce monument.

Ce bâtiment (*pl. XXXV & XXXVI.*) a quarante-cinq toises de face sur la Place Royale, avec deux aîles qui forment une cour intérieure de vingt-sept toises de longueur sur vingt-un de largeur, fermée par un mur d'appui surmontée d'une grille de fer. A la suite de cette cour, il y a un jardin public, dont partie de l'emplacement se trouve dans l'accroissement de la ville. Les plans de cet hôtel-de-ville indiquent suffisamment toutes ses distributions, qui sont dégagées avec tout l'art imaginable. Indépendamment des pièces néces-

ſaires à un ſemblable édifice, on y a ménagé des ſalles pour l'aſſemblée de l'académie des ſciences, belles-lettres & arts, ainſi que pour le concert. La maiſon commune des citoyens devoit recevoir les Muſes qui cultivent leurs talens & contribuent à leurs plaiſirs (a).

La décoration de la façade de l'hôtel-de-ville (*pl. XXXVII.*) conſiſte dans un ordre ionique élevé ſur un ſoubaſſement percé d'arcades ornées de refend ; ſon plan forme trois avant-corps ; un au milieu décoré de ſix colonnes avec trois croiſées en arcades, & deux aux extrémités avec quatre colonnes & une ſeule arcade. Les entre-colonnes des arrière-corps au contraire ont des croiſées quarrées, entourées de chambranles ſurmontés de corniches, au-deſſus deſquelles ſont pratiquées des tables contenant des bas-reliefs intermédiairement placés avec des médaillons. Cet ordre ionique eſt terminé par une baluſtrade, ſur laquelle ſont placées des figures à plomb des colonnes de l'avant-corps du milieu.

Au-deſſus de cet avant-corps s'élève un attique percé de croiſées, lequel ſoutient un dôme quarré, qui eſt couronné d'une campanille ſervant de befroi. Tout le reſte de cet édifice eſt couvert d'un comble. Le ſoubaſſement de chacun des avant-corps des extrémités eſt orné de fontaines. On y voit deux tritons aſſis ſur des rochers appuyés ſur une urne commune, d'où l'eau coule & ſe répand en forme de nape en tombant dans le baſſin. Enfin, l'entrée de cet hôtel-de-ville eſt préparée par un grand perron orné de ſphinx, qui donne de la grace à l'ordonnance de la façade.

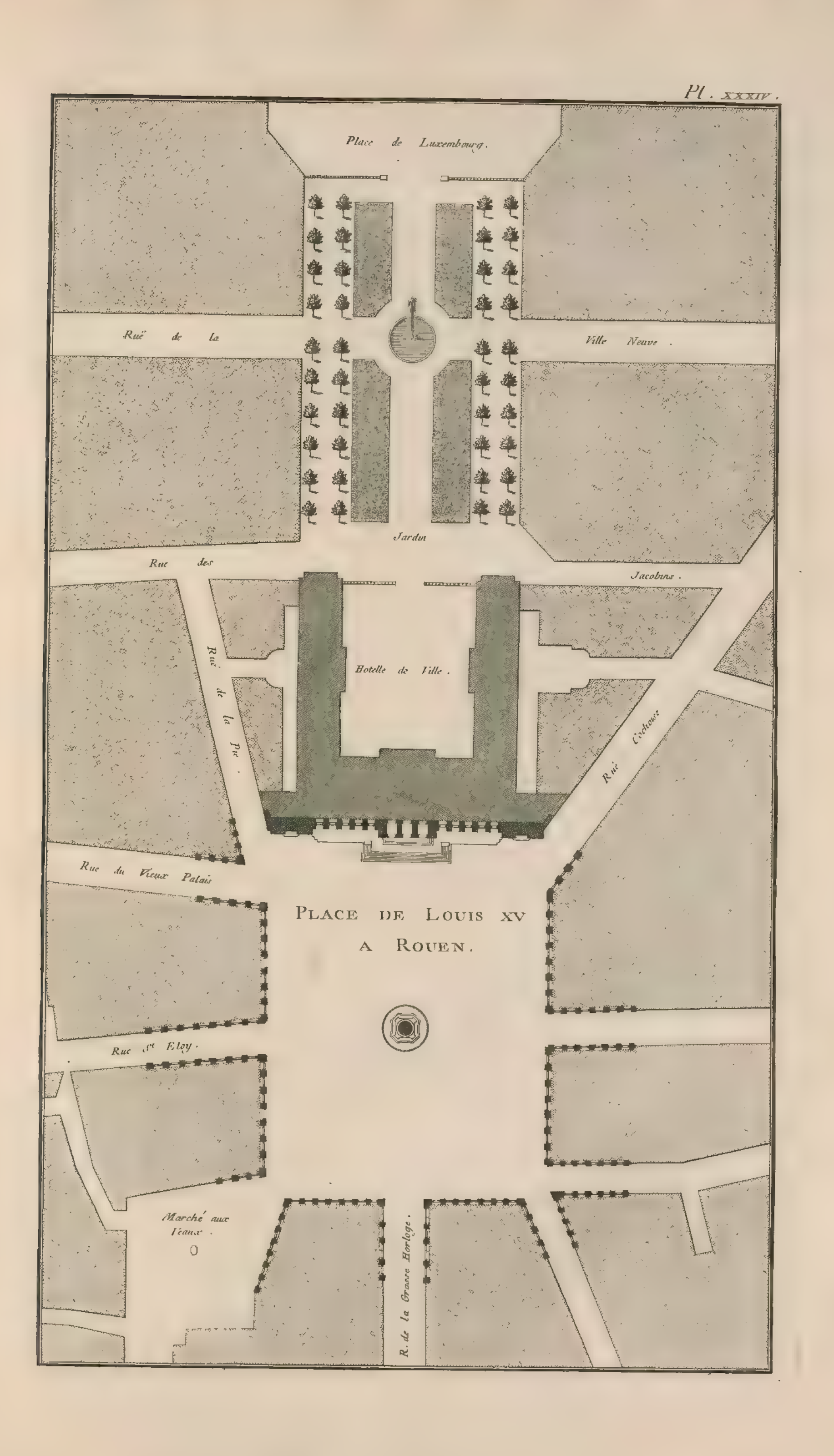
Les trois autres côtés de la Place (*pl. XXXVIII.*) ſeront occupés par des maiſons de particuliers, & doivent être ornés, comme l'hôtel-de-ville, d'un ordre ionique embraſſant deux étages, & élevé ſur un ſoubaſſement.

Au milieu de la Place Royale ſera érigée la ſtatue pédeſtre de SA MAJESTÉ, portée ſur un bouclier par trois ſoldats (*pl. XXXIII*). Louis XV eſt repréſenté en hautes armes modernes, avec une cuiraſſe, des braſſards & des cuiſſards. Il a un manteau royal & une écharpe. Pardeſſus ſa cuiraſſe eſt ſon cordon bleu, & l'ordre de la toiſon d'or dont il eſt décoré. Une de ſes mains eſt appuyée ſur le côté ; de l'autre il tient le bâton de commandement. Les ſoldats qui le portent ſont élevés ſur un tronc de colonnes qui ſert de piédeſtal au monument, & qui ſignifie en même temps que la colonne de l'Etat étant briſée, il en renaît de ſon ſein une nouvelle. Aux quatre coins de la baſe ſont des trophées de guerre qui déſignent les victoires du Roi, & aident à faire pyramider ce morceau. Sur le tronc de la colonne, on lira cette belle inſcription, qui eſt gravée dans les cœurs de tous les François :

SI NON JUS, EVEHERET AMOR.

(a) *Recueil des plans, coupes & élévations de l'hôtel-de-ville de Rouen*, publié par M. le Carpentier.

Rien


Place de Luxembourg.
Rue de la
Ville Neuve.
Jardin
Rue des
Jacobins.
Rue de la Pie.
Hotelle de Ville.
Rue Cochoise
Rue du Vieux Palais
PLACE DE LOUIS XV
A ROUEN.
Rue St Eloy.
Marché aux Veaux.
R. de la Grosse Horloge.

PLAN au Rez de Chaussée du Nouvel Hotel de Ville de Rouen

Rue Cauchoise

Corps de Garde

Magazin

Magazin

Passage

Logement de l'Aumônier

Chapelle

Cabinet de l'Octroi

Gallerie

Gd Escalier

Caisse

Bureau de l'Octroi

Peristile

Bureau du Receveur

Caisse

Cour

Peristile

Vestibule

Suisse

Echelle de Six Toises

1 2 3 4 5 6 T.

Peristile

Greffe

Cabinet du Greffe

Gallerie

Cabinet du Chartrier

Chartrier

Logement du Concierge

Garde manger

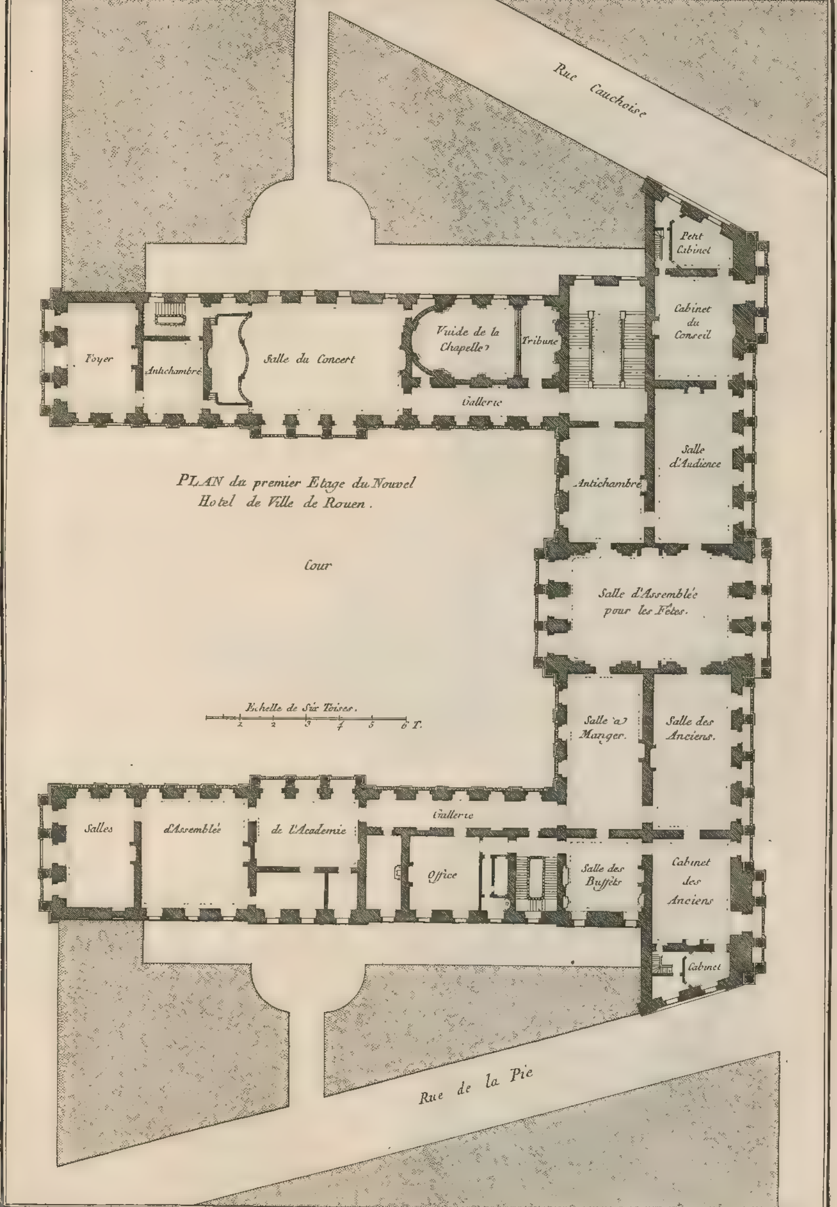
Lavoir

Cuisine de la Ville

Logement du Pompier

Rue de la Pie

Gravé par Loyer



Gravé par Loyer

ELÉVATION DE LA PLACE ROYALE DE ROUEN.

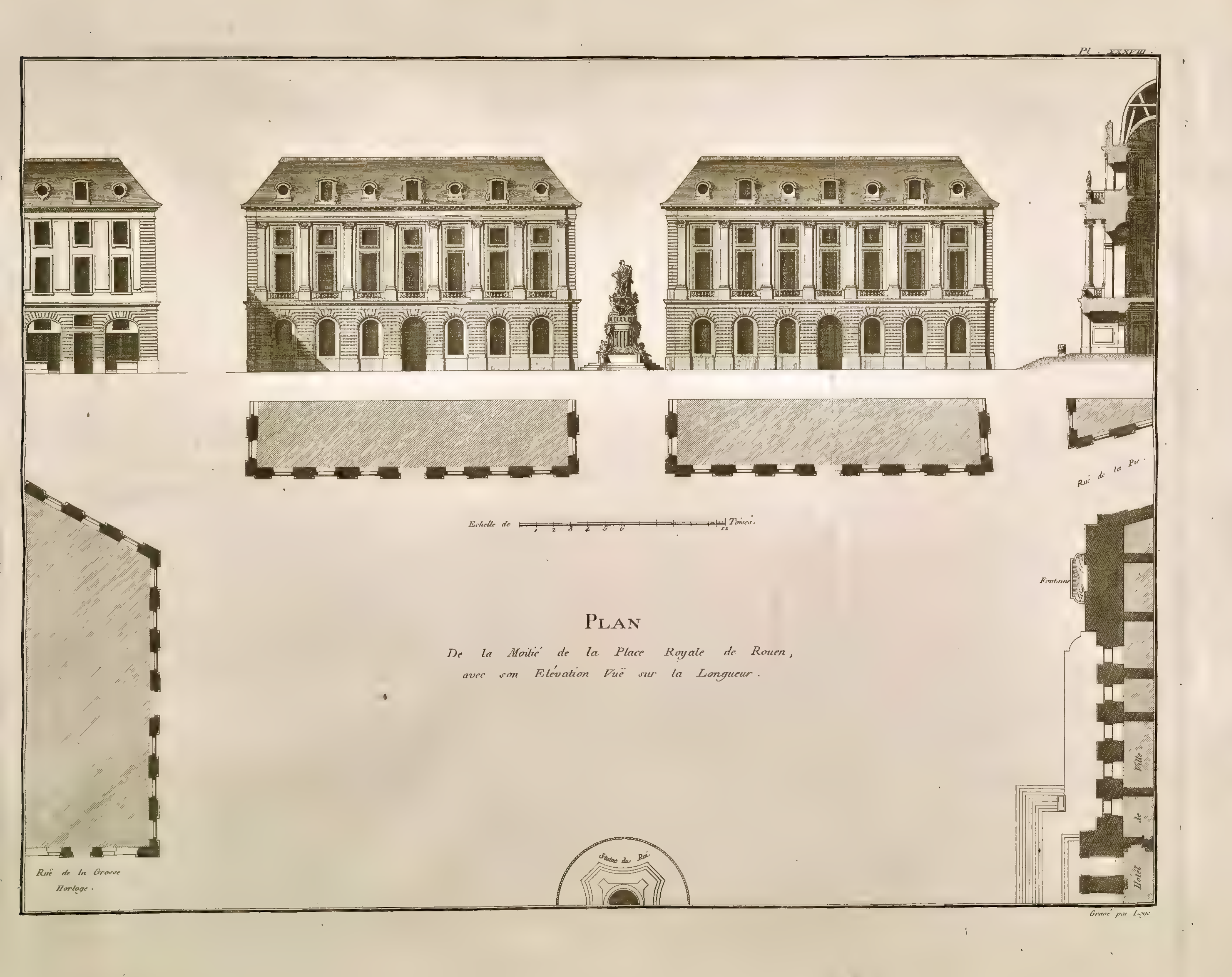
Vue du Côté de l'Hôtel de Ville.

Echelle de 12 Toises

1 2 3 4 5 6 12

Pl. XXXVII.

Leyn Sculp


Pl. XXXVIII.
Echelle de 1 2 3 4 5 6 12 Toises.
Ruë de la Pie.
Fontaine
Hotel de Ville
Ruë de la Grosse Horloge.
Statue du Roi
PLAN
De la Moitié de la Place Royale de Rouen, avec son Elévation Vuë sur la Longueur.
Gravé par

Rien n'eſt plus dans le vrai que la manière dont S. M. eſt ici repréſentée. Cette penſée eſt ſublime, ingénieuſe & préſente une foule d'idées : elle eſt rélative à nos antiquités nationales, & à la manière dont on proclamoit nos anciens Rois en les élevant ſur le pavois. Ceux qui blâment les ſculpteurs de traveſtir nos Princes en héros Grecs ou Romains, & de s'éloigner du coſtume des habillemens de notre Nation, applaudiront à ce deſſein qui ne peut que produire beaucoup d'effet dans l'exécution, & orner la ville de Rouen d'un monument unique, & capable de faire le plus grand honneur aux Magiſtrats qui en ſolliciteront la prompte exécution, que les circonſtances de la paix permettent d'eſpérer.





CHAPITRE VIII.

ÉNUMÉRATION DES *MÉDAILLES ROYALES* (a) QUI ONT ÉTÉ FRAPPÉES SOUS LE REGNE *DE LOUIS XV.*

Les médailles ſont des monumens durables & faits pour tranſmettre à la poſtérité les grands événemens. Aucun règne ne fournit de matière plus intéreſſante que celui de Louis XV. Des provinces ſubjuguées ou acquiſes à la France, des batailles gagnées, des alliés ſecourus, protégés ou rétablis; des établiſſemens dans tous les genres; le commerce étendu de toutes parts; la France embellie d'un bout à l'autre; les arts protégés & perfectionnés : enfin, tout ce que renferme de glorieux l'hiſtoire des plus grands Rois. Nous allons parcourir les événemens qui ont donné lieu à des médailles, & conſtater leurs différentes époques.

La première médaille fut frappée à l'occaſion de l'heureux avénement de Louis XV au trône, le premier ſeptembre 1715; il avoit alors cinq ans, étant né le 15 février 1710.

Les quatre médailles ſuivantes eurent pour objet la déclaration de la Régence, & l'application de M. le duc d'Orléans, régent, à gouverner les affaires du royaume.

L'eſpérance que donnoit le Roi en 1716, fut le ſujet de la ſixième médaille.

La création d'une chambre de juſtice, cette même année, donna matière à la ſeptième.

Le bonheur que la France ſe promet en 1716 ſous le règne de Louis XV, & les vertus éminentes qu'une heureuſe culture faiſoit germer dans l'ame de ce jeune Prince, fut l'occaſion de la huitième médaille.

Les quatre médailles ſuivantes font alluſion à l'éducation du Roi, & à ſes progrès, pendant les années 1717 & 1718.

(a) On entend par médailles Royales, celles qui compoſent l'hiſtoire métallique du Roi.

La treizième médaille eut pour objet la prise de Fontarabie, le 16 juin 1719.

Le Roi ayant visité, cette même année, sa monnoie des médailles, donna matière à la quatorzième.

La quinzième médaille eut pour sujet l'instruction du Roi en 1720.

La paix avec l'Espagne, dans ce même temps, fut constatée par une médaille qui est la seizième.

Le congrès de Cambray en 1721, fut l'occasion de la dix-septième médaille.

Le 4 août, on célébra la joie universelle de la France, pour le rétablissement de la santé du Roi, par deux médailles.

L'ambassade que le Grand-Seigneur envoya à S. M. en 1721, donna lieu à la vingtiéme médaille.

Le mariage du Roi projetté cette même année avec l'Infante d'Espagne qui vint en France, donna lieu à deux médailles.

Les vingt-trois & vingt-quatrième médailles furent frappées à l'occasion du sacre du Roi à Reims, le 25 octobre 1722.

La majorité du Roi à l'âge de quatorze ans, déclarée le 16 février 1723, fut constatée par deux médailles.

La France ayant été nommée médiatrice entre le Czar & la Porte, le 8 juillet 1724, cet événement fournit la matière de la vingt-septième médaille.

La vingt-huitième eut pour sujet une très-nombreuse promotion de cinquante-huit nouveaux chevaliers du Saint-Esprit, le 3 juin 1724.

A l'occasion de la construction du pont de Blois sur la Loire, cette même année, on frappa une médaille.

En 1725, il en parut une rélative à la chasse.

Le mariage du Roi célébré à Fontainebleau le 5 septembre 1725, avec la Princesse Marie, fille du Roi Stanislas, fut solemnisé par trois différentes médailles.

La trente-quatrième représente, sur son revers, le Roi gouvernant par lui-même en 1726, suivant les maximes de son bisaïeul.

Les préliminaires de la paix avec l'Empire, l'Espagne, la Hollande & l'Angleterre, signés à Paris le 31 mai 1727, fournirent la matière de la trente-cinquième médaille.

Il en fut frappé une autre cette même année pour le rétablissement des compagnies de Cadets.

La naissance des deux Dames de France, le 14 août 1727, donnèrent occasion à la trente-septième médaille.

La trente-huitième eut pour objet la protection que le Roi accorda aux Arts & aux Sciences en 1728.

Sa Majesté étant tombée malade à Fontainebleau en 1728, on grava une médaille à l'occaſion de ſa guériſon.

La proſpérité conſtante de la France fut célébrée par une médaille en 1729.

Mgr. le Dauphin étant né le 4 ſeptembre 1729, pour perpétuer cette époque mémorable, il fut frappé deux médailles.

La quarante-troiſième eut pour objet l'hommage-lige de François-Etienne, duc de Lorraine pour le duché de Bar, le premier février 1730.

On conſtata par une médaille la naiſſance du duc d'Anjou, frère de Mgr. le Dauphin, qui arriva le 30 août de la même année.

Le nouveau pont de Compiègne-ſur-l'Oiſe, donna lieu à la quarante-cinquième médaille en 1730.

Les nouvelles fortifications ajoutées à la ville de Metz, furent l'occaſion de la quarante-ſixième médaille en 1732.

Cette même année, il y eut pluſieurs camps formés pour exercer les troupes; ce qui fournit la matière d'une médaille.

La quarante-huitième eut pour ſujet les accroiſſemens de la bibliothèque du Roi, qui, pendant la ſeule année 1732, avoit été augmentée de dix mille manuſcrits.

Les travaux ſur les grands chemins qui embelliſſoient la France de toutes parts en 1733, furent conſtatés par une médaille.

L'heureux événement de la priſe du fort de Kell, le 28 octobre 1733, fut la matière de la cinquantième médaille.

La conquête du Milanois ſur la maiſon d'Autriche en 1733, donna occaſion à une médaille.

La cinquante-deuxième éterniſe la bataille de Parme, gagnée le 29 juin 1734 ſur les Allemands.

La priſe de Philiſbourg le 18 juillet 1734, malgré le débordement du Rhin, & en préſence de toute une armée Allemande, fut le ſujet de la cinquante-troiſième.

La bataille de Guaſtalle, gagnée le 19 ſeptembre 1734, contre les Impériaux, fournit la matière de la cinquante-quatrième médaille.

La ſuivante eut pour objet les Allemands pouſſés au-delà de l'Adige en 1735.

L'éducation de Mgr. le Dauphin en 1736, fut le ſujet de la cinquante-ſixième médaille.

La cinquante-ſeptième célèbre la réunion du duché de Lorraine & de Bar à la France, en 1737.

Il fut frappé une médaille à l'occaſion de la paix avec l'Allemagne en 1738.

Cette même année, la France ayant appaiſé par ſa médiation les guerres inteſtines qui diviſoient la République de Genève, cet événement donna lieu à la cinquante-neuvième médaille.

On

On ſolemniſa ſemblablement, par une médaille, la médiation du Roi en 1739, entre l'Allemagne, la Porte-Ottomane & la Ruſſie.

La ville de Menin, priſe en ſept jours, le 4 juin 1744, fournit la matière de la ſoixante-unième médaille.

La ville d'Ypres, priſe en douze jours, le 27 juin 1744, occaſionna une nouvelle médaille.

La priſe de Furnes, le 10 juillet de cette même année, donna lieu à la médaille ſuivante.

Après la maladie de S. M. à Metz, au mois d'août 1744, époque mémorable de la tendreſſe des François pour le Roi, on célébra ſa convaleſcence par une médaille, qui eſt la ſoixante-quatrième.

Le Roi ayant pris Fribourg en Briſgaw, le 6 novembre 1744, cet événement fut conſtaté par une médaille.

Les ſoixante-ſixième & ſoixante-ſeptième médailles furent frappées à l'occaſion du premier mariage de Mgr. le Dauphin avec Marie-Thérèſe, Infante d'Eſpagne, en 1745.

La bataille de Fontenoy que le Roi gagna, accompagné de Mgr. le Dauphin, le 11 mai 1745, victoire que l'on a remarqué être la première depuis ſaint Louis, qu'un Roi de France ait remportée en perſonne ſur les Anglois, fut célébrée par la ſoixante-huitième médaille.

Les priſes de la ville & de la citadelle de Tournay, qui ſuivirent cette bataille, l'une le 22 mai, l'autre le 19 juin 1745, fournirent la matière de la médaille ſuivante.

La continuation des conquêtes du Roi, & la rapidité conſtante de ſes victoires, furent le ſujet de la ſoixante & dixième médaille.

La priſe de Bruxelles, le 21 février 1746, au milieu de l'hiver, donna lieu à la ſoixante & onzième.

La ſoixante & douxième eut pour objet les priſes de Charleroy, de Namur, de Mons, de Saint-Guiſlain, d'Anvers, & de tout ce qui reſtoit de villes dans la Flandre Autrichienne, en 1746.

La bataille gagnée à Rocoux, le 11 octobre 1746, donna encore occaſion à une nouvelle médaille.

Le ſecond mariage de Mgr. le Dauphin avec la Princeſſe Marie, fille de Joſeph, Roi de Pologne, Electeur de Saxe, célébré le 9 février 1747, fut ſolemniſé par deux médailles.

La victoire de Lawfelt, remportée le 2 juillet 1747, fut conſtatée par la ſoixante & ſeizième médaille.

Berg-op-Zoom, ville à la fois fortifiée par l'art & par la nature, & dont les plus habiles Généraux de l'Europe avoient auparavant eſſayé de ſe rendre maîtres avec des armées nombreuſes, ayant été priſe en ſix jours le 16 ſeptembre

1747; pour perpétuer ce glorieux avantage, on frappa une médaille.

Le Roi ayant ſoumis toutes les villes de Flandre, battu par trois fois les Autrichiens, les Anglois & les Hollandois, & reçu à compoſition tout le pays juſqu'à la Meuſe, & même au-delà, mit le comble, par ſa modération, à la gloire qu'il avoit acquiſe, en ſignant les préliminaires de la paix à Aix-la-Chapelle en 1748 : événement mémorable qui fut conſtaté par une médaille.

La ſoixante & dix-huitième médaille a pour objet la paix glorieuſe d'Aix-la-Chapelle, conclue le 18 octobre 1748.

La naiſſance de Mgr. le duc de Bourgogne, le 13 ſeptembre 1751, fut le ſujet de la quatre-vingtième.

On célébra ſemblablement la naiſſance de Mgr. le duc d'Aquitaine en 1753, par une médaille.

En 1754, on en frappa une pour la naiſſance de Mgr. le duc de Berry.

En 1755, la naiſſance de Mgr. le comte de Provence fut encore le ſujet d'une nouvelle médaille.

La quatre-vingt-quatrième médaille fut frappée pour célébrer la priſe de Port-Mahon en 1756.

Le traité d'alliance avec la Reine de Hongrie, conclu à Verſailles le premier mai 1756, fut conſtaté par la quatre-vingt-cinquième médaille.

La ſuivante fut occaſionnée par la naiſſance de Mgr. le comte d'Artois, le 9 octobre 1757.

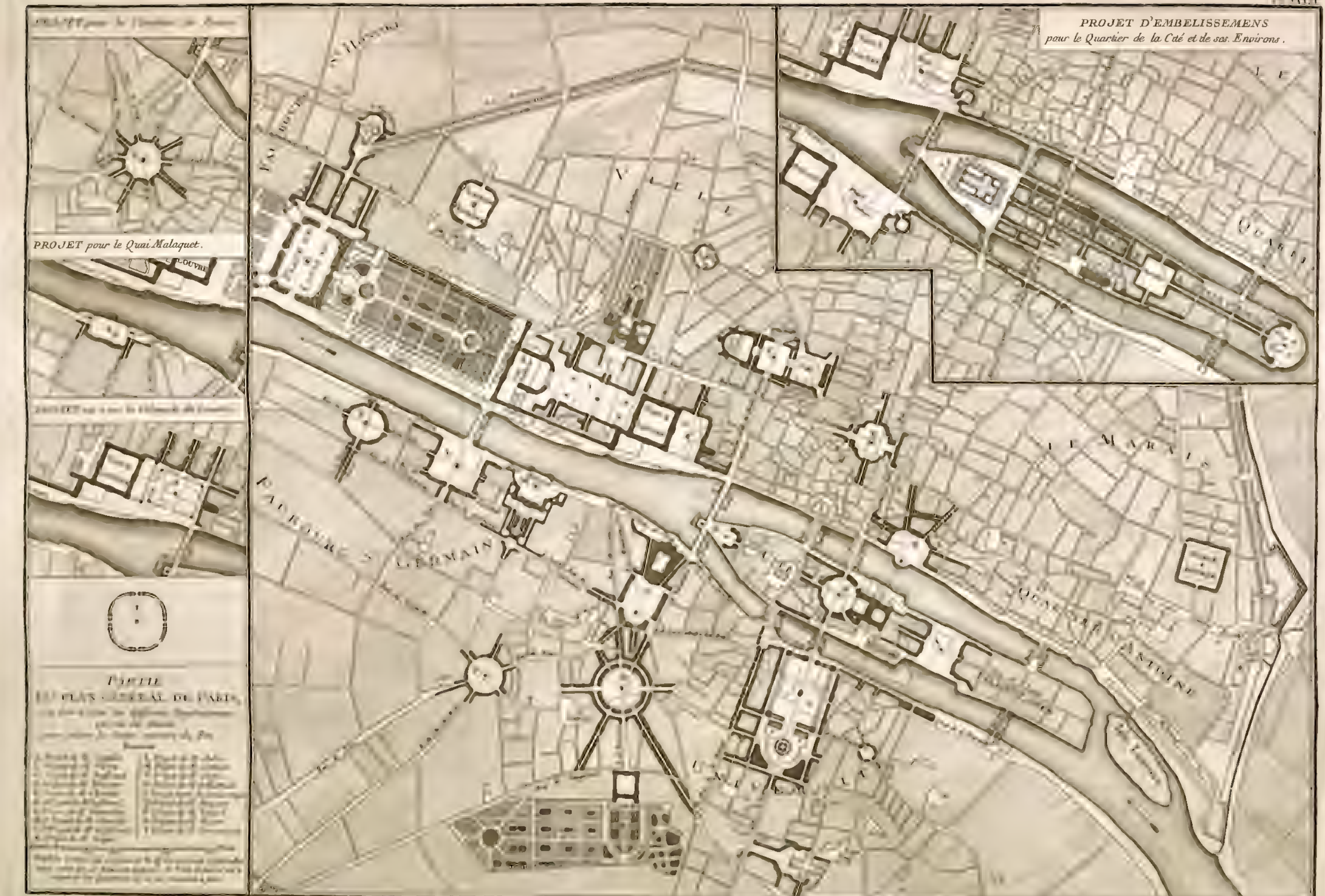
Le pacte de famille fait avec l'Eſpagne en 1761, fut auſſi le ſujet de la quatre-vingt-ſeptième médaille.

La paix rétablie entre les François & les Anglois en 1763, fournit la matière de la quatre-vingt-huitième.

La poſe du monument érigé à la gloire du Roi à Paris, fut célébrée par une médaille : d'un côté, eſt le portrait de S. M., avec ces mots que nous avons adoptés dans le frontiſpice de notre ouvrage, LUDOVICO XV, *Patri Patriæ. A Louis XV, Père de la Patrie :* de l'autre, on voit la ſtatue ſur ſon piédeſtal avec la légende, *Galliâ plaudente*, c'eſt-à-dire, *Avec les applaudiſſemens de toute la France :* & à l'exergue, LUTETIA, M. DCC. LXIII, *à Paris*, 1763.

Enfin, le Roi étant venu poſer la première pierre de l'Egliſe de ſainte Geneviève, le 6 ſeptembre 1764, donna occaſion à la quatre-vingt-dixième médaille.

Il a auſſi été frappé nombre de médailles, relatives à différens établiſſemens que le Roi a faits, leſquelles ne ſont point encore publiées.


PROJET D'EMBELISSEMENS
pour le Quartier de la Cité et de ses Environs.
PROJET pour le Quai Malaquet.
VILLE
LE MARAIS
FAUBOURG S. GERMAIN



DES PROJETS DE PLACE

Qui ont été proposés pour ériger la statue de LOUIS XV *dans Paris.*

SECONDE PARTIE.

Nous avons dit, dans la première partie de cet ouvrage, que lorsque la Ville eut demandé la permission au Roi de lui élever une statue dans tel quartier de cette Capitale qu'il lui plairoit d'ordonner, tous nos Artistes furent invités à composer des desseins pour les emplacemens qui leur paroîtroient les plus favorables. Nous allons décrire, dans cette seconde partie, la plupart de ces projets, qui ont été tracés en petit sur un plan général de Paris (*pl. XXXIX.*), afin que l'on puisse juger de leur étendue, de leur situation respective, & des avantages qu'ils auroient procurés à cette Ville. Il convient, pour la gloire de nos Artistes, pour la satisfaction des amateurs, & pour le progrès des arts, que ces grandes idées ne soient pas ensévelies dans le secret, & perdues à jamais pour le public.

Dans ce nombre de projets, nous avons fait choix de plusieurs, dont les plans & les élévations ont été détaillés plus particulièrement; lesquels sont terminés par un précis des moyens qu'il seroit facile d'employer pour procurer à cette Capitale les embellissemens dont elle est susceptible.

Les quartiers de Paris qui ont été préférés, sont compris depuis le Pont-Marie & de la Tournelle jusqu'aux Champs-Elysées, & depuis la porte du Luxembourg jusqu'à l'église paroissiale de saint Eustache. Quoique l'on ait présenté plus de cinquante projets, pour placer la statue de S. M. dans les différens endroits de cette Ville, il n'y a eu cependant qu'une vingtaine d'emplacemens de proposés, plusieurs de nos Artistes s'étant rencontrés dans le choix du même local.

Ces différens emplacemens sont l'isle Saint-Louis, l'isle du Palais, la place Dauphine, la Grêve, le bout de la rue de la Féronnerie, le quartier des Halles, le terrein de l'hôtel de Soissons, le devant de la colonnade du Louvre, le jardin de l'Infante, le Carrousel, l'esplanade du Pont-Tournant, le carrefour de la rue de Belle-Chasse & de la rue de Bourbon, le bout du Pont-Royal, le quai des Théatins ou Malaquet, la Croix-Rouge, l'hôtel de Conty, le carrefour de Bussy, le bout de la rue de Tournon, & enfin le quartier de la rue saint Jacques.

La plupart de ces projets étoient décorés de magnifiques colonnades, de cirques, de temples de la Victoire, de greniers publics, d'hôtel-de-ville, de salles de spectacle, de grenier à sel, d'hôtel des monnoies, d'arcs-de-triomphe, de fontaines, d'églises, de halles, &c.

CHAPITRE PREMIER.

DESCRIPTION *d'un projet de Place, entre l'isle Saint-Louis & l'isle du Palais.*

LE premier projet, coté *A* sur le plan général (*pl. XXXIX.*), est une pensée de M. Soufflot, contrôleur-général des bâtimens du Roi à Paris. Il avoit conçu le dessein de placer le monument à la gloire de SA MAJESTÉ dans l'emplacement du bras de rivière qui sépare l'isle Saint-Louis d'avec l'isle du Palais, sur lequel est le Pont-Rouge. En continuant le quai d'Orléans jusqu'à celui du Terrein, & le quai de Bourbon jusqu'à celui Saint-Landry, tout cet intervalle auroit été comblé. On remarque dans les anciens plans de Paris quelques-uns de ces bras de rivière qui ont été successivement supprimés. Loin de résulter aucun inconvénient de cette nouvelle suppression, il arriveroit au contraire que l'eau qui coule sous le Petit-Pont & le Pont Saint-Michel seroit plus abondante ; ce qui favoriseroit la navigation dans cette partie de la rivière, où il y a, sur tout en été, très-peu d'eau, quoique ce soit le passage ordinaire pour les bateaux & les trains de bois, à cause de l'embarras occasionné sous les arches du pont Notre-Dame par la Pompe & les moulins à bled.

Suivant

Suivant ce projet, le plan de la Place devoit être presque quarré. Deux de ses côtés auroient été ouverts & terminés par des quais à droite & à gauche : les deux autres auroient pu être décorés d'hôtels & d'un bâtiment pour l'archevêché. Au milieu de ce vaste emplacement, & dans la direction de la rue Saint-Louis, continuée au travers du cloître Notre-Dame jusqu'à la rue de la Juiverie, devoit être érigée la statue du Roi, qui, par sa position, eût été apperçue de cette dernière rue qui traverse tout Paris dans sa prolongation.

L'exécution de cette Place pouvoit procurer beaucoup d'avantages à ce quartier, qui est si mal distribué. L'isle Saint-Louis seroit devenue plus vivante, plus fréquentée ; ses maisons auroient acquis plus de valeur. En étendant les vues de ce projet, il seroit devenu pour cette Capitale une source d'embellissemens. Dans le cas que l'on se résoudroit par la suite, suivant les vœux de nos citoyens, à transférer l'Hôtel-Dieu ailleurs, & à supprimer les maisons de dessus les ponts, il seroit facile de continuer le quai d'Orléans jusqu'au Marché-Neuf, & même jusqu'à celui des Orfèvres ; ce qui dégageroit la Cité de ce côté. On parviendroit semblablement à isoler l'autre par la prolongation du quai Saint-Landry, le long de la rue de la Pelleterie jusqu'au quai de l'Horloge. Il n'est pas douteux que cette continuité de quais, aboutissant de toutes parts à la Place du Roi, placée dans le centre de Paris, près de la Cathédrale, ne produisît un très-bon effet.

CHAPITRE II.

DESCRIPTION *d'un projet de Place dans l'isle du Palais.*

CE quartier, qui est proprement l'ancienne Lutèce, n'a presque point changé depuis que la politesse & les beaux arts ont pris la place de la barbarie gothique. Quoique ce soit l'endroit de Paris le plus fréquenté, il n'y en a point dont les rues soient plus étroites, plus mal percées, & les maisons plus mal bâties. Les deux principaux édifices de cette isle, sçavoir l'église Notre-Dame & le Palais, n'ont point d'issues convenables. Lorsque le peuple est attiré dans la Cathédrale, soit par des *Te-Deum*, soit par d'autres cérémonies extraordinaires, il n'arrive que trop souvent des accidens aux gens de pied par les embarras causés par les voitures depuis l'entrée du Marché-Neuf jusqu'au pont Notre-Dame. Les heures de la sortie du Palais n'en occasionnent pas moins dans les rues adjacentes. Ces considérations déterminèrent M. Pitrou, inspecteur général des ponts & chaussées, au choix de cet emplacement pour y élever la statue du Roi, afin de procurer à la Cité des dégagemens utiles, & des embellissemens nécessaires.

Plan général de la Place. (pl. XL.)

La forme de ce plan eſt circulaire, & a ſoixante-dix toiſes de diamètre. M. Pitrou avoit placé ſa direction dans l'allignement des rues Saint-Jacques, Saint-Martin & du pont Notre-Dame, dont il avoit déterminé le centre par une ligne droite tirée du milieu de l'entrée de la Place Dauphine *B (pl. XXXIX.)* du côté du Pont-Neuf, au milieu de la grande rue de l'iſle Saint-Louis. Il diſpoſoit de tout le terrein qui eſt depuis le bâtiment des Enfans-Trouvés juſqu'au pont Notre-Dame, ainſi que de tout celui qui ſe trouve depuis le Pont-Rouge juſqu'à l'entrée du Palais. A gauche en entrant par le Pont-Notre-Dame, devoit être placé l'hôtel-de-ville, dont les deux aîles, terminées par des pavillons, euſſent formé une avant-cour à cet édifice, qui n'auroit été ſéparé de la Place que par une grille de fer de vingt-deux toiſes de longueur.

Indépendamment de la rue de la Juiverie & du pont Notre-Dame, cette place étoit encore traverſée par la rue de la Vieille-Draperie, au bout de laquelle eſt une entrée du Palais. A droite & à gauche de l'avant-cour de l'hôtel-de-ville, il devoit y avoir deux nouvelles rues, dont l'une répondoit au parvis Notre-Dame, & l'autre à un nouveau quai, d'où il auroit été poſſible de découvrir l'iſle Saint-Louis, & tout l'intervalle entre le pont Notre-Dame & l'Arſenal.

Ce quai devoit occuper l'emplacement de l'hôtel des Urſins, & être décoré d'une grande façade d'hôtel-de-ville de plus de cent toiſes. Depuis ce bâtiment juſqu'au bord de la rivière, il y avoit une diſtance d'environ trente toiſes, dont une partie auroit été occupée par un port couvert, qui, par ſon expoſition au nord, eût été très-propre pour conſerver les vins. A l'aide d'une rampe douce dans ſa partie découverte, il étoit poſſible de faire monter les voitures ſur le quai : de plus, il devoit y avoir un pont de pierre à la place du Pont-Rouge, pour procurer une communication libre de l'une à l'autre des iſles du Palais & de Saint-Louis.

M. Pitrou avoit encore propoſé d'ouvrir un paſſage au travers des cours du Palais, ſans ſupprimer aucune des chambres, au moyen d'une arcade d'environ quarante pieds de hauteur, au-deſſus de laquelle la cour des Aides auroit été conſervée. Par cette arcade, qui devoit être fermée la nuit avec des grilles de fer, la ſtatue de S. M. auroit été apperçue du Pont-Neuf, ainſi que la façade de ſon hôtel-de-ville.

La penſée de cet architecte, en plaçant la ſtatue du Roi, non ſeulement au milieu de ſon peuple, mais encore dans l'endroit où ſe trouveroit réunie la cathédrale, le palais de juſtice & l'hôtel-de-ville, eſt extrémement avantageuſe; & l'union de ces trois objets, pour accompagner ce monument, eſt digne d'attention.

Elévation de la Place. (pl. XLI.)

La décoration de cette Place consiste dans un ordre ionique. Les avant-corps sont ornés de colonnes, & les arrière-corps de pilastres. Cet ordre embrasse deux étages, & est élévé sur un soubassement avec des croisées ceintrées : on y voit des bas-reliefs, des trophées & des figures symboliques. Une balustrade termine cet édifice, dont tous les combles sont apparens.

Cet architecte vouloit que la statue du Roi eût un rapport avec son emplacement. Il proposoit de représenter S. M. debout sur un piédestal, vêtu en habit de guerre, avec un manteau Royal sur les épaules, jetté de manière que l'ensemble de la figure fût développé. LOUIS XV couronné de lauriers, tenant de la main gauche une branche d'olivier, symbole de la paix, auroit étendu le bras droit du côté du Palais, dans l'action de rendre la justice à son peuple au retour de la guerre, après avoir, dans la cathédrale, remercié Dieu du succès de ses armes (*a*).

CHAPITRE III.

DESCRIPTION *d'un projet pour la Place Dauphine.*

UN des projets de M. Boffrand, architecte du Roi, & premier ingénieur des ponts & chaussées du royaume, étoit de placer la statue de SA MAJESTÉ vis-à-vis l'éperon du Pont-Neuf, dans l'étendue de la place Dauphine, *C* (*pl. XXXIX.*) Il rendoit cet endroit fort vaste, en abbattant quelques maisons qui ferment cette Place à droite & à gauche. Par cette position, les deux meilleurs Rois que la France ait eus, auroient été placés en parallèle dans le lieu de Paris le plus fréquenté.

Plan de la Place. (pl. XLII.)

Il étoit formé de deux portions circulaires qui aboutissoient, d'une part, à deux gros pavillons, formant la tête des quais des Orfèvres & de l'Horloge; & de l'autre, à un grand arc-de-triomphe adossé à la rue du Harlai, qui servoit d'entrée au Palais, & occupoit le fond de la Place. Tout son rez-de-chaussée devoit être destiné pour les boutiques des marchands orfèvres & bijoutiers qui ont coutume d'habiter ce quartier.

(*a*) Si l'on veut voir un détail plus circonstancié de cette Place, il n'y a qu'à consulter un ouvrage posthume de M. Pitrou, intitulé *Recueil de différens projets d'Architecture*, &c. dont nous avons extrait ce qui a été dit ici; en prenant la liberté de faire quelques légers changemens dans la décoration de l'avant-corps, & de substituer une grande porte à une petite, accompagnée de deux cariatides entées l'une dans l'autre; licence qui n'est pas supportable.

Elévation de la Place. (*pl. XLIII* & *XLIV.*)

La décoration de cet édifice eſt un grand ordre corinthien, embraſſant deux étages, & élevé ſur un piédeſtal percé d'arcades, ſervant d'entrée aux boutiques des marchands. Les avant-corps ſont ornés de colonnes, & les arrière-corps de pilaſtres.

Les croiſées du premier étage ſont enrichies de frontons, de conſoles, & à plates-bandes, ainſi que celles du ſecond. L'arc-de-triomphe que l'on voit dans le milieu eſt de la même ordonnance d'architecture que la Place; il eſt ſeulement couronné par un attique orné de bas-reliefs, d'inſcriptions & de figures à plomb des colonnes. Les pavillons des extrémités ſont auſſi couronnés par différens trophées accompagnés d'eſclaves.

Tout ce bâtiment eſt terminé à l'Italienne par une baluſtrade, ſans comble apparent. A droite & à gauche, on apperçoit en raccourci les quais des Orfèvres & de l'Horloge; &, dans le lointain, le commencement du Pont-Saint-Michel & celui du Pont-au-Change.

Au centre de ce vaſte emplacement, M. Boffrand avoit imaginé d'ériger un monument à la gloire du Roi, qui marquât davantage, par ſon élévation, qu'une ſtatue ordinaire. C'étoit une colonne de marbre blanc, qu'il ſurnommoit LUDOVISE, à l'imitation des colonnes Trajanes & Antonines, que l'on voit à Rome. Au pourtour devoit être ſculptée, en bas-reliefs de grandeur naturelle, l'hiſtoire de LOUIS XV. Des boſſages placés entre ces bas-reliefs auroient contribué, par leurs parties liſſes, à les faire valoir, & les auroient rendus bien plus diſtincts que ceux des deux colonnes anciennes dont nous venons de parler, leſquelles ſe touchent en tournant en ſpirale. Cette colonne devoit être terminée par une ſtatue du Roi en bronze, de vingt pieds de hauteur, qui, par ſa ſituation, auroit pu être apperçue de la plus grande partie de la Ville, & de ſes environs. Enfin, cet architecte accompagnoit ſon piédeſtal de différens trophées, & de deux figures coloſſales repréſentant la Seine & la Marne qui ne ſe réuniſſent véritablement qu'en cet endroit, leſquelles auroient aidé à faire pyramider ce morceau.

CHAPITRE IV.

DESCRIPTION *d'un projet de Place dans le quartier de la Grève.*

MR. Rouſſet, architecte du Roi, avoit auſſi propoſé deux projets pour le quartier de la Grève. L'un plus ſimple, où il conſervoit en partie l'ancien hôtel-de-ville, & l'autre plus riche. C'eſt de ce dernier projet dont on voit la diſpoſition à l'endroit marqué *D* ſur le plan général (*pl. XXXIX.*) dont nous allons parler.

La

La forme de ſon plan étoit demi-circulaire, & le quai en faiſoit le diamètre. Tous les bâtimens étoient occupés par un hôtel-de-ville très-bien diſtribué, dont le premier étage étoit deſtiné à des appartemens pour le Roi & la Reine. Deux rues nouvelles, l'une aboutiſſant à la colonnade du Louvre, l'autre au portail de Saint-Gervais, débouchoient dans la Place. La ſtatue du Roi devoit être placée en ſaillie ſur le bord du quai, de manière qu'en ouvrant une rue de l'autre côté de l'eau, on auroit pu l'appercevoir du parvis Notre-Dame. Sa poſition même étoit telle qu'elle pouvoit auſſi être vue le long de la rue de Geſvres & des quais au-delà, juſqu'à la demi-lune du Cours de la Reine.

Toute la décoration de l'hôtel-de-ville étoit de la plus grande magnificence, & en rapport avec la deſtination d'un ſemblable édifice.

M. Beauſire, architecte de la Ville, avoit encore fait un projet pour le quartier de la Grève (*a*).

CHAPITRE V.

DESCRIPTION *d'un projet de Place au bout de la rue de la Féronnerie.*

DANS l'allignement de la rue de la Féronnerie, à l'endroit marqué *E* (*pl. XXXIX*), M. Chevautet, architecte du Roi, avoit propoſé un projet. Il diſpoſoit de tout le terrein qui eſt compris entre les rues Saint-Denis & Saint-Martin. Son plan avoit ſoixante & dix toiſes de diamètre dans ſa plus grande longueur : les extrémités en étoient formées par deux portions circulaires. Au milieu de chacune, il y avoit un grand arc-de-triomphe qui ouvroit l'entrée d'une nouvelle rue. De larges portiques, deſtinés pour des boutiques, devoient occuper tout le pourtour de la Place, qui, du côté de la rue Saint-Martin, auroit été terminée par un hôtel pour le Gouverneur de Paris. Le choix de cet emplacement eſt très-heureux, & mérite d'être applaudi. La ſtatue du Roi auroit pu être apperçue de trois rues des plus fréquentées; ſçavoir, les rues Saint-Martin, Saint-Denis & de la Féronnerie.

(*a*) J'ai vu une eſquiſſe de M. Ducheſne, Prévôt des bâtimens du Roi, à peu près pour cet emplacement. Il prenoit tout le terrein compris entre le portail Saint-Gervais & Saint-Jean; &, faiſant un nouveau portail au chevet de cette dernière Egliſe en ſymmétrie avec l'autre, il plaçoit entre ces deux édifices l'hôtel-de-ville. La ſtatue du Roi auroit auſſi été érigée en éperon ſur le bord de la rivière. De l'autre côté de l'eau, le quai devoit former une grande portion circulaire, qui embraſſoit non ſeulement le Pont-Rouge, mais qui pénétroit encore dans le cloître Notre-Dame. Ce baſſin immenſe, en face de la Place, étoit deſtiné pour des feux d'artifice & des fêtes ſur l'eau. Du parvis Notre-Dame, il y auroit eu un percé juſqu'à la portion circulaire, dans la direction de la ſtatue du Roi, laquelle auroit pu également être apperçue de la place Maubert, à l'aide d'un percé, à travers du jardin du Terrein.

CHAPITRE VI.

DESCRIPTION *d'un projet de Place dans le quartier des Halles.*

LES marchés publics étoient des édifices considérables chez les anciens : ils s'appliquoient non-seulement à les rendre spacieux & commodes, mais encore à les embellir de bâtimens somptueux. Ceux des Grecs, au rapport de Pausanias (*a*), consistoient ordinairement en de très-grandes places environnées de colonnades, au milieu desquelles on voyoit les statues de leurs dieux tutélaires ; tel étoit le marché de la ville de Pharos en Achaïe. Les Romains portèrent encore plus loin la magnificence : il y avoit à Rome plus de douze marchés publics qui formoient autant de Places régulières, que l'architecture & la sculpture sembloient avoir décorées à l'envi. Ces Places étoient ordinairement quarrées, spacieuses & environnées de portiques qui servoient de promenades : leur enceinte renfermoit des temples, des basiliques, des obélisques, des statues, & souvent des maisons particulières pour ceux qui y vendoient les denrées. Dans le marché nommé Antonin (*b*), parmi différens édifices publics, on remarquoit cette fameuse colonne connue sous le nom de colonne Antonine. Au milieu du marché aux bœufs, il y avoit une figure colossale en bronze, qui représentoit un de ces animaux.

Néron qui, dans le commencement de son règne, donnoit de si grandes espérances, voulant contribuer à l'utilité publique par la construction d'un semblable édifice, fit, suivant Dion Cassius (*c*), la dédicace d'un marché superbe qu'il avoit fait bâtir. Le frontispice de cet édifice se trouve sur le revers d'une médaille, où il est représenté orné d'un double rang de colonnes couronnées par un dôme, sous lequel on voit la statue de ce Prince.

Domitien & Nerva en firent exécuter qui surpassèrent en magnificence celui de Néron : & l'édifice que l'on voit sur les médailles de Trajan avec cette inscription, *Forum Trajani*, rassembloit, dans les différens bâtimens qui entouroient ce marché, les tribunaux destinés à rendre la justice aux citoyens.

A l'exemple des anciens, M. Boffrand crut pouvoir placer la statue du Roi dans le quartier des Halles, au lieu marqué *F* sur le plan général (*pl. XXXIX*). On sçait que c'est un des endroits des plus mal bâtis de Paris ; les maisons y sont placées au hasard : la plupart des avenues pour y arriver sont étroites, sans débouché, au point que la plupart des voitures, qui amènent les denrées les plus nécessaires, sont souvent obligées de passer la nuit sans pouvoir les décharger : aucun quartier par conséquent n'a plus besoin d'être embelli. Cet habile architecte, débarrassant ce vaste emplacement

(*a*) *L. VII, chap.* 22. (*b*) *Pline, liv.* 34. (*c*) *L. LXI.*

de toutesces masures, en faisoit un des plus beaux endroits de cette Capitale, & des plus commodes.

Plan général de la Place (pl. XLV.)

La distribution de son plan est divisée en trois parties, ou plutôt compose trois Places dans le même allignement. La première, dont la forme est presque quarrée, devoit être située dans le même emplacement de la Halle, où se fait présentement le débit du pain, des légumes, des fruits, de la marée, du poisson d'eau douce, des herbes, du fromage, *&c.* Une des extrémités étoit occupée par une poissonnerie vaste, spacieuse, bien airée & environnée de grands portiques, ainsi que dans tout le pourtour de cette Place, pour pouvoir contenir les marchandises & les mettre à couvert. Nombre de communications la dégageoient : il y avoit trois issues, l'une par la rue Saint-Denis, & les deux autres par la rue Montmartre, sans comprendre celles qu'auroit procurées la Place Royale, dont nous allons parler.

Cette seconde partie, qui étoit proprement le corps de la Place où M. Boffrand proposoit d'élever la statue du Roi, étoit située dans l'allignement de la rue des Prouvaires, près le portail latéral de saint Eustache. Son plan étoit quarré, environné de portiques qui devoient servir pour les logemens des fripiers, drapiers, droguistes & autres marchands de toute espèce, dont les magasins auroient eu leurs entrées tant par les portiques que par les rues adjacentes. On remarque, par l'inspection du plan, que les avant-corps des quatre faces de cette Place sont ouverts par de larges péristiles, à travers lesquels la statue de Sa Majesté pouvoit être apperçue.

Cet architecte avoit imaginé de rendre ce monument allégorique à sa situation : il vouloit que la figure du Roi fût grouppée avec l'Abondance, la Prévoyance & la Santé. Louis XV, par cette position, se seroit trouvé au milieu de son peuple, qui lui est redevable de sa vigilance pour le bon marché des denrées & la facilité de sa subsistance. C'est ainsi que la statue de l'Empereur Trajan, ce Prince adoré des Romains, fut placée au milieu du marché de l'ancienne Rome.

La troisième partie de ce projet étoit située dans le terrein de l'hôtel de Soissons; elle étoit destinée pour une halle au bled, à la farine & aux autres grains, & pour la vente du porc-frais. Ce marché, suivant l'usage, devoit être fermé la nuit, pour la sureté des grains qui sont sur le carreau de la halle, & qui ne sont enlevés qu'après qu'ils sont vendus. Comme ces sortes d'endroits ont besoin de beaucoup d'étendue & de dégagemens, tant par rapport aux voitures qui y entrent & en sortent, que pour contenir l'approvisionnement considérable qu'exige une aussi grande ville que Paris, cet artiste avoit mis tout le terrein de ce vaste emplacement à profit. Cette halle avoit

cinquante - quatre toiſes de longueur ſur cinquante de largeur : ſon plan formoit une portion circulaire vers le côté de la rue de Grenelle : il devoit y avoir cinq entrées avec chacune trois portes ; elles avoient leurs iſſues par les rues de Grenelle, Coquillère, du Jour & des Vieilles - Etuves. Comme les trois parties de ce projet pouvoient ſe communiquer, il ſe ſeroit trouvé dans cette dernière les mêmes entrées & les mêmes débouchés, par la rue Saint-Denis & les autres rues adjacentes.

Elévation de la Place du Roi, & des deux places pour les Halles qui l'accompagnent. (pl. XLVI.)

La décoration de la Place Royale diffère, par ſon ordonnance, de toutes celles que l'on voit dans cette Capitale. C'eſt un grand ordre corinthien élevé ſur un piédeſtal, & embraſſant deux étages : les quatre côtés en ſont ornés uniformément : chaque milieu eſt décoré par un grand arc-de-triomphe en colonnade tout à jour, couronné par un attique, avec des tables pour des inſcriptions, & des bas-reliefs relatifs aux actions du Roi. Au-deſſus de cet attique, à plomb des colonnes, il y a des figures allégoriques. Toutes les croiſées de cet édifice ſont circulaires : celles du premier étage ſont accompagnées d'eſclaves qui ſupportent les balcons du ſecond. Tout le piédeſtal eſt percé d'arcades ſervant d'entrées aux boutiques des marchands : enfin, ce bâtiment eſt terminé à l'Italienne par une baluſtrade ſans comble apparent.

La halle aux légumes & aux poiſſons eſt décorée d'une manière relative à ſa deſtination. Les avant-corps ſont ornés de cariatides, qui portent des corbeilles de fleurs & de fruits. Tout le rez-de-chauſſée eſt occupé par de larges portiques pour y placer les denrées. On voit, par le profil de la poiſſonnerie, qu'elle ſeroit très-bien airée à cauſe de ſa grande élévation. Les combles ſont apparens dans tout ce bâtiment, qui eſt couronné par un grand entablement orné de conſoles & de guirlandes de fleurs dans les avant-corps.

La décoration de la halle au bled eſt également d'un genre ſimple & convenable à ſon uſage. Toutes ſes entrées forment autant d'avant-corps compoſés au rez-de-chauſſée d'un ordre toſcan avec des boſſages, & d'un ordre dorique au premier étage. Son pourtour eſt auſſi environné de portiques, au-deſſus deſquels ſont des logemens ou magaſins à l'uſage d'un ſemblable bâtiment.



CHAPITRE

CHAPITRE VII.

DESCRIPTION *de deux projets de Place vis-à-vis la colonnade du Louvre.*

Le premier projet marqué *G* (*pl. XXXIX.*) eſt de M. Deſtouches, alors architecte de la Ville. Il avoit choiſi ſon emplacement en face de la colonnade du Louvre, cet admirable morceau d'architecture, dans lequel il ſemble que l'ancienne Rome nous ait tranſmis les traces pompeuſes de ſon génie & de ſa grandeur. En retour, vis-à-vis la rivière, il faiſoit une façade de la même ordonnance d'architecture, dont le milieu étoit percé par de grandes arcades, à travers leſquelles les paſſans auroient pu, de la rue Saint-Honoré, appercevoir la ſtatue du Roi. La troiſième façade étoit ſur l'allignement du portail Saint-Germain-l'Auxerrois. Enfin, du côté du quai, cette Place étoit fermée par une grille décorée, d'eſpace en eſpace, par de larges piédeſtaux portant des grouppes de figures. Depuis cet endroit juſqu'au Pont-Neuf le long du quai, cet artiſte plaçoit un hôtel-de-ville, dont l'extérieur eut été décoré en pilaſtres du même ordre & de la même décoration que celle du Louvre. Enfin, tout le rez-de-chauſſée de cet édifice devoit être embelli par un magnifique eſcalier à deux rampes, avec pluſieurs paliers qui auroient produit le plus bel effet (*a*).

M. Chevautet, dont il a été parlé ci-devant, eſt l'auteur du ſecond projet *H* (*planche XXXIX.*) Nous avons reporté ſur la gauche de notre deſſein le plan exact de ce quartier, afin de le pouvoir décrire plus intelligiblement. Cet architecte abattoit toutes les maiſons depuis le Pont-Neuf juſqu'à la colonnade du Louvre, ſans épargner même l'égliſe de Saint-Germain-l'Auxerrois. Dans la direction de la rue des Poulies, il faiſoit un foſſé vis-à-vis la colonnade, qui auroit ſervi d'avant-cour, & préparé avec dignité l'entrée de cette maiſon royale.

La Place du Roi devoit occuper tout le terrein depuis cette rue juſqu'au Pont-Neuf. Elle étoit formée par une enceinte à peu près quarrée, environnée d'une baluſtrade ouverte dans le milieu. Aux quatre coins, il y avoit des guérites couronnées de trophées ou de figures allégoriques aux vertus de notre auguſte Monarque. Dans le fond de la Place en face de la rivière, cet artiſte élevoit deux grands bâtimens pour un hôtel des monnoies & pour un grenier à ſel, leſquels étoient ſéparés par une rue, à travers de laquelle on auroit apperçu la ſtatue du Roi, de la rue Saint-Honoré. Enfin, vis à-vis l'avant-corps du Louvre & dans l'allignement du Pont-Neuf, il reconſtruiſoit l'égliſe de Saint-Germain-l'Auxerrois.

(*a*) *Examen d'un eſſai ſur l'Architecture*, page 104.

CHAPITRE VIII.

Description *d'un projet de Place entre le Louvre & le château des Tuilleries.*

Le troisième projet de M. Boffrand *I* (*pl. XXXIX.*) étoit de former une Place de tout le terrein qui se trouve entre la façade du vieux Louvre du côté de la rue Fromenteau, & le château des Tuilleries. Ce vaste emplacement n'étoit pas occupé alors par des édifices aussi considérables que ceux que l'on y remarque, tels que le bâtiment de la ferme du tabac, l'hôtel d'Elbeuf, & l'église Saint-Louis du Louvre, qui ont été construits depuis. A l'exception de l'hôtel de Longueville qui est fort ancien, il n'y avoit aucun édifice d'importance dans toute cette étendue.

Plan général de la Place. (*pl. XLVII.*)

Ce plan a la forme d'un parallélogramme. Deux de ses côtés sont occupés par de grands corps de bâtimens, formant des portiques au rez-de-chaussée dans toute leur longueur, ainsi que par une nouvelle salle pour l'Opéra, & par un autre édifice en symmétrie, pour y déposer les statues antiques & modernes, les tableaux & autres ouvrages précieux qui sont entassés dans les magasins du Roi. Les deux autres côtés sont formés, l'un par le Vieux-Louvre, l'autre par une magnifique colonnade à quatre rangs, servant de porche à une nouvelle cour que M. Boffrand proposoit pour annoncer l'entrée du château des Tuilleries.

La statue du Roi, élevée au milieu de cette Place, auroit pu être apperçue du Palais-Royal, le long de la rue Saint-Thomas du Louvre, & en passant sur le quai à travers le second guichet. L'inspection du plan fait voir quatre bassins disposés symmétriquement dans cet endroit, & entourés de balustrades en pierre, au milieu desquels auroient été des figures couchées, telles que des fleuves ou autres statues allégoriques aux belles actions de Sa Majesté.

Elévation de la Place. (*pl. XLVIII.*)

Cet édifice est orné, dans toute son étendue, d'un grand ordre corinthien, embrassant deux étages, & élevé sur un piédestal percé d'arcades qui forment des portiques. Les avant-corps des bâtimens des deux grandes façades sont décorés de colonnes, & les arrière-corps de pilastres. Le milieu de chacun offre un arc-de-triomphe couronné par un attique avec des bas-reliefs, des inscriptions & des figures à plomb des colonnes. Les croisées du premier étage sont ceintrées; celles du second sont à plates-bandes avec des balcons

en pierre ſoutenus par des conſoles. Les combles ſont apparens dans ces deux édifices, & les avant-corps des extrémités ont ſeuls des baluſtrades.

On remarque ſur la gauche l'entrée de la nouvelle ſalle de l'Opéra; ſa décoration s'accorde avec celle de la Place. Un grand balcon & des bas-reliefs, relatifs à ſon objet, font toute ſa diſtinction.

Vers le haut de cette *planche*, on apperçoit l'élévation de l'entrée de la cour projettée pour le château des Tuilleries. C'eſt un périſtile d'ordre corinthien tout à jour, & de même élévation que celui des grands bâtimens; il eſt élevé ſur un piédeſtal, & couronné par une baluſtrade avec des figures qui répondent à l'axe des colonnes. Son milieu eſt ſurmonté par les armes du Roi, qui ſont accompagnées de leurs ſupports ordinaires. Des deux côtés de cette colonnade, il y a deux portions circulaires ornées d'un ordre ionique percé d'arcades, qui continuent le dehors de la décoration de la cour des Tuilleries.

Enfin, à droite & à gauche, on apperçoit la vue ſur la longueur de la ſalle projettée pour l'Opéra, & celle du bâtiment deſtiné à placer la collection des ſtatues & des tableaux que le Roi poſsède, laquelle feroit un des ornemens de cette Capitale.

ARTICLE IX.

DESCRIPTION *d'un projet de Place à l'extrémité du Fauxbourg Saint-Germain.*

Mr. Goupi, architecte-juré-expert, avoit choiſi le carrefour que forme la rencontre des rues de Belle-Chaſſe & de Bourbon, pour y ériger la ſtatue du Roi, dans la vue d'économiſer, & de ne point prendre un terrein précieux dans le centre de Paris. Son plan marqué *K*, (*pl. XXXIX.*) eſt un quarré arrondi par les angles. Les quatre côtés devoient être décorés par quatre hôtels deſtinés pour les quatre Secrétaires d'état, de la Marine, de la Guerre, des Affaires étrangères & du Clergé. Tous ces édifices étoient enrichis d'allégories relatives aux miniſtres qui les devoient habiter. L'hôtel du département de la Marine étoit couronné par un Neptune ſur ſon char; celui de la Guerre par Mars, avec tous ſes attributs, &c.

Dans l'allignement de la rue de Belle-Chaſſe, & à travers les terraſſes des Tuilleries & du couvent des Feuillans, cet architecte avoit imaginé d'ouvrir des percés, où l'on auroit placé des grilles, afin que l'on pût appercevoir la ſtatue de Louis XIV dans la place de Vendôme, en même temps que celle de Louis XV, le long de cette direction.

CHAPITRE X.

DESCRIPTION *d'une Place projettée en face du Pont-Royal.*

CE projet, qui eſt marqué *L* ſur le plan général (*pl. XXXIX.*), eſt de M. Aubry, architecte du Roi, & inſpecteur général du pavé de Paris.

Plan général de la Place (pl. XLIX.)

Ce plan a quatre-vingt-dix toiſes d'ouverture ſur le quai, & autant de profondeur juſqu'au bout du Pont-Royal. Son milieu eſt marqué par l'endroit où la rue de Bourbon eſt coupée par la rue du Bac. Quatre grands hôtels occupent les deux façades à droite & à gauche, & forment en retour ſur le quai des avant-corps. Cette Place eſt terminée dans le fond par une grande façade percée dans ſon milieu d'une arcade, qui donne entrée dans la rue du Bac. Tout le rez-de-chauſſée de ce bâtiment eſt occupé par un portique, & le premier étage par un périſtile avec des colonnes.

Elévation de la Place (pl. L.)

Toutes les richeſſes de l'architecture ont été déployées dans la façade qui termine le fond de la Place ; elle eſt décorée d'un ordre corinthien élevé ſur un ſoubaſſement percé d'arcades. On y remarque trois avant-corps. Celui du milieu repréſente un arc-de-triomphe formé par des colonnes corinthiennes accouplées, dont l'arcade principale, qui a trente pieds de largeur ſur une hauteur proportionnée, devoit ſervir d'entrée à la rue du Bac. Au-deſſus on voit huit cariatides auſſi accouplées, portant un entablement, à l'imitation des anciens qui en employoient quelquefois dans ces ſortes d'édifices. Le couronnement de cet arc repréſente un globe fleurdeliſé, porté ſur les épaules d'un Atlas d'une proportion coloſſale. Deux Renommées l'accompagnent ; l'une aide à ſupporter ce globe, l'autre tient une couronne de laurier, & ſonne de la trompette ; enfin, deux lions, ſymbole de la France, lient enſemble tout cet amortiſſement qui eſt fort ingénieux, & qui poſe ſur une eſpèce d'attique orné d'une table pour une inſcription, & de trophées ſur ſes extrémités.

Des deux côtés de cet arc-de-triomphe, il y a des périſtiles décorés du même ordre corinthien, dont les entre-colonnes ſont ornées de niches avec des ſtatues allégoriques aux vertus du Roi : au-deſſus de ces niches, il y a des bas-reliefs relatifs aux actions les plus mémorables de ſon règne ; de ſorte qu'en ſe promenant dans ces magnifiques galleries, on auroit pu s'inſtruire de l'hiſtoire de SA MAJESTÉ.

Chaque

Chaque avant-corps des extrémités de ce bâtiment eſt formé par ſix colonnes, entre leſquelles ſont trois croiſées avec des médaillons, & eſt ſurmonté par un fronton orné de bas-reliefs ; ſur lequel ſont deux figures couchées. Chacun de ces pavillons eſt terminé par un dôme quarré qui ſoutient l'arc-de-triomphe & ſert à le faire pyramider. Enfin, tout cet édifice eſt couronné par une baluſtrade.

CHAPITRE XI.

DESCRIPTION *d'un projet de Place ſur le quai Malaquet.*

CE projet, qui occupe toute l'étendue qui ſe trouve entre l'hôtel de Bouillon & le monaſtère des Théatins *M (pl. XXXIX.)*, eſt de M. Contant, architecte du Roi, & contrôleur général des bâtimens de SA MAJESTÉ aux Invalides. Le deſſein où l'on paroiſſoit être alors de reconſtruire l'hôtel-de-ville ; afin de le rendre plus grand, plus commode, fit naître à cet habile artiſte la penſée de réunir ce bâtiment avec la Place du Roi ; perſuadé qu'un édifice que l'on peut regarder comme la maiſon commune des citoyens, devroit toujours être placé dans l'endroit le plus apparent d'une ville, & en faire la principale décoration. M. Contant ſe décida d'autant plus volontiers au choix de cet emplacement, qu'il n'y avoit aucun bâtiment de conſéquence à ſacrifier. Des cours, des jardins, des maiſons de peu de valeur occupoient toute ſa ſuperficie : ainſi point de difficulté pour l'acquiſition du local, avantage rare dans une ville telle que Paris (*a*).

La poſition d'un hôtel-de-ville ſur ce quai ſeroit des plus favorables pour les réjouiſſances publiques. Elles ne pourroient être exécutées dans un lieu plus convenable. On peut ſe rappeller le grand effet que produiſirent les fêtes du mariage de Madame première avec l'Infant Don Philippe, qui furent données en 1739 ; entre le Pont-Royal & le Pont-Neuf, dans ce beau baſſin, en face duquel devoit être exécuté le projet dont nous parlons. Le Roi avec toute ſa cour pourroit, quand il lui plairoit, venir jouir de ces ſpectacles dans ſa grande gallerie du Louvre (*b*), d'où il verroit, raſſemblé ſous ſes yeux, tout

(*a*) Le devis eſtimatif qui fut fait alors du terrein néceſſaire pour l'exécution de ce projet, ne montoit qu'à onze cent mille livres.

(*b*) M. Contant, dans un mémoire qu'il préſenta à l'occaſion de ce projet, propoſoit de tranſférer ailleurs les plans en relief de plus de deux cent villes fortifiées, dont cette vaſte gallerie eſt remplie, & d'exécuter à cette occaſion les portiques circulaires dont J. Hardouin Manſard avoit projetté d'accompagner le grand dôme des Invalides du côté de la campagne. Cet ornement manque à cet édifice, & ſeroit une des merveilles de cette Capitale. Il vouloit auſſi qu'on les remplaçât par ces admirables tableaux de grands maîtres ; ſtatues précieuſes & autres curioſités de toute eſpèce, qui ſont enſévelis dans des magaſins, & dont on ne jouit point. Une ſuite d'auſſi beaux modèles inſpireroit le vrai goût ; ſeroit d'un avantage infini pour les arts, & donneroit la plus haute idée de la grandeur & de l'opulence de notre nation.

ſon peuple qui ſeroit tranſporté de joie, en voyant ſon Prince participer à ſes plaiſirs.

Plan de la Place (pl. LI.)

Ce plan a cinq cent vingt-quatre pieds d'ouverture ſur le quai, & trois cent vingt-quatre de profondeur juſqu'au bord de la rivière. L'hôtel-de-ville occupe tout le fond, & eſt terminé par deux grands corps de bâtimens qui font retour & vont ſe réunir, par deux portions circulaires, d'une part à l'hôtel de Bouillon, & de l'autre au monaſtère des Théatins. En face de cet édifice, de l'autre côté de la Seine, eſt la grande gallerie du Louvre, dont le milieu auroit répondu à celui de l'hôtel-de-ville; de ſorte qu'avec l'étendue des quais environnans & de la rivière, toute cette partie eut formé un enſemble extrémement vaſte, d'où la ſtatue du Roi pouvoit être apperçue.

Par l'examen du plan, on remarque qu'il y a deux grands eſcaliers à découvert qui conduiſent au premier étage de l'hôtel-de-ville, où ſont diſtribuées toutes les pièces néceſſaires à un ſemblable édifice. Le rez-de-chauſſée eſt occupé par des galleries voûtées & ouvertes pour les paſſages des voitures & des gens de pied, afin de pouvoir, de toutes les rues adjacentes, arriver & déboucher dans la Place. Derrière l'hôtel-de-ville, on voit encore une cour fermée par des grilles, avec un jardin public terminé à ſon extrémité par un château d'eau, au milieu duquel ſeroit une grande arcade pour faciliter la vue de la ſtatue du Roi le long de la rue des Saints-Pères. A droite & à gauche de ce jardin, ſont des bâtimens peu élevés: enfin, du côté du quai, il y a deux grands eſcaliers pour deſcendre à la rivière.

Elévation de la Place. (pl. LII.)

La décoration de l'hôtel-de-ville qui occupe toute l'étendue de cette Place, eſt de l'ordonnance la plus majeſtueuſe. Son milieu eſt compoſé d'un avant-corps orné d'un grand ordre corinthien de cinq pieds de diamètre, élevé ſur un ſoubaſſement qui règne le long de cet édifice. Il eſt couronné d'un fronton avec les armes du Roi, & terminé par un dôme quarré ſoutenu par un attique. Les entre-colonnes ſont percées de trois arcades qui communiquent au principal ſallon de l'hôtel-de-ville; on y voit des niches, des tables, des médaillons: enfin, tout ce morceau-milieu eſt accompagné de grands eſcaliers ornés de vaſes qui en relèvent l'effet pyramidal.

Les arrière-corps forment deux galleries qui vont aboutir contre deux gros pavillons qui terminent ce bâtiment en retour ſur le quai. Des croiſées alternativement ornées de frontons circulaires & triangulaires, avec des conſoles, en décorent les entre-colonnes. Chaque pavillon des extrémités eſt couronné d'un dôme quarré avec une campanille terminée par une Renommée.

A gauche & à droite du deſſein, on apperçoit l'hôtel de Bouillon & le monaſtère des Théatins en ſymmétrie (*a*).

Le mur du quai, qui borde la rivière le long de la Place, eſt orné d'eſcaliers, de tables, de glaçons, de boſſages & d'une baluſtrade en pierre, ſur laquelle ſont placées, d'un côté la Seine, & de l'autre la Marne. Au milieu, on remarque cinq grandes urnes qui verſent de l'eau dans de petits baſſins, d'où elles s'échappent en nappes pour tomber dans la rivière. Cette eau auroit pu être élevée à l'aide d'un moulin avec des corps de pompes placés ſous la dernière arche du Pont-Royal.

CHAPITRE XII.

DESCRIPTION *d'un ſecond projet de Place ſur le quai Malaquet.*

MRS. SLOTZ, également habiles en ſculpture & en architecture, proposèrent un modèle en relief d'une Place pour le Roi, dont l'emplacement étoit auſſi ſur le quai Malaquet, avec la différence que ſon milieu répondoit en face du ſecond guichet de la gallerie du Louvre. On voit ſa ſituation ſur le plan général de Paris à l'endroit *N* (*pl. XXXIX.*)

Plan de la Place (*pl. LIII.*)

Cette Place a ſoixante-douze toiſes d'ouverture ſur le quai, & trente toiſes de profondeur juſqu'au parapet. La façade oppoſée à la rivière eſt occupée par un hôtel-de-ville. On a affecté de donner à ce plan beaucoup de relief, afin de faire valoir cet édifice par des formes auſſi agréables qu'avantageuſes, relativement à l'étendue des quais, dont il auroit pu être apperçu.

Ce bâtiment eſt compoſé de cinq avant-corps ornés de colonnes. Celui du milieu, qui ſe ſubdiviſe en pluſieurs parties, forme un périſtile : les arrière-corps à droite & à gauche ſont ornés de pilaſtres avec des terraſſes règnant dans toute leur longueur : ils ſont terminés par de petits avant-corps, & de-là vont ſe réunir, par des portions circulaires, à deux arcs-de-triomphe placés à l'entrée des rues des petits Auguſtins & des Saints-Pères. Pour pouvoir donner à cette Place, du côté du parapet, une forme à peu près ſemblable par le plan à celui de la façade de l'hôtel-de-ville, ſans cependant rétrécir le lit de la Seine, on s'eſt retiré en-deçà du quai; & en cet endroit on a placé, en correſpondance avec ſon milieu, & avec ceux des arcs-de-triomphe, de magnifiques eſcaliers à double rampe pour deſcendre à la rivière.

(*a*) On voit le modèle de cette Place en relief telle qu'elle a été préſentée au Roi dans le cabinet de M. d'Azincourt, chevalier de ſaint Louis, & ancien lieutenant-colonel, qui l'a exécutée lui-même avec une délicateſſe achevée. Les colonnes en ſont d'ivoire.

MM. Slotz avoient projetté de rendre la cour de cet hôtel-de-ville un monument cher à la Nation, en y plaçant, ſous des portiques au pourtour, les ſtatues de tous nos Rois de France ſur des piédeſtaux, où auroient été gravés les faits les plus mémorables de leur règne.

Dans l'allignement du quai au centre de la Place, auroit été élevée la figure du Roi, que l'on auroit pu appercevoir de toute l'étendue de ce quai, en abattant les pavillons du collége des Quatre-Nations, qui l'offuſquent.

Elévation de la Place (pl. LIV.)

L'ordonnance générale des bâtimens de cette Place conſiſte dans un grand ordre corinthien élevé ſur un ſoubaſſement, orné de refends avec des croiſées à plates-bandes. L'avant-corps de l'hôtel-de-ville préſente un périſtile au premier étage : ſon milieu eſt terminé par un fronton porté par ſix colonnes, & couronné par une campanille. C'eſt de-là que la Ville auroit pu voir, dans les jours de réjouiſſances, les fêtes & feux d'artifices qui ſe feroient exécutés ſur la rivière, auſſi bien que de deſſus les terraſſes portées par le ſoubaſſement dans l'étendue de tous les arrière-corps. Les croiſées des entre-colonnes du premier étage ſont plein-ceintre, ornées d'impoſtes & d'archivoltes, terminées par des trophées en bas-relief : celles du ſecond ſont à chambranle & à plates-bandes, avec des balcons en pierre enrichis d'entrelas portés par des conſoles.

Aux extrémités de la façade de l'hôtel-de-ville, & en retour ſur le quai à l'entrée des rues des Saints-Pères & des Petits-Auguſtins, on voit deux arcs-de-triomphe. Dans leurs entre-colonnes ſont quatre de nos Rois de France. D'un côté, Clovis & Charlemagne, de l'autre, François I & Henry IV, élevés ſur des piédeſtaux, accompagnés de figures faiſant alluſion aux actions les plus célèbres de leur hiſtoire. Au-deſſous on auroit placé dans le ſoubaſſement des inſcriptions relatives à ces différens ſujets. Le milieu de chacun des arcs-de-triomphe eſt terminé par un fronton, avec des bas-reliefs, repréſentant les ſolſtices ſervant de ſupports à des cadrans, dont les chiffres auroient été tranſparens, pour faciliter d'appercevoir les heures la nuit à l'aide d'un flambeau qui auroit été placé derrière.

Les arcs-de-triomphe, ainſi que tous les bâtimens de l'hôtel-de-ville, ſont couronnés par une baluſtrade ſans comble viſible, avec des figures aſſiſes, ou des vaſes à plomb des colonnes.

Le mur du quai, qui règne le long de cette Place, eſt décoré de boſſages, de tables & de magnifiques eſcaliers à double rampe ornés de figures, & de cartels. Pour rendre pittoreſque ſa décoration, on y a exprimé des quartiers de roche, dont la forme, ſçavamment biſarre, auroit relevé l'enſemble de ce morceau d'architecture.

CHAPITRE

CHAPITRE XIII.

DESCRIPTION *d'un projet ſur le quai de Conty.*

L'EMPLACEMENT de l'hôtel de Conty, qui étoit alors à vendre, fit naître à M. de l'Eſtrade la penſée d'y bâtir un nouvel hôtel-de-ville, & de lier cet édifice avec une Place pour le Roi. Son plan eſt un quarré long terminé par un demi cercle, dont le diamètre eſt plus grand que celui de la Place des Victoires. La ſtatue du Roi devoit être placée au centre de ce demi cercle, où ſeroient venues aboutir ſix rues ; ſçavoir, deux rues diagonales qui comprenoient le bâtiment de l'hôtel-de-ville, & qui auroient permis d'appercevoir le monument érigé à SA MAJESTÉ de deux endroits différens du quai de Conty ; deux autres rues dans la portion circulaire, l'une nouvelle allant ſe terminer au palais du Luxembourg, & l'autre comprenant une partie de la rue de Buſſy juſqu'au petit marché ; enfin, la rue de l'Univerſité, ainſi qu'une nouvelle rue aboutiſſant à la place Dauphine. On peut voir la diſtribution de tout ce projet à l'endroit marqué *O* (*pl. XXXIX.*)

Les deux façades de cette Place, à droite & à gauche de l'hôtel-de-ville, devoient être occupées par des boutiques ; & au milieu de la portion circulaire, cet architecte ſe propoſoit d'élever un magnifique château d'eau.

M. Rouſſet, architecte de l'académie, avoit auſſi fait pluſieurs eſquiſſes pour l'emplacement de l'hôtel de Conty. Il diſtribuoit, comme dans le précédent projet, un hôtel-de-ville le long de la rivière, derrière lequel il formoit une place pour la ſtatue de S. M., ſoit dans l'enfilade de la rue de Tournon ſans ſe ſervir du préau de la foire Saint-Germain, ſoit en prenant une partie de ce préau, & décorant les murs de l'abbaye. Toutes ces eſquiſſes étoient bien diſtribuées ; & perſonne, ſi l'on en excepte M. Boffrand, n'avoit autant fait de projets de place pour le Roi dans les différens quartiers de cette Capitale.

CHAPITRE XIV.

DESCRIPTION *d'un projet de Place au carrefour de Buſſy.*

DE tous les emplacemens qui ont été choiſis par nos artiſtes, il n'y en a point eu pour lequel on ait fait autant de deſſeins que pour le carrefour formé par la rencontre des rues de Buſſy, ſaint André-des-Arcs, Mazarine & de la Comédie.

M. Rouſſet, dont nous venons de parler, avoit ſur-tout composé un projet à cette occaſion de la plus grande magnificence. On en voit la poſition à l'endroit cotté *Q* (*pl. XXXIX.*)

Explication du Plan. (*pl. LV.*)

Cet architecte avoit donné à ſon plan une forme circulaire de ſoixante & douze toiſes de diamètre : dix rues pouvoient y aboutir, cinq deſquelles ſont exiſtantes; ſçavoir, les rues Dauphine, Mazarine, de Buſſy, de la Comédie & de ſaint André-des-Arcs; les cinq autres devoient être en partie nouvelles, & déboucher dans les rues de l'Univerſité, des Boucheries, des Auguſtins, de l'Eperon & de Tournon. Cette dernière étoit confondue avec la rue de Seine, au moyen d'un petit carrefour auſſi de figure circulaire, au milieu duquel devoit être élevé un obéliſque. Rien, comme l'on voit, ne pouvoit être plus judicieuſement penſé que les points de vue multipliés & les dégagemens que cet architecte avoit imaginés. Deux grands arcs-de-triomphe formoient les entrées des rues ſaint André-des-Arcs & de Buſſy. Deux fontaines devoient être placées, l'une dans l'intervalle entre les rues Dauphine & Mazarine, & l'autre à l'oppoſé, entre la rue de la Comédie & une nouvelle rue. M. Rouſſet avoit rejetté les entrées des maiſons & hôtels qui ont leurs vues ſur cette Place dans les rues adjacentes, afin de ne point couper ſa décoration, par différentes arcades, pour des portes cochères qui auroient paru trop petites, en les comparant ſur-tout avec celles qui forment les arcs-de-triomphe.

Elévation de la Place. (*pl. LVI.*)

Sa décoration eſt d'ordre dorique, formant périſtile dans une partie de ſon pourtour, & couronnée par un attique au droit des deux arcs-de-triomphe qui ſont à l'entrée des rues ſaint André-des-Arcs & de Buſſy. Chacun de ces édifices fait avant-corps, & eſt terminé par un Pégaſe portant une Renommée : à plomb des colonnes, ſont des figures aſſiſes, allégoriques aux vertus du Roi. A droite & à gauche, il y a deux arcades ſervant d'ouverture à deux différentes rues qui aboutiſſent dans cet endroit. Tous ces bâtimens ſont enrichis d'ornemens relatifs à leur deſtination; trophées d'armes, bas-reliefs, figures allégoriques, tables propres à recevoir des inſcriptions, rien n'y eſt oublié.

Pour achever de donner une idée de la décoration de cette Place, nous avons repréſenté ſéparément, vers le haut de la planche, une des fontaines qui ſont ornées du meilleur goût d'architecture; ces fontaines ſervent à diverſifier ſon ordonnance, & à rendre moins monotone ſon enſemble. Comme l'on a la gravure ſous les yeux, nous nous croyons diſpenſés de

faire de cet édifice une description plus étendue & plus circonstanciée.

MM. Loriot, Godeau & Hupeau, architectes du Roi, Servandoni, Cueillier & plusieurs autres, avoient encore composé des projets pour le carrefour de la rue de Bussy.

Dans un ouvrage intitulé *Projet d'embellissement pour Paris*, on trouve décrit une pensée pour cet emplacement, qui est remarquable par les percés qui y sont proposés.

Il falloit abattre, suivant ce projet, la rue Dauphine jusqu'à la rue Contrescarpe, celle de S. André-des-Arcs jusques vis-à-vis l'ancienne porte Bussy, celle de la Comédie Françoise, celle des Mauvais-Garçons jusques vis-à-vis l'enseigne du Griffon dans la rue de Bussy, enfin cette dernière avec la rue Mazarine jusqu'à l'allignement de la rue Contrescarpe dans la rue Dauphine, de façon à former sur ce terrein un cercle parfait d'une étendue assez considérable pour en faire une belle Place.

On proposoit de construire la décoration de ces édifices dans le même goût que la colonnade du Vieux - Louvre. Les bâtimens devoient être destinés pour le lieutenant-général de police, le prevôt de Paris, le prevôt des marchands, & un hôtel-de-ville; enfin, on auroit vu dans l'enfoncement l'hôtel des comédiens François.

La statue du Roi, placée au centre, auroit pu être apperçue de la rue des Prouvaires; on l'auroit pu voir aussi de la porte saint Bernard, en allignant les rues saint André-des-Arcs, de la Huchette, des Bucheries & du Grand-Degré. On proposoit d'alligner encore la rue de la Comédie avec celle de Condé, pour laisser voir un des pavillons du Luxembourg, que l'on perçoit même par une magnifique porte dans sa gallerie basse jusqu'à la rue d'Enfer, où l'on auroit construit une fontaine pour point de vue.

La rue de Bussy étoit redressée dans la même direction que celle du Four: & enfin, perçant le fond de la rue Mazarine sur le quai de Conty, du milieu de la Place, on auroit vu le Louvre. Par ce moyen, la statue du Roi auroit pu être apperçue d'une infinité de points de vue très-variés: mais il est évident que ce projet auroit été extraordinairement dispendieux.



CHAPITRE XV.

DESCRIPTION *d'un projet de Place pour le Roi au bout de la rue de Tournon. (pl. LVII.)*

MR. POLARD, inſpecteur des ponts & chauſſées, avoit choiſi, dans le faux-bourg Saint-Germain, un emplacement pour la ſtatue du Roi, qui auroit eu de très-grands avantages. Il ſituoit ſa Place au bout de la rue de Tournon, au lieu cotté *R* ſur le plan (*pl. XXXIX.*). Il la faiſoit circulaire de 75 toiſes de diamètre. Son centre étoit à peu près au lieu où l'on voit aujourd'hui la ſalle de l'Opéra comique, dans le cul-de-ſac des Quatre-Vents; ainſi ce projet devoit occuper une partie du terrein de la foire. Huit rues venoient aboutir à cet endroit. Dans l'allignement de la rue de Tournon, cet architecte en formoit une nouvelle qui s'allignoit avec la rue de Seine, à l'extrémité de laquelle il propoſoit d'abattre un pavillon des Quatre-Nations, afin de permettre d'appercevoir la ſtatue du Roi en paſſant ſur le quai. Perpendiculairement à ce dernier percé, il faiſoit une autre rue qui traverſoit la Place. De plus, afin que l'on pût voir la figure du Roi du Pont-Neuf, il prolongeoit la rue Dauphine juſques-là, & même à l'oppoſé il la continuoit juſqu'à la rue de Vaugirard; enfin, il avoit encore imaginé deux autres rues nouvelles, l'une qui, étant continuée, auroit abouti à la place Saint-Michel, l'autre dans la même direction, qui, dans ſa prolongation, ſe ſeroit terminée au bout du Pont-Royal. A l'aide de tous ces allignemens, il n'eſt pas douteux que cette Place auroit été très-bien percée & très-régulière.

Cet architecte, perſuadé qu'un ſemblable monument doit être uniquement deſtiné pour célébrer le Prince qui en eſt l'objet, & que c'eſt le reſpecter d'autant plus qu'on n'y admet rien d'étranger, avoit conſacré ſon projet à repréſenter les conquêtes du Roi, & les actions glorieuſes de ſon règne. Tout y étoit employé à la magnificence & à la décoration. C'étoit un grand ordre corinthien, formant périſtile diviſé en huit parties, & dont les colonnes étoient accouplées. Toute l'ordonnance de l'architecture étoit portée ſur un grand ſocle, qui élevoit le ſol de ces périſtiles de quatre ou cinq pieds au-deſſus du niveau de la Place. Les entre-colonnes étoient décorées de grands bas-reliefs, relatifs à l'hiſtoire de SA MAJESTÉ. Au-deſſus, on voyoit des médaillons, dans leſquels étoient des inſcriptions en gros caractères, qui exprimoient en peu de mots le ſujet repréſenté. Tout cet édifice étoit couronné par une baluſtrade; & à plomb des colonnes, il y avoit des figures allégoriques aux vertus du Roi.

Adoſſé

Adossé au mur de ces colonnades, M. Polard avoit imaginé de placer des maisons à boutiques, auxquelles il proposoit d'accorder le même privilège qu'a la foire Saint-Germain. On remarque sur son plan une rue tournante, qui auroit très-bien dégagé tous ces bâtimens.

M. Franque, un de nos architectes du Roi, avoit eu précisément la même pensée pour une Place en cet endroit. Il la perçoit à peu près de même; avec la différence, qu'au lieu de colonnades, il l'environnoit d'hôtels pour les ambassadeurs & ministres étrangres.

CHAPITRE XVI.

DESCRIPTION *d'un projet de Place dans le quartier de la rue Saint-Jacques.*

MR. Hazon, architecte du Roi, intendant & controlleur de ses bâtimens, alors pensionnaire de SA MAJESTÉ à l'académie de France à Rome, ayant été informé que la ville de Paris se proposoit d'ériger une statue à la gloire de LOUIS XV, conçut un projet dont la pensée est grande & poëtique. Il avoit choisi l'emplacement du quartier de la rue Saint-Jacques, l'un des plus fréquentés, & qui a le plus besoin d'ornemens, dans le dessein de profiter de la pente naturelle du terrein, qui commence à la rue des Noyers, pour terminer sa Place en amphithéâtre; avantage qui n'auroit pas peu contribué à relever l'effet de sa décoration.

Pour l'exécution de ce projet, il auroit fallu abbattre le petit Châtelet qui gêne si fort la voie publique. Cet architecte érigeoit, à peu près dans le même endroit, un magnifique arc-de-triomphe d'ordre corinthien, servant d'entrée principale à la Place marquée *S* (*pl. XXXIX.*). A quelque distance, & sur la même ligne, il plaçoit deux grands obélisques surmontés de Renommées.

Les rues du Petit-Pont & Saint-Jacques, jusqu'à la rue des Noyers, faisoient la longueur de son plan, auquel il donnoit la forme d'un parallélogramme. L'élévation étoit décorée, de droite & de gauche, de promenoirs en colonnades à quatre rangs, du même ordre que l'arc-de-triomphe, & terminés par des pavillons qui formoient les quatre angles de la Place.

Au milieu, étoit élevé un rocher, sur lequel il représentoit le Roi dans un char traîné par un quadrige, conduit par la Victoire (*a*) au moment où, de retour de ses conquêtes, il vient de passer sous l'arc-de-triomphe (*b*), &

(*a*) La Victoire sur un nuage, grouppée avec le char, tenant les rênes d'une main, & de l'autre montrant au Monarque le temple de la Gloire.

(*b*) L'idée de l'auteur étoit aussi de retracer l'événement remarquable de la journée du 7 novembre 1744, où le Roi, après sa convalescence, revenant de l'armée de Flandres, entra victorieux dans Paris.

franchit ce rocher qui se trouve sur son passage, pour courir au temple de la Gloire, qui auroit fait le fond de la Place.

C'est là où M. Hazon donnoit tout à la magnificence. Cet édifice, allégorique à la gloire de la Nation, étoit d'ordre dorique & orné de figures symboliques, de bas-reliefs & d'inscriptions pour perpétuer la mémoire des plus belles actions des François, depuis le commencement de la Monarchie, & d'un grand nombre de médaillons, pour transmettre à la postérité les portraits des grands hommes en tout genre, qui ont concouru à la gloire de notre patrie.

Aux deux côtés de ce temple, il élevoit des colonnes triomphales pour aider à le faire pyramider. Tout cet ensemble étoit élevé sur une terrasse décorée, du côté de la Place, de fontaines, dont les eaux, après différentes chûtes, seroient venues remplir les fossés qui la terminoient aux deux extrémités, & de-là former des nappes le long du quai, en retombant dans la Seine.

CHAPITRE XVII.

DESCRIPTION *d'un projet de Place à une des extrémités de Paris.*

M^R. le chevalier Servandoni, si connu par les traits de génie qui caractérisent ses différens ouvrages, entre lesquels on peut placer le grand portail de saint Sulpice, & les belles fêtes de Madame première en 1739, présenta deux projets, l'un pour le carrefour de Bussy, qu'il décoroit de maisons à boutiques; & l'autre pour un endroit quelconque, pourvu qu'il fût isolé & à l'extrémité de la ville. C'est de ce dernier projet où il a donné l'essor à son imagination dont nous allons parler.

Plein des beautés de l'antique, cet artiste se rappella l'usage des Romains, qui bâtissoient, à l'extrémité de leurs villes, des cirques & des amphithéâtres pour les jeux & les spectacles publics. Il pensa que rien ne seroit plus digne d'une ville comme Paris, que d'avoir un édifice de ce genre, où, dans les jours de fêtes & de réjouissances, elle pourroit rassembler ses citoyens, donner à ses spectacles plus d'étendue & de liberté, en procurant aux spectateurs toutes les facilités du concours, sans les exposer aux troubles de l'affluence.

Il jugea que la statue du Roi, placée au centre d'un édifice de ce caractère, rappelleroit au peuple le genie bienfaisant qui préside à leur joie, & qui en est l'objet. Ainsi, ce monument auroit été à la fois érigé par l'amour des peuples à la gloire de LOUIS XV, & un lieu consacré par la vigilance des magistrats aux fêtes populaires.

A l'imitation des amphithéâtres Romains, M. Servandoni donna à son

édifice la forme circulaire, qui lui parut préférable, parce qu'elle laiſſe découvrir plus d'objets. Il pratiquoit huit ouvertures, à travers deſquelles du centre on devoit avoir huit points de vue très-variés, d'où l'on auroit pu appercevoir la ſtatue du Roi dans des éloignemens plus ou moins grands.

Son plan avoit cent toiſes de diamètre *T* (*pl. XXXIX.*), & étoit parfaitement iſolé (*a*). Quatre grands arcs de triomphe avec des arcades de vingt-huit pieds de largeur, réunis par quatre portiques circulaires, formoient le pourtour de cet édifice. Ces portiques avoient dans leurs élévations, ainſi que les arcs-de-triomphe, deux ordres d'architecture : au rez-de-chauſſée, le dorique élevé de ſept marches, & l'ionique au premier étage. Les marches n'étoient interrompues qu'aux endroits où ſont les ouvertures diagonales percées chacune de trois entre-colonnes. Les colonnes, tant doriques qu'ioniques, étoient accouplées dans tout ce pourtour, parfaitement iſolées, & formant périſtile.

Il pouvoit contenir un nombre prodigieux de ſpectateurs dans ces galleries. Tout l'extérieur de cet édifice étoit couronné par un attique, de ſorte que le deſſus du ſecond ordre, formoit encore une terraſſe où la multitude pouvoit ſe placer, & où l'on arrivoit par des eſcaliers pratiqués dans les épaiſſeurs des murs à côté des arcs-de-triomphe.

Le fond de ces entre-colonnes étoit décoré de bas-reliefs relatifs à l'hiſtoire du Roi; on y auroit vu des inſcriptions, des ſtatues ſur des piédeſtaux, des buſtes, *&c.* Dans l'idée de cet artiſte, cet édifice devoit être un monument où l'on auroit conſacré à l'immortalité tout ce que le ſiécle de Louis XV a eu & aura de glorieux, où l'on auroit placé les ſtatues des grands hommes, dont les ſervices & les talens auroient ſoutenu & augmenté la fortune, ou l'éclat du nom François; avec les détails des ſuccès divers que ce règne a enfanté en tout genre.

Cette penſée ne peut qu'être applaudie des vrais citoyens. Rien n'eſt plus propre à maintenir, & à exciter l'émulation que cette perpétuité de gloire. Les médailles que l'on frappe ſont de foibles reſſources pour cet effet. Perdues la plupart avec le temps, ou tout au plus renfermées dans le cabinet inacceſſible de quelques curieux, elles ne donnent pour l'avenir qu'une eſpérance incertaine : elles ne ſont connues que du public ſçavant, & demeurent pour toujours ſouſtraites aux regards de la multitude. Il n'en eſt pas ainſi d'un édifice public, capable par ſa ſolidité de paſſer à la poſtérité la plus reculée, expoſé à tous les regards, fait pour les attirer & les fixer par ſa magnificence. Quelle voie eſt plus propre pour immortaliſer tout ce qui mérite l'immortalité!

Cette multitude de piédeſtaux, de niches & de médaillons dans les entre-

(*a*) Extrait d'un mémoire que M. Servandoni avoit préſenté relativement à ce projet, & qu'il a bien voulu me communiquer.

colonnes, devoit offrir des rangs plus ou moins éminens pour tous les degrés de réputation & de mérite. Afin d'éviter les injustices dont la flatterie ou la rivalité menacent presque toujours les hommes vivans, il ne devoit y avoir de place que pour les morts, parce qu'à leur égard la vérité cesse d'être muette, & qu'il n'est point à craindre que l'opinion publique soit corrompue par des préventions. A côté de ces statues & des ces monumens de la gloire de leurs prédécesseurs, devoient être des places vuides, où le desir & l'espérance de les remplir, auroient fourni au zèle des citoyens un intérêt bien sensible. Instruits de la route qui devoit conduire à ces places glorieuses, ils auroient fait les plus grands efforts pour se signaler ; & toujours incertains d'y parvenir, ils auroient cherché à se les assurer par leur constance.

Les quatre arcs-de-triomphe, suivant le projet de cet artiste, avoient chacun leur destination particulière. Le premier étoit consacré au triomphe de la Valeur ; le second, au triomphe de la Politique ; le troisième, au triomphe de la Justice ; le dernier enfin étoit réservé au triomphe des Arts, & devoit fournir des couronnes aux illustres favoris des Muses.

Ainsi la statue de Louis XV auroit été placée majestueusement dans un lieu où tout auroit parlé de ses vertus & de sa gloire. Elevée au milieu de cette arêne immense, elle auroit paru comme la source d'où tout dérive, & le centre où tout aboutit. Les statues des grands hommes, distribuées avec méthode dans ce superbe monument, n'y auroient été placées que pour annoncer l'influence du pouvoir de Louis sur leur émulation, & le concours de tous les talens pour l'illustration de son règne.

CHAPITRE XVIII.

DES EMBELLISSEMENS DE PARIS.

Après avoir fait la description des projets de Place pour le Roi, qui auroient procuré des embellissemens particuliers à cette Capitale, il ne sera pas inutile de terminer cet ouvrage par des réflexions générales sur les moyens que l'on pourroit employer pour embellir cette Ville dans sa totalité, & la rendre aussi commode qu'agréable.

Il n'y a personne qui ne convienne que Paris, avec une infinité de bâtimens admirables, n'offre dans son ensemble qu'un aspect peu satisfaisant : son extérieur ne répond point à l'idée que les étrangers doivent se former de la Capitale du plus beau royaume de l'Europe. C'est un amas de maisons entassées pêle-mêle, où il semble que le hasard seul ait présidé. Il y a des quartiers entiers qui n'ont presque pas de communication avec les autres : on ne voit que des rues étroites, tortueuses, qui respirent par-tout la mal-propreté, où la

rencontre des voitures met continuellement la vie des citoyens en danger, & cause à tout instant des embarras. La Cité sur-tout n'a presque point changé depuis trois siècles ; elle est restée dans l'état de confusion où l'ignorance de nos pères l'a laissée (*a*). Tout le goût des embellissemens s'est borné seulement aux maisons des particuliers. Depuis environ cinquante ans, près de la moitié de Paris a été rebâtie, sans qu'il soit venu dans la pensée de l'assujettir à aucun plan général, & sans avoir encore cherché à changer les mauvaises distributions de ses rues. Lorsqu'il s'est trouvé des maisons à y reconstruire, on a cru avoir beaucoup fait en élargissant la voie publique de quelques pieds : on a laissé échapper les occasions favorables de faire différens percés avantageux qu'il eût été facile de pratiquer, pour former, soit des débouchés, soit des communications utiles. Nous avons vu, par exemple, rebâtir les Quinze - Vingt, la ferme du tabac & l'hôtel d'Elbeuf : n'auroit-il pas mieux valu donner une issue à la rue de Richelieu, la plus droite de Paris, la faire arriver sur le quai, & construire tous ces grands édifices à droite & à gauche ? Il en est de même d'une maison qui a été élevée sur le quai Saint - Bernard, dans l'allignement du pont Marie & du pont de la Tournelle, laquelle termine ce percé qu'il eût été très-intéressant de continuer jusques derrière le collège du cardinal le Moine. Si l'on avoit consulté un plan de Paris bien entendu, auroit-on placé la fontaine de la rue de Grenelle dans l'endroit où on la voit ? en auroit-il plus coûté de la mettre en vue & dans un lieu plus apparent ? D'où vient, lorsqu'on a construit le grand portail de S. Sulpice, ne l'avoir pas placé où est le chevet de cette église ? on auroit tiré tout naturellement, de la rue de Tournon, une vue & une place qui permettroient de le découvrir ; au lieu que ce monument est offusqué par son séminaire qui y met un obstacle éternel. Nous n'avons presque point d'édifices qui n'offrent des regrets par leur position.

Mais ce qui frappe le plus dans cette Capitale, c'est de voir, dans son centre & dans l'endroit le plus peuplé, l'Hôtel-Dieu qui est le réceptacle de toutes les maladies contagieuses, & qui, en infectant une partie de l'eau de la rivière, exhale de toutes parts l'air le plus corrompu & le plus mal sain. Il y a long-temps que nos citoyens desirent de le voir transféré dans l'isle des Cygnes.

Un abus qui n'est pas moins sensible & intéressant pour la santé de tous les habitans de Paris, c'est l'usage d'enterrer non seulement dans les églises, mais encore dans les cimetières qui sont répandus dans les différens quartiers de cette Capitale. Anciennement, il étoit défendu par la loi des Douze-Tables d'inhumer dans l'enceinte de Rome ; on a été près de douze siècles

(*a*) *Essai sur l'architecture*, pag. 242, ouvrage où il y a nombre de réflexions pleines de goût sur les embellissemens des villes.

ſans enterrer dans les égliſes. Dans le code Théodoſien, il y a une loi qui ordonne expreſſément la ſépulture hors des villes, & cette loi a été renouvellée dans pluſieurs Conciles. Sous la première & la ſeconde race de nos Rois, on n'inhumoit point dans l'enceinte de Paris. Le moine Saint-Vaaſt dit que Gozlin, qui en étoit évêque, y étant mort en 886, tandis que les Normands en faiſoient le ſiège, on l'enterra, contre l'uſage ordinaire, dans la ville, afin dedérober ſa mort aux aſſiégeans. Ce n'eſt que par tolérance que l'inhumation dans les égliſes s'eſt introduite : on l'accorda d'abord aux Evêques & aux fondateurs des temples; on étendit enſuite cette grace à ceux qui faiſoient des legs pieux; & comme les abus vont toujours en croiſſant, avec de l'argent, chacun parvint ſucceſſivement à obtenir ce privilège.

Nous ſommes étonnés que les Turcs ne prennent à Conſtantinople aucune précaution contre la peſte qui ravage cette ville preſque tous les ans; ces peuples, que nous regardons comme barbares, ſeroient fondés à nous faire les mêmes reproches, nous qui, ſans y apporter la moindre attention, entretenons continuellement le germe de toutes les maladies & de la mort, par l'inhumation dans nos temples & dans l'enceinte de nos villes.

Pour remédier à cet inconvénient, il ſeroit à propos de rétablir comme autrefois les cimetières hors des villes; on les rendroit bien ſpacieux, bien airés; on les entoureroit de hautes murailles : de cette manière les vapeurs s'élevant dans l'athmoſphère y ſeroient battues, tranſportées au loin, & ne pourroient cauſer aucune infection dans l'air.

Cette réforme ne trouveroit certainement aucune contradiction de la part des prêtres, qui en ſont eux-mêmes les premières victimes. Quant à l'intérêt pécuniaire qu'ils tirent de l'inhumation dans les égliſes, & à la vanité du public qui ſe croiroit léſée par ce changement, il ne ſeroit pas auſſi difficile qu'on imagine de les concilier : ce ſeroit d'avoir dans ces cimetières des eſpèces de chapelles privilégiées, où l'on paieroit pour être enterré; ou bien d'environner ces vaſtes endroits de portiques, ſous leſquels, moyennant des droits aux égliſes, on pourroit conſtruire des caveaux pour les différentes familles qui en demanderoient. Entre les arcades, il ſeroit libre de placer des mauſolées, des ſtatues & des inſcriptions à l'ordinaire. Les grands ſeuls jouiroient de la diſtinction d' voir leurs cœurs dépoſés dans les chapelles des égliſes affectées à leur maiſon, où l'on pourroit élever, comme il eſt d'uſage, de magnifiques tombeaux, mais qui ne ſeroient que pour l'ornement, & ſeulement repréſentatifs. Il eſt probable que l'égliſe ne perdroit rien à cette réforme : dès qu'on admettroit des diſtinctions dans les cimetières, les particuliers, qui ſeroient en état de les payer, voudroient en jouir.

Après l'inconvénient du mauvais air que l'on reſpire à Paris, le manque d'eau eſt le plus ſenſible. On s'apperçoit depuis longtemps de la néceſſité de mul-

tiplier les fontaines dans quantité de quartiers qui en ont besoin, aussi bien que d'en procurer dans les maisons des particuliers. Les Romains, dont toutes les vues étoient sans cesse dirigées vers le bien public, pensoient bien différemment de nous à cet égard. Que de dépenses ne faisoient-ils pas pour procurer de l'eau en abondance aux différentes villes de leur domination? Ils en tiroient souvent des endroits les plus éloignés. Pour la petite ville de Fréjus, ils en firent venir de dix lieues. Pour Nîmes, ils furent jusqu'à sept lieues chercher les eaux de la rivière d'Eure, en coupant & perçant des montagnes. M. Delorme, de l'académie de Lyon, a remarqué que, si l'on mettoit bout à bout les aqueducs que les Romains ont fait construire pour amener de l'eau à Lyon, ils occuperoient une étendue de plus de trente-six lieues de longueur. Plusieurs de nos villes de province ont fait des dépenses considérables depuis peu pour se procurer des eaux en abondance; telles que Carcassonne, Moulins, Dijon, Reims & Montpellier. Cette dernière ville entre autres vient de faire construire un aqueduc de sept mille quatre cent toises de long pour amener quatre-vingt pouces d'eau dans son enceinte (*a*).

Pourquoi la Capitale de la France ne feroit-elle pas des efforts pour se procurer de semblables avantages? Il n'y a pas de ville plus mal approvisionnée d'eau. Les Pompes de Notre-Dame, de la Samaritaine, l'aqueduc d'Arcueil, les sources du Pré saint Gervais & celles de Belleville, ne produisent guère ensemble que deux cent pouces d'eau. Et, s'il est vrai qu'il faille un pouce d'eau coulant continuellement par chaque millier d'habitans, comme on l'a remarqué (*b*), il faudroit encore, en supposant un million d'hommes à Paris, huit cent pouces d'eau; ce qui feroit environ vingt pintes par jour pour chaque personne, pourvu qu'on n'en laissât point perdre pendant la nuit. Il a déjà été proposé plusieurs projets, tant dans le siècle dernier que dans celui-ci, pour procurer à cette Capitale une si grande utilité. Comme la plupart sont ignorés, je crois devoir en parler.

Parmi les grands projets d'embellissemens de M. Colbert, il avoit résolu de multiplier les fontaines dans Paris. Dans l'emplacement de l'hôtel de Soissons, où l'on exécute la nouvelle halle au bled, il avoit projetté de faire construire un vaste bassin, qu'on auroit rempli des eaux qu'il faisoit venir par de nouveaux aqueducs. Au milieu devoit s'élever un rocher, sur lequel quatre Fleuves de marbre auroient répandu l'eau, qui eut tombé en nappes dans ce bassin, & qui de-là se seroit distribuée dans les maisons des citoyens. Les matériaux nécessaires pour ce projet étoient déjà achetés; & ce dessein auroit sans doute eu son entière exécution, si ce ministre eût vécu plus longtemps (*c*).

On lit dans un manuscrit de Charles Perrault, qui est à la bibliothèque

(*a*) *Mémoire de M. Deparcieux.*
(*b*) *Ibidem*, pag. 8.
(*c*) *Œuvres de M. de Voltaire, Notes sur le temple du goût.*

du Roi, que vers l'an 1672, lorſqu'on cherchoit les moyens pour procurer des eaux à Verſailles, il ſe préſenta un particulier qui s'offrit de faire venir ſur le haut de Paris la rivière d'Eſtampes, ou du moins une partie, moyennant une ſomme qu'il demandoit. Pour en démontrer la poſſibilité, il fit graver une carte, où le chemin par lequel il conduiſoit le canal étoit marqué. A l'endroit où la rivière d'Orge paſſe, entre Viry & Savigny, il projettoit un aqueduc pour le paſſage de cette rivière. Comme ce projet n'avoit pour but que l'avantage de cette Capitale, on n'y fit point alors d'attention ; mais, dit Perrault, il eſt très-exécutable, & ſeroit de la plus grande utilité.

Quoique je n'aie pas vu la carte qui montre le chemin que devoit parcourir ce nouveau canal pour arriver à Paris ; par diverſes obſervations faites, à la vérité, ſans inſtrumens, il me paroît qu'il faudroit prendre la rivière d'Eſtampes du côté de Villeroy, & qu'elle a dans cet endroit une élévation ſuffiſante (ainſi qu'on en peut juger par le grand nombre de vannes que l'on trouve depuis Villeroy juſqu'à Corbeil) pour être conduite, en tout ou en partie, avec la ſeule pente dont l'eau a beſoin pour couler, ſur la hauteur de Juviſy, où ſeroit conſtruit l'aqueduc projetté pardeſſus la rivière d'Orge, qui paſſe dans des vallons au pied de cette montagne. Ce canal pourroit enſuite arriver, depuis Juviſy, ſans aucun obſtacle, juſques ſur le haut de Paris.

L'eau de la rivière d'Eſtampes eſt très-claire : la plupart des habitans des villages ſitués le long de ſon cours, en boivent ſans en être incommodés. Elle paſſe pour être un peu crue ; mais il eſt à croire que le trajet qu'il lui faudroit parcourir pour arriver juſqu'à Paris, dans un canal bien entretenu, lui feroit perdre cette crudité.

Comme Louis XIV étoit alors dans l'incertitude s'il quitteroit Verſailles pour bâtir dans une ſituation plus avantageuſe, Perrault ſaiſit l'occaſion de ce canal propoſé pour imaginer un projet de maiſon Royale, qui auroit produit le plus bel effet, à cauſe de ſon heureuſe ſituation, & de l'amas des eaux que la rencontre de la rivière d'Eſtampes pouvoit procurer. On auroit vu, d'un côté, la rivière d'Orge qui paſſe dans une des plus belles prairies du monde ; de l'autre, la rivière d'Eſtampes qui ſeroit venu la traverſer, & paſſer par deſſus des aqueducs, qui étant fort larges, auroient fait un canal dont les eaux pouvoient produire des effets prodigieux dans un baſſin de quinze à ſeize cent toiſes de longueur & de cent de largeur, formé par la rivière d'Orge. Les deux côteaux de Viry & de Savigny, où il y a beaucoup de ſources, auroient été ornés de quantité de fontaines. Le château devoit être planté ſur le ſommet du côteau de Savigny au ſoleil levant, afin d'avoir pour perſpective toute l'étendue de la Seine, juſqu'au-delà même de Corbeil. A droite, il auroit eu pour point de vue la forêt d'Eſtigny, & à gauche celle de Senart, qu'un pont ſur la Seine auroit unies l'une à l'autre.

On

On peut voir, ſur la grande carte des environs de Paris, que cette ſituation pour une maiſon Royale, ſeroit incomparable; mais il faudroit faire venir pour cet effet la rivière d'Eſtampes dans la Capitale.

Au lieu de conduire une nouvelle rivière à Paris, feu M. Petitot, homme fort verſé dans la ſcience des machines hydrauliques (*a*), propoſa, il y a environ vingt ans, d'élever, à ſes dépens, trois cent pouces continuels d'eau de la Seine ſur l'Eſtrapade, pour la diſtribuer de-là dans toutes les fontaines & les maiſons qui en auroient demandé.

Pour l'exécution de ſon projet, il devoit former trois puits au-deſſus de la porte Saint-Bernard, dans une place qui n'eſt pas un port néceſſaire. Il faiſoit monter cette eau dans des aqueducs ſouterreins, par les rues des foſſés-Saint-Bernard & de Saint-Victor, juſques dans un jeu de paume, que l'on remarque dans l'endroit le plus élevé de l'Eſtrapade, ſans interrompre le commerce de ces rues, ainſi que le paſſage des carroſſes & des voitures publiques. Ce jeu de paume devoit être le grand & le ſeul réſervoir de diſtribution, lequel, par ſa poſition, auroit pu communiquer dans tout Paris & ſes fauxbourgs.

Pour avoir de l'eau dans ce réſervoir de l'Eſtrapade, dépouillée de toutes ſes parties hétérogènes, il devoit conſtruire, au-deſſous du niveau du lit de la *Seine*, des voûtes remplies de gros ſable, par où l'eau ſe ſeroit rendue dans l'endroit où il comptoit établir des machines, avec des corps de pompes de ſa compoſition, dont il avoit fait l'expérience en grand. Il avoit formé une compagnie pour ſon exécution, qui auroit partagé avec lui les bénéfices de cette entrepriſe. Il demandoit, 1°. un privilège excluſif, & à perpétuité, pour diſtribuer l'eau dans Paris : 2°. il offroit de dépoſer à l'hôtel-de-ville, d'avance, un million de livres, dont la Ville auroit payé cinq pour cent d'intérêts à lui & à ſa compagnie; laquelle rente de 50000 l. auroit ſervi de ſureté pour l'entretien des machines, conduits, aqueducs & autres édifices néceſſaires à l'élévation continuelle des eaux à ladite place de l'Eſtrapade : 3°. il s'engageoit de donner l'eau aux particuliers à 150 l. la ligne, c'eſt-à-dire, à moitié moins que la Ville ne la vend, une fois payée, ou de ſe contenter de la rente du capital à cinq pour cent, affectée ſur l'immeuble qui recevroit l'eau : 4°. il propoſoit de remettre au Prévôt des Marchands & Echevins la quantité d'eau qu'ils demanderoient pour les fontaines publiques, à condition qu'il ne leur ſeroit pas permis d'en vendre ou remettre aux particuliers, dont la Ville ne paieroit aucuns capitaux, mais ſeulement la rente ſur le pied de cent livres la ligne d'eau : 5°. enfin, M. Petitot offroit de conſ-

(*a*) C'eſt ce même Méchanicien qui avoit fait exécuter à Lyon un bateau ſur le Rhône, où il avoit ajuſté des pompes capables d'élever l'eau ſur la tour du pont du Rhône, pour la diſtribuer dans toute la Ville. Il a fait auſſi le puits des Invalides & la méchanique du Pont-aux-Choux à Paris.

truire, à ſes frais, riſques & périls, non ſeulement les machines, les bâtimens & réſervoirs néceſſaires pour cette entrepriſe, mais encore tous les aqueducs pour diſtribuer l'eau dans Paris; leſquels devoient être à doubles conduites, avec des robinets pour changer l'eau d'une conduite à l'autre, en cas qu'il y eût quelques réparations à faire aux cornets. Par ce moyen, le ſervice du public n'auroit jamais été interrompu, & il y auroit eu beaucoup de facilité pour faire les réparations. Ce projet fut communiqué à M. Orry, alors Controlleur-général, ainſi qu'à M. Turgot, Prévôt des Marchands; & il eſt à croire qu'il auroit eu lieu ſi ſon auteur avoit vêcu.

En 1745, un particulier propoſa encore un canal pour diſtribuer des eaux dans toutes les rues & maiſons de Paris. Il le faiſoit remplir par la Marne; & commençant à Châtillon, il devoit le conduire par le Roule au-deſſus de ſaint Lazare, de la foire ſaint Laurent, de l'hôpital ſaint Louis & de la Courtille; de-là traverſant la plaine de Vincennes, il lui faiſoit ſuivre & remonter les côteaux qui bornent cette rivière, juſqu'à ce qu'il l'eût rencontrée. Comme l'on ſçait que la Marne eſt très-rapide, quoique très-tortueuſe, à cauſe de ſa grande inclinaiſon que l'on a obſervé être d'environ cinq pieds par lieues; en donnant douze ou treize lieues de long à ce canal, les eaux auroient dominé Paris d'environ ſoixante pieds, hauteur qui auroit pu être ſuffiſante pour leur diſtribution dans tous ſes quartiers. Ce canal devoit avoir quinze toiſes d'un bord à l'autre dans ſa moindre largeur, pour le rendre navigable, & juſqu'à quarante & cinquante dans les villages par où il auroit paſſé. Ce projet n'étoit aſſurément point mal concerté: mais, puiſque ſon but n'étoit que de procurer de l'eau à Paris, & de l'élever aſſez pour qu'elle pût être diſtribuée dans les différentes maiſons, de ſimples rigoles, ſemblables à peu près à celles qui conduiſent les eaux de la plaine de Rambouillet à Verſailles (*a*) avec deux ou trois grands canaux pour dépurer l'eau à ſon arrivée dans la plaine ſaint Denis, auroient pu ſuffire: par ce moyen ce projet n'auroit pas paru auſſi diſpendieux, & cette Capitale jouiroit peut-être aujourd'hui de cet avantage (*b*).

Il ne ſuffit pas de donner de l'eau dans les maiſons d'une ville: il ſeroit encore à deſirer qu'on pût la faire circuler, de temps en temps, dans toutes les

(*a*) Un particulier vient de meſurer l'étendue de toutes les rigoles & petits aqueducs ſouterreins que l'on a faits pour recueillir les eaux des environs de la plaine de Rambouillet, afin de former les étangs de Trappes qui fourniſſent des eaux à Verſailles; & il a trouvé que, ſi toutes ces rigoles & petits aqueducs ſouterreins étoient mis bout à bout, les unes formeroient une longueur de trente-deux lieues, & les autres une longueur de douze lieues.

(*b*) Il ſeroit d'une grande utilité d'exécuter le projet d'amener une partie de la Marne dans l'égoût des Quatre-Vents, en la prenant à Saint-Maur: on élargiroit cet égoût, & on faciliteroit par eau les débouchés de la moitié de Paris. Un nommé Croſnier, ſous LOUIS XIII, conçut un projet à peu près ſemblable. Il propoſoit de prendre une petite partie de la Seine, qui auroit parcouru les boulevards, & qui ſeroit rentrée dans cette rivière, vers la Place de LOUIS XV.

rues ; ce qui contribueroit à purifier l'air , & à l'écoulement des immondices. M. Laurent, qui a fait la machine hydraulique du château de Brunoy , proposa , il y a quelques années , d'élever à cet effet une partie de l'eau de la Seine au-dessus de la Porte saint Bernard : la quantité d'eau qu'il projettoit de procurer auroit été assez abondante pour pouvoir laver presque tous les jours les rues de Paris.

Plusieurs personnes respectables m'ont assuré que M. Vaucanson avoit fait un projet pour faire monter au-delà de l'hôpital une certaine quantité d'eau de la Seine jusques vis-à-vis le château de Bicêtre, d'où elle devoit se distribuer, en filtrant à travers des terres, jusqu'à l'Estrapade : là , il formoit un réservoir pour distribuer l'eau dans les différens quartiers de Paris. La réputation que s'est acquise ce méchanicien ne doit laisser aucun doute sur l'exécution de son projet ; par toutes les inventions que nous avons vues de lui, il nous a en quelque sorte familiarisé avec les prodiges ; espérons de son zèle patriotique qu'il ne laissera pas ignorer les vues qu'il a conçues pour procurer une si grande utilité à cette Capitale.

M. Deparcieux vient de publier un mémoire qu'il a lu à l'académie Royale des sciences, pour démontrer la possibilité d'amener à Paris, à la même hauteur à laquelle y arrivent les eaux d'Arcueil, mille à douze cent pouces d'eau provenant de la rivière d'Yvette, laquelle ayant ses sources entre Versailles & Rambouillet, passe par Dampierre , Chevreuse , Lonjumeau , & tombe dans la rivière d'Orge un peu au-dessus de Juvisy. Après un mûr examen & des nivellemens exacts, cet académicien trouva qu'en prenant cette rivière à Vaugien un peu au-dessous de Chevreuse, l'eau de l'Yvette en cet endroit est de près de quatre-vingt-quatre pieds plus élevée que le sol de Notre-Dame de Paris, non compris la pente qui la fait couler de Vaugien à Paris : ainsi rien n'est plus faisable que d'amener cette rivière sur l'Estrapade par un canal. Il lui faisoit côtoyer d'abord la rive gauche de l'Yvette, avec la seule pente dont l'eau a besoin pour couler, & le conduisoit à découvert jusqu'à Palaiseau. Comme la montagne qui se trouve entre ce village & celui de Massy est un obstacle, il la perçoit dans un espace de cinq ou six cent toises , par un aqueduc voûté ; de-là, passant au bas du village de Massy , il faisoit suivre à ce canal la côte droite de la Bièvre ; &, croisant le chemin d'Orléans, il le faisoit passer par la gorge de Frênes, un peu au-dessus de Tourvoie, par un pont-aqueduc médiocrement élevé ; de-là, il continuoit le long de la côte, passant sous Frênes, sous Lhay, en côtoyant le dessous de l'aqueduc voûté qui vient de Rungis.

Ce nouveau canal auroit rencontré le pont-aqueduc actuel d'Arceuil, quelques pieds au-dessus de sa rigole. Cette traversée pouvoit se faire avec une forte nappe de plomb, laquelle auroit porté l'eau dans le nouveau pont-aque-

duc, qu'on auroit conſtruit à l'aval, & tout contre celui de la Reine MARIE DE MÉDICIS, afin qu'ils ſe ſoutinſſent & ſe conſervaſſent mutuellement l'un l'autre.

Depuis Arcueil juſqu'à la rue de la Bourbe, notre académicien projettoit de faire un autre aqueduc voûté, qui auroit côtoyé ſous terre celui qui apporte les eaux de Rungis, venant paſſer entre l'Obſervatoire & le château d'Eau. Il devoit avoir deux mille cinq cent ou deux mille ſix cent toiſes de long : l'eau auroit paſſé du canal dans cet aqueduc, à travers d'un encaiſſement de gravier ou gros ſable de ſept à huit pieds d'épaiſſeur, qui auroit occupé une étendue de cent à cent vingt toiſes de long.

Le but de cet encaiſſement étoit de purifier l'eau ; c'eſt pourquoi il auroit été placé entre le canal & l'aqueduc : ſon commencement devoit être à cent ou cent vingt toiſes avant la fin du canal, & l'auroit côtoyé à ſept ou huit pieds de diſtance. Le fond de l'aqueduc devoit être de quatre ou cinq pieds plus bas que le fond du canal. L'entre-deux, où ſe ſeroit trouvé le ſable, auroit été maçonné dans le fond & aux deux bouts, pour empêcher l'eau de pénétrer à travers les terres : les deux murs joignant le ſable auroient été percés de beaucoup de trous, pour permettre le paſſage de l'eau. Enfin, le fond de l'encaiſſement, diſpoſé en pente du canal à l'aqueduc, auroit facilité à l'eau d'entrer toujours propre dans ce dernier.

Avant le paſſage de la rue de la Bourbe, M. Deparcieux propoſoit d'enfermer l'eau dans des tuyaux de plomb faits pour être éternels, de très-grands diamètres & en nombre ſuffiſant : ils devoient paſſer dans les jardins des Carmelites, de S. Magloire & autres, par-deſſous les maiſons, pour arriver vers le milieu de la rue S. Hyacinthe, où ſe ſeroit faite la répartition de l'eau, pour l'envoyer dans les différens quartiers. Ainſi, ce canal, dont toutes les poſſibilités de l'exécution ſont très-bien démontrées, auroit ſix à ſept lieues de long, dont une lieue & demie d'aqueduc voûté, tant à travers de la montagne, entre Palaiſeau & Maſſy, que depuis Arcueil juſqu'à Paris par-deſſous terre, & cinq lieues de canal à découvert, fait en maçonnerie, afin que l'eau ne ſe perdît pas dans les terres. Le fond en ſeroit couvert de dales ou de grands pavés. De quinze cent toiſes en quinze cent toiſes, il y auroit des eſpaces ou repos plus profonds de quatre à cinq toiſes de long, pour arrêter tout ce que l'eau charie de plus peſant qu'elle, & que l'on pouvoit nétoyer une fois l'an, à l'aide de vannes à l'aval & à l'amont de ces repos. L'eau de la rivière d'Yvette paſſe, par tout le pays où elle coule, pour avoir un goût de marécage, qui eſt commun à l'eau de la plupart des petites rivières ; mais qu'elle perdroit vraiſemblablement en parcourant un canal de ſix à ſept lieues entretenu proprement.

Après avoir ſongé à la ſalubrité de l'air, & à l'avantage de procurer une ſuffiſante

ſuffiſante quantité de bonne eau dans les différens quartiers de cette Capitale, il conviendroit encore de lui donner tous les embelliſſemens dont elle eſt ſuſceptible relativement à ſon local. Les villes ſont ſuppoſées immortelles; & il ſeroit digne de nous de laiſſer à la poſtérité une grande idée de notre ſiècle, des vues qu'on y avoit pour le bien public, & du haut degré de perfection où les arts ont été portés de nos jours. Une Princeſſe, dans le fond du Nord, vient de nous donner l'exemple de ce que nous devrions entreprendre (*a*). Pourquoi n'aurions-nous pas auſſi le courage d'orner notre patrie? Ce fut lorſque les arts étoient les plus floriſſans à Athènes & à Rome, que ces deux villes furent embellies; l'une par Periclès, l'autre par Auguſte. Le temps achèvera ce que nous aurons commencé. Quelles obligations n'aurions-nous pas à nos ancêtres, ſi, le ſiècle dernier, ils avoient exécuté les vues que nous propoſons aujourd'hui?

Pour parvenir à un objet ſi deſiré, je ne répéterai point, avec tant d'autres, qu'il ſeroit néceſſaire d'abbattre tout Paris pour le reconſtruire, ſi l'on vouloit en faire une belle ville : je penſe au contraire qu'il faudroit conſerver tout ce qui eſt digne de l'être, ainſi que tous les quartiers & les édifices qui forment déjà des embelliſſemens particuliers, afin de les lier, avec art, à un embelliſſement total. Pour cet effet, il conviendroit d'abord de faire deſſiner un plan général de cette Capitale ſuffiſamment détaillé (*b*), ſur lequel ſeroient exprimés tous les édifices qu'il faudroit épargner; tels que les plus belles égliſes, les palais du Louvre, des Tuilleries, du Luxembourg, le Palais-Royal, les principaux monumens publics qui méritent de la conſidération par leur architecture, ainſi que les beaux hôtels, une partie des fauxbourgs Saint-Germain, Saint-Honoré & du Marais. Les maiſons de deſſus les ponts ſeroient ſupprimées, ainſi que tout ce qui eſt mal bâti, mal décoré, d'une conſtruction gothique, ou dont les diſpoſitions ſeroient eſtimées vicieuſes par rapport aux embelliſſemens projettés. On feroit enſuite graver l'enſemble général du local de Paris, avec la poſition exacte & reſpective de tous les édifices à conſerver. Les gravures en ſeroient diſtribuées à tous nos gens à talens, que l'on inviteroit en concours à compoſer des projets pour cette Capitale, à condition de s'aſſujettir à toutes les réſerves.

Il ne faut pas croire que tous ces bâtimens à épargner fuſſent des obſtacles invincibles pour les embelliſſemens. Si les difficultés déconcertent les foibles talens, elles ſervent au contraire à faire briller le vrai mérite; c'eſt

(*a*) L'Impératrice de Ruſſie a propoſé en concours, à tous les architectes de l'Europe, les embelliſſemens de Péterſbourg. *Gazette de France, janvier 1764.*

(*b*) L'architecte Bullet avoit commencé, le ſiècle dernier, un grand plan de Paris pour cet objet, lequel eſt entre les mains de M. Buache de l'académie des Sciences. Feu M. l'abbé de la Grive en avoit entrepris un autre très-développé par ordre de la Ville, lequel eſt reſté à moitié fait. Rien ne ſeroit plus utile que de le faire continuer.

alors que la différence d'homme à homme saisit, surprend, étonne, & paroît quelquefois immense. Car les qualités pour former un architecte, vraiment digne de ce nom, sont plus rares qu'on ne l'imagine communément. Donnez-moi quelqu'un d'un génie vaste, avec des pensées grandes & nobles, une imagination vive & féconde, un goût sûr, un sens droit, il deviendra en peu de temps un habile artiste en ce genre. Pour réussir dans cet art, il n'est peut-être pas besoin de cette fougue d'enthousiasme si nécessaire au peintre ou au poëte; il faut au contraire un génie sage, accoutumé à combiner les effets avec les causes, & à envisager les objets suivant tous les différens rapports qu'ils peuvent avoir. Un Descartes, un Newton, s'ils avoient dirigé leurs études vers l'architecture, auroient infailliblement réussi; & sans doute notre célèbre Perrault ne trouva tant de facilités à y remporter la palme, que parce qu'il avoit l'ame organisée de cette manière.

Il n'est pas nécessaire, pour la beauté d'une ville, qu'elle soit percée avec la froide symmétrie des villes du Japon & de la Chine, & que ce soit toujours un assemblage de maisons disposées bien régulièrement dans des quarrés ou dans des parallélogrammes. L'essentiel est que tous ses abords soient faciles; qu'il y ait suffisamment de débouchés d'un quartier à l'autre pour le transport des marchandises, la libre circulation des voitures, & que tout se dégage du centre à la circonférence sans confusion. Il convient surtout d'éviter la monotonie & la trop grande uniformité dans la distribution totale de son plan, mais d'affecter au contraire de la variété & du contraste dans les formes, afin que tous les quartiers ne se ressemblent pas. Le voyageur ne doit pas tout embrasser d'un coup d'œil; mais il faut qu'il soit continuellement attiré par du nouveau, du varié, de l'agréable, qui excite, pique & réveille sans cesse sa curiosité.

Après que ces projets d'embellissemens auroient été suffisamment médités, ils seroient exposés publiquement. On prendroit les avis des connoisseurs, qui seroient invités à les donnner par écrit, en motivant sur-tout les raisons de leur choix. Lorsque le meilleur dessein auroit été reconnu, on en feroit graver le plan général sur de grandes tables de marbre blanc (comme le fut autrefois, sous l'empire de Septime Sévère, le plan de l'ancienne Rome): on le feroit apposer sur une muraille de l'hôtel-de-ville, où il seroit sans cesse exposé à la vue du public. Ce plan seroit autorisé par un arrêt du conseil d'état qui en ordonneroit l'exécution, ainsi que l'achat successif de tous les terreins & de toutes les maisons nécessaires pour cette opération, avec défense la plus expresse à aucune personne en place, quelle qu'elle fût, d'y rien innover sous aucun prétexte.

M. le duc d'Aiguillon suit ces mêmes vues pour les embellissemens de Nantes. Il fait acheter successivement à cette Ville toutes les parties de maisons

qui ſont dans les allignemens arrêtés ſur un nouveau plan, revêtu d'un arrêt du conſeil. Il fait encore rectifier tous les quais dans la longueur de plus d'une lieue ſur les bords de la Loire : de manière que Nantes ſera dans peu d'années une des plus belles villes de France.

Suppoſons que l'on voulût deſtiner un fond de quatre ou cinq millions pour commencer les embelliſſemens de Paris, & enſuite y employer irrévocablement d'année en année une ſomme de cinq cent mille livres. La Ville acquerroit d'abord une certaine quantité de maiſons, relativement à cet argent, dans un quartier des plus défectueux, tels que la Cité, le quartier ſaint Martin, le fauxbourg ſaint Marceau, *&c.* Elle feroit abbattre ces bâtimens, & vendroit leurs matériaux. Lorſque la place ſeroit bien nétoyée, on traceroit les allignemens des différentes rues projettées en cet endroit, dont la Ville vendroit à l'enchère les nouveaux terreins aux particuliers, en les obligeant de s'aſſujettir aux décorations extérieures arrêtées par le projet total. Avec l'argent de ces matériaux & de ces terreins joint au cinq cent mille livres de l'année ſuivante, la Ville acheteroit d'autres maiſons, dont elle vendroit encore les démolitions & l'emplacement. Succeſſivement elle feroit la même opération d'année en année, ſans s'embarraſſer d'autre reconſtruction que de celles des édifices publics. Il eſt à croire qu'en ſuivant ce procédé, en quarante ou cinquante ans Paris pourroit être embelli en grande partie (*a*).

(*a*) Il ſeroit facile, en ne ſe preſſant pas, d'opérer les plus grands projets avec des ſommes modiques : il ſuffiroit, pour cet effet, de laiſſer amaſſer les intérêts & les intérêts des intérêts pendant un certain temps, après lequel on retireroit les intérêts échus & les capitaux. C'eſt ainſi qu'on adminiſtre en Italie les *multiplico* (c'eſt-à dire, une ſomme quelconque dont on place ſucceſſivement l'intérêt & les intérêts de l'intérêt.) On ſçait qu'une ſomme eſt deſtinée pour un objet : quand elle n'eſt pas aſſez forte, on y joint quelques années du revenu qu'on laiſſe accumuler. Il y a en Italie la famille Caraccioli, dans laquelle la fille qui ſe marie reçoit pour dot le revenu du *multiplico* de l'année du mariage : cette fondation n'a pas d'autre objet. Plus on ira en avant, plus les dots des filles de cette maiſon augmenteront.

M. Gueſſier, père de celui qui demeure aujourd'hui au Palais-Bourbon, mourut à Rome, & lègua une ſomme qui devoit être placée à *multiplico*, & dont les arrérages ainſi accumulés devoient ſervir, avec le temps, à la conſtruction du ſuperbe eſcalier de la Trinité du Mont, qu'on admire aujourd'hui dans cette Capitale.

Enfin, il eſt à Naples une maiſon chez laquelle le *multiplico* s'eſt tellement accru depuis près d'un ſiècle, que, ne ſçachant plus où placer ſon argent, elle a été obligée d'acquérir des terres proche le Véſuve, qui avoient été couvertes de ſes cendres, lors de la dernière éruption. Ces terres rapportent à peine à cette famille un ou un & demi pour cent.

Pour ne rien laiſſer à deſirer à ce ſujet, réſolvons ce problême intéreſſant.

Trouver combien une ſomme quelconque que l'on placeroit tous les ans, en laiſſant accumuler les intérêts & les intérêts des intérêts, produiroit au bout d'un temps donné, en joignant les capitaux aux intérêts.

Formule.

$$s = \left(\frac{\overline{a+b}^{\,n}}{a^{n}} - 1\right) \times \left(\frac{a+b}{b} \times p\right)$$

a repréſente le denier de l'intérêt ; *b*, l'intérêt ; *p*, la ſomme qu'on place tous les ans ; *n*, le temps pendant lequel on place, & *s*, le produit des intérêts, en y joignant les capitaux.

Règle par les logarithmes.

Multipliez par *n* la différence des logarithmes de *a* + *b* & de *a*. Cherchez le nombre qui répond à ce produit, & retranchez-en l'unité ; ajoutez au logarithme de ce nombre ainſi diminué le logarithme de *p* & la différence des logarithmes de *a* + *b* & de *b* : & la ſomme ſera le logarithme du nombre cherché.

Opération.

Soit *a* = 20, *b* = 1, *p* = 1000, *n* = 30.

Logarithme de *a* + *b* = 21	1, 3222193
Logarithme de *a* = 20,	1, 3010300
Différence multipliée par 30;	0,550750

Combien de reſſources ne trouveroit-on pas pour l'exécution de ce projet dans un mûr examen du local de chaque quartier? Combien de cauſes ſecondes ne concourroient-elles pas à favoriſer ces embelliſſemens, en diminuant le prix des acquiſitions des bâtimens néceſſaires pour leur opération? Il ſuffira, pour s'en convaincre, de faire l'application de quelques-unes de ces vues au quartier de la Cité.

Sous la Prévôté de M. de Bernage, il fut fait un devis des dépenſes qu'entraîneroit la ſuppreſſion des maiſons qui ſont ſur les ponts de Paris, lequel ſe trouva monter à quatre millions. Mais, ſi l'on eût enviſagé cet objet ſuivant certaines circonſtances locales, & en combinant enſemble ſes différens rapports, il ſeroit facile de prouver que cette ſomme pourroit être réduite, au plus, au dixième. On ſçait que les maiſons du Pont Notre-Dame appartiennent entièrement à la Ville, & que, tous frais prélevés de droits royaux, de réparations, & de l'entretien de la pompe, leurs loyers ne lui rapportent de net qu'environ vingt-cinq mille francs par an. On eſt encore inſtruit que toutes les maiſons des autres ponts, dont différens particuliers ſont les poſſeſſeurs, ne ſe vendent & ne ſe paſſent dans les partages ou ſucceſſions que ſur le pied du denier dix, relativement à leur vétuſté, à leur conſtruction en partie en pans de bois, & au grand entretien qu'elles exigent. Conſéquemment à ces obſervations, ſuppoſé que la Ville ſe décidât pour dégager les ponts; en achetant ces bâtimens ſur le pied du denier dix, elle ne feroit point de tort à leurs propriétaires. Elle n'auroit qu'à être enſuite dix ans ſans les entretenir : rien n'eſt plus clair qu'au bout de ce temps, elle ſe trouveroit avoir retiré le fond de cette acquiſition, & en état d'abbattre ces maiſons, comme ſi elles ne lui avoient rien coûté. Quant aux édifices du pont Notre-Dame, qui, vu leur rapport, peuvent être conſidérées comme un effet de cinq à ſix cent mille livres, & dont la Ville ſeroit obligée de faire le ſacrifice, il n'eſt pas moins évident qu'elle en ſeroit en partie dédommagée par les ſommes qu'elle retireroit de la vente des matériaux des bâtimens de tous les ponts où il ſe trouveroit une prodigieuſe quantité de plomb, de bois, de fer, *&c.*, *&c.* Peut-être cette Capitale jouiroit-elle depuis long-temps de l'agrément de la ſuppreſſion de toutes ces maiſons

Nombre qui répond à ce logarithme, . . .	4,132194
Retranchant l'unité, on a,	3,132194
Logarithme de 3, 132194,	5213918
Logarithme de $p = 10000$,	3,0000000
Différence des logarithmes de $a + b$ & de b . .	1,3222193
Somme, ou logarithme du nombre cherché, . .	4,8436111

Nombre cherché, 69760, 7, ou 69760 l. 14 ſ.

Si l'on avoit fait $p = 500000$ liv., ſomme qu'on placeroit tous les ans, en laiſſant accumuler les intérêts & les intérêts des intérêts, le capital ſeroit

Au bout de 30 ans, de	34880350 liv.
Au bout de 40 ans,	63419900
Au bout de 50 ans,	109908000

Il réſulte de ce problême que 500000 l. au bout de cinquante ans, en retirant les capitaux & les intérêts échus, auroient produit une ſomme de plus de cent neuf millions.

qui

qui la défigurent, & qui interrompent la libre circulation de l'air, si l'on eût considéré cet objet sous un point de vue si peu dispendieux.

On sera encore étonné, en examinant du local de la Cité, combien il se trouveroit de facilités à l'acquisition de la plus grande partie du terrein, pour parvenir à son embellissement. Il ne faut pour cela que faire attention qu'il y a dans ce quartier dix - sept petites églises entièrement inutiles par son peu d'étendue, lesquelles n'ont point la grandeur ni la dignité convenables pour représenter la demeure de l'Etre - Suprême ; qu'ainsi il n'y auroit aucun inconvénient de les réunir à la Cathédrale, qui deviendroit la paroisse de toute la Cité. En réunissant semblablement les canonicats de la Sainte-Chapelle avec ceux de Notre - Dame, comme l'on a déjà fait ceux de Saint-Germain-l'Auxerrois, & depuis peu la Sainte-Chapelle de Bourges à l'Eglise Métropolitaine, il s'ensuivroit que les bâtimens de la cour du Palais & de la rue Saint - Louis, qui dépendent de ces bénéfices, pourroient par la suite être supprimés, de même que toutes les maisons appartenant aux différentes fabriques des petites paroisses dont nous avons parlé. Enfin, si l'on plaçoit le Palais de justice dans un endroit plus commode, comme nous le dirons plus bas, il n'y a aucun doute que la plus grande partie du local de la Cité ne coûteroit pas autant qu'on pourroit se l'imaginer au premier coup d'œil.

Quant à la réunion de l'isle du Palais à l'isle Saint-Louis, qui contribueroit infiniment à embellir le centre de cette Capitale, il n'y auroit que les deux murs de quais à construire. En ordonnant qu'on y portât les gravois de Paris, en un an ou deux, tout cet espace seroit de niveau.

On peut entrevoir par ce petit nombre d'observations, dont les vues pourroient être étendues dans tous les autres quartiers de cette ville, quels avantages il seroit possible de tirer, de toutes sortes de combinaisons, pour son embellissement. Il seroit aussi plus facile qu'on ne croit de diminuer la dépense de la réconstruction des nouveaux édifices par une judicieuse répartition des matériaux, sans les distribuer au hasard, ainsi qu'il est d'usage, & sans mettre de la pierre de taille à tout propos dans les endroits où elle est absolument inutile pour la solidité ; abus qui double souvent le prix des maisons. La bâtisse est un des arts qui a fait le moins de progrès, & que l'on peut même regarder encore comme dans son enfance. En comparant la construction des édifices gothiques avec notre construction moderne, la sage économie des matériaux & la légèreté de l'une, avec la prodigalité à cet égard & la pesanteur de l'exécution de l'autre, il est aisé de juger combien cette dernière est encore barbare.

Relativement à tout ce que nous venons de dire, donnons carrière à notre imagination. Représentons - nous, s'il se peut, dans un beau rêve, l'effet pro-

digieux que produiroit l'embelliſſement du quartier de la Cité. L'illuſion ne dût-elle durer qu'un inſtant, eſſayons de faire regretter à mes compatriotes de n'en pas voir la réalité.

A l'exception de Notre-Dame qui reſteroit paroiſſe de la Cité, & du bâtiment des Enfans-Trouvés, il n'y auroit rien à épargner dans ce quartier : il faudroit transférer l'Hôtel-Dieu ailleurs, iſoler abſolument tous les quais, abbattre les maiſons de deſſus les ponts, unir l'iſle Saint-Louis avec l'iſle du Palais ; dans l'emplacement de leur réunion, faire un marché ; & enfin conſtruire à la tête de l'iſle Saint-Louis une place circulaire, dont la moitié ſeroit formée par une baluſtrade. Vers le haut de la *planche XXXIX*, nous avons exprimé, ſur une partie du plan de Paris, toute cette diſpoſition.

Comme la conſtruction d'une nouvelle Cathédrale ſeroit le principal objet de l'embelliſſement de ce quartier, il conviendroit de la ſituer le plus avantageuſement, & de manière à produire le plus grand effet. Aucun endroit ne pourroit être certainement plus favorable que l'emplacement qui ſe trouve depuis la place Dauphine juſqu'à l'allignement de la rue de la Barillerie, entre le Pont-au-Change & le Pont-Saint-Michel, dont il faudroit relever le ſol qui eſt un peu bas par rapport au Pont-Neuf.

Ce temple ſeroit parfaitement iſolé entre les deux quais. L'intérieur de ſon plan, comme le fait voir le deſſein, formeroit une croix latine. Son dehors ſeroit décoré d'un périſtile à trois rangs de colonnes corinthiennes & coloſſales, qui règneroit quarrément dans tout le pourtour, & laiſſeroit quatre cours entre les branches de la croix deſtinée pour le ſervice horaire de l'égliſe, & en même temps pour l'éclairer.

Afin de donner toute la majeſté imaginable à ce monument, il conviendroit d'élever l'ordonnance de ſon architecture ſur un eſpèce de ſtylobate ou piédeſtal continu. La principale entrée ſeroit du côté du Pont-Neuf, & préparée par un grand perron de toute la largeur du portail, composé d'une vingtaine de marches en deux diviſions. Enfin, une magnifique coupole couronneroit majeſtueuſement tout cet enſemble.

Par cet arrangement général, la forme intérieure des égliſes catholiques ſe trouveroit réunie avec la magnificence de l'extérieur des temples antiques ; ce qu'on n'a point encore exécuté juſqu'ici, & ce que même la plupart de nos artiſtes eſtimoient impoſſible (*a*).

(*a*) Si l'on vouloit, il ſeroit facile d'exécuter toute cette Cathédrale en marbre blanc. Il vient d'être ouvert une carrière de marbre dans le Bourbonnois, ſur les bords de l'Allier, qui, par la commodité du tranſport, à l'aide du canal de Briare, ſemble être formée par la nature pour fournir abondamment la ville de Paris d'une production ſi précieuſe.

Quant à la ſculpture des chapiteaux en marbre, qu'on pourroit conſidérer comme un objet très-coûteux, je crois (car je n'en ai point fait l'eſſai) qu'il ſeroit poſſible de les mouler ſur place avec une matière encore plus dure que le marbre : ce ſeroit de prendre de bonne chaux faite avec du marbre blanc, & d'en faire une eſpèce de mortier, dans lequel on mêleroit, au lieu de ſable, deux tiers de

Sur l'allignement du Pont-au-Change & du Pont-Saint-Michel, il y auroit de grandes façades de bâtimens d'un goût ſimple, mais noble, qui ſerviroient comme de fond pour faire valoir la Cathédrale. Ces édifices ſeroient deſtinés pour l'archevêché, les logemens des chanoines, & pour remplacer les boutiques du palais marchand.

En face du chevet de cette égliſe, ſeroit une large rue qui iroit aboutir à la rue ſaint Louis, & qui s'alligneroit avec elle.

Que d'avantages ne pourroit-on pas retirer de tous les environs, pour faire valoir & relever l'effet de la poſition de ce temple (*a*)! En ôtant la ſtatue de Henry IV de deſſus le Pont-Neuf pour la placer à l'extrémité de l'iſle ſaint Louis, on y ſubſtitueroit une groſſe gerbe ou champignon d'eau qui formeroit ſur cet éperon un ſpectacle mouvant & continuel; à l'aide de caſcades & de nappes que l'eau feroit en tombant ſur des rochers artificiels qui ſeroient figurés du côté de la rivière. Le bâtiment de la Samaritaine ſeroit ſupprimé. Toutes les portions circulaires des trottoirs de ce pont pourroient être ornées de figures de bronze élevées ſur des piédeſtaux, repréſentant la plupart des grands hommes de la nation. C'eſt ainſi que tous nos monumens publics devroient retentir de la gloire de ces héros immortels, dont les noms dureront autant que la monarchie. Dans l'emplacement de la place Dauphine, en face du portail de la Cathédrale, ſeroit *érigée* la ſtatue du Monarque bienfaiſant qui nous gouverne, dont la grandeur ſeroit admirablement caractériſée par ce glorieux cortège (*b*).

Comme la partie du Pont-Neuf qui eſt depuis l'éperon juſqu'à la rue Dauphine, eſt moins conſidérable que l'autre, à l'occaſion de l'eau qui y couleroit en plus grande abondance par la ſuppreſſion du bras de rivière du Pont-Rouge, il ſeroit à propos de la réguláriſer en lui donnant le même nombre d'arches & la même étendue.

Rien ne manqueroit à l'embelliſſement de cette partie de Paris, ſi l'on abbattoit toutes les maiſons depuis l'allignement de la rue du Roule juſqu'au Louvre, pour pouvoir découvrir du Pont-Neuf ſa belle colonnade. Au milieu de cette Place, on éleveroit un obéliſque (*c*). Dans le fond oppoſé

marbre blanc réduit en poudre très-fine. En ſaiſiſſant l'inſtant où cette pâte acquerroit un peu de conſiſtance ſolide, on mouleroit le chapiteau par parties, ſuivant les procédés ordinaires.

(*a*) J'ai trouvé pluſieurs de nos artiſtes qui avoient la même opinion que moi ſur l'heureuſe ſituation de la Cathédrale en cet endroit; & feu M. Michel-Ange Slotz l'eſtimoit ſupérieure à toute autre qu'il ſeroit poſſible d'imaginer.

(*b*) Dans un ſallon que je viens de faire exécuter pour l'hôtel-de-ville de Grenoble, j'ai ſaiſi cette idée, & je l'ai décoré des médaillons de huit de nos plus grands & de nos meilleurs Rois. Clovis, Charlemagne, S. Louis, Philippe-Auguste, Louis XII, François I, Henri IV & Louis XIV. Sur un piédouche, en face de la cheminée, doit être élevé le buſte de Louis XV en marbre blanc, d'après notre célèbre Lemoyne.

(*c*) Ces obéliſques pourroient être en marbre, en granit ou en chouin. Il ne ſeroit pas néceſſaire qu'ils fuſſent d'un ſeul bloc : toutes les fois qu'on peut poſer une petite partie ſur une plus grande, on eſt ſûr de conſtruire des obéliſques dont la hauteur ne céderoit point à ceux des anciens.

à la rivière, on construiroit différens grands bâtimens décorés relativement à leur destination, soit pour le garde-meuble du Roi, soit pour l'hôtel des Monnoies, soit pour le grenier à Sel; tous édifices publics dont nous manquons. L'église Saint-Germain-l'Auxerrois, qui auroit été démolie, seroit reconstruite dans l'angle du quai de la Mégisserie avec la rue du Roule : on lui donneroit la forme d'une rotonde terminée par un dôme, inférieur par son élévation à celui de la Cathédrale. Son portail offriroit un magnifique porche en colonnade.

En symmétrie, & à l'autre extrémité du Pont-Neuf, dans l'angle de la rue Dauphine avec le quai des Augustins, on construiroit une semblable rotonde pour remplacer l'église de ces Religieux qui auroit été abbattue pour donner l'extension convenable à cette partie du Pont-Neuf. Il y auroit, de ce côté de la rivière, une place semblable à celle pratiquée vis-à-vis le Louvre, avec encore un obélisque au milieu. En parallèle avec cette maison Royale, on feroit un édifice à peu près de la même étendue & de la même ordonnance d'architecture; lequel serviroit pour le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aydes, & les autres Cours supérieures, ainsi que pour le Châtelet & les prisons.

Le fond des bâtimens de cette seconde place, en face de la rivière, seroit destiné pour l'hôtel-de-ville; d'où l'on pourroit voir très-facilement les fêtes qui seroient données sur l'eau dans les différentes occasions.

Que l'on se représente la vive impression que produiroient tant de merveilles réunies & situées dans le lieu le plus heureux pour les faire valoir; une Cathédrale décorée avec la dignité que nous avons décrite, & appuyée par deux rotondes placées de chaque côté de la rivière; un pont triomphal qui lieroit tout ce vaste ensemble, avec une grosse gerbe d'eau qui s'éleveroit au milieu & sembleroit l'animer; deux places immenses, à droite & à gauche, avec des obélisques, terminés par les édifices les plus somptueux : enfin, tous les quais redressés (a) qui offriroient, à perte de vue, différentes sortes de décorations plus ou moins importantes.

Si l'on étendoit, conséquemment à cette idée, les vues d'embellissemens dans

(a) Il faudroit construire des trottoirs le long des parapets des quais; ce qui faciliteroit de pratiquer dessous une gallerie dans laquelle on poseroit les conduites qui distribueroient les eaux à toutes les maisons & les fontaines. On éviteroit par-là les fouilles continuelles qui embarrassent les rues. Les tuyaux ne seroient pas sujets à tant de réparations, parce qu'ils ne seroient pas étonnés continuellement par les voitures qui, en affaissant inégalement le terrein, obligent les conduites de prendre des sinuosités qui les font crever, & empêchent même souvent l'eau de couler, à cause de l'air qui se loge dans les coudes ou parties supérieures des tuyaux. D'ailleurs, ces galleries recevroient le jour tout naturellement du côté de la rivière.

Il seroit possible encore de construire des trottoirs à fleur d'eau, comme on en voit le long des bords de la rivière au bas du quai des Tuilleries, à la descente de la porte de la Conférence. En faisant ces trottoirs un peu larges, ils serviroient à resserrer le lit de la Seine, quand les sécheresses diminuent la masse d'eau nécessaire à la navigation. On y déposeroit les marchandises, & on les éleveroit sur des haquets par de grandes arcades pratiquées de distance en distance, comme sont celles du quai de la Mégisserie.

tous les autres quartiers, en se rendant toujours attentif aux avantages que l'on pourroit tirer de leur situation respective, & des points de vue intéressans qu'il seroit possible de leur ménager, il est à croire que l'on parviendroit à rendre Paris une ville unique, & capable de laisser aux siècles à venir la plus grande impression de la majesté de nos idées.

De la manière dont nous envisageons la reconstruction d'une partie de cette Capitale, il est certain qu'il a été entrepris des travaux plus dispendieux, & avec bien moins de ressources qu'on n'en pourroit trouver dans la richesse d'une ville telle que Paris. Après le fameux incendie de Londres en 1666, qui réduisit presque toute cette ville en cendres, elle fut reconstruite en moins de trois ans. Pétersbourg, au commencement de ce siècle, fut aussi bâti dans sa totalité en un petit nombre d'années. On a même vu, pour des objets particuliers, sacrifier des sommes peut-être encore plus considérables que celles qui seroient nécessaires pour l'embellissement de Paris. Si, par exemple, un habile architecte en 1620 avoit proposé à Louis XIII de faire, de sa maison de Versailles, un lieu dont la magnificence surpassât tout ce qu'on a jamais fait exécuter en ce genre, il est sûr qu'un pareil projet eût été rejetté; on auroit admiré le génie de l'artiste; & son dessein seroit demeuré sans exécution. Cependant cette idée, toute chimérique qu'elle eût été trouvée dans le temps, est actuellement réalisée sous nos yeux. Personne n'ignore les dépenses prodigieuses que Louis XIV a faites pour embellir ce château avec tous ses accessoires.

On peut encore ajouter que ce Prince ne fut point arrêté par le projet de transporter la rivière d'Eure à Versailles par l'aqueduc de Maintenon, prise à Pont-Gouin; & que le but du transport de ces eaux, qui ne se pouvoit faire qu'à grands frais, n'étoit pourtant que d'orner, embellir & animer la triste pièce des Suisses par une grande & magnifique cascade.

Tous ces travaux immenses furent terminés en trente années avec des fonds extraordinaires. Suivant notre projet, nous proposons d'embellir successivement Paris, en y abandonnant une somme, peu considérable vu l'importance de l'objet. Nous insistons seulement à ne point détourner cette source, à ne jamais permettre qu'elle se tarisse, à convenir d'un plan bien raisonné; & à en exécuter successivement les différentes parties, à mesure que les fonds le permettront.

FIN.

De l'Imprimerie de MOREAU, Libraire-Imprimeur de la REINE & de MGR. LE DAUPHIN.



TABLE

Des *Chapitres & Articles contenus dans cet Ouvrage.*

INTRODUCTION.

MONUMENS érigés à la gloire de LOUIS XV.

PREMIERE PARTIE.

DES *projets de Place qui ont été proposés pour ériger la statue de* LOUIS XV *dans Paris.*

SECONDE PARTIE.

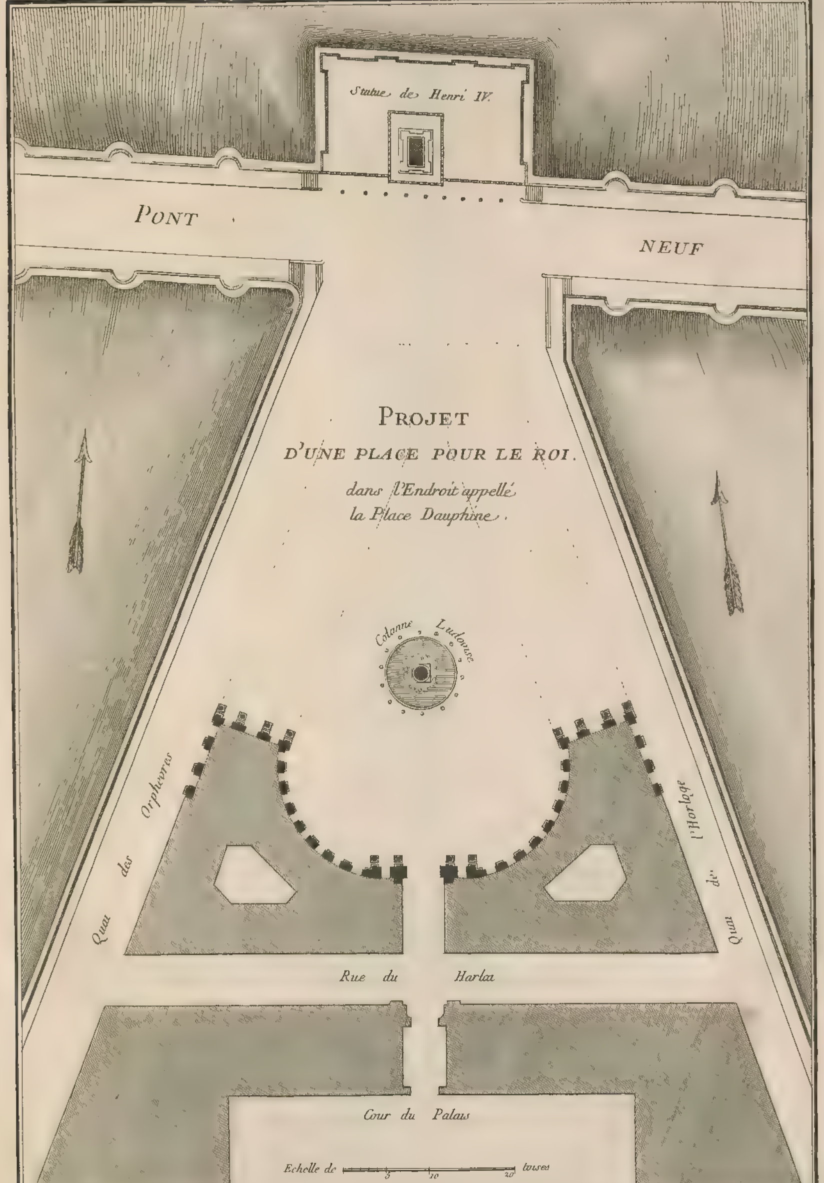
FIN DE LA TABLE.

PROJET DE PLACE POUR LE ROI
Dans l'Isle du Palais cotté B.
Sur le Plan Général.

Cour de l'Hotel de Ville.
Avant Cour
Hotel de Ville
Eglise de Notre Dame.
Quai audessous du Port Couvert
Quai
Pont Notre Dame
Rue qui va au parvis Notre Dame
Rue St. Christophe
Rue de la Juiverie
Rue de la Callandre
Rue de la Vieille Draperie
Echelle de 5 10 15 20 25 toises.

PLAN ET ELEVATION

D'une partie de cette Place.


Statue de Henri IV.
PONT
NEUF
PROJET
D'UNE PLACE POUR LE ROI.
dans l'Endroit appellé
la Place Dauphine.
Colonne Ludovise
Quai des Orphevres
Quai de l'Horloge
Rue du Harlai
Cour du Palais
Echelle de toises
5
10
20


COLONNE LUDOVISE.
Echelle de Toises
1 2 3 4

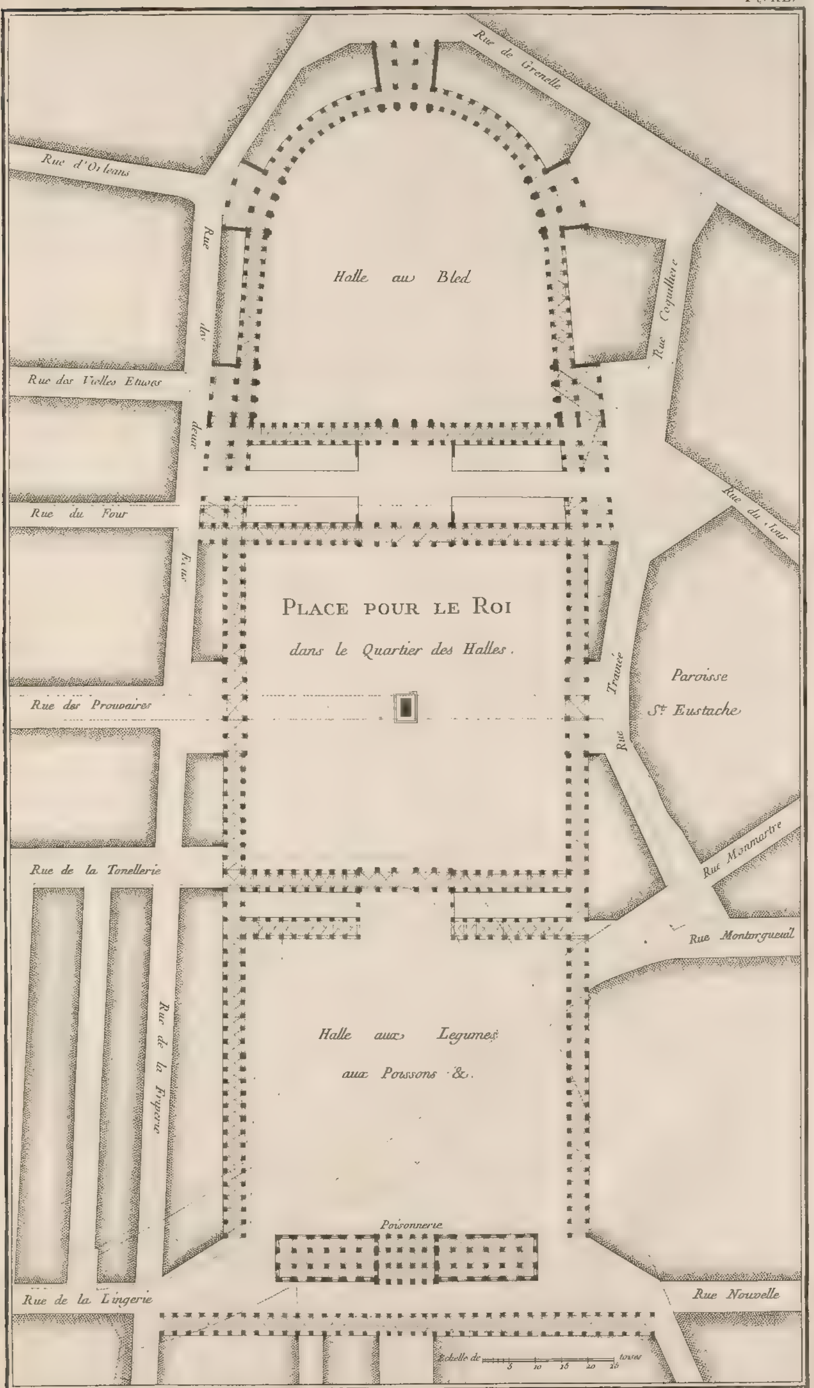
ELEVATION D'UNE PLACE POUR LE ROI,

Projetée dans l'Endroit appellé la Place Dauphine 2.



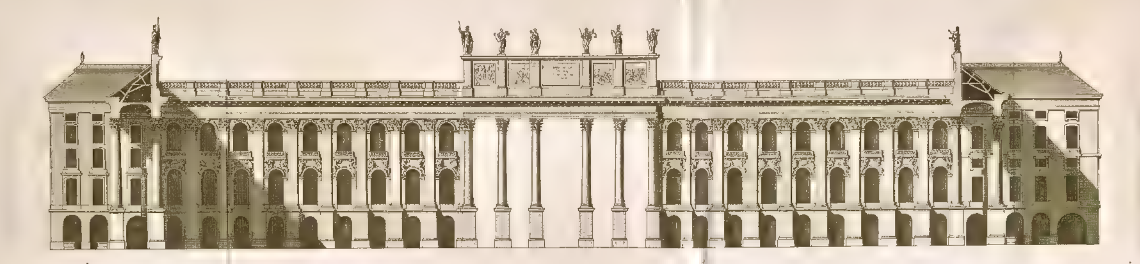
Échelle de 1 2 3 4 5 10 Toises.

Boffrand Inv.


Rue de Grenelle
Rue d'Orleans
Rue des deux Ecus
Halle au Bled
Rue Coquilliere
Rue des Vielles Etuves
Rue du Four
Rue du Jour
Place pour le Roi
dans le Quartier des Halles.
Rue Trainée
Paroisse
St. Eustache
Rue des Prouvaires
Rue de la Tonellerie
Rue Monmartre
Rue Montorgueuil
Rue de la Friperie
Halle aux Legumes
aux Poissons &c.
Poisonnerie
Rue de la Lingerie
Rue Nouvelle
Echelle de
5 10 15 20 25
toises

Elévation d'une place pour le roi,

Projetée dans le Quartier des Halles



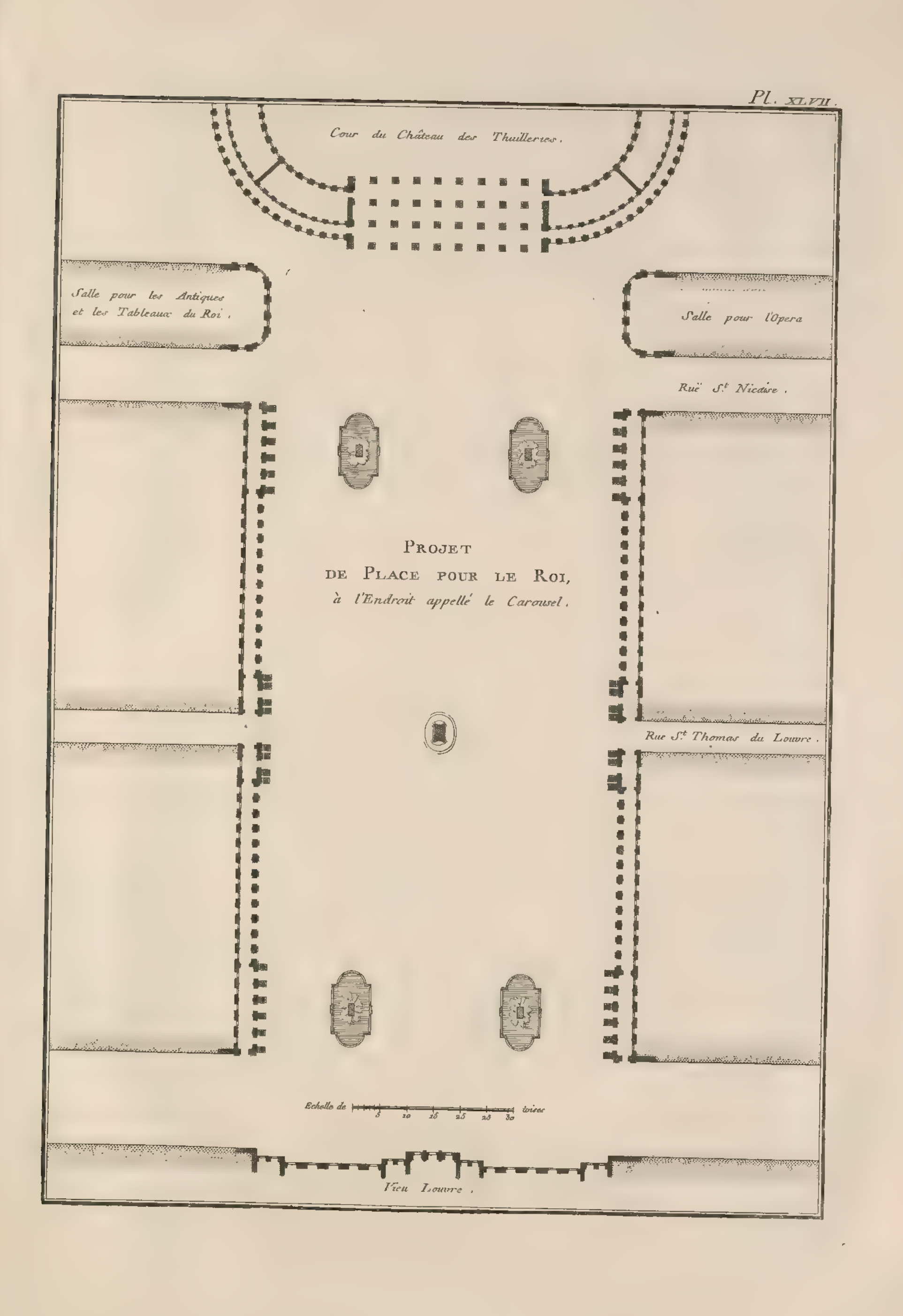
Elévation du Projet d'une Halle au Bled



Elévation du Projet d'une Halle aux Légumes, aux Poissons &c

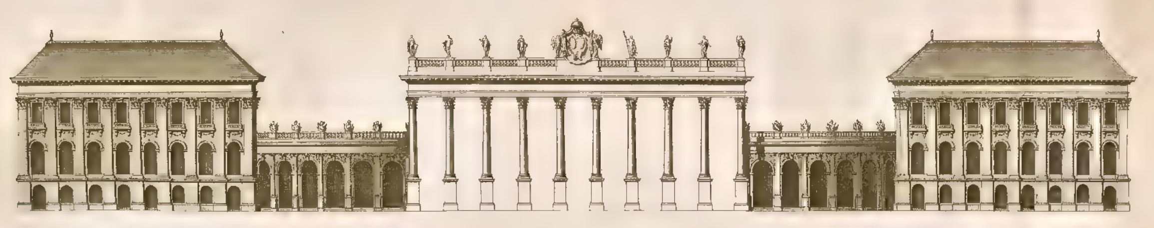


Echelle de 5 10 toises

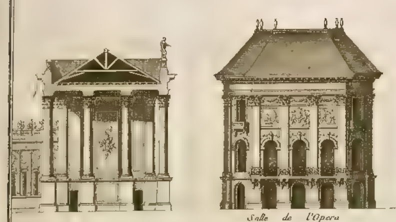

Pl. XLVII.
Cour du Château des Thuilleries.
Salle pour les Antiques et les Tableaux du Roi.
Salle pour l'Opera
Ruë St. Nicaise.
PROJET DE PLACE POUR LE ROI, à l'Endroit appellé le Carousel.
Rue St. Thomas du Louvre.
Echelle de toises
5 10 15 25 25 30
Vieu Louvre.

ELÉVATIONS D'UNE PLACE POUR LE ROI

Projetée dans l'Endroit Appellé le Carousel



VUE SUR LA LARGEUR.



Salle de l'Opera



VUË SUR LA LONGUEUR.

Echelle de 1 2 3 4 5 10 toises

Loyer Sculp. *Patte Del.*

PROJET
D'UNE PLACE POUR LE ROY.
Au Bout du Pont Royal.

Rue de l'Université
Verneuil
Rue de Bourbon
Quai d'Orsai
Seine
Rue du Bac
Pont
Rivière De
Rue de Sorbonne
Rue de
Rue de Bourbon
Quai des Theatins

Echelle de 40 Toises
5 10 20 30 40 T

ÉLÉVATION D'UN PROJET DE PLACE POUR LE ROI.

Au bout du Pont Royal.

Plan du Rez de Chaussée

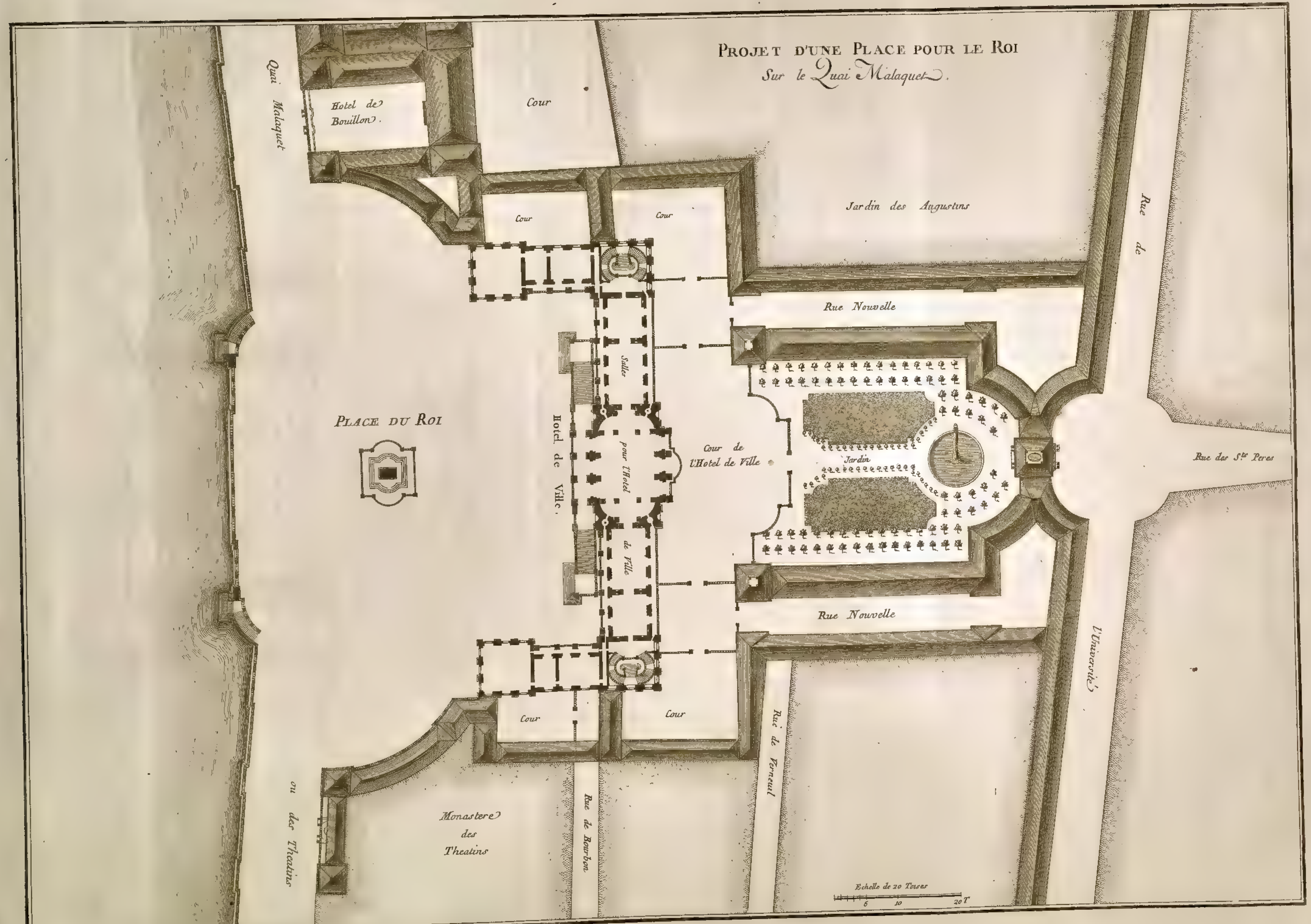
Gallerie

Echelle de 1 2 3 4 5 6 12 Toises.

Plan du premier Etage.

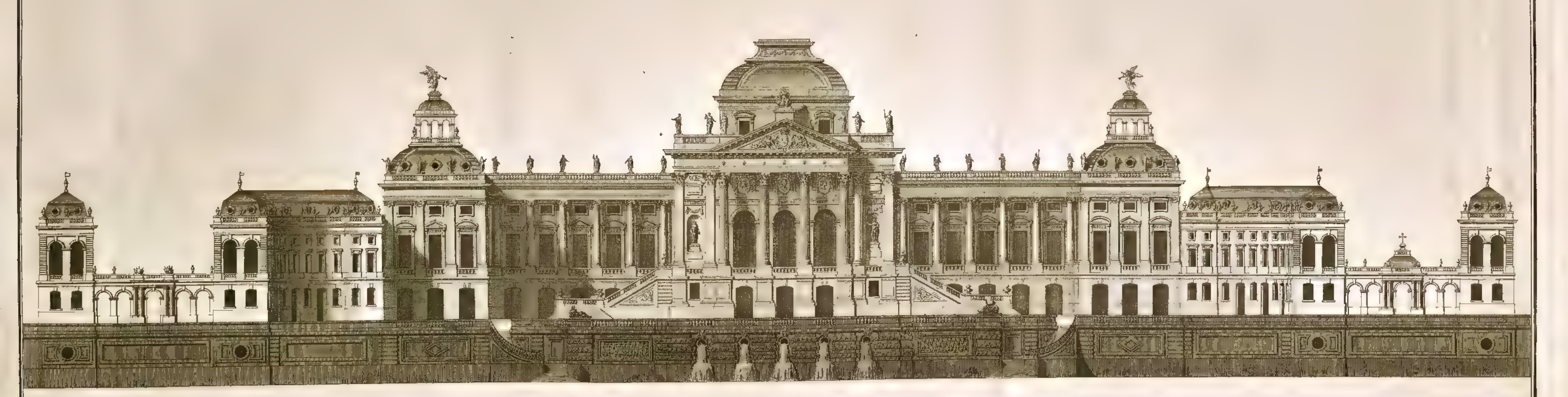
Peristile

Aubri Inv. Patte Del.


Projet d'une Place pour le Roi
Sur le Quai Malaquet.
Quai Malaquet
Hotel de Bouillon.
Cour
Cour
Cour
Jardin des Augustins
Rue de l'Université
Rue Nouvelle
Salles
Place du Roi
Hotel de Ville.
pour l'Hotel
de Ville
Cour de l'Hotel de Ville
Jardin
Rue des Sts Peres
Rue Nouvelle
Cour
Cour
Rue de Verneuil
ou des Theatins
Monastere des Theatins
Rue de Bourbon
Echelle de 20 Toises
5 10 20 T

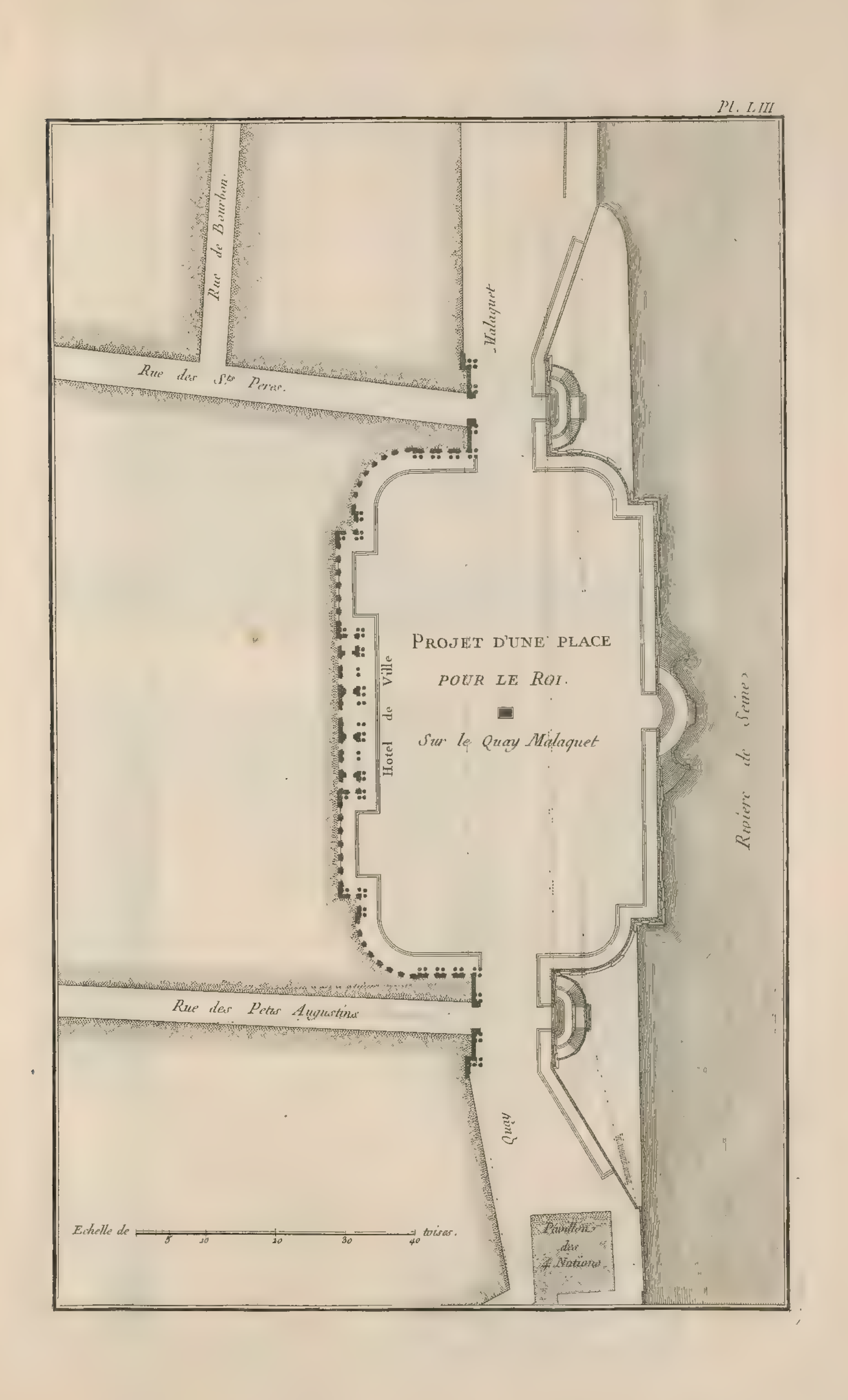
ÉLÉVATION D'UN PROJET DE PLACE POUR LE ROI.

Sur le Quai Malaquet; avec un Hotel de Ville.

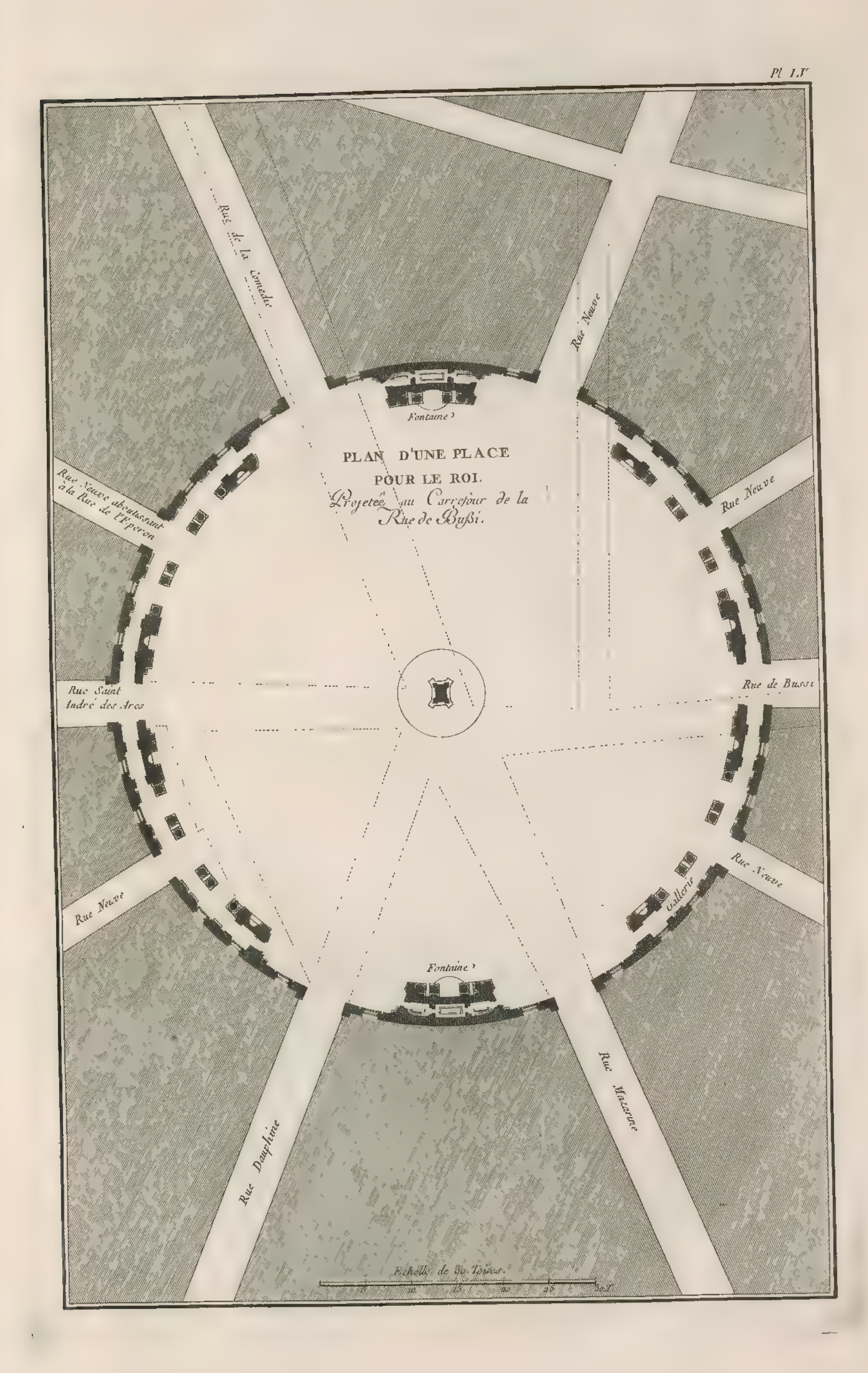


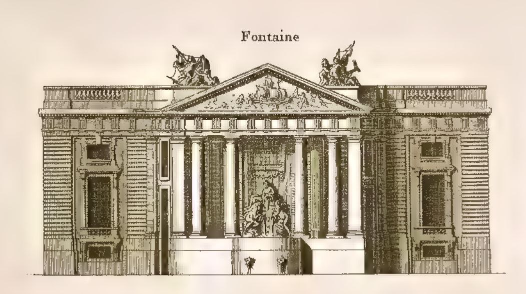
Echelle de 1 2 3 4 5 10 15 20 *Toises*

Contant Inv.


Rue de Bourbon
Malaquet
Rue des Sts Peres.
PROJET D'UNE PLACE
POUR LE ROI.
Sur le Quay Malaquet
Hotel de Ville
Riviere de Seine
Rue des Petis Augustins
Quay
Echelle de
5
10
20
30
40
toises.
Pavillon
des
4 Nations

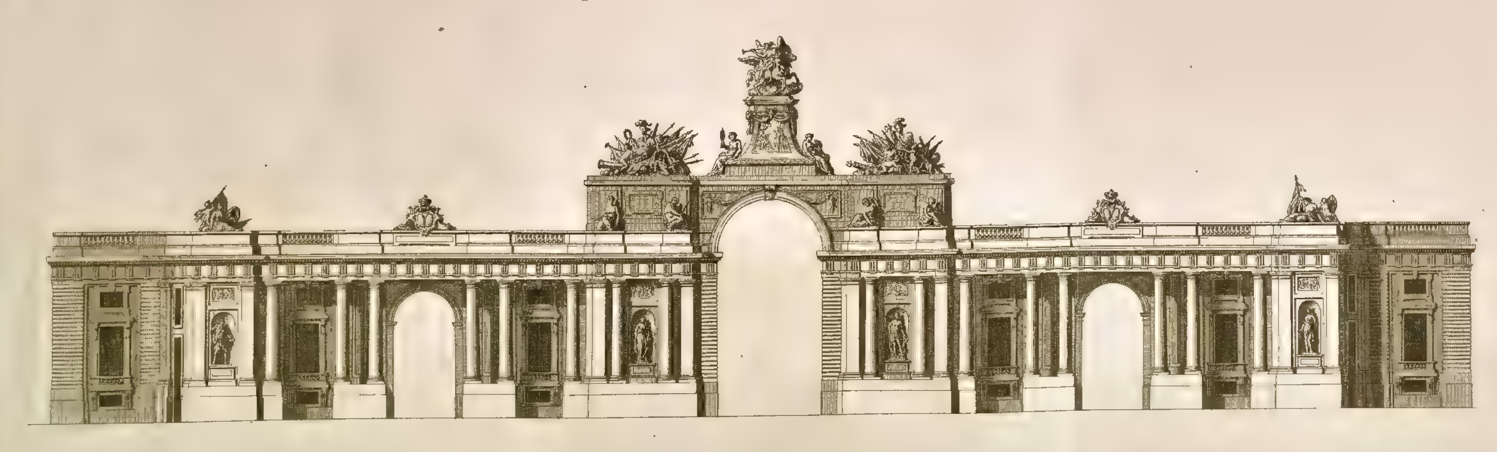

Pl. LIV
Rue des Petits Augustins
Rue des S.ts Peres
PLAN ET ELEVATION D'UNE PLACE POUR LE ROI.
Projetée sur le Quai Malaquet avec un Hôtel de Ville.
Statue du Roi.
Quai
Quai
Echelle de 1 2 3 4 5 6 12 toises.
Slotz Inv
Patte del.


PLAN D'UNE PLACE
POUR LE ROI.
Projetée au Carrefour de la
Rue de Bussi.
Fontaine
Fontaine
Rue de la Comedie
Rue Neuve
Rue Neuve
Rue Neuve aboutissant à la Rue de l'Eperon
Rue Saint André des Arcs
Rue de Bussi
Rue Neuve
Rue Neuve
Gallerie
Rue Dauphine
Rue Mazarine
Echelle de 30. Toises.
5 10 15 20 25 30 T.



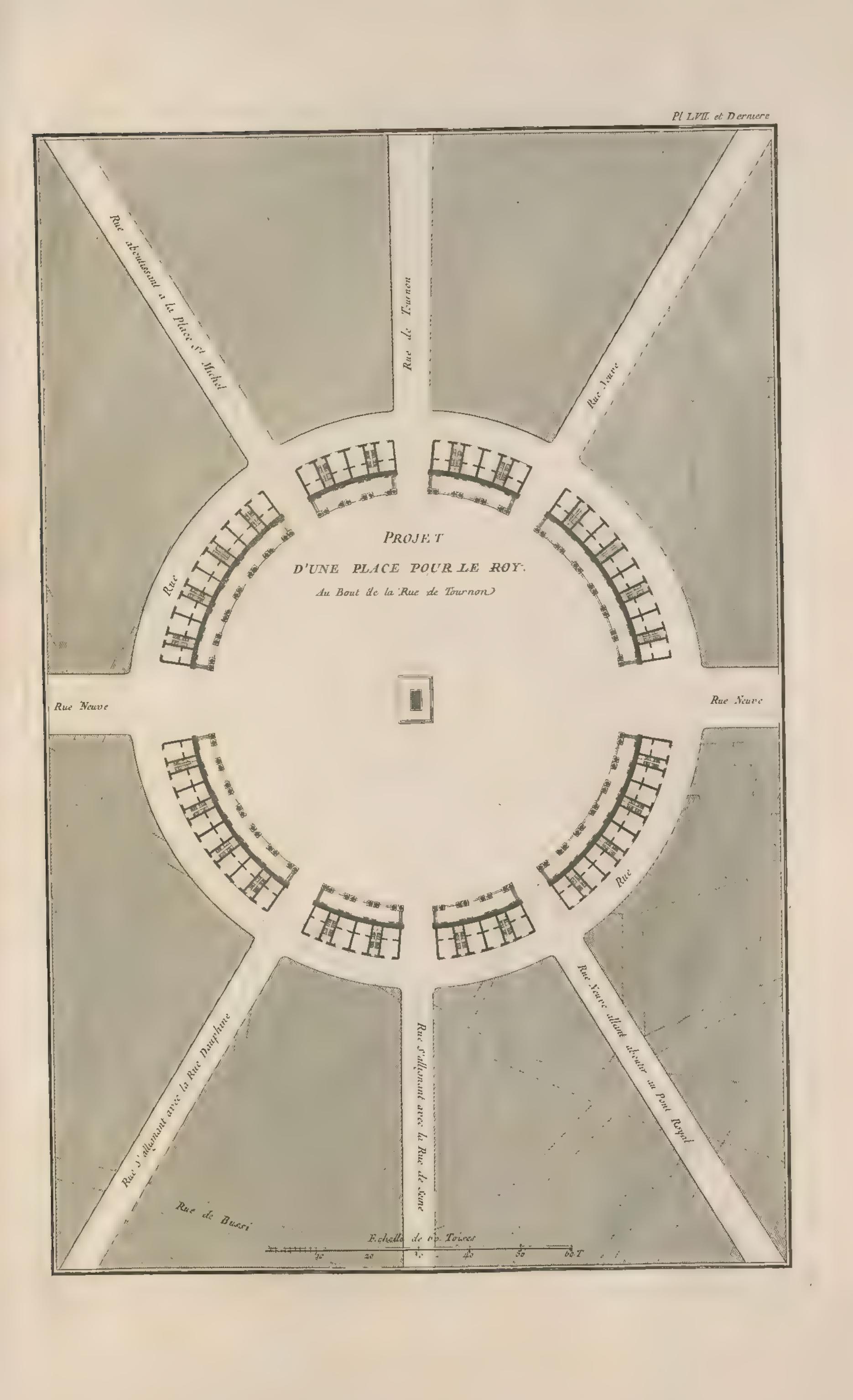
ELEVATION DEVELOPPÉE D'UNE PLACE POUR LE ROI,

Projetée au Carefour de la rue de Bussi.



Roußet Inv.

Gravé par Loyer


Pl LVII. et Derniere
PROJET
D'UNE PLACE POUR LE ROY.
Au Bout de la Rue de Tournon
Rue aboutissant a la Place St Michel
Rue de Tournon
Rue Neuve
Rue
Rue Neuve
Rue Neuve
Rue
Rue s'allignant avec la Rue Dauphine
Rue s'allignant avec la Rue de Seine
Rue Neuve allant aboutir au Pont Royal
Rue de Bussi
Echelle de 60 Toises
10
20
40
50
60 T

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monſeigneur le Vice-Chancelier, un manuſcrit intitulé *Monumens élevés en France à la gloire du Roi*, & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impreſſion. A Paris ce 26 juillet 1764. PICQUET.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans civils & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT : Notre amé le Sieur PATTE, Architecte, Nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage de ſa compoſition, qui a pour titre : *Monumens érigés en France à la gloire de* LOUIS XV, *à Paris*, *à Valenciennes*, *à Nancy*, &c. s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilège pour ce néceſſaires : A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le temps de douze années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes. Faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangère dans aucun lieu de notre obéiſſance; comme auſſi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun extrait, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui; à peine de confiſcation des exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des Contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Expoſant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts. A la charge que ces Préſentes ſeront enrégiſtrées tout au long ſur le Régiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles : que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères, conformément à la feuille imprimée, attachée pour modèle ſous le contre-ſcel des Préſentes : que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Règlemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 avril 1725 : qu'avant de l'expoſer en vente, le manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis, dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur DE LAMOIGNON; & qu'il en ſera enſuite remis deux exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle dudit Sieur de LAMOIGNON, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Vice-Chancelier & Garde des Sceaux de France, le Sieur DE MAUPEOU : le tout à peine de nullité des Préſentes. Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayans cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour duement ſignifiée; & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers-Secrétaires, foi ſoit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire, pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires : CAR tel eſt notre plaiſir. DONNE' à Paris le vingt-ſixième jour du mois de Septembre, l'an de Grace mil ſept cent ſoixante-quatre, & de notre Règne le cinquantième. Par le Roi en ſon Conſeil. LEBEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XVI de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, *No.* 338, *fol.* 166, *conformément au Règlement de* 1723, *qui fait défenſes*, *art.* 41, *à toutes perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient*, *autres que les Libraires & Imprimeurs*, *de vendre*, *débiter*, *faire afficher aucuns livres pour les vendre en leurs noms*, *ſoit qu'ils s'en diſent les auteurs ou autrement*, *& à la charge de fournir à ladite Chambre neuf exemplaires preſcrits par l'Article* 108 *du même Règlement.* A Paris, ce 2 Octobre 1764. LE BRETON, Syndic.

ERRATA.

PAGES.	*Lignes.*	*Fautes.*	*Corrections*
3	7	vraiment paternelle,	paternelle.
13	10	M. Troys,	M. de Troys.
21	35	quelques opéra agréables,	quelques opéra.
28	14	ſont très-propres,	ne ſoient très-propes.
29	9	on a éprouvé que huit muids,	que de huit muids.
52	6	ont pris la place,	prirent la place.
Ibid.	7	ont embrouillé,	embrouillèrent.
65	30	ſi l'on veut ſe convaincre,	pour ſe convaincre.
75	1	les premiers devoirs,	les derniers devoirs.
120	8	MM. les architectes,	les architectes.
176	1	en quelque rang,	en quelque obſcurité.
177	12	1761,	1764.
219	7	M. Vaucanſon,	M. de Vaucanſon.
228	3	du local de la Cité,	le local de la Cité.
Ibid.	13	à celle pratiquée vis-à-vis,	à celle qui ſeroit vis-à-vis
Ibid.	25	avec une groſſe gerbe,	une groſſe gerbe.

Au bas de la page 176, ajoutez ce qui suit, au sujet de la pose de la première pierre du piédestal de la statue du Roi à Reims, qui s'est faite sur la fin de l'impression de ce Livre.

La première pierre du piédestal fut posée le 30 octobre 1764, par M. Rouillé d'Orfeuil, Intendant de la Champagne, avec le plus grand appareil, au bruit de la mousquetterie & du canon, au son de toutes les cloches, & aux acclamations redoublées de *VIVE LE ROI*. Cet Intendant étoit accompagné dans cette cérémonie par M. Sutaine, lieutenant des habitans, par les autres membres du corps de Ville, ainsi que par les personnes les plus considérables de Reims. Il fut placé dans cette première pierre quatre médailles; deux desquelles étoient en argent, & les deux autres en bronze, joint à différentes monnoies d'or, d'argent, de billon & de cuivre. D'un côté, est représenté le monument, *&c.*, *&c.*

AVIS AU RELIEUR

pour placer les cinquante-sept planches de cet Ouvrage.

LA première se placera en face de la page	119
La planche II,	120
Les planches III, IV, V, VI, VII & VIII, se placeront à la page	124
Les planches IX, X & XI, à la page	128
Les planches XII & XIII, à la page	132
La planche XIV se placera en face de la page	138
Les planches XV & XVI se placeront à la page	142
La planche XVII doit être en face de la page	143
Les planches XVIII & XIX doivent se placer à la page	148
La planche XX se placera en face de la page	149
Les planches XXI & XXII seront placées à la page	152
La planche XXIII sera placée en face de la page	155
Les planches XXIV, XXV, XXVI, XXVII, XXVIII & XXIX, se placeront à la page	161
La planche XXX se placera en face de la page	173
Les planches XXXI & XXXII se placeront à la page	176
La planche XXXIII sera placée en face de la page	178
Les planches XXXIV, XXXV, XXXVI, XXXVII & XXXVIII, se placeront à la page	180
La planche XXXIX se placera à la page	187
Les planches XL, XLI, *&c*, jusqu'à la LVIIe. & dernière planche, seront placées, à la suite les unes des autres, à la page	232

